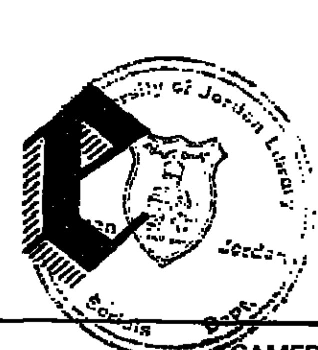


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12293 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 4 AOUT 1984

L'opposition en flèche à Brasilia

Un opposant à la présidence du Brésil : le scénario était inimaginable il y a quelques mois. Il se précise alors que les deux principaux partis du pays s'apprêtent à désigner, à la mi-août, leurs candidats à l'élection présidentielle de janvier prochain.

Au début de l'année, tout le pays, pratiquement, avait défilé dans la rue pour réclamer des « élections directes », c'est-à-dire le choix du prochain chef de l'Etat au suffrage universel. Mais la bataille menée sur la place publique avait échoué en avril au Parlement. Les militaires avaient réussi à maintenir les règles du jeu qu'ils ont imposées et modifiées à leur gré depuis vingt ans.

La désespérance s'était donc installée dans les rangs de l'opposition. Elle n'aura pas duré longtemps. Aujourd'hui, c'est à l'intérieur même du système défini par les généraux, et destiné à l'étrangler, que l'opposition a des chances de faire élire l'un des siens : un libéral de toujours, un adversaire de la première heure du régime instauré en 1964, M. Tancredo Neves, gouverneur du Minas-Gerais, l'un des principaux Etats du pays.

En effet, le parti gouvernemental, qui disposait de la majorité au sein du collège électoral chargé de désigner un successeur au général Figueiredo, a volé en éclats ces dernières semaines. Il a été déserté successivement par le vice-président de la République, M. Aureliano Chaves, puis par son propre président, M. José Sarney, ainsi que par d'autres personnalités de premier plan. Les dissidents ont formé un Front libéral qui a conclu un pacte avec la principale formation de l'opposition, le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien). Et cette coalition est — en théorie du moins — majoritaire dans le collège restreint qui doit voter dans quelques mois.

Si les militaires ont perdu, partiellement, le soutien politique qu'ils s'étaient forgé, c'est d'abord parce qu'ils ont été « avalés » par la crise économique. Malgré la récupération qui se dessine, leur image reste associée au choc le plus brutal que les Brésiliens aient subi depuis longtemps, et qui a conduit beaucoup d'entre eux au plus extrême dénuement.

Et puis, le président Figueiredo a donné trop souvent l'impression de ne pas gouverner vraiment. Il s'est arrêté à mi-chemin de son projet de démocratisation, inauguré brillamment. Il n'a pas su se mettre d'accord avec ses pairs sur le nom d'un successeur capable d'imposer sa volonté, de faire front aux graves difficultés de l'heure et de régner sans trouble majeur.

Pareil flottement a profité, au sein du parti gouvernemental, à un homme qui travaille depuis longtemps à sa candidature, mais qui est si peu présentable que le général Figueiredo et bon nombre de militaires hésitent à le soutenir : M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo, dont l'activisme passé dans la répression et le pouvoir de corruption font un véritable repoussoir.

Le paradoxe, c'est que M. Tancredo Neves, lui, est bien accepté dans le milieu militaire. Ce « vieux renard » de la politique (il a soixante-quatorze ans) a toujours été modéré dans son opposition. Et il donne aux généraux les gages dont ils ont besoin pour partir sans être désavoués. Il a promis de ne manifester à leur égard aucun « esprit de revanche » et de ne pas dénoncer les accords passés avec le FMI. Autrement dit, il s'engage à ne pas mettre en cause le système économico-financier dans lequel se reconnaissent les militaires. C'est la réforme qu'il propose, non la rupture.

Le rôle de Téhéran dans le détournement

L'action contre le Boeing d'Air France a-t-elle été menée par une faction iranienne ou par le gouvernement de l'imam Khomeiny ?

« Toutes les relations internationales ont été mises en branle. » En commentant ainsi, dans la cour de l'Elysée, jeudi après-midi 2 août, le processus qui venait d'aboutir à la libération des otages du Boeing-737 d'Air France retenus à Téhéran, M. Mitterrand a marqué l'étendue, mais aussi les limites, de l'action entreprise par Paris dans cette affaire. Sauf sans doute à un court moment de ces quarante-huit heures dramatiques, cette action a en effet dû se cantonner au champ diplomatique, et a été constamment entravée par le *« manteau épais »*, comme a encore dit le chef de l'Etat, dont les Iraniens ont entouré le déroulement des opérations.

Pourtant, cette offensive diplomatique a été menée tambour battant dans trois directions : les pays également concernés par le détournement du Boeing d'Air France, puisqu'ils y avaient eux aussi des ressortissants, certains Etats du tiers-monde susceptibles d'avoir quelque influence à Téhéran et enfin les Nations unies.

De ce dernier domaine s'est chargé M. Claude Cheysson, de Belgrade où il était en voyage officiel. Le ministre des relations extérieures était d'autant plus porté à compter sur l'intervention du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, à qui il a téléphoné à plusieurs reprises, que Téhéran sait actuellement gré aux Nations unies d'avoir fait confirmer par leurs experts les accusations iraniennes contre l'Irak à propos du recours aux armes chimiques.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)


CAGNAT.

JO — Un Japonais tout en or

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Le troisième larron, comment cela se dit-il en japonais ? La jolie fable que voilà. Dans ce pavillon Pauley devenu le dernier salon où l'on se montre, Sunset gymnase, on attendait tout. Sauf cela. Les Américains, qui ont un appétit carnassier ces temps-ci, la voulaient cette médaille d'or. Pour le meilleur d'entre eux, le beau, le « clean » Peter Vidmar, probable rêve de belle-mère californienne et rêverie de *school-girl*. Ils ne l'ont pas eue. Il ne l'a point ajoutée à cette légende que la presse ici nourrit maintenant par tonneaux d'encre et avalanches d'images. Les Etats-Unis, qui gagnent à peu près tout dans ces Jeux, n'ont rien gagné avec plus de plaisir (hormis un extraordinaire relais 4 × 200 m en nage libre) que le concours de gymnastique masculine par équipes.

Peut-être signe, et concordance des temps, ce triomphe fait au culte extrême du corps correspond-il très exactement à la vogue extrême du *body-building*, de cette course à la beauté plus encore qu'à la santé, symbolisée par l'aerobic, le jogging, la gymnastique artistique et la natation synchronisée. Etre riche, soit, mais surtout être beau. La Restauration du corps s'avance, la contre-révolution physique est en marche, les années 70 chevelues et fumeuses, à la trappe, font place à des années 80 au ventre plat et au hâle avancé. Triomphe du corps, triomphe alors de ces six jeunes Américains gymnastes, tous beaux, tous bronzés, tous blonds, Amérique parfaite des corps parfaits. Six gymnastes de l'ère reaganienne, modèles suprêmes pour culte suprême, à tel point qu'à les voir on les croirait parfois échappés de l'Actor Studio.

Les Chinois, qui, sous des orgies de sourires et d'amabilité, cachent, eux-aussi, une féroce ambition, la voulaient également cette médaille. C'est que, même avec le sourire, ils avaient encaissé la défaite dans l'épreuve par équipes avec la probable conviction de n'avoir pas été battus par plus fort, mais par plus américain qu'eux. C'est surtout que, pour cette entrée aux Jeux d'été, préparée de toute évidence depuis une décennie — ils avaient amené deux formidables félins. Tong Fei, à la mine pointue et malicieuse, et surtout Li Ning, merveilleux gymnaste.

Les Japonais enfin. On ne fera pas l'injure de dire qu'ils restaient impénétrables, mais enfin, dans ce débat, ils ne semblaient pas avoir grand-chose à espérer. Tant il est vrai qu'ils donnaient l'impression parfois d'avoir été exclus délibérément de l'affaire, non-invités de marque à cette *party* californienne, réexpédiés sur l'office. Et assurément sous-notés. Le meilleur d'entre eux, Koji Gushiken, tout de même deuxième aux derniers championnats du monde, n'était qu'au cinquième rang au classement général individuel provisoire, établi au terme de l'épreuve par équipes.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 7.)

DEUX POINTS DE VUE

Oui au référendum

par FRANÇOIS LUCHAIRE

Nous publions ci-dessous un article de M. François Luchaire, professeur honoraire de l'université de Paris-I. Ancien membre du Conseil constitutionnel, il a accepté de présider l'Association pour le référendum sur les libertés publiques dont la constitution a été rendue publique le 31 août (le Monde du 1er août).

1 — *Le référendum est le mode le plus direct d'expression de la souveraineté populaire. Il ne peut donc que satisfaire tout esprit démocratique, et c'est pourquoi j'en suis partisan.*

Le référendum permet aussi de faire régler par le peuple un problème qui, soit divise des Français qui sont d'accord sur certains aspects de la politique économique et sociale, soit rapproche des Français en désaccord sur cette même politique ; il permet donc de transcender les clivages idéologiques et notamment le conflit entre la droite et la gauche.

Sur des questions aussi graves que les garanties fondamentales des libertés publiques, l'unité nationale doit pouvoir se manifester ; le référendum sur les libertés publiques peut donc montrer que le peuple français n'est pas aussi divisé que certains états-majors politiques veulent le faire croire.

Telles sont les raisons de mon engagement.

2 — *Mais, à mon sens, le référendum doit rester ce qu'il doit être, c'est-à-dire une réponse du peuple français à une question claire et précise.*

Il ne doit donc être utilisé ni pour trancher un conflit entre l'exécutif et le législatif, ni pour opposer une assemblée parlementaire à une autre, ni pour réaliser une opération plébiscitaire au profit d'un homme, ni pour renverser un gouvernement ou contraindre le chef de l'Etat à la démission.

(Lire la suite page 5.)

La vérité sur l'école

par BERNARD POIGNANT (*)

Laurent Fabius a promis une seule chose aux Français : leur dire la vérité. La question scolaire en a grand besoin.

A commencer pour le sens à donner au retrait, trop bien accueilli de tous côtés, du projet Savary. Une première conclusion s'impose : le grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale ne verra le jour ni pendant cette législature ni sans doute pendant ce septennat. La gauche dispose de l'essentiel des pouvoirs. Elle n'a pas réussi à convaincre les Français des mérites de cette proposition. C'est un échec collectif qui vient après un siècle d'histoire scolaire souvent agité. Echec définitif ou provisoire, nul n'est prophète en cette matière.

Pour convaincre, il aurait fallu que le message soit clair. De quoi s'agit-il en fait ? De supprimer l'enseignement privé : ce serait une atteinte à la liberté. De l'ignorer et de l'asphyxier en lui coupant ses financements publics : c'est impossible dans la société française de 1984. Il s'agit de négocier et de décider les conditions du financement des écoles privées par la puissance publique. La gauche veut le faire dans le but de rapprocher les deux écoles et d'apaiser les passions. Ni plus ni moins, et cela suffit bien !

Me limitant à cela, j'entends déjà l'accusation de trahison ! C'est pourtant la juste lecture des engagements du président de la République et la réalité d'une pratique municipale maintenant très répandue tant chez les socialistes que chez les communistes. La seule chose qui vaille est la défense du principe de laïcité, conçu comme le respect des consciences des personnels et des enfants.

(*) Député (PS) du Finistère.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Marché

Des juges ont tranché : l'insémination post mortem *est possible, et un enfant naîtra peut-être un jour engendré par un père mort avant sa conception.*

Cette césure dans la continuité de la chaîne de la vie — tous les humains, jusque-là, avaient été conçus par des vivants — est au moins un progrès pour la technique de la congélation sinon un progrès humain.

Des psychologues s'inquiètent de l'équilibre psychique ultérieur d'enfants nés de la sorte. Ils ont tort, car un marché immense s'ouvre à eux : psychothérapeute, un métier d'avenir.

BRUNO FRAPPAT.

Nicolas de Staël et le vertige de la peinture

par ANDRÉ CHASTEL

La haute stature de Nicolas de Staël s'impose au moindre rassemblement de ses œuvres. Et peut-être d'autant mieux qu'elles sont moins nombreuses, choisies de manière à établir entre elles des correspondances, des degrés, et présentées sans emphase, comme on ferait des bronzes grecs, des marbres antiques — même fragmentaires — dont la tension et la noblesse ne se discutent pas.

Ce sont là des comparaisons que l'artiste eût aimées. Elles désignent cet « impossible » auquel il aspirait passionnément et dont son œuvre, brutalement interrompue un jour de mars 1955, reste comme traversée.

Le musée de Grenoble, dont on connaît le riche fonds ancien et les ressources en peinture moderne dues au zélé et pittoresque Andry Farcy, — a acquis intelligemment il y a deux ans une toile intitulée *Sicile*. Autour de cet ouvrage saisissant — qui s'impose comme un chef-d'œuvre — une vingtaine de tableaux et une douzaine de grands dessins composent moins une rétrospective qu'un itinéraire jalonné (1).

Faut-il rappeler que cet aristocrate russe, né à Pétersbourg en 1914, ballotté pendant sa jeunesse dans les misères de l'émigration, mais d'une ardeur et d'une capacité sensible peu communes, avait émergé relativement tard en 1944 dans une exposition parmi les « abstraits » de Jeanne Bucher. On ne conçoit plus très bien aujourd'hui le climat extraordinaire des années de l'immédiat après-guerre, l'importance attachée aux manifestations de l'art, et très précisément de la peinture, comme à une respiration, une force intime retrouvées. On allait saluer l'esprit, la liberté, l'ambition poétique au Salon de mai. Tout était permis.

Compte tenu du retour des Anciens, enfin mis à leur rang, Matisse, Braque, Picasso, de « rattrapage » de personnalités jusque-là négligées, Jacques Villon, Fautrier, et de la promotion définitive des grands « non figuratifs », Kandinsky en tête, il y avait partout de l'initiative, un débat permanent, un climat élevé, où le rapide développement de Nicolas a pu s'accomplir. En dix ans, la courbe s'achevait brusquement. Londres, New-York exposaient ses œuvres. Les amis et les admirateurs ne manquaient pas : poètes, musiciens, critiques. René Char, Georges Duthuit, Petits concerts de Marigny, qu'on n'aurait manqué pour rien au monde. Comme un sportif remarqué par ses exploits, Staël était devenu célèbre. Son nom est-il toujours aussi glorieux ? Y a-t-il encore une actualité de son œuvre ? L'exposition de Grenoble appelle cette interrogation. La réponse est des plus simples.

Le génie donne souvent, très souvent, le sentiment que la peinture s'arrête avec lui. C'est ce que Staël décrit à Madrid devant Velasquez : *« Peintre des peintres, à égale distance des rois et des nains, à égale distance de lui-même et des autres... Nom de Dieu, quelle histoire ! »* Son autorité totalise pour longtemps. Nicolas avait commencé par expérimenter sur l'exemple de R. Delaunay, Jean Arp et Magnelli (cités dans les lettres de Nice, 1943) une peinture de formes dites « abstraites ». Il y eut ensuite tout ce qu'on apprenait chez Jeanne Bucher, l'apparition des Slaves doués pour la belle « pâte » picturale : Poliakoff, Lanskoy. Mais l'artiste est fasciné une fois pour toutes par la somptueuse matière de Braque. Au printemps de 1952, il y eut la démonstration étonnante des « papiers découpés » donnés par Matisse juste avant de mourir. Staël a vite engrangé tout cela et accueilli sans se tromper ces trésors du monde pictural, comme les ressorts de sa propre puissance. Bref, on croyait, il croyait, toujours à l'art. Le sarcasme de l'« à quoi bon ? » et les jeux pervers de Marcel Duchamp n'avaient pas encore envahi la place. Les années 50, celles de Nicolas, appartiennent à une autre famille, celle du « pourquoi pas ? », tout de vigueur, d'alacrité et de jubilation.

Chaque œuvre doit être une expérience. Par l'argument formel et par le choc, l'« l'éperon » sensible — comme disait Staël. Cela se voit aussitôt si l'on prend son évolution à l'envers en commençant par les derniers ouvrages, ceux de l'hiver 1954/1955 : les grands nus au fusain, les toiles qui sont de simples mises en place de taches drues et de nappes fluides : *les bateaux, les poissons.*

Le mot d'ordre : vite et fort. *« Je voudrais arriver à frapper plus à bon escient, même si je frappe aussi vite et aussi fort »*, écrivait Nicolas quelques mois avant sa fin, dans une de ces lettres à Jacques Dubourg qui résonnent de passion lucide et d'impatience (2).

(Lire la suite page 11.)

(1) Nicolas de Staël. Peintures et dessins. Présentation par P. Gaudibert. Musée de Grenoble (jusqu'au 24 septembre).

(2) *Nicolas de Staël. Lettres à Jacques Dubourg*, éditions Taranman, Londres, 1981.

Place aux enfants : la suite de notre enquête page 10, les articles de Marc Ambroise-Rendu et Jean-François Lacan

La misère aux Etats-Unis : lire page 4 l'article d'Henri Pierre « 35 millions d'Américains au-dessous du seuil de la pauvreté »

Le Monde

idées

La bataille du référendum

Alors que le Sénat s'apprête à rejeter le projet de référendum proposé par M. Mitterrand, Léo Hamon estime que les socialistes, au nom de la raison d'Etat, doivent favoriser les nouvelles règles du jeu suscitées par l'évolution social-démocrate du pouvoir. Georges Hourdin considère également que la France doit surmonter ses divisions, et que l'emploi du référendum pour garantir les libertés publiques en offre le moyen. Pierre Bourgeade pense, au contraire, que le chef de l'État veut renforcer le caractère plébiscitaire du régime et que, en endossant les habits de la Ve République, il se laisse dévorer par une tunique de Nessus.

Gaullisme et social-démocratie ?

par LÉO HAMON (*)

SOCIAL-DÉMOCRATIE et gaullisme ? La situation interpelle, curieusement, à la fois les perspectives de l'une et l'esprit de l'autre.

Le tournant de juillet a, en effet, affecté à la fois les institutions et la situation politique. Sur le plan des institutions, le fait nouveau est qu'un pouvoir assuré d'une forte majorité — mécanique — à l'Assemblée nationale a, en fait, renoncé, dans une affaire chargée de passion, à la prérogative du dernier mot, que lui assurait juridiquement cette majorité, et qu'il a reculé non pas devant un obstacle constitutionnel, mais par une saine attention au mouvement de l'opinion, attesté aussi bien par les résultats des élections européennes du 17 juin que par la manifestation du 24 juin.

Quant au jeu politique, on est sorti de la situation dite d'union de la gauche, avec le remplacement d'un premier ministre qui personnifiait cette « union » (pour avoir présidé le gouvernement qu'elle avait constitué, le seul depuis trente-sept ans...) et avec l'absence des communistes dans le nouveau gouvernement.

Dans cette conjoncture nouvelle, la tendance naturelle des acteurs politiques est de traiter les questions institutionnelles elles-mêmes en considérant les avantages et les inconvénients que chacun retirera de sa propre conduite, et ceux qu'en retirera l'autre. Logique des institutions et jeu politique s'entremêlent ainsi et beaucoup parlent de l'une, qui songent à l'autre...

Pour le Parti socialiste, devenu parti de gouvernement, il y a, d'une manière générale, deux stratégies possibles. La première est celle de l'union de la gauche, qui lie socialistes et communistes en les opposant aux autres. La seconde stratégie ne se caractérise pas seulement par la modération, mais encore par la réalisation d'un compromis explicite ou implicite avec les partis adverses et les classes sur lesquelles ils prennent appui ; c'est cela même qu'on désigne couramment sous le nom de social-démocratie, repoussoir pour les uns, modèle pour les autres...

La stratégie dite d'union de la gauche s'est avérée être, pour le Parti socialiste, la meilleure stratégie d'accession au pouvoir ; mais comme il n'y a pas en France, pour une telle union, d'autre majorité que de rencontre, précaire par essence, en définitive, la social-démocratie est, pour la gauche, la seule stratégie possible d'exercice du pouvoir. Mais une réalité social-démocrate peut elle-même être installée dans le jeu politique de deux manières. Par un gouvernement socialiste homogène — même s'il est de minorité — qui tient compte des positions et revendications de l'opposition et renonce en pratique à ce qui s'écarterait par trop des exigences minimales de cette opposition. En sorte que derrière l'affrontement arithmétique des scrutins serpente sans cesse le compromis tacite... C'est ainsi que s'exerce, en fait, le pouvoir en Scandinavie comme il s'est aussi souvent exercé en Allemagne fédérale, et n'est-ce pas déjà la concertation qu'esquisse la déclaration de Laurent Fabius ?

Rassemblement

L'autre forme est celle des gouvernements dits tantôt de concentration et tantôt de salut public : c'est sans doute celle vers laquelle s'était orienté Léon Blum lorsque, en 1938, appelé pour la seconde fois à former un gouvernement, il avait proposé à l'opposition nationale d'entrer dans un gouvernement d'union... Et qui donc aujourd'hui blâme cette initiative — et qui ne blâme pas le refus alors venu de la droite ?

Le succès d'une stratégie social-démocrate et la forme que revêtirait sa mise en œuvre dépendent du comportement des acteurs ; il faudrait, pour qu'elle réussisse, que le président de la République obtienne de ses amis qu'ils jouent le jeu social-démocrate en s'abstenant des initiatives, des actions et des discours contraires. Ce qui, en effet, convient désormais, ce n'est plus d'opposer un « peuple de gauche » à un peuple de droite, mais de promouvoir le rassemblement d'un seul peuple, la coopération des « gens du château » avec ceux du village. Il faudrait que, dans l'image du pouvoir et de ses tenants, les soins donnés aux exigences de la gestion paraissent prévaloir durablement sur l'attrait des possibles bouleversements.

Laurent Fabius s'y est employé avec talent et constance dans sa déclaration, renouant par l'accent mis sur la modernisation avec les démarches passées de Mendès France ou de Chaban-Delmas. Mais il faut aussi que l'opposition, non seulement sache reconnaître la légitimité du pouvoir en place, mais encore renonce à jouer la politique du pire et sache prendre acte d'une évolution.

Reste à savoir si on croit possible et si on souhaite une telle évolution ou si l'on préfère et prédit l'affrontement à la chaleur, même toujours recommencée, dans lequel aucune défaite ne peut enlever au vaincu l'espoir d'une revanche complète et éloignée.

C'est en ce sens et par rapport à ces choix que doivent, nous semble-t-il, s'apprécier les questions relatives au référendum. Quand on pense à la place que son institution a tenue dans l'esprit du général de Gaulle, qui l'a fait inscrire dans l'article 3 comme l'une des modalités naturelles et essentielles d'exercice de la souveraineté nationale et à laquelle il a, en 1962, assigné un champ large, des gaullistes ne peuvent, sans grave inconséquence, vouloir s'opposer à la résurrection d'une démarche référendaire dont ils ont tout les premiers regretté la désuétude. Et la crainte d'une commodité politique qui pourrait en résulter pour le président de la République ne saurait, en suggérant une obstruction, prévaloir sur la raison d'Etat. On peut seulement et naturellement vouloir associer à la garantie du référendum, désormais offerte aux libertés, celle d'une consultation préalable du Conseil constitutionnel : la technique juridique offre ici la possibilité de conjonctions raisonnables à quiconque ne veut pas se faire un bouclier avec des incompatibilités bienvenues pour lui.

Seul le président de la République pouvait, répétons-le, avec notre Constitution, prendre le tournant. Il l'a fait ; ne le laissons oublier ni par ses adversaires ni par ses amis politiques. Si la suite ne dépend pas que de lui, elle ne dépend pas non plus seulement des états-majors politiques. Devant les calculs et les manœuvres qui se préparent, avec ou sans référendum, le peuple est et sera l'arbitre silencieux et inéluctable ; il donnera tort à quiconque paraîtra vouloir continuer un jeu dont la tension déplaît. Le premier ministre sortant — et l'équipe alors en place — en ont fait l'épreuve, elle pourrait aussi s'étendre à d'autres, ailleurs.

Marquer des buts est, dans toute partie en cours, la tentation naturelle des joueurs, mais ils savent aussi qu'ils doivent éviter les pénalités, et ici les pénalités ne frapperaient pas seulement la méconnaissance des règles déjà écrites, mais aussi celle de nouvelles règles du jeu qui pourraient à leur tour se dégager et s'imposer, plus appropriées à notre temps et conformes par leur vertu d'apaisement aux aspirations profondes de la nation. Mieux vaudrait s'y employer.

(*) Ancien ministre.

La tunique de Nessus

par PIERRE BOURGEADE (*)

DE 1958 à 1981, les Français, à travers d'innombrables consultations électorales, ont eu à se prononcer régulièrement sur deux conceptions de la démocratie :

— Une démocratie de type autoritaire, fondée sur la prééminence de l'exécutif, donc éloignée du peuple et de ses représentants, mais se ressourçant, de temps à autre, par le jeu du référendum (conception qui était celle du général de Gaulle, puis des différentes forces de la droite se succédant au pouvoir de manière ininterrompue) ;

— Une démocratie de type classique, non présidentialiste, assurant un certain équilibre entre exécutif et législatif (conception qui était, *grosso modo*, celle de l'ensemble de la gauche, alors dans l'opposition, et qui fut défendue avec une exceptionnelle force de conviction par M. François Mitterrand).

La « soupape »

A partir de 1962, le caractère autoritaire du régime adopté en 1958 se trouva brutalement accru par la désignation du chef de l'État au suffrage universel. Cependant, la « soupape référendaire », s'il m'est permis d'utiliser cette expression, continua de jouer : elle assurait, tant bien que mal, une sorte de régulation démocratique du régime, et elle eut pour effet, on le sait, de provoquer le départ du général de Gaulle, après l'échec du référendum de 1969. La preuve fut apportée, par ce départ, que le référendum, dans les institutions de la Ve République, était moins un référendum qu'un référendum-plébiscite. Nul, à gauche, et M. Mitterrand moins que tout autre, n'en doutait !

Après de Gaulle, on le sait encore, Georges Pompidou tenta timidement de réactualiser le référendum, prenant soin toutefois, avant usage, de lui dénier expressément son caractère plébiscitaire. Mais le référendum à demi manqué de 1972 joua avec exactitude son rôle de boomerang. Pompidou se retrouva après l'épreuve moins fort qu'avant, et le référendum fut dès lors relégué au magasin des accessoires de la Ve République.

Cette éclipse discrète du référendum (qui sortit, sur la pointe des pieds, de la pratique institutionnelle, de même qu'une femme coupable sort, sans faire de bruit, de la chambre de son amant) était en réalité un événement considérable, car elle modifiait profondément le caractère de la Ve République. Déjà autoritaire, car rien ne venait plus contrebalancer les pouvoirs quasi absolus accordés par la Constitution à un chef d'Etat élu pour sept ans !

Giscard fut donc, de 1974 à 1981, le premier chef d'Etat de la Ve République *bis*, c'est-à-dire un véritable dictateur à la romaine, ou, si l'on préfère l'expression adoucie, passée, d'ailleurs, dans le langage courant des commentateurs, puis des Français, un monarque républicain.

Dès 1958, l'héritier contemporain des philosophes du dix-huitième siècle, M. François Mitterrand, avait dénoncé le caractère plébiscitaire du régime. Il revenait de loin, ayant eu, au début de Vichy, une attitude controversée, et ayant défrayé, avec plus ou moins de bonheur, la chronique confuse de la IVe République.

Mais il convient de lui rendre cette justice : il fut seul, avec les communistes (déjà !), en 1958, à refuser la république autoritaire proposée par de Gaulle aux Français (alors que la SFIO de Guy Mollet, aussi apte au retournement idéologique que le PS d'aujourd'hui, se déclarait, on s'en souvient, *« à l'avant-garde de la Ve République »* !).

Homme seul, animé de sa seule conviction, François Mitterrand n'en continua pas moins son combat, qui devint de plus en plus radical au fur et à mesure que la Ve République devenait de moins en moins démocratique.

Plus la Ve République s'infléchit dans le sens de la monarchie, plus François Mitterrand infléchit ses thèses dans un sens libéral, on pourrait même dire libertaire. En 1958, il opposait à la République gaulliste, première manière, sa conception d'une République parlementaire traditionnelle. En 1981, il oppose à la monarchie de fait que la Ve République est devenue une conception autogestionnaire, qui lui vaut le soutien, au-delà de sa propre famille politique, de vastes forces sociales, telles que la CFTC ou, dans sa majorité, la classe intellectuelle, toujours nostalgique de 1968.

C'est sur ce thème, auquel le Parti communiste s'est rallié, qu'il bat Giscard. Une ère nouvelle commence.

Or trois années après, qu'en est-il de la République « autogestionnaire » ? Où es-tu démocratie ? Où êtes-vous libertés ? Où est le « moins d'Etat » ? A quoi sert le peuple ?

Le roi gouverne seul. Il est roi de gauche, il n'en est pas moins roi. Il adore ce qu'il a brûlé, il brûle ce qu'il a adoré et il « s'étonne que les Français soient mécontents » !

Non seulement il s'est rallié en vingt-quatre heures à des institutions qu'il a combattues vingt-quatre ans et dont il a, d'une manière irréfutable, dénoncé la nocivité, mais il a entraîné dans ce ralliement, ou reniement, le PS et le PC, qui courent ainsi à leur perte, et il éloigne de lui, comme avec la main, l'immense masse des sans-parti qui l'ont porté au pouvoir. Six millions de suffrages perdus en trois ans. Qui dit mieux ?

La rue, qui a la dent dure, mais l'œil acéré, a immédiatement compris. « Mitterrand après Giscard, c'est Louis XIV après Louis XV. » Mot cruel, mais juste. Car Mitterrand, les nationalisations faites, dispose de bien plus de pouvoirs que Giscard, qui paraissait pourtant les rassembler tous. Chef d'Etat type Ve République, ayant la haute main sur l'action culturelle et sur l'information radiotélévisée, il ajoute à la plénitude des compétences en matière d'exécutif la maîtrise du secteur bancaire et des deux tiers de l'appareil industriel. Ajoutons que M. Mitterrand, au rebours de ses prédécesseurs, s'appuie sur un parti politique qui dispose à lui seul de la majorité absolue à l'Assemblée ; dont la plupart des leaders sont membres du gouvernement ; et qu'il a vu s'affaiblir considérablement le rôle de contre-pouvoir que jouaient jusqu'en 1981 des syndicats désormais acquis, pour l'essentiel, à la poursuite de l'expérience socialiste (1).

La Ve « ter »

Réunion en une seule main du pouvoir politique et du pouvoir économique ; confusion de l'appareil d'Etat et de l'appareil d'un parti ; connivence entre l'appareil d'Etat et les appareils syndicaux : tels sont les traits de la « Ve République *ter* », la Ve République socialiste. Elle laisse loin derrière elle, en matière de concentration et de personnalisation du pouvoir, la « monarchie » giscardienne !

Il ne faut pas chercher plus loin la cause de ses échecs.

M. Mitterrand, une fois élu, a commis la folie d'endosser les habits de la Ve République. C'est une tunique de Nessus qui le dévore, et qui dévore la gauche avec lui.

L'affaire du référendum se joue donc sous nos yeux à fronts renversés. La droite, qui fut toujours favorable au pouvoir personnel, s'y oppose, ne voulant donner au chef de l'Etat ni l'accroissement de ses pouvoirs ni l'occasion d'un plébiscite.

M. Mitterrand, qui fut toujours hostile au référendum, veut encore plus de pouvoirs qu'il n'en a. Il recherche le plébiscite.

Dans ce conflit, chacun agit contrairement à ses principes. Il s'agit de conserver, ou de prendre, « le pouvoir pour le pouvoir ». L'opinion n'est pas dupe.

En fait, comme en 1958, deux conceptions de la démocratie demeurent possibles. La démocratie selon de Gaulle, ou la démocratie selon Mendès. Ou le pouvoir d'un seul, ou le pouvoir partagé. M. Mitterrand s'est fait élire sur l'idée du pouvoir partagé. Pourquoi a-t-il rallié le camp de ses adversaires ? Jusqu'où ira ce ralliement ? La véritable démocratie ne peut être « autoritaire ». La liberté, ni la prospérité, ni le bonheur du peuple ne peuvent être assurés lorsque tant de pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un seul. Les bonnes intentions ne suffisent pas. De quelque manière que la question soit posée, si elle l'est jamais, les Français diront « non » au plébiscite.

Et ils continueront d'attendre le projet politique qui, donnant à l'Etat ce qui est à l'Etat ; aux partis ce qui est aux partis ; aux syndicats ce qui est aux syndicats ; aux citoyens ce qui est aux citoyens ; à la liberté ce qui est à la liberté, mettra fin à l'actuelle confusion, refera l'unité nationale déchirée, et permettra enfin que soient tournées ces pages équivoques qu'auront constituées, dans notre histoire, sous leurs formes diverses, les Ves Républiques.

(*) Ecrivain.

(1) La déviation du rôle des syndicats, par suite de leur rapprochement avec le pouvoir, en régime socialiste, a été mise en lumière, dans les années 70, par les sociologues (tenus pour subversifs dans leur pays) de l'Ecole de Budapest, à laquelle la revue de J.-P. Sartre, *les Temps modernes*, a consacré, à l'époque, un numéro spécial.

La France a besoin de se retrouver

par GEORGES HOURDIN (*)

LES différents gouvernements présidés par M. Mauroy se sont lourdement trompés en imaginant que leur victoire de juin 1981 était due à un raz de marée populaire et à un désir de bouleversement social chez nos concitoyens. Le succès éclatant qui les avait portés au pouvoir était dû à la volonté, chez M. Chirac, d'abattre le président Giscard d'Estaing, et à l'apparition imprévue et soudaine d'une classe moyenne élargie dont nous reparlerons plus loin mais dont la manifestation du 24 juin en faveur de l'école privée a confirmé l'existence.

Quoi qu'il en soit de cette erreur de jugement politique et de quelques autres, les gouvernements de gauche ont accompli beaucoup de grandes et bonnes réformes au plan de la justice, de l'armée, du redressement économique et social, de l'élargissement des libertés publiques. Et puisque c'est ce dernier point qui se trouve aujourd'hui en question, il faut bien parler de la liberté de la presse et de celle de l'enseignement privé.

J'ai une longue pratique de ces deux libertés. Je suis un chrétien, fondateur, avec d'autres, d'une entreprise de presse confessionnelle qui naquit à la Libération en 1944 et qui dure encore, prospère et libre. J'affirme que ni l'une ni l'autre de ces libertés n'ont jamais été menacées. Ce qui est en jeu, aujourd'hui, ce n'est pas la liberté de l'école et celle de la presse, c'est la question de savoir comment rédiger, dans un univers neuf, complexe et changeant, un grand quotidien ou périodique d'opinion, crédible, véridique et rentable ; et c'est la manière convaincante, s'il en est une, de proposer la foi chrétienne à nos descendants. Le reste est littérature...

Une nouvelle loi sur la presse ne s'imposait pas. Il existait les deux ordonnances qui furent promulguées en 1945. Je regrette qu'elles n'aient jamais été appliquées. Il était peut-être excessif de mettre le Parlement en mouvement pour établir un texte neuf et valable dont certaines dispositions visaient un seul homme, mais il a été stupéfiant de voir tant de chefs politiques de la droite se mobiliser et employer pour le défendre une procédure obstinée d'obstruction qui déconsidère le régime parlementaire et ceux qui en usent.

Les négociations sur l'école catholique et privée durèrent trop longtemps. Elles réveillèrent maladroitement des querelles désormais dépassées. Au moment où la Chambre des députés était saisie de la loi Savary, l'enseignement privé obtenait la reconnaissance du pluralisme et de sa spécificité, l'octroi, enfin, des fonds nécessaires pour lui permettre de vivre. C'était beaucoup ! Il restait le problème du statut des professeurs dont le règlement définitif était reporté à dans onze ans.

Il n'est donc pas possible de dire que la liberté de l'école ait été vraiment menacée. En tout cas, si elle l'a été, c'est depuis qu'elle est subventionnée par l'Etat, c'est-à-dire depuis 1959 et le vote de la loi Debré.

Au cours de ce débat douloureux, les nombreux chrétiens qui, comme moi, ont également des enfants et des petits-enfants dans des établissements publics, soit comme élèves soit comme professeurs, se sont sentis blessés quand on a attaqué l'enseignement officiel en l'accusant de mauvaise pédagogie ou en le plaçant en dehors de la foi chrétienne. Il existe des limites juridiques et canoniques aux territoires des Eglises. Il n'en existe pas à la pratique et à l'apostolat de la foi.

Mais puisque personne ne s'y retrouve plus, puisque les Français sont plus divisés qu'il n'est permis aux habitants d'un grand pays de l'être, puisque les gouvernements de gauche savent fort mal faire leur propagande, je suis furieusement partisan d'un supplément au texte de la loi constitutionnelle autorisant l'emploi du référendum quand il s'agit de garantir les libertés publiques. Mais ces libertés, quelles sont-elles ?

Les libertés publiques, c'est la liberté de candidature et de vote pour les élections à toutes les assemblées économiques, sociales et politiques ; c'est la liberté d'expression dans la rédaction de tous les moyens de communication ; c'est la liberté du travail, d'association et de réunion ; c'est la liberté et le respect des consciences, notamment dans les différents établissements d'enseignement ; c'est enfin la liberté de l'accueil et de l'asile accordés aux étrangers menacés de persécution dans leur pays d'origine pour leurs idées politiques, leurs croyances et leur race.

Que les textes qui garantissent le fonctionnement de ces libertés soit soumis à l'approbation populaire, c'est logique et bienfaisant. Nous verrons bien alors où sont les partisans des libertés. Si nous sommes nombreux à nous regrouper autour du président de la République sur des textes clairs et simples, tant mieux. La France a besoin de se retrouver, de s'affirmer, de briser des querelles politiques qui sont, à proprement parler, devenues insupportables parce que la structure politique de la France n'est plus la même.

La société change. Une nouvelle classe moyenne apparaît. Tous ceux d'entre nous qui tiennent des réunions dans le pays sur quelque sujet que ce soit le constatent. La classe moyenne est devenue très vaste. Elle groupe plusieurs millions de cadres, de commerçants et de petits patrons. Nous trouvons là des hommes et des femmes que les idéologies politiques en place et que les systèmes dogmatiques n'atteignent plus. Ils savent ce qu'ils veulent pour eux et pour leurs enfants. Ils sont trop corporatistes, mais ils sont capables, si un programme économique leur est clairement exposé, de consentir le sacrifice nécessaire au salut du pays.

Ces hommes et ces femmes sont pragmatiques, efficaces, organisateurs, positifs et intelligents. Ils sont nés de la vie associative et syndicale et de celle des grandes entreprises. Ils se sont formés dans les colloques et les séminaires de groupe. Ils sont informés par la radio, par la télévision et par la lecture de revues techniques spécialisées. Les voyages, les loisirs, la pratique d'un ou de deux sports les font participer à la vie de l'univers. Ils restent attachés aux valeurs de la démocratie, mais sous une forme qu'ils voudraient voir renouvelée.

Le référendum ouvre une voie. Il faut aller plus loin et changer en outre les méthodes de travail du Parlement.

(*) Ancien PDG des publications de *la Vie catholique illustrée*.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 360 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

APRÈS LA LIBÉRATION DES OTAGES DU BOEING D'AIR FRANCE

Le rôle de Téhéran dans le détournement

(Suite de la première page.)

M. Cheysson avait d'ailleurs commencé à regagner Paris avant la date prévue, devant la tournure prise par les événements, lorsque la radio de son propre avion lui a appris l'heureuse issue du détournement à Téhéran. Ce qui lui a permis de faire remettre le cap sur la Yougoslavie...

Quant aux pays dont certains citoyens se trouvaient dans l'appareil d'Air France, leur liste est étonnamment longue. Outre les Français et les Allemands, logiquement les plus nombreux sur un vol Francfort-Paris, et sans doute un Iranien, l'avion transportait en effet des Angolais, des Suisses, des Américains, des Coréens du Sud, un Suédois, un Indien, un Italien, un Finlandais et un Japonais. La coordination des démarches de ces différents gouvernements auprès des autorités iraniennes n'était donc pas une mince affaire.

Paris y tenait pourtant, pour éviter, d'une part, un tête-à-tête avec Téhéran où la France n'aurait pas la partie belle compte tenu du soutien qu'elle accorde à l'Irak, mais aussi pour que les auteurs du détournement, apparents ou réels, mesurent bien qu'ils avaient déclenché une opération mettant en cause tout un éventail de pays. A l'heure où l'Iran paraissait amorcer une ouverture en direction de l'Occident, une telle précision ne pouvait être négligée.

L'intervention de Bonn

C'est tout particulièrement l'Allemagne fédérale qui a aidé la France dans sa démarche. Durant la seule journée de jeudi, M. Roland Dumas – qui s'est révélé une fois de plus l'homme des missions délicates – a eu quatre conversations téléphoniques avec M. Genscher à ce sujet. Plusieurs facteurs concouraient à donner à la RFA une place exceptionnelle dans le dispositif diplomatique hâtivement mis au point par la France.

En premier lieu, l'avion français était parti de Francfort, et les Allemands pouvaient se sentir coupables de n'avoir pas suffisamment assuré le contrôle des passagers à l'embarquement. (En réalité, il semble de plus en plus certain que les trois terroristes n'aient pas apporté ni même trouvé à bord les armes et les explosifs dont ils ont sans cesse menacé de faire usage, à l'exception de petits couteaux très facile à dissimuler.) En second lieu et surtout Bonn a désormais de biens meilleures relations avec Téhéran, où le ministre fédéral des affaires étrangères s'est rendu en visite officielle il y a une dizaine de jours. Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Genscher a adressé un message pressant à plusieurs très hautes personnalités iraniennes, dont le chef de l'Etat, M. Ali Khamenei, le président du Parlement, M. Hashemi Rafsanjani, et son homologue, M. Ali Akbar Velayati. L'ambassadeur de la République fédérale à Téhéran a également effectué plusieurs démarches auprès des autorités iraniennes.

Il reste que ce déploiement d'activité s'est essentiellement cantonné au domaine diplomatique, par la force des choses, et qu'il a sans cesse reposé sur l'hypothèse – qui soulève elle-même plusieurs questions – selon laquelle les autorités iraniennes pouvaient exercer, au minimum, une certaine influence sur les trois pirates de l'air.

L'éventualité d'une prise d'assaut de l'appareil a bien été envisagée, mais elle a très vite été considérée, sauf durant l'escale de Larnarca, à Chypre, comme suicidaire. Si les choses avaient traîné à Beyrouth, ou si l'avion y était revenu, une intervention-éclair d'un commando du GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) aurait à la rigueur été possible dans la capitale libanaise, qui est à moins d'une demi-heure de vol de Larnarca, où, des hommes du GIGN avaient pris position. Mais à Téhéran même, il semblait totalement irréalisable de tenter une intervention de ce type, même pour le principe et sans beaucoup d'espoir, encore que certains y aient été favorables au sein de la « cellule de crise » mise en place au Quai d'Orsay (*le Monde* du 3 août), pour le cas où les terroristes auraient commencé à exécuter leurs otages.

De toute façon, les Iraniens n'ont donné presque aucune indication sur l'état d'éventuels pourparlers avec le commando du Boeing, le dialogue radio n'ayant été engagé qu'avec la tour de contrôle de Téhéran. Même après la libération des otages, certaines incertitudes – il est vrai moins dramatiques que ce qu'ils venaient de vivre – ont subsisté sur leur sort. Et si le soulagement des autorités françaises était visible et compréhensible, jeudi en fin d'après-midi à Paris, on se gardait bien de considérer que tout était définitivement réglé.

M. Dumas a souligné qu'on était « *sur la voie d'un heureux règlement* », plus de deux heures après cette libération : cette prudence du porte-parole du gouvernement s'explique par le fait qu'on voulait être tout à fait sûr, du côté officiel, que les otages ainsi libérés n'allaient pas avoir à subir sinon une nouvelle détention, du moins certaines tracasseries et manœuvres de retardement avant de pouvoir regagner Paris à bord d'un avion spécial. Même encore ce vendredi matin, on gardait une certaine réserve à Paris pour commenter l'issue du détournement : tout en multipliant les messages de sympathie et de félicitations à ceux qui, par leur sang-froid dans l'avion ou leur coopération dans les chancelleries étrangères, ont permis d'éviter le drame, on observait que l'« opération retour » des passagers du Boeing se heurtait, sur place, à une lenteur tout orientale... ou savamment dosée. Ce vendredi en début d'après-midi, les otages attendaient encore, sur l'aéroport de Téhéran, de pouvoir monter dans le Boeing-727 d'Air-France envoyé pour les rapatrier. En principe, après une escale technique à Istanbul, ils étaient attendus à Paris dans la soirée.

On a en tout cas insisté, du côté français, sur le fait que les passagers, avant et aussi depuis leur libération, étaient placés sous la sauvegarde des autorités iraniennes. Le chargé d'affaires à Téhéran, M. Perrin, l'a redit, après la fin du détournement, au ministère des affaires étrangères iranien. Il cherche, en outre, à s'assurer que le passager présenté comme de nationalité iranienne, et qui selon toute vraisemblance se trouvait par hasard dans cet appareil, a bien cette nationalité et ne risque pas de pâtir des conséquences de ce détournement.

Mais c'est surtout à la suite d'une entrevue entre M. Dumas, qui a le plus directement suivi toute l'affaire en liaison constante avec l'Elysée, et le chargé d'affaires iranien à Paris, jeudi à 12 h 30, que Téhéran a semblé convaincu de l'engagement de sa responsabilité, et que le cours des événements a basculé vers un dénouement heureux. Il est vrai que le porte-parole du gouvernement avait insisté, au cours de cette conversation, non pas seulement sur le sort des otages mais aussi, accessoirement, sur celui de l'appareil, et qu'il n'a pas été, sur ce second point, aussi clairement entendu que sur le premier...

L'ambiguïté de Téhéran

Le témoignage des otages permettra-t-il de lever les interrogations politiques qui, maintenant que l'on est rassuré sur le sort de ces derniers, constituent désormais l'aspect essentiel de cette opération pour le gouvernement français ? Ce n'est pas certain. La plus grande ambiguïté a en effet marqué le comportement de Téhéran à l'égard des pirates de l'air, sans que l'on parvienne pour l'instant, à Paris, à trancher entre les deux hypothèses principales qui sont examinées, l'une et l'autre n'étant d'ailleurs pas complètement antinomiques.

La première de ces hypothèses est que le détournement ait été monté par une des factions qui se partagent le pouvoir en Iran, non pas tant pour récupérer les cinq terroristes condamnés et emprisonnés en France, et dont le commando exigeait la libération, que pour mettre un terme à l'amorce d'ouverture en direction de l'Occident, que l'on commençait à percevoir à Téhéran (*le Monde* du 3 août). Il s'agissait donc, dans ce cas, de montrer que la France devait toujours bien être regardée comme une ennemie, non seulement parce qu'elle soutient l'Irak, mais aussi parce qu'elle héberge et protège des opposants iraniens en exil.

De ce point de vue, toute réaction violente de Paris à la prise d'otages ne pouvait que servir la cause des commanditaires de l'opération, l'idéal étant même une tentative de libération par la force, à la manière de celle que les Américains avaient si dramatiquement manquée en avril 1980 : un tel comportement, quelle qu'en fût l'issue – au demeurant peu douteuse, – n'aurait pas manqué de réveiller l'hostilité et de susciter une nouvelle flambée de nationalisme anti-occidental en général, et antifrançais en particulier.

La seconde hypothèsee est que le gouvernement iranien ait totalement monté lui-même l'opération, ce qui expliquerait, notamment, que les pirates de l'air aient miraculeusement trouvé des armes à feu après leur arrivée à Téhéran. Dans ce cas, le but de cette manœuvre pourrait être, fort paradoxalement, de bien montrer à l'Occident, et tout spécialement à la France, que l'Iran renoue avec les usages en vigueur dans la communauté internationale. Téhéran pourrait, en effet, se prévaloir aux yeux de celle-ci de son sens des responsabilités, puisque les autorités iraniennes auraient, en apparence, fait passer leur respect (tardif) du droit avant leurs sympathies politiques pour les auteurs du détournement.

Cet acte de piraterie aérienne, accompagné de séquestration et de menaces de mort, serait donc à prendre, du point de vue des intentions secrètes de ses véritables auteurs, comme une ouverture, une perche tendue... Ce raisonnement au second degré peut sembler bien tortueux, et trancher en tout cas avec les méthodes d'un pays qu'on avait, naguère encore, connu plus sommaire dans ses raisonnements, et plus expéditif dans ses méthodes. On se refuse pourtant à l'exclure *a priori* du côté français, même si on souligne que, en toute hypothèse, cette bien curieuse hirondelle ne saurait faire à elle seule le printemps dans les relations entre la France et l'Iran.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. MITTERRAND : « Une rude épreuve »

Interrogé, jeudi 2 août, dans la cour de l'Elysée, après la libération des otages, M. Mitterrand a déclaré : « *C'était une rude épreuve, surtout pour les victimes de ce détournement, et pour nous tous en France, pour tous les pays qui avaient des ressortissants dans l'avion détourné : vous l'imaginez bien. La cellule de crise a vraiment travaillé avec beaucoup de confiance. Toutes les relations internationales ont été mises en branle. Moi-même, depuis hier soir, comme le premier ministre, comme M. Roland Dumas et quelques autres, avons veillé à chaque instant à passer les moments dangereux. Et il y en a eu... Maintenant, j'ai le sentiment que l'on peut respirer.* »

Interrogé sur les conclusions qu'il tirait de cette affaire, le chef de l'Etat a ajouté : « *Les conclusions, on les tirera un peu plus tard.* » Mais il a qualifié le silence et le manque d'informations directes au cours de ce détournement de « *manteau épais* ».

SELON LES TÉMOIGNAGES DES OTAGES

Les armes détenues par les pirates de l'air ne sont apparues qu'après l'atterrissage à Téhéran

L'heureux dénouement du détournement du Boeing-737 d'Air France qui assurait la liaison Francfort-Paris laisse sans réponses de nombreuses questions. Comment les trois pirates de l'air ont-ils pu disposer d'armes et d'explosifs à bord alors qu'ils avaient été régulièrement contrôlés à Francfort ? Selon les premiers témoignages des otages, les armes à feu individuelles ne sont apparues entre les mains des terroristes qu'à Téhéran, jeudi matin, alors qu'ils s'étaient servi d'un couteau de cuisine pour menacer le pilote à Beyrouth. Autre question : qui sont ces pirates qui s'exprimaient en arabe ? Et quel sera le sort qui leur sera réservé à Téhéran, destination qu'ils avaient expressément choisie dès le début de l'affaire ? Dans quelle mesure disposaient-ils de complicités au sein de certains milieux politiques et religieux de Téhéran ?

Le chargé d'affaires français dans la capitale iranienne, M. Perrin, a estimé à ce propos qu'on pouvait s'attendre à une nouvelle opération de ce genre, en ajoutant que l'on ne pouvait écarter l'hypothèse de complicité à Téhéran. Le vendredi 3 août, toutefois, il a rendu hommage à l'attitude du gouvernement iranien en affirmant, dans une déclaration à la presse : « *Les conditions étaient très critiques à l'aéroport, et les autorités iraniennes ont mis fin à cette affaire sans que le sang soit versé, en utilisant tous leurs efforts pour sauver la vie des passagers.* »

Les otages, qui ont passé la nuit à l'hôtel Hilton, devaient quitter Téhéran vendredi à bord d'un avion d'Air France.

Le dénouement a été rapide et s'est déroulé en quelques minutes à l'extrémité de la piste de l'aéroport, où l'avion était stationné depuis son arrivée à Téhéran, mercredi à l'aube. La matinée de jeudi avait été éprouvante pour les nerfs des otages. Par trois fois, les pirates de l'air avaient reporté d'une demi-heure leur menace de tuer un passager français toutes les heures si le gouvernement français ne libérait pas les cinq auteurs de l'attentat manqué contre M. Chapour Bakhtiar en 1980.

Peu avant 13 h 30, heure locale (12 heures à Paris), alors que la radio iranienne venait de diffuser la réponse du gouvernement français rejetant l'ultimatum des pirates de l'air, un passager d'une trentaine d'années, tremblant, un revolver braqué sur la nuque, est apparu en haut de la passerelle, et un pirate l'a forcé à descendre. Un interprète iranien, les mains sur la tête, s'est alors approché des pirates pour négocier et a réussi, au terme de palabres qui paraissaient interminables à les convaincre de renoncer à exécuter le passager, qui a pu remonter à bord. Peu après, un des membres de l'équipage se présentait à la porte avant du Boeing et, à l'aide d'un porte-voix, s'adressait aux journalistes présents pour leur annoncer en anglais que l'appareil avait été miné par les pirates et que ces derniers étaient décidés à le faire sauter si quelqu'un approchait ou tentait quelque chose.

Un passager parlant persan lui a succédé pour dire la même chose, en ajoutant : « *Ces gens sont sérieux, ce n'est pas une plaisanterie, il faut croire à leurs menaces.* » Il a précisé que l'avion avait été miné avec du TNT et des cocktails Molotov, et que les pirates le feraient sauter « *si le gouvernement français ne leur répond pas très vite* ». Le nouvel ultimatum avait été fixé à 16 h 30, heure locale (15 heures à Paris).

Les journalistes ont pu constater alors que les pirates brandissaient des armes – des revolvers et un pistolet mitrailleur MP-5 – qu'ils n'avaient pas aperçues jusque-là. Peu avant, une porte donnant dans le cockpit de l'appareil avait été ouverte de l'intérieur, et un Iranien y avait glissé un sac. Les journalistes ont également pu apercevoir des fils qui couraient sur le sol, reliant la cabine et le poste de pilotage.

Au nom « des déshérités et des opprimés »

On apprenait, par la suite, que les pirates n'avaient renoncé à exécuter leur otage qu'à la demande pressante des autorités iraniennes, qui acceptaient de publier un communiqué rédigé par le commando et signé par une mystérieuse organisation, l'Organisation islamique de libération de Qods (Jérusalem). Ce texte dénonce la politique française dans le monde au nom « *des déshérités et des opprimés* » et affirme que les auteurs du détournement ont décidé de « *donner un coup de poing à ce régime criminel et ainsi faire entendre leur message* ».

Tout à coup, vers 17 heures, heure locale (15 h 30 à Paris), soit une demi-heure après l'ultimatum fixé par les pirates, les terroristes, brandissant des armes automatiques, font descendre de l'avion les quarante-six otages restants. A une distance de 300 mètres, ils les font asseoir par terre, leur demandant de protéger leur tête avec leurs bras et de ramener leurs genoux sur leur torse. Une déflagration secoue alors le poste de pilotage, l'endommageant sérieusement. En revanche, les explosifs placés dans la cabine n'ont pas fonctionné.

Ensuite, après un bref mais dramatique dialogue avec un interprète officiel iranien, les trois pirates déposent leurs armes sur la piste, lèvent les bras et se rendent aux forces de l'ordre iraniennes. C'est la fin de l'odyssée pour les quarante-six derniers otages qui, épuisés, sont conduits à l'hôtel après s'être longuement désaltérés sur la piste de l'aéroport. Selon les témoignages recueillis sur place, les trois pirates se sont rendus, au bout de quinze minutes de négociations, à deux unités de commando d'une quinzaine d'hommes équipés de gilets pare-balles.

Au sujet de l'apparition des armes dont disposaient les pirates de l'air, tous les témoignages des otages concordent. Un Mexicain d'une cinquantaine d'années, M. Ronalo Ruffini, habitant Mexico et en vacances avec son épouse, a déclaré : « *Au début du détournement, les trois pirates brandissaient de petites bouteilles d'une vingtaine de centimètres contenant un liquide gris, et approchaient un briquet comme pour les enflammer. Ils ont aussi utilisé un couteau de cuisine trouvé dans l'avion, ainsi que deux hachettes qui servent à couvrir les hublots.* »

M. Gian Maria Conti, un Italien de Turin, a estimé que le seul moment vraiment dramatique à bord de l'avion s'est produit au début du détournement, quand l'un des pirates a saisi une hôtesse par les cheveux lors de la descente sur Genève, « *si violemment qu'une touffe de cheveux lui est restée dans la main* ». Son témoignage concorde avec celui de deux Français qui ont accompli une odyssée circulaire : employés de la Compagnie générale électrique (filiale d'Althom), ils ont quitté Téhéran mardi matin pour Paris via Francfort, pour finalement se retrouver à leur point de départ vingt-quatre heures plus tard. MM. Ardaens et Arvay sont formels : « *Nous n'avons vu ces armes que jeudi matin* », ont-ils déclaré. Un autre otage français, M. Patrick de Moussac, a déclaré que les pirates « *se sont enfuis à bord d'une voiture* » alors que les otages étaient « *tous parqués près de l'avion* ». Pour M. de Moussac, les auteurs du détournement « *donnaient le sentiment d'être très bien organisés, déterminés et très bien équipés. Jusqu'à Téhéran, ils avaient des grenades à briquet. Arrivés à Téhéran, d'un seul coup, ils sont apparus avec des armes. Comment se les sont-ils procurées ?* » – (AFP, Reuter, AP.)

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, juge « *scandaleux que le gouvernement français parle d'heureux dénouement* » après la fin de la prise d'otages, et demande que « *le gouvernement français réclame immédiatement l'extradition des terroristes internationaux* ». « *Si chacun peut se féliciter que les passagers aient eu la vie sauve, il n'en reste pas moins que ceux-ci ont été molestés dans leurs libertés et que l'avion a été détruit* », souligne M. Le Pen dans sa déclaration publiée jeudi 2 août.

ASIE

Inde

L'explosion d'une bombe fait dix-huit morts à l'aéroport de Madras

New-Delhi (*Reuter, UPI, AP, AFP*). – L'explosion d'une bombe dans la soirée du jeudi 2 août a fait douze morts à l'aéroport de Madras, dans le sud de l'Inde. Dix-sept autres personnes ont été blessées, dont cinq sont dans un état grave.

L'attentat, qui s'est produit dans le hall d'arrivée de l'aéroport, n'avait pas été revendiqué vendredi matin. Certains observateurs pensent qu'il pourrait être lié à la présence sur la piste d'un avion sri-lankais. On rappelle que le vol quotidien de Colombo à destination de Madras, capitale de l'Etat du Tamoul-Nadu, est très utilisé par les Tamouls émigrant de Sri-Lanka en raison des troubles ethniques qui s'y sont produits depuis un an. Les autorités indiennes ont fermé pour trois jours l'aéroport de Madras.

Le couvre-feu reste d'autre part en vigueur pour une période indéterminée dans la vieille ville de Srinagar, capitale de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, où la situation reste tendue à la suite des récents affrontements (*le Monde* du 2 août). Selon la police, au moins cent cinquante personnes ont été arrêtées afin de prévenir de nouvelles violences.

A New-Delhi enfin, Mme Gandhi a procédé à un remaniement ministériel, le second en quinze jours. M. S.-B. Chavan remplace à la défense M. R. Venkataraman, qui a démissionné de ce poste pour représenter le parti du premier ministre aux élections à la vice-présidence prévues pour le 22 août. Le ministre de l'industrie, M. Tiwary, a d'autre part remis sa démission et deviendrait ministre principal de l'Etat d'Uttar-Pradesh, le plus peuplé de l'Inde (90 millions d'habitants), avec mission d'y améliorer les positions du parti de Mme Gandhi en prévision des élections générales qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année.

Afghanistan

ENLEVÉ PAR MÉPRISE

Un diplomate japonais va être libéré par les résistants

A la suite d'une méprise, un diplomate japonais en poste à Kaboul est détenu depuis le 22 juin par les membres d'un des mouvements de la résistance afghane, le Hezbi Islami. Lors d'une entretien avec des journalistes en territoire afghan, près de la frontière pakistanaise, M. Koichi Umezawa, trente et un ans, chargé de la comptabilité à l'ambassade du Japon dans la capitale afghane, a déclaré qu'il avait été enlevé par des résistants alors qu'il se promenait en voiture dans les environs de Kaboul.

Le diplomate a précisé que ses ravisseurs l'avaient pris d'abord pour un « *Mongol, agent des services de renseignement soviétique* ». Il a réussi à convaincre les résistants de sa bonne foi en leur montrant ses papiers d'identité et la plaque diplomatique de sa voiture. Précisant qu'il n'avait été victime d'« *aucun mauvais traitement* », M. Umezawa estime qu'il a « *beaucoup de chance d'être encore en vie* » en raison des nombreux bombardements effectués par les forces gouvernementales dans la zone de sa détention. Il a vu deux avions soviétiques abattus par les maquisards afghans, a-t-il encore déclaré. Selon des sources diplomatiques, l'ambassade du Japon à Islamabad s'attendait à sa libération dans les prochaines heures.

Par ailleurs, quatre déserteurs soviétiques réfugiés aux Etats-Unis ont témoigné lors d'une conférence de presse à New-York de la dégradation du moral des forces soviétiques stationnées en Afghanistan. Le sergent Alexei Peresleni (vingt et un ans) et le deuxième classe Serguei Jigaline ont déclaré que les jeunes recrues arrivant en Afghanistan étaient victimes de sévices « *inhumains* » de la part des gradés. En représailles, ont-ils ajouté, les victimes de ces brimades cachaient souvent des grenades dans les véhicules et tiraient même dessus. Ils ont confirmé que la drogue faisait des ravages dans les rangs de l'armée soviétique. – (AFP, Reuter.)

AFRIQUE

LE COLONEL KADHAFI ATTAQUE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE

Le colonel Kadhafi a accusé, jeudi 2 août, la France d'avoir été derrière l'« *effroyable boucherie* » du Cameroun « *dans le but de raffermir son emprise sur le Tchad* ». Dans une allocution prononcée à Benghazi, à l'occasion de l'ouverture de la septième session de la commission permanente de coopération arabo-africaine, le dirigeant libyen a fait allusion au coup d'Etat manqué contre le président Biya, les 6 et 7 avril, dont le bilan officiel est de soixante-dix morts et cinquante-deux blessés.

Selon l'agence libyenne de presse *Jana*, le colonel Kadhafi a également estimé que la République centrafricaine est « *une colonie militaire et une base militaire de la France, dont les gouvernements et les chefs d'Etat ont été le jouet au vu du monde entier* ». « *Il nous est apparu que le problème du Tchad et de la plupart des pays* (africains) *francophones est que la France veut en faire à nouveau des colonies* », a-t-il déclaré.

Bénin

● AMNISTIE DE L'ANCIEN PRÉSIDENT ALPHONSE ALLEY. – Réélu, le 31 juillet, pour cinq ans, le président Kerekou a annoncé, mercredi 1er août, l'amnistie des détenus politiques, à l'exception de ceux impliqués « *dans l'agression armée du 16 janvier 1977* ». Parmi les bénéficiaires de la grâce présidentielle figure M. Alphonse Alley, chef de l'Etat de décembre 1967 à juin 1968, ancien colonel de l'armée, qui avait été condamné, en mai 1973, à vingt ans de réclusion pour « *complot contre la sûreté de l'Etat* ». (AFP).

PROCHE-ORIENT

Au Liban du Sud

UN ATTENTAT ANTI-ISRAÉLIEN A FAIT PLUSIEURS VICTIMES DONT UN SOLDAT

Un attentat à la grenade contre une patrouille israélienne, jeudi 2 août, dans le centre de Nabatiyeh (23 kilomètres au sud-est de Saïda), au Liban du Sud, a fait plusieurs morts et blessés. La grenade avait explosé à l'intérieur de l'une des deux jeeps qui formaient la patrouille avec un transport de troupes.

Parmi les victimes, figure un soldat israélien mort des suites de ses blessures. Un autre soldat a été légèrement blessé. Cet attentat, dont les auteurs n'ont pas été identifiés, porte le nombre de morts israéliens au Liban à cinq cent quatre-vingt-sept depuis l'invasion de juin 1982.

Une autre attaque a eu lieu, jeudi 2 août, contre la voiture du chef de la milice libanaise pro-israélienne de Rihane, un village chiite du Liban du Sud. Le chef de la milice, dont l'identité n'a pas été révélée, n'a pas été blessé.

D'autre part, les Palestiniens, qui avaient été la cible, mercredi 1er août, des raids israéliens sur le Liban du Nord, ont affirmé, jeudi, que les attaques des hélicoptères et navires israéliens n'avaient fait aucune victime dans les rangs des combattants palestiniens. Un porte-parole du commandement général des forces d'El-Assifa (la Tempête), aile militaire des dissidents du Fatah soutenus par la Syrie, a affirmé, à Damas, que le raid israélien sur le camp de Nahr-el-Bared, au nord-est de Tripoli, n'avait fait ni mort ni blessé parmi les combattants palestiniens. Mais il n'a pas donné d'information sur d'éventuelles victimes civiles. Le camp de Nahr-el-Bared abrite seize mille réfugiés civils palestiniens. – (AFP, AP.)

EUROPE

LA CONTROVERSE SUR LES REMBOURSEMENTS A LA GRANDE-BRETAGNE

Londres espère parvenir à un arrangement avec le Parlement européen en septembre

Londres. – Malgré de vives protestations, le gouvernement de Mme Thatcher n'a pas l'intention pour le moment de recourir à des représailles, après la décision du Parlement européen d'empêcher le remboursement promis à la Grande-Bretagne depuis plus d'un an (*le Monde* daté 29-30 juillet). Pressée par certains députés travaillistes et conservateurs de riposter par l'annonce d'une suspension de toute contribution au budget de la Communauté, Mme Thatcher a répondu : « *Je ne pense pas que nous en soyons déjà là...* »

Tout en maintenant fermement sa position – le refus d'une rallonge budgétaire pour l'exercice en cours, attitude qui a permis à l'assemblée de Strasbourg de justifier sa sanction – le gouvernement de Londres espère obtenir prochainement un arrangement à l'amiable, ainsi que l'a laissé entendre aux journalistes M. Malcon Rifkind, ministre d'Etat au Foreign Office, chargé actuellement de ce dossier en l'absence du chef de la diplomatie britannique, Sir Geoffrey Howe, en voyage en Chine.

Si le cabinet de Mme Thatcher entend ne pas envenimer davantage le débat, c'est que cette fois-ci il n'est plus seul. Le vote du Parlement

De notre correspondant

européen représente, en effet, un désaveu pour les neuf autres gouvernements qui, à Fontainebleau en juin, avaient donné leur feu vert pour le remboursement dû à la Grande-Bretagne, un accord global sur le contentieux budgétaire de la Communauté ayant enfin été trouvé au terme de cette rencontre. M. Rifkind a souligné que l'on avait particulièrement apprécié à Londres les déclarations faites à Paris par MM. Laurent Fabius et Roland Dumas pour dénoncer la décision des députés européens. Même si des divergences demeurent – notamment à propos du budget supplémentaire – le gouvernement britannique compte sur la compréhension et l'appui de ses partenaires pour débloquer la situation et amener l'assemblée de Strasbourg à lever l'obstacle assez inattendu qu'elle vient de placer sur la voie d'un règlement des problèmes financiers de la CEE. « *Des contacts ont été déjà établis dans ce but* », a révélé M. Rifkind.

L'occasion de mettre au point une solution pourrait se présenter dès la réunion des Dix, les 6 et 7 septembre prochain. En cas d'entente, le Parlement européen pourrait peu après reconsidérer son veto, comme il s'y est engagé. Cette solution est encore très incertaine, d'autant que la réaction du Parlement ne porte pas uniquement sur la position britannique mais aussi, comme on l'a précisé à Strasbourg, sur un conflit de pouvoirs entre les gouvernements et l'assemblée européenne. M. Rifkind a paru pourtant indiquer que, pour ce qui a directement trait aux exigences de son gouvernement, celui-ci est disposé à une sorte de compromis.

Le cabinet de Mme Thatcher tient à ce que soit scrupuleusement respecté un principe qu'il défend avec acharnement depuis longtemps et qui est maintenant inscrit dans l'accord de Fontainebleau, à savoir : la recherche d'une réduction effective des dépenses communautaires par un meilleur contrôle et une plus grande « *discipline budgétaire* ». C'est pourquoi Londres a estimé devoir refuser la rallonge réclamée par la Commission. M. Rifkind sait que l'accord de Fontainebleau porte sur l'avenir, « *mais*, dit-il, *on peut difficilement admettre que la Communauté, aujourd'hui, commence par déroger de manière flagrante à ce principe* ». Pour lui, cette rallonge est « illégale » en l'état actuel des règles de la CEE, car « *c'est la première fois qu'un tel supplément dépasse le plafond fixé pour le budget* ». La Grande-Bretagne a admis, à Fontainebleau, une augmentation des ressources par un relèvement de 1 à 1,4 % des prélèvements sur la TVA, il s'agit d'un projet qui doit être approuvé par chacun des dix parlements de la Communauté. « *En attendant*, dit-il, *nous ne pouvons pas nous permettre d'anticiper.* »

Cela dit, Londres pourrait se contenter de la manifestation concrète d'efforts allant dans son sens et donner finalement son aval au budget supplémentaire si celui-ci était réduit. Voilà, sans doute, la suggestion d'un compromis qui, avec l'accord britannique, annulerait la première justification du veto opposé par le Parlement européen.

De toute évidence, le cabinet de Mme Thatcher ne veut pas compromettre ce qui est pour lui l'essentiel de l'accord de Fontainebleau si péniblement négocié : la révision à la baisse de la contribution britannique.

FRANCIS CORNU.

Pologne

Les États-Unis vont assouplir leurs sanctions contre Varsovie

Le président Reagan devait annoncer ce vendredi 3 août un assouplissement des sanctions adoptées contre la Pologne au lendemain de l'instauration de l'état de guerre dans ce pays en décembre 1981, a-t-on appris jeudi aux États-Unis de source proche de la présidence américaine. On s'attend à ce que les mesures américaines, qui seront une réponse à l'amnistie décrétée en Pologne le 21 juin dernier, portent sur le rétablissement des échanges scientifiques et culturels et l'autorisation pour la compagnie LOT de reprendre ses vols réguliers vers les États-Unis.

La Maison Blanche s'est en revanche refusée à tout commentaire sur les informations en provenance de Varsovie annonçant la levée de certaines sanctions économiques. L'agence PAP avait annoncé que les États-Unis étaient « prêts » à lever leur véto à l'entrée de la Pologne au Fonds monétaire international. Selon l'agence officielle polonaise, le chargé d'affaires américain aurait précisé à un représentant du ministère des affaires étrangères à Varsovie que cette intention pourrait devenir effective « *dans quelques semaines* » si l'amnistie décrétée le 21 juillet était menée à bien « *intégralement et rationnellement* ». Un porte-parole de l'ambassade américaine a confirmé la démarche du chargé d'affaires, sans donner toutefois de précision sur le contenu de ses entretiens avec les responsables polonais.

Peu après, jeudi, les autorités polonaises réagissaient fraichement, en faisant savoir, toujours par l'intermédiaire de l'agence PAP, que la Pologne était en droit de s'attendre à « *une levée inconditionnelle* » des sanctions américaines et à des « *réparations* ». « *La première lecture des propositions américaines permet de constater que le gouvernement américain continue de s'ingérer dans les décisions souveraines des autorités polonaises* », indique PAP. L'agence rappelle que Varsovie réclame « *le rétablissement d'un statut douanier normal dans les échanges commerciaux et la normalisation des relations financières en matière de crédits, les deux restrictions qui ont le plus frappé la société polonaise en provoquant des pertes estimées à 13 milliards de dollars* ».

Il ne faut pas s'attendre en effet à la levée des deux principales sanctions économiques (suppression de la clause de la nation la plus favorisée et interdiction de tout crédit à la Pologne), dans la mesure où le gouvernement de Varsovie ne semble pas disposé à reprendre le dialogue avec les anciens dirigeants de Solidarité.

Les Etats-Unis avaient déjà levé une partie des sanctions en janvier pour répondre à la suppression de la loi martiale en Pologne quelques mois plus tôt (rétablissement des droits de pêche dans les eaux américaines, reprise des vols charters de la LOT vers les Etat-Unis et des conversations sur le rééchelonnement de la dette polonaise). La libération des prisonniers politiques devait logiquement entraîner un nouvel assouplissement. Le Vatican a été étroitement associé à la décision américaine, notamment par l'intermédiaire de l'archevêque Pio Laghi, ambassadeur du Saint-Siège à Washington, qui a été reçu mercredi par M. Reagan dans son ranch de Santa-Monica. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

LE DIRECTEUR DE LA CAMPAGNE DE M. MONDALE DÉMISSIONNE

North-Oaks *(AFP)*. – M. Bert Lance, ancien proche collaborateur du président Jimmy Carter, a démissionné, le jeudi 2 août, de ses fonctions de directeur général de la campagne de M. Walter Mondale, moins de trois semaines après avoir été nommé à ce poste.

La lettre de démission de M. Lance a été rendue publique par les collaborateurs du candidat démocrate à la Maison Blanche. M. Lance a pris soin de préciser qu'il agissait de sa propre initiative. Un porte-parole de M. Mondale a déclaré qu'il ignorait les raisons de la démission de M. Lance.

M. Lance avait été nommé, un peu à la hâte, juste avant la convention démocrate de San-Francisco, après que M. Mondale eut envisagé de le mettre à la tête du Parti démocrate, à la place de M. Charles Manatt qu'il avait limogé.

Soucieux d'éviter une révolte dans les rangs démocrates à la veille de la convention, M. Mondale avait toutefois abandonné son projet de confier la présidence du parti à M. Lance, qu'il avait nommé au poste (spécialement créé pour l'occasion) de directeur général de sa campagne. Il avait ensuite rétabli M. Manatt dans ses fonctions de président du Parti démocrate.

Etats-Unis

Plus de 35 millions de personnes ont vécu en 1983 au-dessous du seuil de la pauvreté

Correspondance

Washington. – En dépit du redressement économique, plus de trente-cinq millions d'Américains ont vécu, en 1983, au-dessous du seuil officiel de la pauvreté, et neuf cent mille personnes sont tombées, l'an dernier, au-dessous de cette limite, fixée, en 1983, à 10 178 dollars par an pour une famille de quatre personnes.

Cette information, venant du bureau de recensement, a été immédiatement exploitée par les démocrates, qui accusent le président Reagan de porter la responsabilité de cette situation et de mener une politique injuste défavorisant les pauvres. Mais la Maison Blanche n'a pas manqué de souligner que le taux national de la pauvreté n'avait augmenté que de 0,2 %, passant de 15 % à 15,2 % en 1983.

Dans l'optique officielle, le nombre des pauvres ne s'est pratiquement pas accru, mais il s'est stabilisé après les « *accroissements désastreux* », dit la Maison Blanche, enregistrés en 1979 et 1980, c'est-à-dire sous l'administration Carter.

Les indications données par le bureau de recensement n'en sont pas moins embarrassantes pour le président Reagan, d'abord parce qu'elles proviennent d'un organisme officiel dont l'impartialité ne peut être contestée, ensuite, parce qu'elles confirment partiellement un rapport récent du service de recherches du Congrès, estimant qu'au moins cinq cent mille personnes étaient tombées dans la pauvreté à la suite des coupes faites dans le budget, en application des consignes du président Reagan de réduction des dépenses publiques.

Les adversaires du président soulignent aussi que l'augmentation du nombre des pauvres est la plus haute qui ait été enregistrée depuis 1965, année où 17,3 % vivaient officiellement dans la pauvreté. Mais les Républicains notent que ce pourcentage n'a cessé d'augmenter sous l'administration Carter, passant de 11,7 % en 1979 à 14 % en 1980, et que le taux de 15 % en 1982 est dû à la récession provoquée par la politique économique du gouvernement démocrate.

D'autre part, ils rappellent que ce rapport du bureau de recensement, ayant été écrit depuis un certain temps, n'a pu prendre en considération la baisse du chômage, qui est passé de 9,6 % en 1983 à 7 % aujourd'hui, et la création de cinq millions de nouveaux emplois.

Enfin, disent les milieux officiels, les indications sur le seuil de la pauvreté ne sont pas complètes dans la mesure où elles ne tiennent pas compte des diverses indemnités et allocations prévues pour les pauvres. Si tous ces bénéfices annexes étaient comptés, le taux officiel de la pauvreté en 1983 se serait établi entre 10,2 % et 14 %.

Selon le bureau de recensement, l'accroissement de la pauvreté est dû au chômage qui, en 1983, s'est maintenu à un haut niveau, mais aussi à l'augmentation du nombre des familles vivant du revenu d'un seul de ses membres. Par contre, le rapport indique une amélioration de la situation des classes moyennes. Le revenu annuel d'une famille moyenne est passé de 24 187 dollars en 1982, à 24 580 dollars en 1983.

Comme on pouvait le prévoir, le taux de pauvreté est particulièrement élevé chez les Noirs (35,7 %), les Hispaniques (28,4 %).

A sa dernière conférence de presse, le président Reagan avait déclaré que « *pas un seul fait ni un seul chiffre* » ne pouvait être apporté justifiant l'accusation que les pauvres étaient les premières victimes de son administration. Mais les proches collaborateurs de M. Mondale, candidat démocrate à la présidence, ont souligné que, selon le rapport du bureau de recensement, le nombre de ménages disposant d'un revenu annuel dépassant 50 000 dollars avait augmenté de 18 % l'an dernier. « *Le président Reagan est le contraire de Robinwood*, (Robin des bois), ont-ils dit..., *il prend l'argent des pauvres pour le donner aux riches...* »

HENRI PIERRE.

Argentine

Le général Videla est arrêté

Buenos-Aires *(AFP)*. – Le général Jorge Videla, ancien chef de l'Etat, a été mis aux arrêts, a annoncé, jeudi 2 août, un porte-parole du Conseil supérieur des forces armées. Le général Videla avait dirigé le coup d'Etat qui mit fin, en mars 1976, au gouvernement de Mme Isabel Peron et il avait présidé pendant cinq ans la junte militaire qui gouverna l'Argentine jusqu'en 1983. C'est sous son autorité qu'avait été menée avec la plus grande intensité une répression qui fit des milliers de « disparus », et dont il reconnut lui-même le caractère « *excessif* ».

Un autre membre du triumvirat qui a gouverné l'Argentine pendant la première phase du régime militaire, le général d'aviation Orlando Agosti, a également été mis aux arrêts jeudi. Le troisième membre de ce triumvirat, l'amiral Massera, est détenu depuis près d'un an dans un local de la marine.

Six organisations humanitaires ont remis jeudi au Sénat une liste de 896 militaires accusés de violations des droits de l'homme. Y figurent sept des treize colonels qui doivent accéder prochainement au grade de général. Plus de la moitié des militaires accusés sont des officiers supérieurs en retraite ; 255 d'entre eux auraient assisté à des actes commis en violation des droits de l'homme, 571 autres y auraient participé directement.

D'autre part, la justice argentine a cité à comparaître un prêtre, M. Christian von Wernich, actuellement aumônier de la police de Junin (ville située à quelque 200 kilomètres à l'ouest de Buenos-Aires). Le prêtre est impliqué dans la disparition de plusieurs personnes. Il a reconnu récemment dans une interview à un hebdomadaire qu'il avait « *exercé quelques activités dans la lutte contre le terrorisme* », à la demande du général Ramon Camps, alors chef de la police de la province de Buenos-Aires, dont il était le confesseur. Celui-ci lui aurait demandé d'« *interroger* » plusieurs prisonniers.

El Salvador

QUATRE GUÉRILLEROS PRENNENT UNE CENTAINE DE PERSONNES EN OTAGE

San-Salvador *(AFP, AP)*. – Quatre guérilleros puissamment armés ont attaqué, le jeudi 2 août, à midi, une banque de Soyapango, localité située à 6 kilomètres à l'est de San-Salvador. Ils ont tué un gardien et pris une centaine de personnes en otage. Aussitôt des policiers et des soldats ont encercié la zone où se trouve l'établissement. Le colonel qui dirige les forces de l'ordre a indiqué que les guérilleros avaient été identifiés comme appartenant aux Forces armées de résistance nationale (FARN), l'une des organisaions du Front Farabundo-Marti de libération nationale, qui regroupe toute la guérilla.

Les assaillants ont demandé, contre la libération des otages, que les autorités salvadoriennes négocient avec l'ambassade du Mexique leur asile politique dans ce dernier pays. Les négociations ont duré l'après-midi et une bonne partie de la nuit. L'ambassade d'Espagne a accepté d'accorder un sauf-conduit temporaire aux guérilleros.

ONU

LES TRAVAUX DU GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES

Certains diplomates maintiendraient leurs domestiques en esclavage

Genève. – Le moins que l'on puisse dire des experts du groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage, réuni au Palais des Nations du 30 juillet au 3 août (*le Monde* du 1er août), est qu'ils ont du pain sur la planche. Les premières journées de la réunion ont prouvé que l'esclavage n'a pas de frontières, qu'il revêt les formes les plus diverses et que les principales victimes en sont des enfants. Partout où ce fléau sévit, il prend ses racines dans l'exploitation de la pauvreté.

L'imagerie populaire, depuis le siècle dernier, a souvent lié l'idée même de l'esclavage à celle du travail dans les plantations. Selon la Société anti-esclavagiste, la situation demeure la même de nos jours dans des pays où les plantations constituent des enclaves au sein d'une société dont elles sont isolées, de sorte qu'il y règne une hiérarchie sociale qui leur est propre.

Selon les cas, les contrats de travail lient des familles entières, ou bien les ouvriers agricoles sont payés aux pièces à un tarif si bas que, pour survivre, ils sont contraints de faire travailler leurs enfants. Dans les plantations brésiliennes de canne à sucre, on peut rencontrer des « ouvriers agricoles » âgés de sept ans. Dans les plantations de thé de l'Etat indien d'Assam, des enfants de dix ans sont affectés à la récolte. En Malaisie, dans les plantations de caoutchouc, on trouve des travailleurs de dix ans, et de six ans dans celles des palmiers dont on extrait de l'huile. Vingt mille enfants de huit à quatorze ans sont employés à la coupe de la canne à sucre au Mexique. Au Sri-Lanka, ce sont des enfants à partir de cinq ans qui travaillent dans les plantations de thé ; leur taux de mortalité est deux fois plus élevé que la moyenne enfantine nationale.

De notre correspondante

Les experts ont, par ailleurs, été saisis d'un rapport terrifiant sur l'exploitation sexuelle des enfants, pratiquement tolérée dans de nombreux pays. Parfois elle est réprimée par la loi : ainsi, en Thaïlande, un « recruteur » risque une amende d'environ 150 F et un patron de maison close d'enfants une amende d'environ 200 F.

On peut se demander, étant donnée la corruption qui sévit dans la région, si des peines aussi légères sont autre chose qu'un encouragement... Au Pérou, c'est impunément et ouvertement que des proxénètes forcent des enfants de huit ans à se prostituer aux halles centrales La Parada de Lima.

L'exploitation des enfants-domestiques constitue une autre forme d'esclavage parmi les plus sournoises. En République dominicaine sévit ainsi un régime appelé « *la puerta cerrada* » (la porte fermée), qui maintient des femmes bonnes à tout faire dans un isolement total, même au sein des familles qui les emploient. Leurs horaires de travail n'ont pas de limites. Au Pérou, on emploie comme domestiques des fillettes âgées de sept à quatorze ans, qui ne sont protégées ni par la législation de l'enfance, ni par celle du travail.

Le colonel Montgomery, fondateur de la Société anti-esclavagiste, a, d'autre part, dénoncé l'exploitation des employées de maison au service de diplomates à Genève, Londres, New-York, Washington et même Paris. Abusant de leur statut diplomatique, certains de ces diplomates séquestrent et humilient des domestiques sous-alimentées et surmenées, confisquent leur passeport et ne leur paient pas de gages. Ces exploitées sont particulièrement vulnérables, du fait qu'elles se trouvent dans un pays qui n'est pas le leur, dont, souvent, elles ne connaissent pas la langue, et où leur séjour n'est autorisé que grâce à un visa qui leur permet uniquement d'être au service d'un diplomate (soit en général, soit nommément désigné).

Rappelant, entre autres, le cas dramatique d'une jeune Iranienne battue à mort à Paris en 1983, il a noté que, à sa connaissance, aucun gouvernement ne vérifie, à aucun moment, si un domestique au service d'un diplomate est toujours en vie. Il préconise, par conséquent, des recensements périodiques de tous les employés de maison au service des diplomates, une révision du régime de leur visa, la mise en place d'un service d'aide aux intéressés, sous l'égide des pays hôtes et de l'ONU, ainsi qu'une meilleure information sur leurs conditions d'existence. Il est, en effet, pour le moins paradoxal qu'il y ait des services sociaux à la disposition des diplomates, mais que rien de semblable ne soit prévu pour leurs employés.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

Nigéria

- **CONDAMNATION D'UN FRANÇAIS.** – M. Alphonse Lebreton, employé d'une compagnie franco-nigériane (NISSCO, filiale du groupe français AMREP), a été condamné, mercredi 1er août, à cinq ans de prison pour trafic de devises par un tribunal de Lagos, a-t-on annoncé de bonne source à Paris. M. Lebreton, avait été appréhendé par la sécurité nigériane alors qu'il avait sur lui 431 naira (environ 5000 F), à l'aéroport de Lagos, au moment où les autorités nigérianes procédaient à la démonétisation du naira, fin avril.

République sud-africaine

- **INCIDENTS DANS UNE CITE-DORTOIR.** – Des affrontements entre la police et des lycéens noirs, qui protestaient contre la mauvaise qualité de l'enseignement et le recours aux châtiments corporels, ont fait plusieurs blessés, mercredi 1er août, dans la cité-dortoir de Thabong, à 200 kilomètres de Johannesburg.



هكذا من الأصل

Le Monde politique

LE RÉFÉRENDUM EN QUESTION

Les socialistes proposent d'amender le projet de loi pour contrer les arguments de l'opposition

L'opposition, majoritaire au Sénat, occupait le devant de la scène depuis plusieurs jours. Les atermoiements, discussions et négociations qui ont précédé – toutes réticences finalement tues au nom de l'union – sa décision de s'opposer à l'organisation du référendum portant révision de la Constitution, voulu par le président de la République, n'avaient surtout provoqué jusqu'à présent que des réactions au coup par coup de M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement.

Comme sa propre conception des devoirs envers le Parlement le lui dictait, M. Robert Badinter, chargé de défendre le projet gouvernemental, s'était abstenu de toute déclaration avant d'avoir été entendu par la commission sénatoriale des lois, mercredi 1er août. Le garde des sceaux, ministre de la justice, a prolongé ses explications jeudi devant les sénateurs socialistes et ceux-ci y ont trouvé des arguments pour élaborer leur riposte à l'opposition. La réunion du groupe du PS en présence des représentants du secrétariat national du parti (M. Lionel Jospin, victime d'un accident musculaire, n'avait pu s'y rendre) a permis au principal parti de la majorité nationale de définir ses intentions. En décidant de *« mener le débat au fond »* et de *« prendre à témoin l'opinion publique »*, les sénateurs socialistes ont entrepris de ne pas laisser le monopole de la parole à l'UDF et au RPR.

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS et sénateur de la Seine-Saint-Denis, s'est inscrit le premier sur la liste des orateurs et sera le principal intervenant du groupe socialiste dans la discussion du projet de loi qui doit commencer le mardi 7 août. Pour lui, il n'est pas question de limiter le débat à l'enceinte parlementaire, il convient de le porter dans le pays.

De ce début de coordination entre le gouvernement (M. Laurent Fabius y a pris sa part), les parlementaires et le Parti socialiste, il ressort que la riposte de la gauche sera double : juridique et politique.

Comme l'a indiqué M. Louis Perrein, sénateur du Val-d'Oise et porte-parole du groupe socialiste, *« il n'est pas question de laisser la droite dépouiller la gauche du concept des libertés »*, d'autant que, comme le dit M. Badinter, *« le travail législatif des trois dernières années en faveur des libertés n'a jamais été aussi considérable depuis deux cents ans »*.

Les sénateurs socialistes ne pourront pas déposer d'amendement au projet, mais ils estiment que leurs collègues de l'Assemblée nationale pourraient à juste titre proposer des améliorations à ce *« bon texte »*, notamment sur l'organisation du contrôle *a priori* du Conseil constitutionnel, sur la constitutionnalité des projets que le président de la République souhaiterait voir soumis au référendum.

M. Badinter, qui n'est pas hostile à cette idée, y voit une amélioration notable de la procédure prévue par l'article 11 de la Constitution. En l'état actuel, le président de la République peut en effet soumettre un texte à référendum sur les matières définies à l'article 11 sans qu'intervienne le Conseil constitutionnel.

En inscrivant ce contrôle préalable de constitutionnalité à l'occasion d'une révision étendant le domaine référendaire aux garanties fondamentales des libertés publiques, on étend du même coup, estime le garde des sceaux, le contrôle pour tout référendum organisé en application de cet article 11. Restent à définir les modalités de ce contrôle.

Institution de décision, l'Assemblée du Palais-Royal pourrait se voir confier le soin de donner son avis, lequel, ne pouvant être impératif, aurait d'autant plus de poids qu'il serait rendu public. Cette garantie constitutionnelle devrait, estiment les sénateurs socialistes, interdire à l'opposition d'accuser le gouvernement de vouloir accroître les pouvoirs présidentiels, perspective à laquelle le PS a toujours été hostile.

Sur le terrain plus politique, les socialistes vont mettre en lumière *« les contradictions de ceux qui veulent un référendum et puis pour des raisons tactiques n'en veulent plus »*. A l'opposition qui pilonne le pouvoir sur le thème : le référendum que nous demandons concerne l'enseignement, les socialistes répondent : *« Ce n'est pas exclu si cela est nécessaire mais pour cela modifiez d'abord la Constitution. »* Au RPR et à l'UDF qui, aujourd'hui nient la nécessité d'une telle modification, les socialistes rappellent la proposition de loi constitutionnelle visant à réformer l'article 11 que quarante députés de l'opposition avaient signée pour permettre justement un référendum sur l'école (voir ci-dessous).

Ces incohérences et ces contradictions de l'opposition, dont les socialistes vont prendre à témoin l'opinion publique, s'expliquent encore, selon M. Debarge, par le fait que *« certains, dans la droite sénatoriale, préparent plus leur élection à la présidence du Sénat qu'ils ne pensent au référendum »*.

En s'étant engagée dès à présent à rejeter systématiquement le projet gouvernemental, qu'il soit ou non amendé, la majorité sénatoriale se retrouve dans une situation où elle n'a plus guère d'initiative. Les socialistes et le gouvernement, persuadés que les Français sont favorables à un référendum sur les libertés, n'ont pas l'intention d'épargner leurs critiques à une opposition qui les accuse de sectarisme et de refus du dialogue.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Confusion

Le texte de la motion adoptée par la commission des lois du Sénat et tendant à opposer la question préalable au projet de révision de l'article 11 de la Constitution (*le Monde* du 3 août) éclaire d'un jour nouveau l'attitude de la majorité sénatoriale.

En déclarant, comme ils le font, qu'*« en votant, le 5 juillet 1984 (...), une motion tendant à proposer au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi* [sur l'enseignement privé] *(...), le Sénat n'avait d'autre but que d'éviter que soit adopté en dernier ressort par l'Assemblée nationale un projet de loi auquel le pays avait clairement manifesté son opposition »*, les sénateurs avouent, en fait, que le *« boulot »* qu'il s'étaient assigné, selon l'expression de leur président, M. Alain Poher, était bien d'empêcher le fonctionnement normal des institutions, et, plus précisément, de s'opposer à l'application de l'article 45 de la Constitution, qui prévoit que, en cas de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée, *« le gouvernement peut (...) demander à l'Assemblée nationale de statuer définitivement »*.

Les sénateurs expliquent aussi que, le Sénat ayant atteint son but (le retrait du projet Savary), *« il n'y a pas lieu pour la Haute Assemblée de délibérer d'un projet de révision (...) qui fait diversion et de créer la confusion dans les esprits »*.

Y a-t-il une autre interprétation possible de cette phrase que celle qui consiste à comprendre que le dernier souci des sénateurs est de savoir si les Français souhaitent, ou non, être consultés sur l'opportunité de l'extension du champ d'application de l'article 11 de la Constitution ?

L'appréciation de la majorité sénatoriale laisse à penser qu'il reviendrait à la Haute Assemblée, dans son infinie « sagesse », de juger quand les vœux exprimés par les Français doivent être pris en compte, et quand ils ne doivent pas l'être.

Le Sénat n'a sans doute pas tort d'affirmer que le projet présidentiel *« crée la confusion dans les esprits »*, mais sa sagesse serait beaucoup plus évidente si, en la circonstance, il ne participait pas lui-même à cette confusion.

J.-L. A.

Oui au référendum

(Suite de la première page.)

Encore moins ne puis-je admettre qu'un référendum puisse porter atteinte aux libertés constitutionnellement garanties ; qu'il étende la liberté à des domaines nouveaux, tels que les progrès de la science ou de la médecine, de la technocratie ou des relations internationales les font apparaître, c'est bien ; qu'il accentue, précise, conforte, les garanties nécessaires, matériellement et juridiquement, à l'exercice des libertés ; c'est toujours très bien.

Mais que, pour des motifs partisans ou qualifiés – toujours abusivement – de raison d'État, un référendum à caractère plébiscitaire réduise nos libertés : non !

3 – Tel n'est certainement pas l'objet de la réforme constitutionnelle actuellement proposée. Je suis personnellement persuadé que sur la question de l'école, le consensus peut être réalisé ; il sera bon alors que la manifestation la plus démocratique de l'unité nationale, c'est-à-dire le référendum, apporte une réponse définitive à cette question.

Pour cela, il est indispensable de modifier l'article 11 de la Constitution : celle-ci ne permet, en effet, le référendum que sur l'organisation des pouvoirs publics et non sur la garantie des libertés et notamment celle de l'enseignement.

Mais, pour éviter toute utilisation abusive du référendum et surtout toute atteinte aux libertés constitutionnellement garanties, il me paraît nécessaire de compléter la proposition gouvernementale par une disposition précisant qu'un texte ne sera soumis au référendum qu'après que le Conseil constitutionnel aura, dans un avis publié, examiné sa conformité à la Constitution et plus particulièrement aux libertés que celle-ci consacre dans son texte comme dans son préambule.

Tel est l'objectif en vue duquel peuvent se réunir tous ceux qui pensent que le peuple français est suffisamment majeur pour s'exprimer directement.

FRANÇOIS LUCHAIRE.

● *Un sondage d'IPSOS.* – 70 % des 1 077 personnes d'un échantillon national représentatif interrogées par téléphone le 1er août par l'institut IPSOS pour *le Matin de Paris*, qui publie dans ses éditions du 3 août les résultats de ce sondage, souhaitent que *« les Français puissent se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales des libertés publiques »* ; 17 % ne le souhaitent pas et 13 % ne se prononcent pas.

58 % des personnes interrogées approuvent la démarche du président de la République ; 24 % la désapprouvent et 18 % ne se prononcent pas ; 43 % donneraient tort au Sénat s'il refusait *« le projet de révision par référendum de la Constitution tel que le propose François Mitterrand »*.

Enfin, la moitié des personnes interrogées donneraient raison au président de la République de poursuivre son projet de référendum en cas de refus du Sénat ; 32 % lui donneraient tort et 18 % ne se prononcent pas.

● *Le point de vue de M. René Rémond.* – M. René Rémond, historien, signataire avec une quinzaine d'autres personnalités de l'*« appel en faveur du référendum sur les libertés publiques »*, déclare dans un entretien publié par le quotidien *la Croix* du vendredi 3 août : *« Je suis convaincu que le président de la République a raison quand il dit que l'article 11, tel qu'il est aujourd'hui, ne permettait pas ce référendum. Il faut élargir le champ d'application du référendum en demandant au peuple de se prononcer sur cet élargissement.*

» Je m'étonne par ailleurs que le Sénat si scrupuleux en 1962 (référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel) quant au respect des limites strictes de cet article 11 soit si laxiste aujourd'hui, laissant entendre qu'un référendum sur l'enseignement privé serait possible sans modification de la Constitution. Ce n'est pas sérieux. »

L'organisation du débat

Au Sénat, la conférence des présidents, réunie le jeudi 2 août, a fixé aux mardi 7 août et mercredi 8 août (et éventuellement jeudi 9 août) matin et après-midi l'examen du projet de loi constitutionnel. Elle a fixé à dix heures la durée globale du temps dont disposeront les orateurs des divers groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe. Il sera attribué un temps minimum de quinze minutes à chaque groupe politique ainsi qu'à la réunion administrative des sénateurs n'appartenant à aucun groupe.

Les huit heures demeurant disponibles seront réparties à la proportionnelle. L'ordre des interventions déterminé en fonction du tirage au sort auquel il a été procédé au début de la dernière session ordinaire est le suivant : Union centriste, Gauche démocratique, PC, RPR, RI, non-inscrits, PS et Rassemblement démocratique.

C'est dans cet ordre qu'interviendront les orateurs de chaque groupe après que le débat aura été ouvert par l'intervention de MM. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, et Etienne Dailly (Gauche démocratique), rapporteur de la commission des lois. Ce n'est qu'au terme de la discussion générale que sera déposée la question préalable au nom de la commission des lois dont l'adoption équivaut à un rejet du texte.

D'autre part, la conférence des présidents a prévu la discussion le 23 août des deux projets de loi relatifs à la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué officieusement que le gouvernement envisage le début de la seconde lecture du projet sur la presse le 30 août.

Quand l'opposition proposait de modifier l'article 11 de la Constitution

Enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 16 décembre 1982, une proposition de loi constitutionnelle, tendant à modifier l'article 11 de la Constitution, en vue d'étendre la possibilité de recours à la procédure de référendum, était présentée par quarante députés UDF et RPR, parmi lesquels MM. Jacques Barrot (CDS), Pierre Bas (RPR), François Léotard (PR) et Alain Madelin (PR).

Dans l'exposé des motifs, les signataires de ce texte considéraient qu'il importait *« de souligner que le problème des dépenses de fonctionnement des écoles sous contrat d'association n'est en fait qu'un des volets du problème plus large de l'éducation »*. Pour eux, c'était *« l'avenir de l'école privée »* qui se trouvait posé. Ils rappelaient que selon le « Projet socialiste » pour une France des années 80 *« à la politique frileuse et malthusienne de la droite s'oppose la conception généreuse et offensive des socialistes pour un grand service public unifié et laïque de l'enseignement, géré démocratiquement »*.

Parlant de ce *« choix démocratique »*, les auteurs invoquaient *« les sondages nombreux »* montrant que la majorité des Français *« sont pour le libre choix de l'enseignement »*.

Ces quarante députés de l'opposition considéraient dès lors *« qu'une consultation générale, par voie de référendum, était la meilleure façon et la plus démocratique pour décider de l'avenir de l'enseignement en France »*, et que cela nécessitait *« la modification de l'article 11 de la Constitution »*. Le texte de l'article unique de cette proposition de loi constitutionnelle prévoyait que le premier alinéa de l'article 11 de la Constitution devait être complété ainsi : *« peut également, et dans les mêmes conditions, être soumis à référendum tout projet ou proposition de loi concernant les orientations fondamentales de la société »*.

les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

Ébènes

Ils se sont distingués, comme toujours – lorsqu'ils ne boycottent pas, – lors de la cérémonie d'ouverture, avec des tenues chatoyantes, mordorées, irisées, qui nous apparaissent à nous, paysans du Gers ou du Danube, tellement exotiques, alors que pour eux, c'est leur blue-jean de tous les jours. Enfin presque. Et puis, on n'en a plus entendu parler durant *toute* cette première semaine olympique. On ne les a pas davantage vus à la télévision, sauf, fugitivement, un pugiliste par-ci, par-là.

Eux, ce sont les Noirs africains, qui vont, seulement et véritablement, entrer en lice dans les épreuves d'athlétisme, à partir de ce vendredi 3 août au Coliseum de Los Angeles. Traditionnellement, la première semaine olympique leur est hostile : natation, gymnastique, cyclisme... Un Noir s'est bien distingé, sur deux roues, dans les épreuves de vitesse, mais il est américain : Nelson Vails. Et le jour où l'on verra briller l'ébène dans les piscines olympiques n'est pas arrivé, n'est jamais arrivé depuis la rénovation des Jeux.

Classiquement, on explique ce néant par des raisons morphologiques et psychologiques : on dit, en particulier lorsqu'on est blanc, que le Noir d'Afrique rechigne à l'effort prolongé, à l'entraînement de longue durée, qu'il préfère le coup de collier, susceptible de provoquer immédiatement le coup d'éclat. Encore faut-il distinguer entre l'est et l'ouest du continent noir, entre plaines et hauts plateaux, et comprendre pourquoi l'Ethiopien ou le Kényan raffole des longues distances, quand le Camerounais ou l'Ivoirien préfère le football ou la boxe.

On croit plus volontiers que c'est une question de culture, peut-être de mode : ma grand-mère américaine ne faisait pas du vélo, et voyez, aujourd'hui, ce que sont en train d'accomplir ses petits-fils sur le vélodrome du sud de Los Angeles. En tout cas, c'est un fait : aucun pays d'Afrique noire n'a obtenu, jusqu'à ce jour, une médaille aux XXIII[e] Jeux olympiques et l'on ne pense pas que la présence de l'Ethiopie et de la Haute-Volta – qui, par solidarité avec le bloc communiste, sont restées à la maison, tandis que l'Angola ignorait l'invitation américaine – aurait changé quelque chose à cette carence.

Si les marathoniens éthiopiens ont « éclaté » au début des années 60 (Abebe Bikila, Wolde...), c'est en 1968 à Mexico – les Kényans Keino et Biwott, etc. – et en 1972 à Munich – l'Ougandais Aki-Bua, le relais kényan du 4×400 mètres, etc. – que le continent noir s'est véritablement révélé en athlétisme. Il a été empêché de confirmer vraiment par la suite : en 1976, le conseil supérieur du sport en Afrique, toujours animé par son bouillant secrétaire général M. Jean-Claude Ganga, a boycotté les Jeux de Montréal parce que la Nouvelle-Zélande, invitée au Canada, avait eu des relations coupables avec le pays de l'apartheid, l'Afrique du Sud. Et, en 1980 à Moscou, de nombreuses nations africaines, comme la Côte-d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie, la République Centrafricaine, le Soudan, le Togo, le Zaïre, etc., s'étaient alignés sur la position américaine, c'est-à-dire qu'ils ne s'étaient pas rendus en Union soviétique. C'est pourquoi l'on attend, avec d'autant plus de curiosité et d'impatience, le cru africain 1984.

MICHEL CASTAING.

ESCRIME

La fin du fleuret spaghetti

Correspondance

Los Angeles. – Le successeur italien de Fabio Dal Zotto, vainqueur en 1976 à Montréal, s'appelle Maura Numa. Il a vingt deux ans, appartient à la même école de Mestre, mais son style n'a qu'une lointaine ressemblance avec celui de son glorieux aîné. Le fleuret spaghetti a vécu.

Numa est l'un des plus beaux stylistes actuels. La vitesse, l'intelligence, la précision de pointe et la concentration dans la dernière minute de ses combats ont été à la base de sa réussite. A ces moments-là, il ne commet plus aucune faute, il attaque, déborde ses adversaires, et il gagne ! Ainsi a-t-il fait contre Omnès en quart de finale. Même manière en demi-finale contre Cerioni.

Sa finale contre l'Allemand Mathias Behr a été marquée par un suspense hors du commun. Mené 7 touches à 3, il a alors entamé une remontée fantastique qui l'a conduit sur la plus haute marche du podium, non sans un extraordinaire sursaut de son rival. A deux secondes de la fin, Numa menait 9 à 8. Behr réussissait à égaliser. La dernière touche allait ête décisive. Numa ne pouvait pas la rater dans le décor hallucinant de ce tableau final à huit.

Le drame s'est joué sur la scène d'un authentique théâtre, le Long Beach Convention Center, d'ordinaire réservé à des spectacles aussi divers que des ballets, des opéras, ou des shows musicaux. Sur le devant de la scène, un orchestre de musique de chambre, puis un présentateur en smoking et nœud papillon, qui explique à un public bon chic bon genre les règles principales du fleuret.

Le rideau rouge se lève, découvrant un jury de notables en tenue de soirée, et la piste où les finalistes vont en découdre : trois Italiens, deux Allemands, deux Français et un Belge. Présentation au public des huit fleurettistes qui saluent ensemble de leur arme : murmure dans la salle, du parterre au balcon soudain plongés dans le noir. Seule la scène reste éclairée. Le spectacle peut commencer.

Escrimeurs en plastrons blancs sur fond de rideau noir. Le jury technique en orange. L'arbitre et les entraîneurs eux aussi déguisés en pingouins, smokings et nœuds papillon. On va jouer *les Trois Mousquetaires.* Milady, incessamment, va faire son entrée, entre deux applaudissements polis du public. L'hémoglobine va-t-elle couler ?

Pas de Milady ! C'est bien de la finale olympique qu'il s'agit. En quart de finale l'Allemand Behr exécute le Belge Saumagne (10-5), et sera le prochain adversaire de Frederic Pietruska... si celui-ci parvient à vaincre Borella, l'un des favoris. L'allonge est pour l'Italien, qui mesure 10 centimètres de plus.

Duel fratricide

L'avantage psychologique est pour le Français, qui l'a déjà battu dans le tableau d'élimination directe, quelques heures auparavant. Même tactique : Pietruska laisse venir l'Italien, surpasse ses attaques et le prend en contre. Il mène assez vite 4-1 à ce petit jeu. Mais Borella revient à 4-4. Réaction rageuse de Pietruska qui reprend l'avantage et gagne finalement 10 touches à 6. Les lieux l'imposaient : c'est le coût de théâtre, le grand favori est éliminé !

Le match France-Italie n'était pas pour autant terminé, et on entrevoyait déjà la possibilité d'avoir deux Français en demi-finales lorsque Philippe Omnès, à 46 secondes de la fin de son assaut, menait 8 touches à 6 face à Numa. L'Italien devait prendre des risques. Il a attaqué. Et en 10 secondes, il a touché trois fois Omnès, finalement éliminé 10 touches à 8.

Les demi-finales opposaient dans son duel fratricide deux Italiens, Cerioni (vainqueur de l'Allemand Gey) et Numa d'une part, Behr et Pietruska de l'autre. L'affaire italienne à tourné à l'avantage de Numa après avoir failli dégénérer en bataille de rue. Quant à Frederick Pietruska, il devait abandonner, face à un adversaire qu'il a pourtant souvent battu, ses dernières illusions de terminer, à 30 ans, sa carrière sur un coup d'éclat. Souvent placé, il a presque toujours raté (sur le plan individuel) les marches du podium, son meilleur résultat étant une place de troisième aux Championnat du monde 1974, à Grenoble.

Sa confrontation avec Behr s'est jouée sur un rien. Durant tout l'assaut, aucun des deux hommes n'a réussi à prendre plus d'un point d'avantage. Et à 8 secondes de la fin, ils étaient à égalité, 6 touches partout. L'affaire allait se jouer sur un coup de dé. Behr, d'ordinaire d'un tempérament plutôt porté sur la défense, a soudain attaqué. Pietruska, touché, était dès lors obligé de se découvrir. En 6 secondes, il a joné son va-tout, et... il a été touché deux autres fois ! Le vieux gaulois moustachu était poussé à la retraite par l'athlète de Tauberbischofsheim, de un an seulement son cadet.

Son dernier assaut pour une médaille de bronze face à l'Italien Cerioni devait le conduire à un nouvel échec (10-5). Le ressort était cassé. Comme prévu, l'escrime française devra surtout compter sur ses épéistes si elle veut conserver ici son standing habituel au niveau des médailles.

CHRISTIAN BINDNER.

Les trois Françaises dans le tableau final

(Correspondance)

Los Angeles. – Dans ce tournoi olympique d'escrime, qui, du fait de l'absence de la plupart des pays de l'Est, prend l'aspect d'un match triangulaire dans les trois armes (Italie, RFA, France, au fleuret et à l'épée. ; Italie-Roumanie au sabre), c'est sans aucun doute le fleuret féminin qui présente le plateau le plus relevé.

La composition du tableau de seize rescapées qui entament, ce vendredi, leur marche vers le podium est tout à fait significative. On y trouve trois Italiennes, trois Chinoises, trois Françaises, deux Roumaines et deux Allemandes. Les autres sont des comparses.

Une seule des favorites manque à l'appel : l'Allemande Weber, éliminée en poule. Les trois Françaises on passé sans encombre le cap des éliminatoires. Mais elles ne comptent pas parmi les favorites pour la victoire finale, tant la Chinoise Luan Ju Jien (quinze victoires sur seize), l'Allemande Cornelia Hanisch (battue seulement en poule par Véronique Brouquier) et l'Italienne Dorina Vaccaroni, semblent au-dessus du lot.

Brigitte Gaudin, vice-championne olympique par équipe à Montréal, a la malchance de tomber, dès le premier tour, sur Vaccaroni. Elle a montré le premier jour qu'elle avait retrouvé tout son tempérament offensif, mais elle a aussi laissé voir quelques absences inquiétantes (battue cinq à zéro par l'Allemande Bischoff et cinq à un par la Chinoise Luan). Véronique Brouquier devrait battre sans trop de problème la Britannique Thurley, mais elle devra ensuite affronter Hanisch... La moins exposée est peut-être la toute jeune Laurence Modaine (championne du monde des moins de vingt ans l'an dernier), face à l'Italienne Zalaffi, puis sans doute face à la Roumaine Guzganu.

Au travers de cette compétition individuelle se profile déjà le fleuret par équipe. Les Françaises sont tenantes du titre. Mais depuis Moscou, elles n'ont guère progressé, alors que les Italiennes et surtout les Chinoises tiennent actuellement le haut du pavé. Ce qui explique sans doute la modestie de leurs ambitions avouées : le bronze.

C. B.

NATATION

Combats de géants

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Ceux qui ont choisi de passer, jeudi 2 août, l'après-midi à la piscine olympique ne l'auront pas regretté. Deux records du monde sont tombés, et dans quelles conditions ! En outre, dans une finale de consolation, un nageur a fait mieux que la médaille d'or. Enfin, une fantastique bataille a opposé Américains et Australiens dans le plus beau relais qui soit : le 4×100 mètres nage libre. Oui, vraiment, un bel après-midi sous un ciel bleu, par une température très douce.

La première finale concernait le 400 mètres nage libre hommes. Pas de surprise, l'Américain DiCarlo, grand favori, l'a emporté, mais pas aussi aisément que prévu, devant son compatriote John Mykkanen. Il battait le record olympique par la même occasion, et personne dans le groupe de huit finalistes, ne l'a vraiment inquiété. DiCarlo a une attaque de bras très courte, une cadence de locomotive bien réglé, et, dans ce sprint qui continue sur 400 mètres, c'est le meilleur dans les virages.

A la fin du parcours, au moment où, sur sa gauche, Mikkanen et l'Australien Lemberg sont remontés quasiment à sa hauteur, il a passé la vitesse supérieure. Tout simple. Cette accélération dans les derniers dix mètres lui a permis très provisoirement, on va le voir, d'établir un nouveau record olympique.

En fait, le grand moment de ce 400 mètres, on l'a connu au cours de la finale B, alors qu'à la stupeur générale l'Allemand Thomas Fahrner est venu virer en une seconde de moins que DiCarlo aux 300 mètres. 2 mn 53 s 37. Tout le monde, dans les gradins, se lève ! Le silence est total, car, sous nos yeux, un nageur de la finale de consolation est en train de faire mieux que le titulaire de la médaille d'or attribuée quelques instants avant. Les derniers cent mètres sont menés a un train d'enfer, et le record olympique battu il y a moins de cinq minutes devant un amphithéâtre en délire qui scandait « USA ! USA ! » vient de tomber.

Promenade de santé

Ah ! le beau moment ! Et tout le monde de se demander si ce surprenant résultat va modifier le cours normal des choses. Il n'en sera rien mais on annoncera tout de même au bout de quelques minutes que le record olympique est à nouveau battu, par Fahrner... Classé neuvième au 400 mètres nage libre, l'Allemand lève vers la foule les deux bras en signe de victoire.

Pour Fahrner, quelle performance ! Il vient de gagner 4 secondes sur son temps de qualification. L'événement, on s'en doute, ternira quelque peu la cérémonie de remise des médailles, tandis qu'une partie du public applaudit à tout rompre le nom de Fahrner, et qu'à nouveau les cris de « USA ! USA ! » s'élèvent.

Côté français, avec 3 mn 54 s 58, Frank Iacono bat le record national. Il se classe cinquième, ce qui est très honorable.

Les dames suivent pour un cent mètres papillon, où, cette fois-ci, sérieusement, on s'attend à une double victoire américaine.

Et les deux Américaines vont gagner. L'une porte des lunettes de protection, l'autre pas. Toutes les deux sont parfaitement épilées. « *Pour les photographes* », disent les mauvaises langues. « *Pour gagner un centième de seconde* », disent les nageuses, qui, toutes, se font soigneusement épiler aussi. L'une, Mary Meagher, battra dans les dix derniers mètres Jenna Johnson, l'autre. Elles monteront sur le podium, et, entre Français, on commence à se dire que, comme d'habitude, c'est bien parti pour entendre l'hymne américain tout l'après-midi. Un voisin confie qu'il ne connaissait que les premières notes de *Stars and Stripes* il y a une semaine en arrivant ici, mais que, désormais, il va apprendre les couplets.

Il n'en sera rien, car à partir de ce moment-là, curieusement, les Américains connaîtront un temps mort. Un record du monde va en outre tomber avec le Canadien Victor Davis, qui n'est plus à un record près puisqu'il détient la palme depuis juin dernier. C'est au 200 mètres brasse, une distance que le Canadien, qui ne semble pas éprouvé par la course, considère, nous dira-t-il plus tard, comme une promenade de santé.

Son rival est encore une fois un Américain, Richard Schroeder. Au virage des cent mètres, ils sont côte à côte, avec une très légère avance pour Davis, qui, lui, vient de tourner à 1 mn 3 s 83/100[e].

La foule est debout sur les gradins, hurlant, cela devient monotone : « *USA! USA!* » Stupeur : Schroeder faiblit et, aux 150 mètres, prend près de deux secondes de retard, alors que l'Australien Beringen, un jeune homme d'apparence bien sympathique, remonte son couloir avec une grande efficacité. Les derniers cinquante mètres amènent un Suisse, Etienne Dagon, à hauteur de l'Américain, qui faiblit encore, et Davis monte, lui, toujours la cadence. Silence qui s'installe pour être à nouveau rompu.

Au chronomètre qui tourne là-bas, sous le tableau électronique, on commence à comprendre que le record du monde est sur le point d'être pulvérisé. Stupéfiante clameur qui monte vers le ciel, tandis que, dans la tribune, des nageuses canadiennes font la claque avec méthode. Temps : 2 mn 13 s 34/100. La clameur s'enfle encore comme le bruit d'un hélicoptère bourdonnant et meurt tandis que Davis, silhouette de héros de bande dessinée, lève les bras vers la foule médusée.

Exit le champion du monde, rapidement, car l'horaire n'attend pas. Quelques drapeaux français apparaissent dans les gradins. Aux épreuves de qualification, Catherine Poirot a fait le matin même le meilleur temps des séries. Alors, pourquoi ne pas rêver ?

L'orchestre entame pour la quatrième fois de l'après-midi une marche alerte qui annonce l'arrivée des concurrentes du 100 mètres brasse. Catherine Poirot est la deuxième dans le défilé.

Un faux départ. Un deuxième faux départ. Elle tremble, Catherine, en bas, alors qu'un supporter s'égosille à hurler son nom, en agitant nerveusement un immense drapeau tricolore. Bon départ. C'est la Néerlandaise Van Steveren qui, la première, touche l'eau. Tracy Caulkins, l'Américaine, toute en longueur, est dans le coup. Elle touche la deuxième, aux cinquante mètres. Catherine est loin derrière, avec, devant elle, dans sa ligne de mire, à chaque fois qu'elle respire, Anne Ottenbrite, la Canadienne. Terribles, ces dernières secondes, où tout le monde est debout, hurle on ne sait trop quel espoir, et que, dans l'eau, on se bat de toute sa respiration, de tous ses muscles. Dix mètres encore, Caulkins craque, et Catherine touche pour la troisième place. A un centième de seconde d'Ottenbrite, qui a un drôle de museau.

Du bronze. Après tout, c'est déjà bien. Depuis 1964, chez les femmes, avec « Kiki » Caron, ce n'était pas arrivé. « *J'ai nagé comme un pied, j'étais trop nerveuse. J'aurais pu...* » C'est sûr, Catherine. C'est sûr, on l'a bien vu. Tout le monde l'a vu. C'est très bien.

Le grand moment de la journée arrive. Formidable bataille de Titans ! C'est la finale du 4x100 mètres nage libre. Qui n'a pas vu une finale olympique de relais ne sait pas ce que cela peut être : les hurlements multipliés par quatre, les gradins qui tremblent, quasiment les crises de nerfs, les chapeaux qu'on lance en l'air, les noms que l'on crie. Ceux des nageurs, probablement, mais la confusion est telle qu'on ne sait plus qui crie quoi. Les Titans – Américains et Australiens – sont ici avec leur air tendu et hargneux. Il y a aussi l'équipe de France et les Italiens... La seule façon pour les Américains de battre les Australiens, c'est de faire mieux que le record du monde 3 mn 19 s 94. Impossible...

C'est Cavanaugh qui part en tête ; Fasala, pour l'Australie. Départ impeccable des deux. Même virage aux cinquante mètres, même cadence. Les Français sont dans les choux et les gradins vont sûrement s'écrouler. Heath a pris le relais, et Brooks pour les Australiens, qui sont légèrement devant. Même temps aux deux cents mètres. Biondi vient de prendre le relais pour les États-Unis et, dans le même mouvement, Delany pour les Australiens. Toujours même temps. Et Gaines, à son tour, s'élance. Gaines, c'est lui, le recordman du monde maigre, blond, il fonce avec un rythme de battements jamais vu. La terre doit trembler en bas, tellement, en haut, les trépidations du plancher commencent à prendre une ampleur alarmante. Record du monde battu. C'est Gaines, qui, le premier, a touché, 3 mn 19 s 03. C'est fini. Et là-haut, sur le toit, le flic, avec son fusil à lunette, fait de grands signes, pendant qu'à nouveau, comme jamais, la clameur monte jusqu'au ciel.

CLAUDE LAMOTTE.

AVIRON

Sabotage à Lake Casitas

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Le soleil venait de se lever sur le lac de Casitas. L'entraîneur national d'aviron, Jean-Pierre Drivet, avait surveillé l'enlèvement de la housse du « huit » français, une coque jaune en plastique fabriquée en « Germanie ». Les rameurs et le barreur avaient soigneusement lavé le bateau avant de le mettre à l'eau. Puis ces galériens olympiques s'étaient installés sur leurs sièges à coulisses et avaient attaché leurs chaussures aux cale-pieds. A petits coups de pelle, ils avaient gagné la ligne de départ. Ils avaient alors fait un démarrage d'entraînement et « tourné » à plein régime pendant 800 mètres. Tout allait bien.

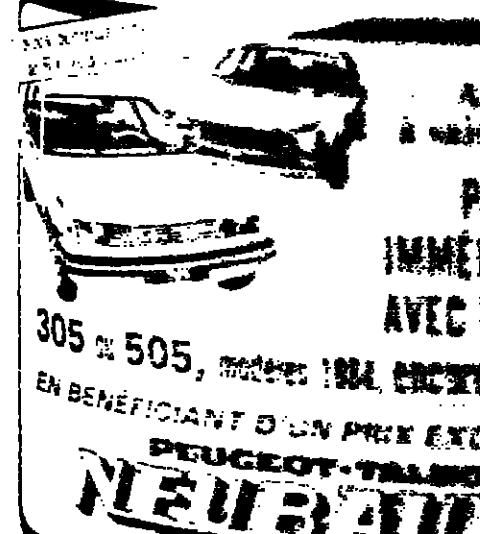
Le huit national qui avait raté la course pour la qualification directe entendait frapper un grand coup en repêchage pour marquer psychologiquement des points sur ses adversaires. Quatre des cinq bateaux qui étaient au départ jeudi matin devaient en effet se retrouver en finale dimanche. Or l'équipage chilien avait été recruté, après le boycottage soviétique, parmi des rameurs universitaires de petit niveau. Pour bien montrer que leur présence dans cette course était accidentelle, les Français ont pris une longueur d'avance sur les Australiens, les Canadiens, les Britanniques, et, beaucoup plus naturellement, sur les Chiliens, au bout de 150 mètres. Mais, tout à coup, la pelle du troisième rameur, Jean-Jacques Martigne, lui a échappé des mains et est tombée dans le lac. En dépit des efforts du Bergeraquois pour ne pas casser la cadence de ses camarades, le bateau a terminé bon dernier.

Stupeur dans le camp français. Normalement, quand un incident technique se produit dans les cent premiers mètres de course, le juge redonne le départ. Mais le bateau français avait légèrement dépassé cette limite de rappel lorsque la rame était tombée. Tout semblait donc perdu.

Le directeur technique de la fédération d'aviron, Bernard Bourandy, s'est alors rué vers le président de la Fédération internationale, le Suisse Thomas Keller. Lors des derniers championnats du monde juniors gagnés par les Français, un incident analogue s'était produit sur le bateau américain et, après enquête, il était apparu qu'il y avait eu sabotage. Aussitôt prévenu par radio, le service de sécurité s'est emparé du bateau. En quelques minutes, le pot aux roses était découvert : la goupille bloquant le système de verrouillage de la dame de nage avait été limée. Après quelques coups de pelle dont le moindre développe une poussée de 70 kilogrammes, celui-ci avait cédé. Par chance, les pièces n'ont pas coulé avec la rame et il a été possible d'ouvrir une enquête. La tâche des limiers du FBI ne devrait pas être aisée. Les embarcations sont rangées après chaque course dans un parc gardé où seuls les rameurs et leurs entraîneurs ont accès. De surcroît, le bateau français est placé dans une housse de protection.

En attendant de connaître les résultats de l'enquête, le huit français a été autorisé à participer à la finale dimanche, avec les six bateaux sélectionnés. Toutes les délégations sont approuvé cette décision de la Fédération internationale. Seuls les Britanniques ont fait des réserves : ils ne voulaient pas que la septième ligne d'eau leur soit éventuellement attribuée lors du nouveau tirage au sort des couloirs de course.

A. G.





de Los Angeles

VOILE

Le moral de vainqueur de Guillerot

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Encore un décor de cinéma. Quand on arrive à Long Beach, la station balnéaire du sud de Los Angeles, on a l'impression qu'un urbaniste a pris les plans d'une ville de la Côte d'Azur et qu'il a multiplié les cotes par dix pour faire construire. Au début des plages, à côté du port, deux tours d'inspiration médiévale se dressent de manière un peu incongrue à côté d'immeubles en acier et verre du dernier modernisme. Même les cocotiers, qui ont été plantés le long de rues dont la plus étroite est aussi large que les Champs-Elysées, sont démesurés. Grandeur frénétique encore pour le palais des congrès-opéra-théâtre-stade couvert, pour le dôme qui abrite *Spruce Goose*, l'hydravion géant construit jadis par le milliardaire Howard Hugues et à tout jamais incapable de décoller, pour le *Queen Mary*, fleuron de la marine britannique, sauvé de la ruine transatlantique pour devenir une attraction touristique.

La seule chose qui ne soit pas disproportionnée dans cet univers pour Gulliver, c'est l'organisation des épreuves olympiques de voile. 400 mètres de grillage, pas plus, ont été déroulés autour du Yacht-Club en face duquel est ancré *Angelita*, le bateau américain vainqueur aux Jeux de 1932. Des coupe-vent isolent l'ensemble des regards curieux.

Un ensemble qui tient du campement militaire en rase campagne. Des tentes ouvertes à tous vents pour abriter les différents services d'un soleil implacable. Une vingtaine de conteneurs peints en mauve, la couleur mode des Jeux, comme local technique de chaque délégation. Seul véritable luxe de l'endroit, une immense moquette verte, façon gazon, étendue sur la plage pour faciliter le halage des remorques et des bateaux.

A l'heure où le soleil est au zénith, les concurrents des différentes séries olympiques sont partis en direction de la digue de sable qui barre l'horizon pour protéger la rade des rouleaux de l'océan. Ils sont escortés par une flottille de *cabin-cruisers* qui vont tourner pendant des heures autour des triangles où se disputent, aujourd'hui, la troisième régate de la compétition. A terre, c'est l'heure de la sieste. Les mécaniciens de garde restent allongés au soleil, le nez recouvert d'une couche protectrice d'oxyde de zinc. Les haut-parleurs diffusent les vieilles chansons des Beach Boys entre les annonces sur l'évolution des régates.

La tribune officielle est désespérément vide.

Par hasard, on rencontre Frédéric Gautier. *« Je suis le remplaçant de Gildas Guillerot. Le règlement des régates de planche à voile est ainsi fait que, théoriquement, je peux être amené à remplacer Gildas Guillerot à tout moment. Mais il ne faut pas rêver. La planche à voile, ce n'est pas comme le judo. On ne risque pas beaucoup de se blesser. Le seul véritable danger, c'est la noyade, mais à ce niveau ce n'est pas sérieusement envisageable.* » En fait, Gautier exhale sa déception de ne pas avoir été retenu comme premier véliplanchiste français : *« Depuis que je sais que je suis remplaçant, je ne me suis pratiquement plus entraîné. »*

Il n'en prépare pas un ulcère pour autant : *« Je n'aime pas beaucoup la planche qui a été retenue pour l'introduction de cette série aux Jeux olympiques. Le vote de la Fédération internationale a été acquis après des championnats du monde organisés en Roumanie avec cette marque. Tous les pays de l'Est ont voté pour elle parce que, de surcroît, ils ne voulaient pas que la windsurfer de l'inventeur américain de la planche soit retenue. Malheureusement, c'est un modèle dépassé. A part la voile, elle n'a rien de performant à l'heure actuelle par rapport aux modèles des autres marques. La seule consolation c'est qu'ici tout le monde a le même flotteur. Toutes les planches sont tirées au sort le matin de la course. La seule chose que garde le concurrent pendant toute la compétition c'est la voile, qui est marquée à son chiffre.* » En l'occurrence, il s'agit d'une lettre : F comme France, pour Gildas Guillerot qui revient vers le rivage à 3 h 30.

Il n'est pas content, le Breton, dont les lèvres sont brûlées par le soleil et le sel marin. Il vient de terminer la régate en cinquième position, mais il aurait pu être troisième s'il n'avait pas abordé le concurrent néo-zélandais Bruce Kendal : *« Il m'a refusé une priorité et je n'ai pas pu l'éviter. Nous sommes tombés tous les deux dans le bouillon. Cela m'a fait perdre beaucoup de temps. »*

Grand, mince, mèches brunes dans les yeux, bronzé bien sûr, Guillerot examine attentivement les énormes callosités de ses mains avant d'ajouter : *« Décidément, je suis poursuivi par la malchance. Lors de la première régate j'ai été disqualifié — c'est-à-dire que je n'ai pas pu marquer de point — parce que le jury a estimé que je « pompais », ce qui est ridicule compte tenu des conditions de course à ce moment. J'avais un force 4, autrement dit près de 20 nœuds de vent, et, avec plus de 200 mètres d'avance sur les autres, je n'avais vraiment pas besoin de tirer sur les bras pour avancer plus vite. Le seul qui a témoigné en ma faveur devant le jury de course c'est le Néo-Zélandais, et c'est lui aujourd'hui que j'aborde. Je vais être obligé de déposer une réclamation contre lui. Pour le classement, cela ne changera rien, mais si je ne le fais pas, le témoin de la collision pourrait alors déposer une réclamation contre nous et nous serions éliminés. »*

A ce moment, un coup de canon retentit et Gildas se précipite vers la tente du comité de course pour déposer son protêt. Le Néo-Zélandais est sur ses talons, car il doit, lui aussi, intervenir auprès des juges pour ne pas perdre complètement le bénéfice de cette course.

Toujours en piste

Patrice Valton se charge alors de ranger le matériel de Guillerot. Agé d'une trentaine d'années, celui-ci porte le bermuda de rigueur dans l'enceinte du yachting. Mais ce n'est pas l'homme à tout faire de Gildas, c'est son homme d'affaires. Valton est un des pionniers de la planche à voile en France. Il a été deux fois champion national. Il est aussi avocat d'affaires à Lorient, la ville d'origine de Guillerot : « *Depuis qu'il est tout jeune, je l'ai conseillé. Pas seulement sur le plan technique mais aussi pour sa carrière.*

Tout dépend en fait du classement de Guillerot aux Jeux : *« Après trois régates, il se retrouve en sixième position en ayant été disqualifié une fois. D'ici à la fin de la compétition, tous les meilleurs connaîtront au moins une défaillance. Gildas, lui, ne peut plus se permettre la moindre erreur. Mais il a été sélectionné pour ses qualités dans les vents de force 4 ou 5. Statisquement, se sont ceux qui règnent à Long-Beach pendant cette période de l'année. Pour l'instant, il ne les a eus que le premier jour où il a terminé largement en tête mais a été disqualifié. Depuis, il n'y a eu que des forces 2 ou 3, si bien que l'Américain Randall Steele, qui est un poids plume, a été favorisé ainsi que le Néerlandais Stephan Van Der Berg, qui fait maintenant figure de favori numéro un. »*

Mais rien n'est perdu pour Guillerot, qui a retrouvé dans l'adversité un moral de vainqueur : *« Je suis toujours en piste pour la médaille d'or. »* C'est le seul métal qui plaît en Californie.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Qualification laborieuse pour les Français

L'équipe de France de football rencontrera la sélection égyptienne, dimanche 5 août au Rose Bowl de Pasadena, en quart de finale du tournoi olympique. Après leur match nul peu glorieux contre le Qatar (1 à 1) en ouverture, puis leur courte victoire contre la Norvège (2 à 1), un résultat nul contre le Chili suffisait aux Français pour s'assurer la première place de leur groupe. Devant les vingt-huit mille spectateurs venus au stade de l'US Navy à Annapolis (Maryland), les footballeurs tricolores ont encore connu quelques frayeurs après un but chilien marqué dès la quatrième minute. Ils ont dû attendre la cinquantième minute pour égaliser par le Parisien Jean-Claude Lemoult.

Rassemblés moins de dix jours avant le début du tournoi olympique, les footballeurs français manqueront peut-être de préparation pour tenir le rôle de premier plan qui devrait être le leur en l'absence des sélections d'Europe de l'Est. Il est vrai aussi que, contrairement aux Yougoslaves qui alignent neuf joueurs ayant pris part au récent championnat d'Europe, les Français ont renoncé à faire appel à des joueurs comme Bats, Fernandez, Leroux, Domergues, Ferreri, qui étaient sélectionnables puisqu'ils n'ont jamais participé à une Coupe du monde.

L'absence des meilleurs professionnels ne nuit pas, en tout cas, au succès populaire de ce tournoi olympique. Ce sont plus de 540 000 spectateurs qui ont assisté aux quatre premières journées du tournoi, soit une moyenne de 33 820 par match. Les deux plus fortes affluences ont été enregistrées pour Etats-Unis - Costa-Rica (78 265) et Brésil-RFA (75 249).

PREMIER CAS DE DOPAGE

Los Angeles *(AFP)*. — Un premier cas de dopage a été enregistré aux Jeux de Los Angeles. Plusieurs substances interdites ont été trouvées dans les urines de Miyika Tanaka, membre de l'équipe japonaise masculine de volley-ball, indiquant l'ingestion d'une préparation à base de plantes, notamment d'éphréda. Mais c'est le masseur, qui avait administré le produit, qui a été exclu des Jeux.

Dans un communiqué publié jeudi 2 août, la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) indique, en effet, qu'« *il a été établi que cette préparation fut administrée à l'athlète, qui se plaignait d'un refroidissement, par le masseur, M. Yahagi. L'athlète fut informé que ce produit, obtenu au Japon, n'était pas un médicament, mais simplement un remède à base de plantes qui ne contenait aucune substance pouvant provoquer un test positif lors d'un contrôle de dopage.* »

Sur recommandation de la commission médicale, la commission exécutive du CIO a estimé que le premier responsable de cette situation était le masseur, et elle a décidé son exclusion des Jeux actuels et des deux prochains Jeux olympiques.

TROIS JUGES SUSPENDUS

Los Angeles *(AFP)*. — Trois juges, un Autrichien, un Roumain et un Turc, officiant au tournoi olympique de lutte gréco-romaine des Jeux de Los Angeles, ont été suspendus, mercredi 1er août, par la Fédération internationale (FILA), qui a estimé qu'ils avaient favorisé la victoire de deux lutteurs américains au cours de deux rencontres des phases préliminaires, dont les résultats ont, d'autre part, été inversés.

M. Franck Sulsbacher (Aut.), qui officiait, en compagnie notamment du Roumain Simion Popescu, lors de la rencontre entre l'Américain Chris Catalfo et le Coréen Yung-Nam Kim chez les 74 kg, a été suspendu pour les deux tournois de gréco-romaine et de libre.

La FILA, qui n'a sanctionné M. Popescu qu'en gréco-romaine, avait pris, en outre, la décision, à la suite d'une réclamation de l'équipe sud-coréenne et après avoir visionné cette rencontre au magnétoscope, d'en inverser le résultat et d'accorder la victoire au concurrent asiatique.

M. Ahmet Koksal (Tur.) soupçonné lui aussi d'avoir favorisé, chez les 62 kg, le succès de l'Américain Abdurrahim Kuzu sur le Canadien Doug Yeats, finalement déclaré vainqueur par la FILA, a été frappé de la même sanction que M. Popescu.

Un Japonais tout en or

(Suite de la première page.)

Handicap insurmontable. Mais insurmontable n'est pas japonais. L'épreuve commença donc comme il était convenu. Pour tout le monde, y compris pour la chaîne de télévision ABC, monarque absolu de ces jeux qui avait bien planifié son affaire, caméras sur Peter Vidmar, caméras sur les deux Chinois, portraits-interviews de l'un et des autres. Et que le meilleur gagne pour le plus grand profit des sponsors.

L'épreuve commença même comme il était prévu, mieux qu'il était prévu. Une note parfaite, 10 sur 10, Pour Peter Vidmar, à la barre fixe, son jardin, un petit faux pas pour Li Ning au sol — cet homme-là est fait pour les airs, pas pour la moquette — et un 9,90 seulement, si l'on ose dire. L'affaire était bien engagée, avantage dedans.

Devant les top-models

En fait, si elle était bien engagée, c'était plutôt pour un autre gaillard, Koji Gushiken, qui dans l'indifférence générale avait obtenu, presque en catimini, un 10 au saut de cheval. Ce petit bonhomme de vingt-huit ans, et d'un demi-quintal, pas du tout le genre top-model des deux autres, avec ses cheveux en balai-brosse, sa figure déjà ridée et ses dents en goguette, avait passé la surmultipliée, en douce.

Les deux autres, tout à leur affaire, tu me tiens, je te tiens, mobilisèrent la galerie. Non pas qu'ils aient été dans un jour fastueux, mais c'était assez excitant tout de même. Après trois exercices, ils se retrouvaient à égalité parfaite. Après quatre, même scénario.

Après cinq, ils se retrouvaient derrière le vieux Japonais tout mité — on exagère bien sûr — qui, lui était dans une jour faste, le jour de sa vie même, quinze, vingt ans de travail pour une demi-heure de folie, le petit nuage rose de la réussite parfaite, 10, 9,95, 9,95, 9,90, 9,90, cinq petites notes d'une bien jolie musique, et la mention très bien à suivre, sauf échec au dernier obstacle, le sol.

Pensez si, à ce moment-là, le public s'est tourné vers lui et si les caméras d'ABC ont fait un prompt changement d'objectif. Koji Gushiken, le poursuivant devenu poursuivi, ne demandait plus qu'à lui-même, à sa propre maîtrise, de ne point trahir. Il est entré sur le tapis, en priant, des mots murmurés longuement, et on croit bien n'avoir jamais vu quelqu'un à la mine aussi crayeuse, aux traits aussi ravagés dans une compétition.

Il s'est lancé, pas pour casser les vitres, ou décrocher les oriflammes olympiques au ciel du gymnase, simplement pour maîtriser la bête, assurer. Il maîtrisa, 9,90, l'or. Et puis il s'effondra en pleurs, larmes sucrées, salées, larmes apéritives pour l'Amérique télévisuelle de l'avant-dîner. Un bon quart d'heure pour se remettre. Un bon quart d'heure, pour que les deux autres, qu'y pouvaient-ils, se refassent un sourire.

PIERRE GEORGES.

BASKET-BALL

Un avant-goût américain pour Hervé Dubuisson

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Rien ne va plus pour l'équipe de France de basket-ball. Pourtant, tous les joueurs de Jean Luent ne rentreront pas dans l'Hexagone après leur élimination sans gloire de la phase préliminaire du tournoi de Los Angeles. Hervé Dubuisson a, en effet, été pressenti par un club professionnel de la côte est.

Dick Perry, qui entraîna le Stade français pendant deux saisons, lui a fait, aux Etats-Unis, une réputation flatteuse. Le Parisien, âgé de vingt-six ans et mesurant 1,97 mètre, est présenté comme un des meilleurs marqueurs d'Europe pour avoir inscrit une moyenne de 32 points par match pendant le tournoi pré-olympique. On souligne aussi que, pendant un match du championnat de France junior, il avait marqué le score incroyable de 93 points.

Dubuisson ne pourra pas, hélas, renouveler cet exploit dans le match de la France contre les Etats-Unis, ce vendredi. Toutefois, il aura un avant-goût de ce qui l'attend à l'université de Princeton, qui sera le camp d'entraînement des New Jersey Nets après les Jeux. C'est en fonction de ses performances pendant cette période que son engagement définitif sera confirmé ou non. Dubuisson deviendrait alors non seulement le premier Français mais encore le premier Européen à disputer le championnat professionnel nord-américain (NBA).

A. G.

LES RÉSULTATS

Aviron

MESSIEURS

Huit

La France (Bernard Chevalier, Olivier Pons, Jean-Jacques Martigne, Jacques Taborski, Patrick Vibert-Vichet, Thierry Louvet, Dominique Lecointe, Alain Duprat, Jean-Pierre Huguet-Balent) a terminé à la cinquième place de la série des repêchages. Victime d'un incident, le huit français a été qualifié par décision du jury pour disputer la finale.

Quatre de couple

La France (Pascal Body, Pascal Dubosquelle, Serge Fornara, Marc Boudoux) a remporté sa série des repêchages et s'est qualifiée pour la finale.

Deux avec barreur

La France (Jean-Pierre Bremer, Charles Imbert, Christophe Chevrier), troisième de sa série des repêchages derrière les Etats-Unis et le Canada, a été éliminée.

Skiff

Le Français Denis Gate, qui a pris la sixième place de la deuxième demi-finale, a été éliminé.

Boxe

Le poids coq français Louis Gomis s'est qualifié pour les huitièmes de finale en battant l'Allemand de l'Ouest Stefan Gertel par abandon à la deuxième reprise.

Cyclisme

Poursuite par équipes

La France (Didier Garcia, Eric Louvel, Pascal Potié, Pascal Robert) a été éliminée par la RFA en quarts de finale.

Vitesse

Le Français Philippe Vernet a été battu en demi-finales par l'Américain Nelson Vails.

Escrime

MESSIEURS

Fleuret individuel

1. Mauro Numa (It.) ; 2. Mathias Behr (RFA) ; 3. Stefano Cerioni (It.) ; 4. Frédéric Pietruszka (Fr.) ; ...7. Philippe Omnès (Fr.).

Frédéric Pietruska a été battu pour la médaille de bronze par l'Italien Stefano Cerioni, 10 touches à 5. Philippe Omnès s'était incliné en quarts de finale face au même adversaire.

DAMES

Fleuret individuel

Les Françaises Brigitte Gaudin, Véronique Brouquier et Laurence Modaine se sont qualifiées pour le tableau d'élimination directe.

Football

TROISIÈME TOUR

Groupe A

France et Chili 1-1
Norvège bat Qatar 2-0

Classement définitif : 1. France, 4 pts ; 2. Chili, 4 ; 3. Norvège, 3 ; 4. Qatar, 1.

Gymnastique

MESSIEURS

Concours général individuel

1. Koji Gushiken (Jap.), 118,700 pts ; 2. Peter Vidmar (E-U), 118,675 ; 3. Li Ning (Chine), 118,575 ; ...15. Jean-Luc Cairon (Fr.), 116,000 ; ... 20. Joël Suty (Fr.), 115,50 ; ...22. Philippe Vatuone (Fr.), 115,025.

Haltérophilie

Catégorie 75 kg

1. Karl-Heinz Radschinsky (RFA), 340 kg (150+190) ; 2. Jacques Demers (Can.), 335 kg (147,5+187,5) ; 3. Dragomir Cioroslan (Rou.), 332,5 kg (147,5+185) ; ...10. Daniel Cassiau-Haurié (Fr.), 307 kg (137,5+170).

Lutte

52 kg

1. Atsuji Miyhara (Jap.) ; 2. Daniel Aceves (Mex.) ; 3. Dae Du Bang (CDS).

74 kg

1. Jouko Salomaki (Fin.) ; 2. Roger Tallroth (Suède) ; 3. Stefan Rusu (Rou.) ; ...6. Martial Mischler (Fr.).

100 kg

1. Jeffrey Blatnick (E-U) ; 2. Thomas Johansson (Suède) ; 3. Refic Memisevic (Youg.).

Natation

MESSIEURS

400 m

1. Georges Dicarlo (E-U), 3 mn 51 s 23 ; 2. John Mykkanen (E-U), 3 mn 51 s 49 ; 3. Justin Lemberg (Aust.), 3 mn 51 s 79 ; 5. Franck Iacono (Fr.), 3 mn 54 s 58 (record de France). Record battu une première fois en série : 3 mn 55 s 07. (Ancien record : 3 mn 55 s 94 par lui-même, le 18 mai 1984 à Mission-Viejo, Etats-Unis.)

200 m brasse

1. Victor Davis (Can.), 2 mn 13 s 34 (record du monde). (Ancien record : 2 mn 14 s 58 par lui-même, le 19 juin 1984 à Toronto.) ; 2. Glenn Beringen (Aust.), 2 mn 15 s 79 ; 3. Etienne Dagon (Suisse), 2 mn 17 s 41.

Le Français Thierry Pata, éliminé en série, a pris la deuxième place derrière le Britannique Adrian Moorhouse, de la finale B. Il a battu en 2 mn 20 s 5 le record de France qu'il avait établi le matin en série (2 mn 20 s 14). (Ancien record : 2 mn 20 s 44 par Christophe Deneuville, le 26 mai 1984 à Vittel.)

Christophe Deneuville a été éliminé en série.

4 × 100 m

1. Etats-Unis, 3 mn 19 s 03 (record du monde) (C. Cavanaugh, 50 s 83 ; M. Heath, 49 s 60 ; M. Biondi, 49 s 67 ; Gaines, 48 s 91). (Ancien record : 3 mn 19 s 26 par les Etats-Unis avec Cavanaugh, Leamy, McCagg, Gaines, le 5 août 1982 à Guayaquil, Equateur.) ; 2. Australie, 3 mn 19 s 68 (G. Fasala, N. Brooks, M. Delamy, M. Stockwell) ; 3. Suède, 3 mn 22 s 69 (T. Leidstrom, B. Baron, M. Orn, P. Johanson) ; 6. France, 3 mn 24 s 63 (record de France) (Stephan Caron, 51 s 03 ; Laurent Neuville, 51 s 38 ; Dominique Bataille, 51 s 17 ; Bruno Lesaffre, 51 s 05). Record battu une première fois en 3 mn 24 s 68 le matin en série. (Ancien record : 3 mn 28 s 80, par l'équipe de France avec Orsoni, Petit, Bataille, Neuville, le 7 septembre 1983 à Casablanca.)

DAMES

800 m

La Française Laurence Bensimon a été éliminée en série.

100 m brasse

1. Petra Van Staveren (P-B), 1 mn 9 s 88 (record olympique) ; 2. Anne Ottenbrite (Can.), 1 mn 10 s 69 ; 3. Catherine Poirot (Fr.), 1 mn 10 s 70 (record de France battu en série : 1 mn 10 s 69). (Ancien record : 1 mn 11 s 94 par elle-même, le 22 janvier 1984 à Strasbourg.)

100 m papillon

1. Mary T. Maegher (E-U), 59 s 26 ; 2. Jenna Johnson (E-U), 1 mn 0 s 19 ; 3. Karin Seick (RFA), 1 mn 1 s 36.

Tir

DAMES

Carabine petit calibre

1. Wu Xiaoxuan (Chine), 581 points ; 2. Ulrike Holmer (RFA), 578 pts ; 3. Wanda Jewell (E-U), 578 pts ; ...16. Dominique Hesnault (Fr.), 563 pts ; 23. Yvette Courault (Fr.), 553 pts.

MESSIEURS

Pistolet vitesse rapide

1. Takeo Kamachi (Jap.), 595 points ; 2. Corneliu Ion (Rou.), 593 ; 3. Rauno Bies (Fin.), 591.

Voile

Planche à voile

Le Français Gildas Guillerot a pris la sixième place derrière le Néerlandais Stephan Van den Berg, premier, et l'Américain Randall Scott Steele, deuxième. Au classement général provisoire, le Néerlandais et l'Américain occupent respectivement la première et la deuxième place avec 3 points chacun. Le Français est sixième ex aequo *avec l'Italien Klaus Maran (21,70 pts).*

Soling

La France a terminé à la seizième place. Le Canada, le Brésil et les Etats-Unis ont pris respectivement la première, la deuxième et la troisième place. Au classement général provisoire, les Etats-Unis occupent la première place avec 5,70 pts. La France est dix-septième avec 42 pts.

Flying Dutchman

La France a pris la neuvième place derrière le Canada premier, les Etats-Unis deuxième, et Israël troisième. Au classement général provisoire, les Etats-Unis occupent la première place avec 3 pts, devant le Canada (3 pts). La France est septième (23 pts).

Finn

Le Français Luc Cholley a terminé à la vingt-troisième place de la régate gagnée par l'Américain John Bertrand. Au classement général provisoire, le Néo-Zélandais Russel Coutts occupe la première place avec 3 pts. Le Français est vingt et unième.

Tornado

La France a pris la neuvième place derrière la Nouvelle-Zélande, première, la Grande-Bretagne, deuxième, et l'Australie, troisième. Au classement général provisoire, la Nouvelle-Zélande est première avec 3 pts ; la France est cinquième avec 15 pts.

470

La France a terminé à la quatorzième place ; les Etats-Unis, qui ont remporté cette régate, occupent la première place du classement général provisoire avec 3 pts, devant l'Espagne (5,70 pts), et la RFA (5,70 pts). La France est cinquième avec 18 pts.

Le Monde

société

La Cour européenne des droits de l'homme condamne la pratique britannique des écoutes téléphoniques

Un avertissement pour la France

Qu'ils soient de droite ou de gauche, les gouvernements qui se sont succédé depuis quelques années ont toujours répugné à réglementer les écoutes téléphoniques. Mais il faudra bien le faire un jour, car la Cour européenne de Strasbourg, voit depuis jeudi 2 août, dans cette absence de réglementation une violation caractérisée des droits de l'homme.

L'arrêt solennel rendu à l'unanimité par les juges de la Cour de Strasbourg vise le gouvernement britannique, mais il atteint par ricochet la France. Pas davantage que la Grande-Bretagne en effet, celle-ci ne garantit les usagers du téléphone contre la curiosité des policiers, des magistrats et des services secrets. A l'heure où l'on parle à tout propos de libertés, force est de constater que l'une d'elles – le secret de la correspondance – est mal protégée.

La Cour européenne des droits de l'homme était saisie d'une plainte d'un antiquaire britannique, M. James Malone, poursuivi dans son pays pour recel. Blanchi par la justice anglaise, M. Malone se plaignait que sa ligne ait été placée sur table d'écoutes pendant plusieurs années. Les autorités britanniques ne contestaient pas la réalité d'une de ces écoutes au moins. Le détail d'une conversation téléphonique de M. Malone figurait, en effet, dans le carnet d'un des policiers chargés de l'enquête.

Acquitté mais victime, affirmait-il, d'un procédé illégal, M. Malone porta plainte contre le préfet de police du Grand Londres, responsable à ses yeux des tous ses malheurs. Débouté par la justice de son pays, il décida de saisir la commission européenne des droits de l'homme qui lui donna raison. Conformément à la procédure en vigueur, la Cour de Strasbourg avait, jeudi, à se prononcer à son tour sur cette affaire. L'arrêt qu'elle a rendu est d'autant plus intéressant que les chicanes de la procédure font le plus souvent obstacle à une décision de sa part. Depuis sa création en 1959, elle n'a rendu que quatre-vingt-six arrêts et n'a constaté que quarante-trois violations des droits de l'homme. C'est dire si les juges de Strasbourg ne se risquent qu'avec d'infinies précautions à condamner l'un des vingt et un États membres du Conseil de l'Europe.

Ils avaient à se prononcer sur l'interprétation de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme qui affirme que *« toute personne a droit au respect* (...) *de sa correspondance »*. Cet article ajoute que s'il *« peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit »*, cette ingérence doit être *« prévue par la loi »*. Une telle violation du secret de la correspondance, précise enfin la convention, n'est admissible que si elle constitue une mesure qui, *« dans une société démocratique est nécessaire à la sécurité nationale, la sûreté publique* (...) *et la prévention des infractions pénales »*.

Autrement dit, les écoutes téléphoniques sont légales à condition d'être réglementées et d'être entourées de suffisamment de garanties. L'étaient-elles dans le cas de M. Malone ?

Pour le gouvernement britannique, la réponse ne faisait pas de doute. La seule écoute reconnue par lui avait été réalisée, faisait-il valoir, en vertu d'un mandat en bonne et due forme du ministre de l'intérieur. De plus, ajoutait-il, trois rapports officiels analysant le fonctionnement du système d'interception des communications en Angleterre et au Pays de Galles ont été publiés en Grande-Bretagne depuis 1957. Dans ce domaine, les citoyens britanniques savent donc parfaitement à quoi s'en tenir.

Obscurité

La Cour présidée par M. Gérard Wiarda (Pays-Bas) n'a pas suivi ce raisonnement. L'arrêt rendu jeudi qualifie d'*« assez obscur »* le droit anglais et gallois en matière d'écoutes téléphoniques et insiste sur le fait qu'il est difficile à un citoyen britannique de démêler, dans la pratique, ce qui relève du droit pur et du pouvoir d'appréciation de la police. *« dans cette mesure*, déclare la Cour, *fait défaut le degré minimal de protection juridique voulu par la prééminence du droit dans une société démocratique »* (1).

En attendant que les instances de Strasbourg statuent sur les indemnités réclamées par M. Malone, celui-ci peut se vanter d'avoir, par son obstination – il ferraille contre le gouvernement britannique depuis 1978, – placé dans une situation délicate les pays du Conseil de l'Europe qui, comme la Grande-Bretagne, entretiennent le flou sur cette question.

C'est le cas de la France où ces écoutes sont le plus souvent illégales, ainsi que l'a souligné il y a deux ans un rapport demandé par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, à M. Robert Schmelck qui était à l'époque premier président de la Cour de cassation.

Il existe en France des écoutes qualifiées d'« administratives », car pratiquées à la demande des ministères de l'intérieur et de la défense. En dépit de l'article 34 de la Constitution, selon lequel ce qui touche aux libertés publiques relève de la loi, ces écoutes ne font l'objet que d'une simple réglementation qui, à la différence des rapports officiels britanniques, n'a jamais été publiée.

Il existe aussi des écoutes judiciaires. Elles sont ordonnées par les juges d'instruction ou par le parquet en cas de flagrant délit. Les magistrats instructeurs invoquent pour justifier cette pratique le code de procédure pénale qui les autorise à procéder à *« tous les actes d'information »* nécessaires à *« la manifestation de la vérité »*. Cette pratique a été entérinée par la Cour de cassation, mais sa base légale demeure fragile. Les membres du parquet, eux, ne peuvent invoquer ni texte ni jurisprudence. Ils se bornent en général à mettre en avant *« les nécessités de l'enquête »*.

Y aura-t-il un jour un justiciable français pour suivre l'exemple de M. Malone ? Ce n'est pas impossible, car depuis une réforme voulue par la gauche, ceux-ci peuvent saisir directement la commission de Strasbourg. On imagine la situation dans laquelle se trouverait alors le gouvernement français comdamné sur ce point pour violation des droits de l'homme.

Cette perspective l'incitera-t-il à légiférer rapidement dans le sens indiqué par la Cour ? Malgré les recommandations du rapport Schmelck, il n'en a, pour l'instant, rien fait. La seule proposition de loi en faveur d'une réglementation plus stricte des écoutes émane de l'opposition. Elle est signée, parmi d'autres, de MM. Alain Madelin (UDF) et Hyacinthe Santoni (RPR), qui peuvent, en la circonstance se poser en défenseur intransigeants des libertés.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) En dépit de cette condamnation, la Cour ne s'est pas prononcée sur la réglementation britannique elle-même, qui place les écoutes téléphoniques sous la responsabilité du ministre de l'intérieur et non sous le contrôle de l'autorité judiciaire. L'un des juges, M. Louis-Edmond Pettiti (France) aurait souhaité qu'elle le fasse, estimant essentiel ce contrôle des tribunaux. Le point de vue de M. Pettiti a été publié sous forme d'« opinion concordante » à la suite de l'arrêt rendu jeudi.

LE RAPPORT DES EXPERTS SUR LA « CAISSE NOIRE »

22 millions de francs ont été soustraits à la comptabilité officielle de l'A.S. Saint-Etienne

De notre correspondant régional

Lyon. – Les deux experts lyonnais chargés de l'étude du dossier financier de la « caisse noire » de l'A.S. Saint-Étienne viennent de remettre leurs conclusions à M. Patrick Desmure, juge d'instruction qui dirige les investigations. Le dossier des comptables est particulièrement fourni : plus de huit cents pages et mille cinq cents pièces annexes. MM. Jean Richerme et Renaud Peillon ont établi le montant total des détournements opérés par les dirigeants du club de football stéphanois entre 1977 et 1982 : 22 millions de francs avaient été soustraits de la comptabilité officielle. Cette somme confirme les estimations que nous avions avancées : les « écrêtements » étaient opérés à grande échelle puisqu'ils atteignaient... 30 % des sommes collectées par le club.

L'expertise confirme, d'autre part, que la plus grande partie des sommes occultes ont été utilisées pour le versement de dessous-de-table aux joueurs et à l'entraîneur du club, inculpés depuis plusieurs mois de *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Mais le rapport des experts indique aussi que les principaux dirigeants – M. Roger Rocher au premier chef – ont utilisé, sous forme de bons de caisse, une part importante des sommes détournées : le chiffre de 7 millions de francs est avancé. Le président déchu – incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon du 30 novembre 1983 au 25 mars dernier – avait longtemps nié tout détournement de fonds à des fins personnelles.

Sa discrétion actuelle contraste avec une attitude plus offensive, antérieure aux découvertes de l'enquête... M. Rocher ne parlera pas avant le procès retentissant qui pourrait – au vu de la bonne marche de la procédure – avoir lieu avant la fin de l'année.

CLAUDE RÉGENT.

A PARIS

Attentat d'Action directe contre le siège de l'Agence spatiale européenne

Sept personnes légèrement blessées. Dégâts importants

Un attentat par explosifs de forte puissance a été commis, pendant la nuit du 2 au 3 août, contre le siège de l'Agence spatiale européenne (ESA), à Paris. L'explosion, revendiquée par Action directe, s'est produite vers 23 h 40 au 8-10 de la rue Mario-Nikis, près de l'avenue de Suffren, dans le quinzième arrondissement, à proximité du siège de l'Unesco.

La police et les secours, intervenus très rapidement, ont apporté des soins à sept personnes blessées légèrement par des bris de vitres ou commotionnées. Aucune hospitalisation n'a été nécessaire. Mais les dégâts matériels sont très importants. Le cabinet de la préfecture de police de Paris signale que treize véhicules garés dans la rue ont été endommagés, que des centaines de vitres sont brisées et que les dégâts au siège de l'Agence spatiale sont importants. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est rendu dans la nuit sur les lieux de l'attentat pour constater l'ampleur des dommages et s'informer des mesures de sécurité prises par la préfecture de police. L'Agence ne bénéficiait d'aucune garde statique, mais des rondes passaient régulièrement devant l'immeuble comme devant différents bâtiments du quartier.

La revendication du groupe clandestin extrémiste Action directe, dissous par le conseil des ministres en août 1982, est matérialisée par l'inscription *« Guerre à la guerre, UC CIRO, AD »* tracé à la peinture rouge près de l'entrée secondaire du bâtiment. Le slogan *« Guerre à la guerre »* correspond à la littérature récente d'Action directe qui concluait l'un de ses derniers communiqués par *« Guerre de classe contre guerre impérialiste »*. La signature – *« unité combattante Ciro Rizzato »* – est un hommage à un membre du groupe clandestin italien des COLP (communistes organisés pour la libération du prolétariat) tué au cours d'un hold-up à Paris, avenue de Villiers, en octobre 1983.

Le groupe Action directe, né en 1979, auteur de nombreux attentats, est en effet devenu progressivement, notamment à partir de 1983, un groupe franco-italien se livrant à de nombreuses attaques à main armée (*le Monde* du 24 juillet). Au mois de juillet, ce groupuscule a commis trois attentats contre des bâtiments du ministère de l'industrie, du ministère de la défense et l'Institut atlantique des affaires internationales. L'enquête sur le dernier attentat a été confiée, comme les autres, à la section antiterroriste de la brigade criminelle.

L'ESA : créée en 1975

Organisation internationale de recherche et de développement, l'Agence spatiale européenne (ESA) a été créée en 1975. En sont membres onze Etats : Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse ; la Norvège, l'Autriche et le Canada sont associés à des titres divers. Aux termes de sa convention, *« l'agence a pour mission d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre Etats européens dans les domaines de la recherche et de la technique spatiales et de leurs applications spatiales en vue de leur utilisation à des fins scientifiques et pour des systèmes opérationnels d'application »*. Les principales réalisations de l'ESA sont le laboratoire orbital Spacelab, un ensemble de satellites de communication et de météorologie, et la fusée Ariane, dont un exemplaire est lancé samedi 4 août de Kourou.

La vérité sur l'école

(Suite de la première page.)

Il faut reconnaître que la gauche doit faire un très gros effort sur elle-même pour faire évoluer son analyse. Car l'histoire la rend méfiante.

De Guizot, en 1833, à Guermeur, en 1977, toutes les lois concernant l'enseignement privé ont été votées par des majorités conservatrices. Toutes les grandes libertés constitutives de notre République (suffrage universel, droit syndical, droit de grève, vie privée, etc.) ont été conquise contre l'avis des autorités de l'Eglise catholique. Quand l'épiscopat défend en première ligne la liberté de l'enseignement, il reste suspect aux yeux de nombreux électeurs de gauche. Il a beaucoup d'efforts à faire pour effacer un lourd passé.

Mais la gauche doit aussi mesurer que les temps ont changé et qu'il n'y a plus de menace cléricale sur la République, pas même à travers l'école dont le caractère catholique n'apparaît pas à l'évidence.

Il faut donc affirmer que, en 1984 et au-delà, le service national de l'éducation ne pourra être que pluraliste. Cela n'empêche pas que l'école publique fasse l'objet de la première attention tant pour les moyens à affecter que pour la rénovation à opérer. Mais il ne sert à rien que les deux écoles soient en guerre. En cet été 84, c'est d'abord la paix qu'il faut construire.

Tel était l'objectif du projet d'Alain Avary. Le texte retiré, le ministre parti, les mêmes problèmes restent. De leur règlement dépend l'apaisement souhaité par le président de la République et le premier ministre, l'un et l'autre à la recherche de l'indispensable compromis. C'est une des conditions au rassemblement des Français.

Quatre éléments peuvent faire déboucher sur une solution.

Le premier est déjà accepté. C'est la fin d'une concurrence déloyale qui consistait à tirer à guichets ouverts sur l'argent de l'État. Désormais les crédits seront limitatifs et une carte scolaire des formations du second degré évitera les doubles emplois.

Le second doit mieux associer, par contrat, les écoles privées au service public, dans le respect de l'autonomie et des projets éducatifs des établissements. Les mêmes libertés doivent être garanties dans les écoles privées et publiques pour les élèves, les personnels et les parents. L'esprit de laïcité doit être respecté, excluant tout enseignement ou pratique religieuse obligatoires. La dimension spirituelle de l'éducation doit en retour être reconnue pour ceux qui le souhaitent.

Le troisième concerne le libre choix par les enseignants de leur statut sur proposition de l'Etat qui les paie et les emploie. Offrir la titularisation est une bonne chose, non pour le plaisir de « fonctionnariser » mais pour faciliter les passages volontaires d'une école à une autre. L'Etat acceptant un mode de gestion spécifique et l'accord du chef d'établissement pour une nomination, on voit mal qu'une solution ne puisse être trouvée.

Le dernier point est le plus difficile. Il s'agit du financement par les communes des écoles sous contrat d'association. La gauche a toujours souhaité la suppression des contrats simples qui laissaient les communes libres de payer ou non. Se prononcer pour les contrats d'association impliquait l'obligation de financer. Tout se passe comme si personne ne s'était rendu compte de cette conséquence. En effet, dès lors qu'un établissement privé concourt au service public, que ses classes sont sous contrat d'association, que l'Etat oblige à fréquenter l'école de six à seize ans, que cette obligation entraîne la gratuité pour les familles, la règle doit être la même sur tout le territoire de la République.

Quelles que soient la méthode utilisée et la forme du nouveau projet, nul ne pourra faire l'impasse sur ces problèmes qui ont soulevé les passions et les foules du printemps.

Les vacances scolaires ont imposé une trêve. Mais pour régler avec sérénité ces difficultés, il convient au plus tôt de « dire la vérité » aux Français et parmi eux aux socialistes.

BERNARD POIGNANT.

● *Au cabinet de M. Hubert Curien.* – Le cabinet du ministre de la recherche et de la technologie a été complété. Outre le directeur de cabinet, M. Gérard Moine, administrateur civil (*le Monde* du 28 juillet), il comprend : M. Jean-Pierre Chevillot, directeur adjoint, qui s'occupera de la recherche scientifique, des grands équipements, des affaires internationales ; M. Daniel Sacotte, conseiller technique, qui traitera de la recherche technique et industrielle ; M. Jean-Marie Martin, conseiller technique, qui suivra le secteur des sciences humaines ; Mme Marie-Claude Ledur, chef de cabinet ; Mme Dominique Ferriot, chargée de mission pour les questions culturelles, la formation, l'action régionale et les relations internationales et Mme Marie Elliot, chargée de mission pour l'information scientifique et technique et les relations avec les médias.

LES CECOS ONT REÇU DIX-NEUF DEMANDES DE RESTITUTION DE SPERME CONGELÉ

La décision du tribunal de Créteil d'autoriser la restitution à Mme Corinne Parpalaix d'un dépôt de sperme congelé de son mari décédé (*le Monde* du 3 août) continue de susciter de nombreuses réactions.

La Fédération des centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS) rappelle que dix-neuf demandes du même type lui ont, à ce jour, été adressées. Elle indique aussi que le jugement de Créteil ne lui permet pas de répondre positivement à ces demandes et qu'elle continuera à se tourner, en l'absence de texte de loi, vers les pouvoirs publics.

Dans une interview à *la Croix*, Mgr Jacques Jullien, président de la commission épiscopale de la famille, estime compréhensible qu'une femme qui aime son mari soit désireuse, après la mort de ce dernier, *« d'avoir quelque chose de lui (...) »* *« Mais*, ajoute-t-il, *qu'adviendra-t-il (...) de cet enfant sans père ? Ne souffrira-t-il pas d'un handicap affectif, même si l'image paternelle est présente dans le conscient et l'inconscient de la mère ? Y a-t-il pas le risque d'une fixation de la mère et de l'enfant sur le père mort, comme un refus de la mort et donc d'une composante fondamentale de la vie humaine ? »*

Mgr Jullien s'interroge aussi sur ce qu'il appelle une *« incohérence majeure »*. *« On fait*, explique-t-il, *des prouesses techniques pour aboutir à une vie et on en liquide en même temps chaque année cent quatre-vingt mille, rien qu'en France, par avortements dûment légalisés, remboursés par la Sécurité sociale et célébrés, eux aussi, comme une victoire. »*

L'Union nationale des associations familiales (UNAF), *« tout en reconnaissant les qualités affectives et éducatives des parents isolés »*, rappelle qu'*« un enfant a besoin de sa mère et de son père »*. Par ailleurs, tout en souhaitant le développement des moyens de lutte contre la stérilité, l'UNAF déclare que *« l'adoption doit être encouragée et adaptée dans sa législation et son organisation avec l'objectif de donner une famille à chaque enfant »*.

Enfin, dans une interview au *Quotidien de Paris*, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, estime qu'il faudra fixer les conditions et les limites de l'insémination *post mortem*. Il indique aussi qu'*« il convient de réglementer l'existence et le fonctionnement d'insémination artificielle ou de fécondation in vitro en subordonnant leur ouverture à un agrément »*. *« De même*, ajoute-t-il, *il me semble nécessaire de réaffirmer le principe de la gratuité du don de sperme. »*

EN BREF

Vague meurtrière en Vendée

Une grosse vague a emporté des baigneurs sur la plage des Granges près des Sables-d'Olonne (Vendée), le 2 août, peu après 18 heures. Malgré la rapidité des secours, on déplore un mort et trois blessés. On a d'abord pensé à une lame de fond, c'est-à-dire à une grosse vague imprévisible engendrée par un glissement de terrain sous-marin. Selon les CRS qui ont participé aux secours, il s'agirait plutôt d'une vague déferlante créée par un phénomène de courants et de contre-courants, dû aux conditions de mer et de vent.

L'imprudence, d'autre part, a provoqué la mort par noyade ou la disparition de six personnes, les 1er et 2 août, sur les plages de l'Aquitaine.

Accidents en montagne

Deux militaires du 13e bataillon de chasseurs alpins sont morts et un troisième a été blessé lors d'une chute en montagne en Haute-Savoie, le 2 août. M. Charles Hernu a demandé l'ouverture d'une enquête.

Le même jour, un touriste suisse, est tombé dans le massif du Mont-Blanc, entraînant aussi son guide dans la mort.

L'identité des deux alpinistes espagnols disparus depuis quatre ans et retrouvés mardi dans le dôme du Goûter a été révélée jeudi : il s'agit de M. Francisco Xavier Maestro-Urarte et de José Antonio Hernandez, qui étaient tous deux originaires de Victoria (Espagne).

La France a extradé Michele Zaza

Michele Zaza, trente-neuf ans, l'un des plus puissants chefs de la Camorra, l'équivalent napolitain de la Mafia sicilienne, a été extradé par les autorités françaises, le 1er août, vers l'Italie, son pays natal. A la suite de son arrestation à Paris, le 15 avril, Rome avait engagé une procédure d'extradition en indiquant qu'il était inculpé de plusieurs crimes et délits, notamment de trafic de drogue, d'association de malfaiteurs, de corruption de fonctionnaire, de recel de personne et de plusieurs meurtres ou tentatives de meurtres.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rendu, le 20 juin, un avis partiellement favorable à l'extradition de Zaza (*le Monde* des 18 avril et 22 juin). Aussi, Michele Zaza ne pourra être jugé en Italie que pour trafic de stupéfiants, falsification de son passeport et tentative de corruption d'un policier.

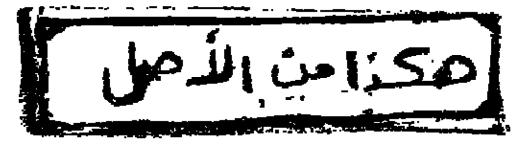
● *Un astronaute français à bord de la navette américaine.* – L'astronaute français, Patrick Baudry, participera à une mission de la navette spatiale américaine Challenger en février 1985, ont annoncé des responsables de la NASA. Patrick Baudry, 38 ans, lieutenant-colonel de l'armée de l'air, avait été la « doublure » de Jean-Loup Chrétien, le premier Français à voler dans l'espace lors d'une mission franco-soviétique en juillet 1982. Au sein de l'équipage Challenger, commandé par Karel Bobko, il sera chargé de deux expériences sur les sciences de la vie. La première, qui étudiera la redistribution du sang dans le système cardio-vasculaire en apesanteur, devrait prolonger une expérience similaire tentée au cours du vol franco-soviétique (*le Monde* du 7 avril). La seconde devrait aider à mieux comprendre le fonctionnement du cœur dans les conditions spatiales.

● *Collège préfabriqué à Garges-lès-Gonesse.* – Les élèves du collège Henri-Wallon de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), qui a été détruit par un incendie dans la nuit du 1er au 2 août (*le Monde* du 3 août), seront accueillis en septembre dans des bâtiments préfabriqués. Ces classes seront installées sur un terrain voisin du collège, et la rentrée ne devrait être retardée que de quelques jours.

● *Nominations au cabinet du secrétaire d'Etat à la défense.* – Sont nommés, par arrêté au *Journal officiel* du jeudi 2 août, directeur du cabinet de Mme Edwige Avice, M. Alain Pellan (précédemment directeur du cabinet de M. Jean Gatel) (*le Monde* du 5 novembre 1983) ; conseiller technique, M. André Llanes ; chargé de mission, M. Jean-Claude Champin ; chef de cabinet, M. Richard Gradel ; chef du secrétariat particulier, Mme Janine Chevillard.

Offre spéciale




هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Place aux enfants

« Où qu'elle est la télé ? »

« C'est pas tous les jours que je peux. » – « Seulement les soirs où y a pas école. » – « J'en profite quand ils sont pas là. » – « Si je pouvais, je la regarderais tout le temps. » Dès l'abord, la première question, la seule angoisse, c'est l'accès à l'écran. Tout se passe comme si des millions de petits téléphages butaient chaque jour, dans la réalisation de leur unique désir, sur une panoplie d'arguments hétéroclites et péremptoires. En face, en effet, c'est souvent la crispation : *« Ses parents souffraient en silence tout en essayant de le convaincre que la boîte à idioties rendait le téléspectateur imbécile, abruti, sot, nouille, bétasse, gourde, et même plus. Si ce n'était pas assez, la télévision était également néfaste pour les yeux, la vésicule biliaire, les fesses, et sûrement cancérigène »* (*Oukélé la télé ?* de Susie Morgenstern et Pef, éditions Gallimard).

Plus de trente ans après son apparition dans les foyers, le poste de télévision est toujours un objet contingenté, une cause de polémiques familiales, de négociations permanentes.

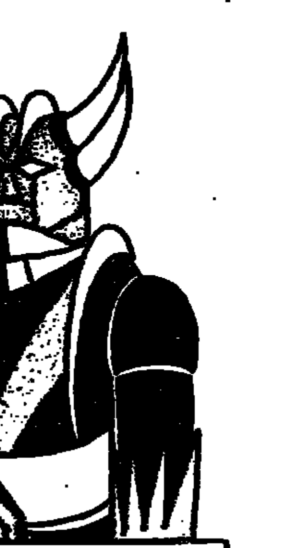
Très récemment, une commande de trente mille téléviseurs couleur, destinés à compléter le plan micro-informatique du ministère de l'éducation nationale, s'est trouvée victime d'un blocage administratif : la direction des lycées et collèges y opposait son veto sur la foi d'un rapport médical certifiant que l'image couleur, moins définie que le noir et blanc, fatiguait les yeux des enfants.

L'enfant, lui, assume résolument les risques de la contradiction et semble faire ses délices de cette culture éclatée. Deux heures et dix minutes en moyenne par jour, indique la vague d'enquête d'automne du CEO sur les huit-quatorze ans. La quasi-totalité (93,8 %) de cette classe d'âge passe au moins une heure devant la télévision. La courbe descend ensuite rapidement, mais ils sont encore 13,8 % à regarder plus de quatre heures par jour et 3,8 % à frôler l'overdose avec plus de cinq heures. La voracité croît avec l'âge, et, à quatorze ans, on a déjà une consommation d'adulte. Les plus assidus se recrutent dans les familles nombreuses, celles où la mère reste au foyer. Là, le récepteur fait office de « nourrice électronique ».

« Dallas » contre la comtesse de Ségur

Que regardent-ils ? Les émissions qui leur sont destinées certes, qu'ils trouvent intéressantes (47 %), mais trop peu nombreuses (46 %). Là, rien d'inquiétant : les monstres patauds du « Village dans les nuages » (TF 1) séduisent les plus petits, mais la plupart d'entre eux plébiscitent « Récré A 2 » où la star Dorothée règne sur un univers de dessins animés et de charmante fantaisie, discrètement habité par quelques intentions éducatives. Vers douze ans, on décroche pour regarder du côté de « Vitamine » (TF 1), plus branché. Les Schtroumpfs laissent la place au jeu vidéo et aux micro-ordinateurs. On ne se reconnaît plus dans les émissions « pour petits » et on préfère « Platine 45 », « Les enfants du rock » et surtout « Hip Hop », où Sidney enseigne à la fois le smurf et l'art du signe vestimentaire.

Cette évolution pourrait sembler rationnelle et rassurante si la consommation des jeunes téléspectateurs ne débordait, dès le plus jeune âge, le cadre strict des émissions pour la jeunesse. Au hit-parade des enfants figurent en bonne place « Le théâtre de Bouvard », « Dallas », « Starsky et Hutch », « La chasse aux trésors » et « La dernière séance ». *« Ce que j'aime,* proclame Chloé (neuf ans), *c'est, dans l'ordre, les pubs, les dessins animés, les films comiques, les feuilletons et les variétés. Ce que je déteste : les actualités, « Apostrophes », « Des chiffres et des lettres », les reportages. »*



Dessin de PLANTU.

Le palmarès n'a rien d'aberrant : priorité aux histoires, à la magie de l'image. La télévision doit raconter le monde et non le montrer. Est-ce là ce qui chagrine l'éducateur soucieux de réalisme et d'objectivité ? Mais alors il faudrait bannir contes et chansons, jouets et déguisements. « Dallas » a remplacé la comtesse de Ségur : est-ce la fin de la culture ? A entendre Ninon (neuf ans) jongler avec les épisodes de la saga américaine, tenir un compte exact des aventures de Sue Hellen et des bâtards du père Ewing, on s'aperçoit vite que « Dallas » remplit la même fonction que le mythe des sociétés primitives : l'apprentissage des structures élémentaires de la parenté, version 1984, à l'heure de la famille éclatée.

Un nouveau marché

Les programmateurs de la télévision, eux-mêmes, n'ont découvert que fort tard que les enfants étaient des téléspectateurs comme les autres. *« Jusqu'à présent, les enfants n'intéressaient pas les directeurs de la télévision,* remarque Jacqueline Joubert, responsable de l'unité Jeunesse d'Antenne 2. *La jeunesse était la part sacrifiée du budget des chaînes parce que les sondages ne prenaient en compte que les plus de quinze ans. »*

Le changement date de 1981, non parce que la gauche est arrivée au pouvoir, mais parce que l'Audimat a fait son entrée dans les foyers. Ce boîtier électronique, installé auprès d'un échantillon représentatif, permet d'évaluer automatiquement le nombre de téléviseurs allumés. En comparant les chiffres de l'Audimat et ceux des panels traditionnels, les responsables de la télévision se sont aperçus que les moins de quinze ans représentait une audience non négligeable.

La bataille s'est engagée le mercredi à coups de dessins animés : « Goldorak », « Candy contre Capitaine Flam » et « Rémi ». Au grand désespoir de ceux qui plaidaient pour une complémentarité plus économique, les deux premières chaînes ont allongé leur durée de diffusion pour se disputer l'audience enfantine tout au long de l'après-midi. Aujourd'hui, l'enjeu se déplace vers le carrefour de 20 heures, ce moment stratégique de la concurrence entre les chaînes. Pourquoi « Les petits drôles » en face du « Théâtre de Bouvard » ? Pourquoi un dessin animé sur FR 3 précédant les jeux de 20 heures ? Dans l'espoir que le choix des enfants emporte la décision familiale, juste avant le journal télévisé. Pour défendre son journal contre le film du dimanche soir sur TF 1, Antenne 2 fait monter cet été en première ligne « Téléchat », une merveilleuse parodie d'actualité signée Topor et désignée comme la meilleure émission enfantine par un jury de jeunes téléspectateurs sous l'égide de *Télérama*.

Cet intérêt soudain, quoiqu'un peu contestable pour l'enfance, a au moins un avantage : celui de relancer la production dans un secteur dominé jusqu'à présent par les produits japonais ou américains. Jamais TF 1 et Antenne 2 n'ont diffusé autant d'émissions originales destinées à la jeunesse. Stimulé par le ministère de la culture, chacun se lance dans la production de dessins animés français. Il est vrai que depuis le succès des « Schtroumfs » et d'« Ulysse 31 », on sait que tee-shirts, autocollants, livres et poupées rentabilisent largement ce type de production.

Ainsi s'organise peu à peu un marché audiovisuel de l'enfance. Chaque année, le Marché international des programmes de télévision à Cannes voit augmenter le catalogue de produits disponibles dans la perspective des nouveaux réseaux de diffusion. Aux Etats-Unis, Walt Disney a lancé sur les réseaux cablés, il y a un an, « Disney Channel », un programme continu pour les enfants qui a déjà quatre millions d'abonnés. En Grande-Bretagne, on tente la même expérience avec « Jack in the Box ». En France, quelques sociétés, dont Hachette, Nathan et Larousse, réfléchissent à un projet commun. Dans cette quête du paradis télévisuel, les enfants ont un dernier allié : les fabricants de récepteurs. En retard sur la plupart des pays industrialisés, la France compte seulement 14 % de foyers équipés de deux téléviseurs. Or toutes les études le montrent : le second récepteur est indispensable à la paix des familles.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les bons points de l'instit'

« Ils arrivaient à l'école, les gamins d'un côté, les fillettes de l'autre, et s'alignaient dans la cour avec leurs blouses grises. Puis, béret à la main, ils franchissaient le seuil en disant respectueusement « Bonjour Monsieur ». *Pour ces galopins, à l'esprit aussi fruste que leur tignasse, je commençais la journée par une leçon de morale : « Soyons propres ».*

» Aujourd'hui, garçons et filles sont en survêtement et fleurent bon la savonnette. Ils entrent dans la classe comme chez eux, vous saluent comme un copain et poursuivent leur conversation sur le match de foot télévisé de la veille. Fini la déférence, bonjour l'indifférence. »

Jean-Paul Ruiz n'est ni amer ni nostalgique. Bien au contraire. Il a pris sa retraite d'instituteur l'an dernier, après trente et un ans de carrière. Bien que quatre fois grand-père, ce gaillard aux yeux verts porte allégrement ses cinquante-six ans et sa toison grise.

Jean-Paul Ruiz a connu toutes les classes, de la préparatoire au cours moyen deuxième année, les écoles de campagne et celles de la ville, le Midi et l'Ile-de-France, les cours séparés et la mixité. Il a enseigné à plus d'un millier d'écoliers et d'écolières de six à quatorze ans. Six générations depuis ses débuts, en 1950. Sa femme est professeur, ses deux filles institutrices. Eh bien, les gosses d'aujourd'hui, il les trouve étonnants, éveillés et même formidables.

Durs lundis matin

Au regard des grands soubresauts de l'histoire, les révolutions qui ont marqué la vie des écoliers pendant les « trente glorieuses » paraissent modestes. Elles s'appellent mixité, télévision, rénovation pédagogique, sport, aisance matérielle. Pas de rupture mais un mouvement incessant. En six générations scolaires la vie a fait irruption dans les classes, les enfants ont basculé d'un siècle dans l'autre. Ce n'est pas rien.

La mixité, par exemple, qui a commencé vers 1956, quel changement ! Vivant à part, les filles étaient studieuses, timides, un peu ternes. Le mélange a fait merveille. Elles se sont affirmées, tout en tempérant l'ardeur brouillonne des garçons. Et ceux-ci ont parfaitement accepté d'être, parfois, surclassés. Mais ce sont elles qui ont le plus changé. Fini la marelle, place à la corde à sauter, parfois même au foot et même au judo.

« Les écoliers des années 80, raconte Jean-Paul Ruiz, *apportent en classe une moisson d'informations sans commune mesure avec celle des années cinquante : des documents, des récits de week-end. Mais les lundis matin sont durs : les enfants somnolent. S'ils sont restés tout un dimanche après-midi devant le petit écran, il n'en ont rien retenu. La télé n'est profitable que s'ils en discutent avec leurs parents ou si l'émission a été préparée en classe. Pis : le foisonnement des images offertes aux enfants coupe les ailes de leur imaginaire. Quand nous faisons faire un devoir d'imagination, c'est le fiasco. »*

Les modèles aussi ont changé. Jadis, les gamins se référaient aux images d'Epinal de la classe : les bons s'identifiaient au débonnaire Henri IV, les méchants aux ligueurs de la Saint-Barthélemy. Désormais, on se prend pour Platini ou pour Sheila.

Si les écoliers ne sont plus ce qu'ils étaient, c'est aussi que l'enseignement lui-même a fait son *aggiornamento*. Le passage systématique par la maternelle, le tiers temps, les activités d'éveil, les maths nouvelles, les classes de nature, l'allégement des programmes, tout cela compte. *« Autrefois,* raconte l'instituteur de Carcassonne, *nous recevions des enfants un peu sauvages, mais vite dociles, auxquels on enseignait d'entrée, et de manière mécanique, les quatre opérations. Puis, en faisant constamment appel à la mémoire, on les poussait jusqu'au certif. Ils partaient pour les PTT ou la SNCF avec une bonne orthographe et la tête farcie de dates d'histoire et de chefs-lieux de départements. Les gosses d'aujourd'hui manipulent le matériel pédagogique, découvrent, s'amusent, observent, analysent, se passionnent pour les sorties. Ils ont moins d'orthographe, moins de connaissances, moins d'automatismes, mais je les trouve réfléchis, raisonnant juste, capables de s'adapter aux circonstances. Nous leur donnions des recettes, ils possèdent à présent une méthode. »*

Attention au fossé

Même physiquement, les écoliers sont différents. Le sport a été la véritable innovation. Voyez les cours de récré des années cinquante. Les filles sautillaient dans leurs carrés de marelles et les garçons jouaient aux billes. Les maîtres, craintifs, interdisaient de taper dans un ballon et plus encore de grimper aux arbres. Le décor et les acteurs ont complètement changé. On trouve des portiques et des sautoirs dans les cours. Comment les instit qui, eux-mêmes, font à présent du jogging ou du basket, empêcheraient-ils leurs élèves de se défouler ? Alors, on esquisse des passes de rugby dans le Midi et l'on pousse le ballon rond au nord de la Loire. *« Mes gaillards escaladent même les cerisiers de la cour,* dit Ruiz, *et il arrive parfois des accidents, ce qui ne se voyait jamais autrefois. Les gosses apprennent les arts martiaux à l'extérieur. Ils chahutent en se faisant des prises de judo. Les récrés sont devenues difficiles à surveiller. »*

Ces athlètes hauts comme trois pommes, parmi lesquels on distingue de moins en moins les filles des gamins, ces gosses éveillés, impertinents, qui se permettent de répondre en argot, dont les poches sont pleines de jouets électroniques, qui troquent non plus deux billes contre une gomme mais une montre contre un stylo, ces élèves à qui on n'ose plus donner un bon point mais qui apprécient une mention élogieuse sur leur cahier, ces petits hommes qui parlent comme la télé et savent tout sur tout, paraissent fin prêts pour la société post-industrielle. *« C'est vrai,* dit Jean-Paul Ruiz. *Les bons élèves sont encore meilleurs. Les moyens s'en sortent très bien, si leurs parents leur donnent un coup de main. Mais attention : les caractériels ne sont plus supportés et les queues de classe encore plus déphasées qu'autrefois. Malgré le dépistage précoce des inadaptés, la rééducation et les classes spéciales, les inégalités s'accusent : le fossé se creuse entre ceux qui manipuleront l'informatique comme en se jouant et les laissés-pour-compte qui vont se marginaliser. Jadis, les « mauvais » apprenaient un métier manuel et s'intéressaient vaille que vaille. Mais demain ? ».*

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

FIERS CITOYENS DE SCHILTIGHEIM
par DANIEL SCHNEIDERMANN.

« Y A BEAUCOUP DE GUERRES QU'ON VOIT PAS A LA TÉLÉ »
par CHARLES VIAL.

CARNET DU Monde

Mariages

– Mme Lucien GEOLTRAIN,
M. et Mme Pierre Geoltrain,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille et fille,
Laurence
avec
M. Masaki MIZUTANI,
le 4 août 1984, à Paris.

9, rue Gustave-Flaubert,
75017 Paris.

Décès

– Le GRADE (Groupe de réunion, approfondissement et développement énergétique)
annonce avec la plus grande tristesse le décès de

Mme Ernestine BENIS-GHILCIE,
sa cofondatrice et secrétaire-trésorière,

survenu à Pantin, le 28 juillet 1984.

– Mme Odette Benzécri,
son épouse,
Jean-Paul, Françoise et Jean Benzécri,
ses enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Emile BENZÉCRI.

– Nous apprenons le décès, survenu à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans, du

général DEJUSSIEU-PONTCARRAL.

[Né le 14 février 1898 à Lyon (Rhône), le général Pierre Dejussieu-Pontcarral, compagnon de la Libération, fut pendant la seconde guerre mondiale le chef de la résistance en Auvergne et le chef de l'armée secrète de la zone Sud. C'est à cette époque, en juillet 1943, qu'il prend le pseudonyme de Pontcarral qui sera désormais toujours associé à son nom. En février 1944, cet ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr qui, en 1939, alors qu'il était commandant à l'état-major du 45e corps d'armée, organise le repli sur la Suisse d'une partie de ses troupes pour éviter que ses hommes ne soient faits prisonniers, devient chef d'état-major des Forces françaises de l'intérieur. Peu de temps après, il est arrêté par la Gestapo et déporté en Allemagne. Après sa libération, en avril 1945, il est reçu par le général de Gaulle, qui lui remet la croix de la Libération, le 18 octobre 1945.

Général de brigade, Pierre Dejussieu-Pontcarral devient successivement chef de la mission d'inspection de l'armée (1945-1946), puis adjoint au commandant de la 4e division d'infanterie (1954), et du 2e corps d'armée (1954-1956). En 1957, alors qu'il est général de corps d'armée, il est nommé adjoint au commandant des forces terrestres de l'OTAN à Fontainebleau, dernier poste qu'il occupe avant d'être admis au cadre de réserve.]

– M. et Mme Daniel Fogel
et leurs enfants,
Mme Janine Kempf,
ses enfants et petits-enfants,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph FOGEL,
née Adrienne Brillant,

survenu à Soissons, le 29 juillet 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, boulevard de la Marne,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Mme Josiane Franza,
son épouse,
M. et Mme Michel Franza,
M. et Mme Thierry Delatre,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique FRANZA,
journaliste de 1946 à 1983
à *France-Soir, Sports-Magazine* et *l'Express,*

survenu le 2 août 1984 dans sa cinquante-huitième année.

Gignac-le-Bas, Saint-Cirgue,
81340 Valence-d'Albigeois.

[Né à Nice, le 13 juin 1927, Dominique Franza s'était installé à Paris, en 1945, après la guerre de 1939-1945, à laquelle il avait pris part en tant qu'agent de liaison dans un réseau de Résistance. Dès son arrivée dans la capitale, il était entré au service des sports de « France-Soir », où il était plus particulièrement chargé de la couverture du ski – il est l'auteur, en compagnie de Jean-Claude Killy, d'un livre autobiographique sur le triple champion olympique des Jeux de Grenoble – et de la boxe. Vingt-neuf ans plus tard, en 1974, il devenait responsable du service des sports de « France-Soir », jusqu'à son départ du quotidien de la rue Réaumur à la fin de l'année suivante.

En 1976, il avait fondé l'hebdomadaire « Sports-Magazine ». En 1978, il était entré à la rédaction de l'hebdomadaire « l'Express », où il avait occupé des fonctions au sein de la rédaction en chef, jusqu'à ce qu'il se retire de la vie active en 1982.

En préretraite depuis, il s'était installé dans la banlieue d'Albi, en compagnie de son épouse.]

– Ses amis de Médecins du monde

font part du décès de

Jean-Pierre MAUBERT,
docteur en médecine,

survenu brutalement, à Paris, le 1er août 1984.

Jean-Pierre avait trente-quatre ans.

Médecins du monde,
17, rue du Fer-à-Moulin,
75005 Paris.

– Le président du groupe Monceau a la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre SAINTOUT,
président du conseil d'administration de la Mutuelle centrale d'assurances,
administrateur du groupe Monceau,
de la Caisse d'assurance
et de prévoyance mutuelle
des agriculteurs,
de la Caisse de prévoyance mutuelle interprofessionnelle.

Ses obsèques auront lieu le samedi 4 août, à 9 heures, en l'église de Saint-Laurent-et-Benon (Gironde).

– Velles (Indre).
Mme Henri Tardivat,
M. et Mme Jean-Claude Tardivat
et leurs enfants,
M. et Mme François Legrand
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Berthet
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Berthet,
Mlle Eugénie Tardivat,
Le général Joseph Katz et Mme,
Mme Jeanne Tardivat,
Mlle Marguerite Tardivat,
M. et Mme Georges Cleret
et leurs enfants,
Mme Yvette Martin-Tardivat
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri TARDIVAT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
officier de l'ordre de la Résistance,
grand officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 2 août 1984, dans sa soixante-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Velles le lundi 6 août, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Beauregard,
Velles. 36330 Le Poinconnet.

– Abidjan. Paris.
Les administrateurs,
La direction
Et le personnel des sociétés :
– SIFCA, UNICAFE et UNIRIZ à Abidjan ;
– UFEA, GERICO, Tardivat international à Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de leur

président, vice-président
et administrateur

M. Henri TARDIVAT,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
officier de l'ordre de la Résistance,
grand officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 2 août 1984, dans sa soixante-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Velles le lundi 6 août, à 15 heures.

Château de Beauregard,
Velles. 36330 Le Poinconnet.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Christiane TEYSSEYRE,

survenu à Berck le 31 juillet 1984.

De la part
Des Docteurs Jacqueline et Alain Giabicani,
D'Olivier Giabicani,
D'Aude Giabicani,
ses sœur, beau-frère, neveu et nièce,
De Mme Albert Giabicani,
Des familles Camain, Defradas, Colmez, Grimal, Lemaire,
De la famille Charles Pozzi,
De ses amis.

Le service religieux aura lieu le lundi 6 août, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise le mardi 7 août, à 8 h 30, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Quentin-Bauchart,
75008 Paris.

Remerciements

– Mme Raymond Schiltz
et ses enfants,

profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Raymond SCHILTZ,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,

prient leurs amis et toutes les personnes qui se sont unies à leur peine de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Anniversaires

– Avant de quitter ce monde,

KOUTCHOUK Jean,

soixante-dix-neuf ans, crie son désespoir au souvenir de la mort en déportation de ses trois frères,

Samuel, Henri, Jacques,

simples ouvriers et juifs.

Ils étaient parmi les quatre-vingt mille déportés raciaux de France exterminés sur ordre des nazis allemands et du gouvernement de Vichy.



FESTIVAL

LES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE PRADES

Entretenir le contact

Une petite ville des Pyrénées-Orientales, son torrent, son terrain de camping, son église, son festival de musique à la grandeur passée, le mont Canigou en toile de fond. René Clair, de passage à Prades, il y a très longtemps déjà, le dit lui-même un jour à Pablo Casals : « *Vos concerts, le soir c'est très bien, mais l'après-midi, on s'ennuie.* » Et le maître de répondre : « *Faites donc du cinéma.* »

Ainsi naquirent dit-on, les rencontres cinématographiques de Prades, qui ont fêté cette année leur vingt-cinquième anniversaire. Du 15 au 23 juillet, dans le gymnase du complexe sportif, transformé pour l'occasion en salle de projection, trente-trois longs métrages et une vingtaine de courts métrages ont été présentés à un public sage, parfois trop.

Vingt-cinq ans déjà que ce petit festival, peu soucieux de la renommée internationale de Cannes, de Berlin ou de Venise, résiste aux tentations du show-biz. Il ne propose pas, du reste, les dernières nouveautés de la production cinématographique : les films projetés ici, pour la plupart, ont déjà été vus ailleurs. *Quartetto Basileus, Laisse béton, les Trois Couronnes du matelot, Local Hero, Meurtre dans un jardin anglais, Biquefarre.*

Son originalité réside surtout dans son fonctionnement. Loin des circuits traditionnels des grands festivals, peu ou pas suivi par la critique, organisé par des amateurs, cinéphiles certes, mais néanmoins amateurs – le président, Robert Cortes, enseigne la philosophie, – Prades s'est donné pour objectif d'« *éduquer le public à la critique* ». Une véritable profession de foi qui s'affirme aussi bien dans l'organisation des séances que dans la vie quotidienne.

Dès 9 h 30, tout le monde est réuni pour la rétrospective – une tradition – cette année consacrée à l'œuvre de Truffaut. Ceux qui logent à l'hôtel, à 10 kilomètres de là ; ceux qui dorment au lycée – le récit des nuits, parfois mouvementées, des locataires de l'infirmerie, tient également une bonne place dans les activités matinales ; ceux qui sont hébergés chez l'habitant ; ceux qui chaque soir se glissent sous leur tente au camping. Un peu comme une grande famille qui se retrouverait tous les matins. Robert Cortes ne cache d'ailleurs pas sa « *volonté d'entretenir avec chaque spectateur un contact direct* ».

Dans les jardins de l'Hostalrich, restaurant qui a connu les splendeurs du festival de musique, au temps où la couronne d'Espagne venait rendre hommage au grand violoncelliste, trois longues tables sont dressées, midi et soir, pour le repas en commun. Au hasard des places, on rencontre les autres. Des amitiés se forment, on repère les nouveaux arrivés, on parle cinéma. Difficile d'échapper à cette prise en main – aux charmes incontestables, il est vrai – qui contribue à la tâche pédagogique que s'est fixée le festival.

Point fort de l'« éducation » des spectateurs : les débats. Chaque projection est en effet suivie d'une de ces discussions qui ont fait la gloire des ciné-clubs.

La lumière se rallume, le présentateur revient et attend, provoque. Ennuyeux ou intéressant, c'est selon. Le public de Prades est poli : s'il s'ennuie, il s'en va, mais sa mauvaise humeur jamais ne se manifeste.

Même passion, habitudes de consommation différentes. Il y a ceux qui font preuve d'une constance surprenante et qui, avec une attention quasi studieuse, s'acquittent comme d'un devoir de vacances de leurs quatre films quotidiens. Ceux-là occupent à chaque séance la même place. Il y a les vacanciers qui restent deux ou trois jours et sélectionnent leurs films. Il y a les acharnés qui reviennent chaque année et qui, à aucun prix, ne « *rateraient Prades* ». Tel François, dix-neuf ans, spectateur fidèle depuis cinq ans, qui déclare : « *On m'avait proposé de partir au Pérou, j'ai accepté à l'unique condition que le départ se fasse après le festival.* » Une semaine de boulimie cinématographique pour François et l'abstinence presque totale pendant le reste de l'année.

Le dernier jour, distribution des prix sans l'armada de critiques habituelle. Les spectateurs eux-mêmes, ceux du moins – environ une centaine – qui ont assisté à toutes les projections, se rassemblent en jury et déposent leurs bulletins de vote dans des paniers en osier. Trois paniers pour trois prix. Le réalisateur néo-zélandais Vincent Ward reçoit celui du meilleur long métrage pour son film *Vigil*. *Première classe*, de Medhi El Glaoui, remporte le prix du meilleur court métrage. Et le prix de la Fédération française du ciné-club, qui récompense la recherche en matière cinématographique, est attribué à Philippe Garrel pour *Liberté la nuit*. Une personne au moins a aimé le terriblement ennuyeux et bavard *Meurtre au comité central*, de l'Espagnol Vicente Aranda, une des seules grosses erreurs de la programmation. Le film ne sera sans doute jamais distribué en France. On ne s'en plaindra pas.

CATHERINE HERSZBERG.

EXPOSITION

Nicolas de Staël et le vertige de la peinture

(Suite de la première page.)

Contrôler davantage *« le vertige auquel je tiens comme à un attribut de ma qualité »*, dit-il encore. C'était – il le savait bien – affronter une sorte d'absolu, fixer le soleil. Retenons cette notion de *« frappe »*, peu commune, après tout, dans le vocabulaire de l'art. Il y tenait beaucoup, mentionnant souvent des chocs électriques, des pesées, des écrasements. Il suffit de feuilleter les lettres où les notations abondent, que ce soit le *« courant de mille volts dans les doigts »* (à propos de dessins) ou encore l'étonnante évocation du match France-Suède au Parc des Princes : *« Entre ciel et terre sur l'herbe rouge ou bleue une tonne de muscles voltige en plein oubli de soi* (3). »

Le carré rouge

Notation qu'il faut rappeler, parce qu'elle est exactement la médiation cherchée entre le spectacle et la peinture, entre le vif de la perception et la température spécifique du tableau. On a intérêt à regarder de près en ce sens l'articulation des blocs de peinture formant masse dans des tableaux de 1952 comme *Le Lavandou* en hauteur ou le *Ciel à Honfleur* stratifié en bandes horizontales. Le peintre donne l'impression d'un géant cerné, non par des monstres (personne n'a été plus étranger au surréalisme) mais par les puissances d'un monde lourd, où la forme savoureuse pèse parfois démesurément aux mains de qui la soulève. Eclat, percussion. Les analogies ne manquent pas, pour relier cet art aux spéculations de la philosophie existentielle, bien sûr. On relèvera aussi que, si différents et même si contraires qu'en aient été les développements c'est alors que s'est formée chez Pierre Soulages la notion de « force de frappe », dans l'unité du geste.

Baudelaire parlait un siècle plus tôt de ce *« cabaret mi-parti de vert et de rouge crus, qui était pour les yeux une douleur délicieuse »*. Staël n'a pas peint autrement l'espace lumineux du midi et de la Sicile. Le rouge, à dire vrai, a mis longtemps à émerger dans ses toiles des gris lourds, des terres et des bleus ; mais le carmin y cheminait en filets stridents éclatant comme des accents de trompette dans la sonorité des bois chez Wagner. Cela s'observe très bien dans les compositions à bâtons enchevêtrés de 1947-1948, avant la montée du ton au paroxysme qui dans l'extraordinaire *suite* du *Parc des princes* (1951-1952), impose le rouge à l'orchestre des couleurs. *Le Lavandou*, déjà cité, en rappelle ici l'éclat, le timbre élevé. Episode indispensable pour comprendre ce qui se passe deux ans plus tard avec l'éblouissante *Sicile*, qui est le foyer et l'occasion de l'exposition.

La toile est gouvernée tout entière par le carré rouge au centre vers lequel convergent les composantes jaune et ocre, sous la nappe verte du ciel. Par une sorte d'éclosion heureuse, une cristallisation toute simple, élémentaire, a permis de dépouiller les épaisseurs de matière picturale. L'effet de perspective, en se dégageant, a éliminé les strates. Quelque chose a fait basculer la vision en prenant possession de la toile. Les critiques, un peu lents, n'ont pas saisi que le fameux *« retour à l'objet »* était né tout simplement d'une opération picturale, de l'agencement des plans de jaune, vert... sur la toile, où le carré rouge met son point d'orgue. La route, l'horizon, l'espace, tout a surgi d'un coup. Pour Nicolas, c'était cela la peinture : *« Tout donné à la fois. »* Il y avait peut-être quelque chose d'absurde dans cette véhémence orgueilleuse. Mais il en résulte qu'une témérité, une générosité essentielles, se nomment pour nous Nicolas de Staël.

Après ces grands épisodes, le rouge n'est plus seul. Il est évincé par le registre contraire du gris et bleu de plus en plus pressant qu'illustre ici le *Coin d'atelier* vertical. Mais entre carmin et garance, le rouge agissant sous le noir permet l'étonnante version nocturne de *Paris*. Pur, il fournit l'accompagnement nécessaire, dramatique, du *Nu couché* bleu. Seul, l'accident futile et fatal de la mort pouvait interrompre ce grand jeu.

Comme un critique avisé l'a observé (4), vu à la distance de deux générations, le mouvement de Nicolas de Staël s'apparente clairement à celui des peintres américains qui, aux prises avec les mêmes sollicitations du « moderne », prenaient dans les années 50 l'orientation dont on leur fait gloire aujourd'hui. Nicolas de Staël fit le voyage de New-York en 1953 à l'occasion de son exposition à Nex-York. Il y prit surtout la mesure de ce qui le séparait des artistes américains alors en plein effort : Kline, Rotho, De Kooning... Comme l'exposition parisienne de ce dernier le rend évident, une issue spécifique devait à tout prix être trouvée entre la figuration et son absence. Ce sont précisément dans ces années 1950-1953 où De Kooning élaborait *Women*, que De Staël trouvait le paysage de *Sicile*, l'opposition des moyens étant aussi complète que possible, le salut de la peinture fidèle à la formule du tableau étant également assuré. Les clefs de l'avenir étaient aussi dans ces mains-là.

C'est beaucoup schématiser à partir des éléments fournis par cette présentation offerte dans la galerie à la lumière forte et bien dosée de Grenoble. Mais l'œuvre ou, pour mieux dire, l'entreprise de Nicolas de Staël requiert justement du spectateur une prise de conscience, invite à une synthèse. Ce terme de synthèse employé aux temps de Gazauguin et de la « Revue blanche » – que l'artiste a bien regardée vers 1952-1953, – a été repris parfois autour de Matisse pour rendre compte de la plénitude recherchée par le peintre. Son emploi ne doit pas être incorrect pour désigner la tension volontaire de Nicolas de Staël. On a pu la comparer à l'arc d'Ulysse que seul peut tendre le héros. Mais on peut songer aussi au grand écart du danseur étoile, qui stupéfie l'assistance. Longtemps, si longtemps après, hélas !, on ne le comprend que mieux. En en sens, il y avait du Nijinsky dans la ferveur terrible de Nicolas.

ANDRÉ CHASTEL.

(3) L'ouvrage : *Nicolas de Staël*, comprenant les lettres annotées par Germain Viatte et le catalogue établi par J. Dubourg et F. de Staël, paru aux éditions du Temps en 1968, est depuis longtemps épuisé. Une nouvelle publication est en préparation aux éditions Ides et Calendes, Neuchatel.

(4) J.-L. Duval, *Revoir Nicolas de Staël*, dans le catalogue de l'exposition de la galerie Jeanne Bucher, juillet 1981.

NOTES

Cinéma

« RÈGLEMENT DE COMPTES » de Paul Aaron

La violence sans rime ni raison

Film de circonstance, situé à Los Angeles, cité du crime, un an avant les Jeux olympiques. Un jeune *cop* (flic), Stoney Jackson, rôle tenu par l'éphèbe grassouillet Wings Hauser, revient de New-York sur la côte ouest à la demande d'un ancien camarade de métier : sa fille a été odieusement assassinée par un sadique qui n'en est pas à son premier forfait. Le capitaine de police chargé de l'enquête, un Noir nommé Hoxley, n'apprécie pas du tout le retour de Stoney sur le terrain de ses anciens exploits. Un responsable du crime cherche à l'assassiner. Stoney passe à travers les mailles du filet. Il aime toujours Eddie (Joyce Ingalls), une blonde journaliste dont il a divorcé récemment.

Tout se met en place selon les règles d'un bon *thriller*. La première demi-heure intéresse, le metteur en scène situe bien ses personnages, son atmosphère. Nous découvrons une ville corrompue, où le clivage entre honnêtes gens et crapules n'existe pas. Puis les scénaristes en rajoutent, la violence déboule de tout côté sans rime ni raison, devient fin en soi, perd toute crédibilité. Des cadences rock rythment soudain l'action, la formule l'emporte sur l'invention.

Le titre original, *Deadly Force*, rappelle celui d'un autre film noir, *Kiss me Deadly (En quatrième vitesse)*, de Robert Aldrich, génial. Le titre français est tout bonnement repris d'un classique de Fritz Lang. Ne vous fiez pas aux apparences.

L. M.

Festivals

Jazz à l'Ouest

En juillet, le jazz campe dans le Midi méditerranéen. Nice, Antibes, Vitrolles, Salon-de-Provence, Nîmes – et l'on regrettera que le charmant Festival de Saint-Rémy-de-Provence ne fasse plus partie de la liste (lassitude, difficultés, découragement d'une équipe mal récompensée). En août, il se déplace vers l'ouest.

A Vannes, d'abord (du 2 au 4) avec un programme classique monté autour de Villéger, du Golden Gate Quartet qui fête ses cinquante ans de musique, et de Johnny Griffin avec Maurice Vander. A Saint-Girons (4-6), avec du blues (Luther Allison), la chanteuse Dee Dee Bridgewater, Michel Roques et Art Farmer. A Lorient (le 11), avec François Tusques et l'Intercommunal Free Dance Music Orchestra. A Marciac (10-12) où Guy Laffite accueille Harry Edison, Buddy Tate, Marc Laferrière, Griffin et La Velle.

On le voit, il s'agit souvent de musiciens qui séjournent en Europe. Point de vastes organisations, de budgets considérables et de voyages trop coûteux. Au change, on gagne une familiarité du projet et un certain sens de l'hospitalité très appréciables. Pour la folie, les excès, la manie des échanges et le délire des genres, rendez-vous à Uzeste du 21 au 26 août. Difficile d'en dire plus sur un programme encore ouvert, de Nougaro à Lodéon en passant par Marcel Azzola, Humair, Kenny Clarke et Chris McGregor, cirque et imprévu à tous les étages. De toute façon, plus qu'un autre, le festival de Lubat est destiné à se vivre sur place, à chaud.

FRANCIS MARMANDE.

Musique

LE CONFLIT AVEC L'ORCHESTRE DE BERLIN

Nouvelles annulations de concerts de Karajan

Les deux concerts de l'Orchestre philharmonique de Berlin prévus pour le 31 août et le 1er septembre à Lucerne, sous la direction de Herbert von Karajan, ont été annulés. C'est avec le Philharmonique de Vienne que le maestro dirigera ces concerts.

La querelle entre Karajan et son orchestre, qui dure depuis plusieurs mois après une collaboration de près de trente ans, semble s'envenimer. Mécontent du départ de la clarinettiste Sabine Meyer, Karajan avait déjà annulé au début de juin le traditionnel concert de la Pentecôte.

La semaine dernière, les deux représentations des 27 et 28 juillet à Salzbourg ont été également supprimées. L'intendant de l'Orchestre a ajouté que la formation négociait avec les organisateurs du Festival de Lucerne pour se produire dans cette ville sous la direction d'un autre chef.

PATRIMOINE

SON ET LUMIÈRE DANS L'YONNE

Pour sauver le château de Saint-Fargeau

Dans le parc du château de Saint-Fargeau surgissent des fantômes porteurs de torches. Une voix aux accents rauques s'élève : « *Je suis la mémoire de ce lieu*, dit-elle. *Je vais vous conter mon histoire.* » Et les esprits, en longues cohortes blanchâtres, disparaissent.

Son et lumière, le spectacle de Saint-Fargeau, dans l'Yonne, est une succession d'images d'Epinal tirées de ces livres d'autrefois qui, des rois fainéants à l'invention du cheval-vapeur, résumaient l'histoire en de brèves rencontres. Scènes de la vie au Moyen Age, tournois de chevalerie, batailles, on ne nous donne pas de leçons, on nous fait respirer des atmosphères lointaines, parfois douces, souvent violentes.

Devant le château, sur les rives du lac, plus loin dans le bois, il y a tant de choses à voir que l'on se tord le cou, prêt à croire à l'héroïsme, à la guerre, à la machine à remonter le temps, même si le texte qui introduit chaque tableau est un peu lyrique, voire ampoulé. Mais le choix des morceaux musicaux est toujours judicieux. Musique qui gronde, musique qui soupire, musiques de fête et de mort illustrent à la perfection les mouvements de foule, grande réussite de ce spectacle : six cents figurants, cinquante chevaux, trente poneys, deux bœufs et une meute de chiens. Cette armée de figurants, tous bénévoles, fabriquent les costumes, construisent des machines de guerre, inventent des combines afin que tout soit parfait. Ils s'entraînent et se stimulent – beaucoup se privent de vacances – pour sauver un château.

Saint-Fargeau, racheté en 1979 par Michel Guyot et son frère. Une aventure complètement folle où crédits et subventions, dons et impositions se heurtent, se mêlent et se superposent. Le résultat est pourtant là : ce château dont personne ne voulait, vide comme une coquille de noix et qui menaçait de tomber en ruine, vit à nouveau. Ses propriétaires se démultiplient. Ils ont créé une école de poney, mis en scène, écrit et réalisé ce spectacle, le deuxième en trois ans d'existence. Ils se démènent pour la restauration de la toiture, qui se mesure en hectares, organisent des visites du château aux bougies, meublent peu à peu les pièces désertes et s'occupent du parc. Les travaux d'Hercule, réalisés dans la bonne humeur, avec aussi de grandes colères devant la lenteur et certaines injustices de l'administration.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Château de Saint-Fargeau (Yonne). Tél. : (86) 74-05-67. Tous les week-ends jusqu'au 31 août.



PETITES NOUVELLES

■ MORT DE RAUL ZIQUEIRA. – Nous apprenons la mort du compositeur et chanteur Raul Ziqueira, le 16 juillet dernier à Paris. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Né en 1920 à La Havane, Raul Ziqueira s'installe à Paris en 1948. Il se produit alors chez Maxim's, à l'Éléphant blanc, au Moulin rouge, où il rencontre des personnalités du monde musical de l'époque, Stéphane Grappelli, Hubert Rostaing, Chico Cristobal. Il enregistre des disques pour Barclay et Pathé-Marconi. Depuis quelques années, il se consacrait à l'histoire de la musique et était maître de conférences à l'université de Paris VIII].

■ AOUT MUSICAL A SIENNE. – Organisé par l'Accademia musicale Chigiana, l'Eté musical de Sienne propose durant tout le mois d'août des concerts quotidiens qui ont lieu dans les monuments de la ville : le palais du comte Chigi, la crypte de San-Domenico et le Théâtre du Dôme. Parmi les moments forts, on note l'intégrale des *Inventions* à deux ou trois voix de Bach par Kenneth Gilbert, le 25 août, la *Messe* de Guillaume de Machaut par le Clemencic Consort, le 29 août et un concert Mozart dirigé par Abbado, le 30 août. Dans le même temps, la manifestation accueille des élèves venus du monde entier.

■ LES RENCONTRES DE L'ECOLE DU LOUVRE. – La troisième édition des Rencontres de l'Ecole du Louvre auront lieu du 24 au 28 septembre autour du thème : « L'imitation-aliénation ou source de liberté ? » Avec l'habituelle participation d'historiens de l'art et de la littérature, de philosophes, de scientifiques, de psychanalystes, etc. ; mais aussi celle d'artistes plasticiens, de poètes ou de compositeurs. Les Rencontres de l'Ecole du Louvre ont lieu à l'Ecole du Louvre, 34, quai du Louvre, 75001 Paris. L'entrée est libre. Rens. : 260-39-26.

SPECTACLES

Vendredi 3 août

théâtre

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : l'Arlésienne.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magre, par G. Tournan.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Jeune ballet classique.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères d'Offenbach.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Les concerts

(Voir également Festival estival de Paris.)

Lucernaire, 19 h 45 : R. Sery (Bach, Mozart, Dvorak).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : récital A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini, Villa Lobos).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Petters Swing Band and Dixie Five.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : P. Blain.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Tissendier Sextet.

PHIL'ONE 776-44-26, 22 h 30 : 6th Continent.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 23 h : la Velle.

En région parisienne

Festival musiques jeunes 94 : Villejuif, Stade M.-Baquet, 20 h : Standing, Uncle Joe, Onyx.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Station Auber/RER, 16 h 30 : Paris Brass Ensemble (Gabrieli, Iveson, Vannier...).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : L. Robillard, Concert Arban (Gabrieli, Ballif, Holborne...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, hommage à G. Morlay : Lunegarde, de M. Allégret ; 19 h, cinéma japonais : Chimimoryo, de Ko Nakahira ; 21 h, Onibaba, la diablesse, de K. Shindo.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain : Mid Channel, de H. Garson ; 17 h, cinéma japonais : le Frère aîné et sa sœur cadette, de Y. Shimazu ; 19 h, Gorilla at large, de H. Jones.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CHALLENGER (A.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bergère, 9e (770-77-58).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE, film américain de Bob Schultz ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE, film français de Jean-François Laguionie ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE GANG DES BMX, film australien de Brian Trenchard-Smith ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GUERRIERS DU BRONX N° 2 (*), film américain d'Enzo G. Castellari ; v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

RÈGLEMENT DE COMPTES (*), film américain de Paul Aaron ; v.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SHOKING ASIA (**), film allemand d'Emerson Fox ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit., v.f.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 18e (742-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ET LA TENDRESSE BORDEL N° 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V. f. : Lumière, 9e (246-49-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLA (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LA VIE EST BELLE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).

LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les Jeux olympiques à la télévision (2e semaine)

En grisé : les disciplines diffusées en direct de Los Angeles.

	LUNDI 6 AOUT	MARDI 7 AOUT	MERCREDI 8 AOUT	JEUDI 9 AOUT	VENDREDI 10 AOUT	SAMEDI 11 AOUT	DIMANCHE 12 AOUT	LUNDI 13 AOUT
TF 1	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ 22 h - 2 h DIRECT	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	1 h - 9 h 15 DIRECT 12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	2 h 10 - 6 h 30 DIRECT 12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55
A 2	0 h - 1 h DIFFÉRÉ 1 h - 4 h 30 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ	0 h - 1 h DIFFÉRÉ 1 h - 6 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h RÉSUMÉ 23 h - 0 h DIFFÉRÉ	0 h - 2 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ	0 h - 1 h DIFFÉRÉ 1 h - 5 h 30 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ 22 h 45 - 23 h 30 DIRECT 23 h 30 - 0 h 55 DIFFÉRÉ	0 h 55 - 6 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ	0 h 35 - 1 h DIFFÉRÉ 1 h - 6 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 17 h DIFFÉRÉ 23 h 50 - 0 h 55 DIFFÉRÉ	0 h 55 - 9 h 20 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 H 30 RÉSUMÉ 21 h 30 - 23 H DIFFÉRÉ	1 h - 2 h 10 DIFFÉRÉ 2 h 10 - 6 h 45 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h RÉSUMÉ
Athlétisme	■	■		■	■	■	■	■
Basket-ball			■			■		
Boxe	■	■	■	■	■		■	
Équitation			■					■
Escrime	■		■	■	■		■	
Football							■	
Gymnastique	■				■	■	■	
Haltérophilie	■	■	■	■				
Handball							■	
Natation	■	■		■				■
Volley-ball							■	
Cérémonie de clôture								■

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN CORSE

La Haute Autorité a voulu canaliser les mouvements politiques

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle ne part pas en vacances cette année. A peine le dossier des élections européennes refermé, la voilà qui aborde un nouveau scrutin, régional celui-là : l'élection à l'assemblée de Corse. Comment veiller dans cette région si particulière et si politiquement divisée à ce que la campagne ne s'écarte pas de l'équité entre les différentes forces politiques qui doit accompagner toute consultation ?

Après les mois difficiles vécus par les journalistes de l'île dans le domaine de l'information, après la publication du rapport de la commission sénatoriale dirigée par M. Charles Pasqua (RPR) qui met en cause les journalistes accusés de « *complaisance* » envers les mouvements indépendantistes, la Haute Autorité a choisi de faire de ces élections un test afin de dédouaner les rédactions de Radio Corse-FM et FR 3 Corse des procès d'intention qui pèsent sur elles.

Par crainte des débordements, elle a strictement codifié la campagne officielle, mais aussi la précampagne, interdisant par exemple aux deux rédactions d'organiser des débats contradictoires avec la participation de la presse écrite (pour Radio Corse-FM). L'argument invoqué par Mme Michèle Cotta, présidente de la haute instance, est double : d'abord, éviter le risque de voir certains candidats refuser de débattre avec d'autres. On peut en effet imaginer que certaines têtes de liste, intransigeantes sur la question de l'« unité nationale », aient refusé de débattre avec des leaders nationalistes favorables par exemple à l'autodétermination de la Corse. Autre difficulté, celle de voir s'affronter des candidats en même temps sur deux axes politiques distincts, gauche contre droite, antinationaliste contre nationaliste. Une confrontation que la Haute Autorité ne veut pas voir se tranformer en opposition « pour ou contre la France ».

Ces risques réels n'ont pas empêché le Syndicat national des journalistes CGT de FR 3 Corse de protester contre « *le système de haute surveillance mis en place autour de la rédaction à l'occasion des prochaines élections* ». Un préavis de grève a même été déposé le mercredi 1er août. Il a été levé dans la soirée. Avant le début de la campagne officielle, commencée le 30 juillet, les rédactions du service public se sont donc bornées à présenter un journal de la campagne électorale en tenant une stricte comptabilité des temps de parole accordés à chaque liste. A partir du début de la campagne officielle, on a simplement tenu compte du texte du statut particulier qui fixe assez précisément l'organisation des prises de parole, trois heures à la radio et autant à la télévison. Chacune des dix listes dispose de deux fois sept minutes sur FR 3 Corse et sur RC-FM.

En août 1982, lors de la première élection, la télévision régionale avait organisé des débats contradictoires, mais le temps imparti à chaque liste – il y en avait dix sept – dans le cadre de la campagne officielle ne dépassait pas dix minutes. En deux ans cependant, le « look » des candidats ne s'est pas véritablement amélioré : filmées sur fond gris,les prestations des leaders restent, à quelques exceptions près, figées et conformistes.

Publication judiciaire

D'une ordonnance de référé rendue le 5 juin 1984 par M. le président du tribunal de commerce de Meaux (Seine-et-Marne) contre M. Guenon, franchisé Michel Leclerc, il est extrait ce qui suit : donnons acte aux Pompes funèbres générales de ce qu'elles se réservent de poursuivre leur action au principal. Dans l'immédiat par provision, vu l'urgence, faisons défense à M. Guenon, exploitant un fonds de commerce à l'enseigne « Pompes funèbres, marbrerie Bernard Guenon », de violer le monopole appartenant aux Pompes funèbres générales, en application de son contrat de concession exclusive du service extérieur des Pompes funèbres pour la ville de Meaux, sous astreinte définitive de 4000 F par infraction constatée à la charge du défendeur. Ordonnons la publication de l'ordonnance présente dans quatre journaux au choix de la demanderesse, aux frais de M. Guenon sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser 1 000 F, le dépassement de cette somme devant, le cas échéant, être pris en charge par la demanderesse elle-même. Disons que le défendeur devra payer à la société Pompes funèbres générales, en remboursement des frais irrépétibles, une somme de 2 500 F en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile. Disons que M. Guenon supportera les dépens du présent référé

D'une ordonnance de référé rendue le 29 mai 1984 par M. le président du tribunal de commerce de Meaux (Seine-et-Marne) contre les consorts Boutet-Quenehen, franchisés Michel Leclerc, il est extrait ce qui suit :

Donnons actes aux Pompes funèbres générales de ce qu'elles se réservent de poursuivre leur action au principal. Dans l'immédiat par provision, vu l'urgence, faisons défense aux consorts Boutet-Quenehen, exploitant en société de fait un fonds de commerce à l'enseigne « Pompes funèbres et marbrerie briardes », de violer le monopole appartenant aux Pompes funèbres générales, en application de son contrat de concession exclusive du service extérieur des Pompes funèbres pour la ville de Coulommiers, sous astreinte définitive de 4000 F par infraction constatée à la charge solidairement des défendeurs. Ordonnons la publication de l'ordonnance à intervenir dans quatre journaux au choix des demandeurs, aux frais des consorts Boutet-Quenehen, sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser 1 000 F, le dépassement de cette somme devant, le cas échéant, être pris en charge par le demandeur lui-même. Disons que les défendeurs devront payer à la société Pompes funèbres générales, en remboursement des frais irrépétibles, une somme de 2 500 F en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile. Disons que les consorts Boutet-Quenehen supporteront les dépens du présent référé.

Les rois du taux d'écoute

Bouvard, Guy Lux, Collaro... On s'arrache désormais les faiseurs de taux d'écoute, les amuseurs français-français qui ne font pas toujours rire au-dessus de la ceinture. Ce sont eux les héros de la télévision, on admire leur savoir-faire de businessman, forcenés du travail levés tôt, avec le téléphone dans la voiture, équipe efficace et société privée. Plus personne, même la presse, ne se risque à la critique, tout le monde respecte les sondages.

Concurrence, donc, oblige, les chaînes se préparent pour la rentrée, cherchant leur comique, leur « battant », la vedette populaire. Il faut faire face à Bouvard avant le journal, il faut fixer le téléspectateur avant, après, pendant.

A TF 1, où se préparent de grands changements pour la rentrée et même l'année prochaine, Stéphane Collaro fourbit ses armes pour l'avant 20 heures. On parle maintenant de Sacha Distel pour animer les dimanches après-midi (après le départ de Michel Denisot pour Canal Plus, l'émission « Champions » serait supprimée sous sa forme actuelle, les variétés et les sports continueraient d'exister, mais de manière séparée, et l'ami Sacha présenterait ses amis-invités en direct).

A FR 3, c'est à Pierre Bellemare qu'on a pensé. L'homme à bretelles et à moustaches lancerait une nouvelle émission, le samedi soir à 20 h 35, « Au nom de l'amour », retrouvailles d'anciens flirts oubliés, confidences et invités. Encore un « coup », pas le seul d'ailleurs, car on parle de lui aussi à Canal Plus, en novembre, pour un nouveau jeu.

Bouvard, Bellemare, Jacques Martin, Collaro, les rois de la vieille recette.

C. H.

● *Cours hebdomadaires du CPJ.* – Le Centre de perfectionnement des journalistes propose, à partir d'octobre prochain, trois types de cours hebdomadaires. 1) « Techniques de base du journalisme », destiné aux journalistes professionnels débutant dans la presse écrite. Vingt-six séances hebdomadaires, 9 962,40 F. 2) « Perfectionnement en rédaction », ouvert à ceux qui ont suivi avec succès le premier stage, ou aux professionnels sur dossier et après entretien. Vingt séances, 10 709,58 F. 3) « Secrétariat de rédaction et maquette », pour les professionnels de la presse hebdomadaire et périodique. Vingt-huit séances, 13 075,65 F.

★ CPJ, 31, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. : 508-86-71 (Yvonne Nicolas).

Vendredi 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : les Cinglés du music-hall.
Emission de J.-C. Averty. De 1981 à 1984.
Les chansons de la fin du dix-neuvième siècle, sur fond d'images d'époque, affiches et cartes postales.

21 h 35 Bravos Festival.
Magazine de l'actualité culturelle des festivals, de J. Arthur et C. Garbisu.
Le Festival d'Aix-en-Provence (au Théâtre de l'Archevêché), les Chorégies d'Orange (au Théâtre antique), Avignon, les Nuits de l'Estérel et autres festivals.

22 h 30 Temps X. : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
La fusée transportant huit astronautes vient de s'écraser sur une planète inconnue.

23 h Journal.

23 h 15 Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Hard-rock, avec Verlom, Quiet Riot, Fast Way...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Naumachos.
Le Poisson maudit, de S. Carletti, M. de Rita et B. Vailati, réalisation B. Vailati, avec M. Adorf, A. Cantafora, N. Bernini...
Un vieux loup de mer italien se livre à des pêches d'un genre un peu particulier en compagnie d'un jeune plongeur érudit. Tout se prête à l'aventure (le cadre, le personnage de l'oncle Gino), sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins. Une série qu'on retrouvera chaque vendredi jusqu'au 7 septembre.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « L'avenir de la crise », sont invités : Jacques Attali (la Figure de Fraser), *Jean Boissonnat* (les Sept Crises 1973-1983), *Roger Martin* (Patron de droit divin...), *Alain Minc* (l'Avenir en face).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : les Fougères bleues.
Film français de Françoise Sagan (1975), avec F. Fabian, G. Segal, J.-M. Bory, C. Cellier, F. Perrin. (Rediffusion.)
Un mari soupçonne brusquement sa femme de le tromper avec un ami qu'il emmène (accompagné de sa maîtresse du moment) passer un week-end en montagne. Les deux couples se trouvent face à face dans un chalet. Françoise Sagan a adapté et réalisé elle-même une de ses nouvelles. Elle aurait mieux fait de s'en tenir à la littérature.

0 h 10 Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : les héros de la fête.
Magazine d'information d'André Campana.
Les héros de la fête, ce sont trois handicapés mentaux, sélectionnés aux Jeux nationaux du sport adapté et propulsés dans le monde du rêve américain aux Jeux olympiques de Baton-Rouge en Louisiane, kermesse géante où 96000 spectateurs acclament plus de 4000 handicapés venus du monde entier. Lionel Roicage et Michael Gudayer ont suivi et montré plus particulièrement trois des Français choisis à Roanne. Un reportage tonique, utile, chaleureux.

21 h 30 Série : Mazarin.
de P. Moinot. Réal. P. Cardinal, avec F. Périer, M. Sarcey.
Condé commence à accumuler tous les pouvoirs tandis que Mazarin travaille en secret à l'isoler... Série historique dans le style désormais classique de la télévision.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Histoire de l'art : la Dame de Brassempouy.
Une petite statuette en ivoire qui a quelque vingt-cinq mille ans.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Ouverture de Poète et Paysan, *de Franz von Suppe, par l'Orchestre symphonique de la Bayerische Rundfunk, dirigé par Sir Georg Solti.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette, c'est la fête : *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss, par l'orchestre RIAS de Berlin, dir. F. Fricsay.

22 h 30 La criée aux contes autour du monde.

23 h Bestiaire : le hanneton.

23 h 20 Musique limite.

23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert : *Rondes de printemps*, de Debussy; *Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur, Symphonie nº 3 en la mineur*, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. H. Zender, sol. B. Pergamentschikow, violoncelle.

22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Haydn, Schumann, Mozart, Beethoven, Schubert, Wagner ; à 1 h, Musiques traditionnelles des Dakotas du Montana (Sioux).

Les programmes du samedi 4 et du dimanche 5 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 4 août : **Rambouillet**, 21 heures, argenterie, bijoux.

Dimanche 5 août : **Les Andelys**, 14 h 30, meubles, bibelots, tableaux, argenterie, bijoux : **Provins**, 14 heures : archéologie ; **Rambouillet**, 14 h 30, tableaux, meubles, objets, d'art.

PROVINCE

Samedi 4 août : **Bar-le-Duc**, 14 heures : boiseries du XVIIIe siècle ; **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : objets d'art, tableaux, meubles, armes, argenterie, bijoux ; **Vittel**, 21 heures : tableaux, meubles, argenterie, bijoux, objets d'art.

Dimanche 5 août : **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux ; **Vittel**, 14 h 30 : tableaux, meubles, argenterie, bijoux, armes, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Allanche (15) (samedi seulement) ; **Avranches** (50) ; **Béziers** (34) ; **Guérande** (44) ; **La Chapelle-sur-Erdre** (44) (dimanche seulement).

VENTES EN SEMAINE

Chartres : 6 août, 14 heures : livres et gravures des XVIIIe et XIXe siècles ; 7 août, 9 et 14 heures : bibelots, meubles ; 8 août, 14 heures : argenterie, bijoux ; 9 août, 14 heures : tableaux et gravures du XIXe siècle.

Douarnenez : 10 août, 14 heures : tableaux modernes.

Morlaix : 6 août, 14 heures : tableaux, archéologie, vons.

Pontivy : 14 heures : bibelots, meubles, argenterie, bijoux, tableaux.

Vittel : 6 août, 14 h 30 : tableaux, meubles objets d'art, argenterie, bijoux, armes.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 3 août :

UNE LOI

● Relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion.

UN DÉCRET

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la suppression graduelle des contrôles à la frontière franco-allemande, signé à Sarrebruck le 13 juillet 1984.

UNE LISTE

● D'admission aux concours d'entrée à l'École militaire interarmés en 1984.

ORDRE DU MÉRITE

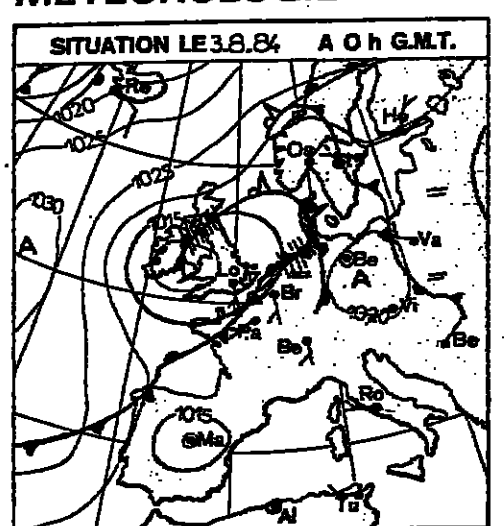
Sont élevés à la dignité de *grand croix* :

MM. François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances honoraire, président du conseil d'administration de l'Opéra de la Bastille ; Marie-Louis Le Prince-Ringuet, physicien, professeur honoraire au Collège de France.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts ; Denis de Bourgoing, ancien secrétaire général de l'Institut international de recherche et de formation ; Roger Menard, président du Racing Club de France ; Pierre Uri, économiste.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4.8.84 DÉBUT DE MATINÉE

1015
1020
1015
Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 août à 0 heure et le samedi 4 août à 24 heures.

Un thalweg d'altitude axé vendredi matin sur le proche Atlantique et ne se déplaçant que lentement vers l'est oblige le front froid associé à onduler sur sa face orientale dans le flux de sud-ouest. Ce front aura ainsi une activité pluvio-orageuse modérée à assez forte.

Samedi, cette zone pluvieuse avec ciel très nuageux à couvert s'étendra le matin des Pyrénées au Nord et aux Ardennes pour gagner en journée du golfe du Lion au Nord-Est et aux Alpes. Les pluies sont localement assez fortes, en particulier sur relief avec des orages pouvant être forts, accompagnés de rafales de vent et parfois de grêle. Dans le Sud-Est, le temps sera encore chaud et ensoleillé.

A l'arrière de cette bande frontale, la traîne ne devrait être active avec des averses que sur la Bretagne et la Normandie, et surtout près des côtes. Ailleurs, la nébulosité sera toutefois importante et le temps plus frais.

Pour cette journée, les maxima marqueront une baisse de l'ordre de 2 degrés sur les régions de la moitié ouest, évoluant peu ailleurs. Les minima resteront supérieurs à 10 degrés.

Dimanche, la bande pluvio-orageuse se décalant lentement vers l'est concernera le matin les régions s'étendant du golfe du Lion aux Ardennes, à la Lorraine et aux Alpes, pour la soirée du Nord-Est aux Alpes et à la Méditerranée, Corse comprise. L'activité restera importante, en particulier en montagne avec des orages forts. Au contraire, une lente amélioration se produira par l'ouest du pays avec développement d'éclaircies. Toutefois, des averses seront observées de la Normandie au Nord. Les températures seront inférieures aux normales saisonnières.

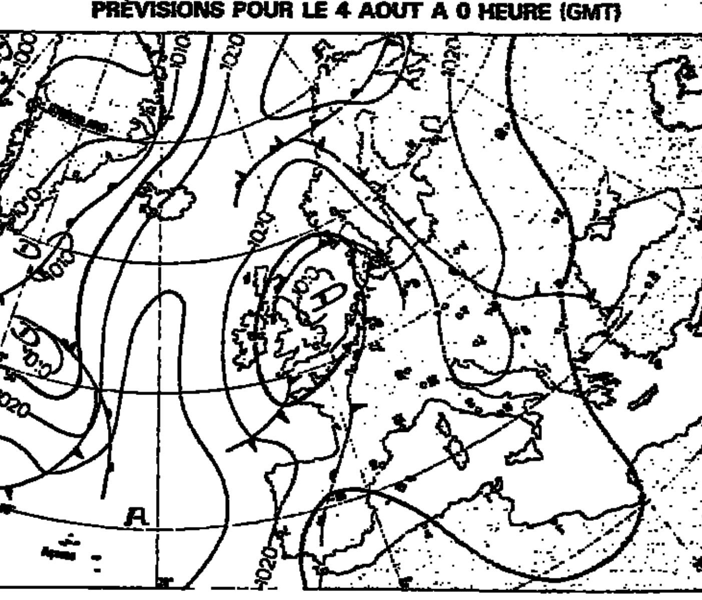
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 août à 8 heures, de 1016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 août ; le second le minimum de la nuit du 2 au 3 août) : Ajaccio, 27 et 19 degrés ; Biarritz, 26 et 19 ; Bordeaux, 30 et 15 ; Bourges, 29 et 15 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 26 et 14 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 30 et 15 ; Dijon, 28 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 31 et 13 ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 14 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille-Marignane, 32 et 19 ; Nancy, 28 et 13 ; Nantes, 25 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Montsouris, 25 et 16 ; Paris-Orly, 24 et 15 ; Pau, 31 et 17 ; Perpignan, 32 et 19 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 27 et 13 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 32 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 23 et 17 ; Bonn, 24 et 13 ; Bruxelles, 19 et 15 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 28 et 22 ; Copenhague, 19 et 11 ; Dakar, 29 et 23 ; Djerba, 29 et 20 ; Genève, 28 et 12 ; Istanbul, 28 et 17 ; Jérusalem, 27 et 22 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 22 et 16 ; Luxembourg, 22 et 15 ; Madrid, 35 et 15 ; Moscou, 19 et 15 ; Nairobi, 21 et 14 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 14 ; Rio-de-Janeiro, 33 et 22 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 26 et 12 ; Tozeur, 34 et 24 ; Tunis, 32 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 4 AOUT A 0 HEURE (GMT)

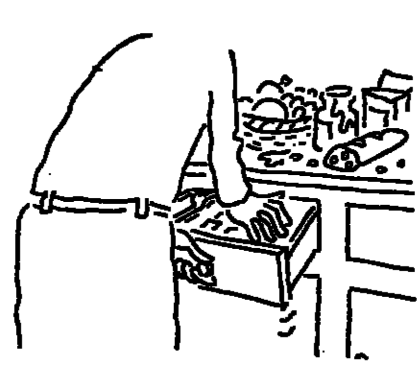


ÉTÉ

Histoire d'Amour par konk

Résumé. – Les brèves rencontres que notre héros et sa bien-aimée (qui était partie) pouvaient avoir n'avaient pas les effets escomptés. Selon quoi dans les cœurs et les esprits, des confusions peuvent entraîner de sanglants égarements. Bien évidemment, notre héros, dont l'éducation avait été irréprochable, ne fait ici que traduire en images sa douleur.











(A suivre.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 AOUT

« La Sainte Chapelle et la Conciergerie », 15 heures, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« Musée national Henner », 14 h 50, 43, avenue de Villiers (L'Art pour tous).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée.

« Le quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge (Marion Ragueneau).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (B. Czarny).

« Souvenir de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 168 *ter*, boulevard Saint-Germain (Anne Ferrand).

« Moulins et village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le musée Rodin », 10 h 30, 77, rue de Varenne.

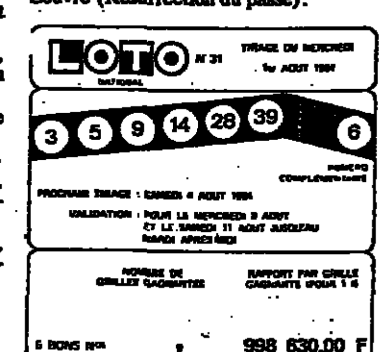
« L'île Saint-Louis : quartier de noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (Mme Lasnier).

« Le quartier de l'Horloge », 10 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).



SOCIAL

UNE PREMIÈRE APPLICATION DE LA LOI SUR L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

Les salariés de Quercymétal à Cahors rachètent 80 % du capital de leur entreprise

Les cadres et les employés de l'entreprise Quercymétal à Cahors (Lot) rachèteront 80 % du capital de leur entreprise. C'est la première application de la loi du 8 juillet 1984 sur le développement de l'initiative économique.

De notre envoyée spéciale

Cahors. – Tout commence il y deux ans. M. René Eche, président-directeur général de Quercymétal (distribution de matériel de bricolage), qui emploie cent quatre-vingt-six personnes, a soixante-sept ans. Il veut se retirer. Mais aucun de ses quatre enfants n'accepte de prendre sa succession. Les salariés s'inquiètent : « *On craignait qu'il ne vende la société, qu'elle soit reconvertie, démantelée.* » Mais M. Eche veut assurer la pérennité de l'entreprise et recrute deux directeurs, alors cadres parisiens, MM. Jean Verdier et Bernard Allanic, décidés à « *prendre des risques* ».

On cherche une solution. « *Le capital de l'entreprise avait été évalué à 4 millions de francs. Nous ne disposions pas de moyens nécessaires à ce rachat. Mais l'affaire a servi de test au gouvernement, qui préparait la loi sur le développement de l'initiative économique, prévoyant la possibilité pour les salariés de racheter au moins 50 % du capital de leur entreprise* », explique M. Verdier.

Aujourd'hui, le dossier est prêt. La loi sitôt votée est appliquée ; on crée un holding, Quercy-Finances, qui rachètera 80 % du capital (20 % des actions étant détenues par d'anciens salariés ou des personnalités de la région). Les deux directeurs apportent 2,1 millions de francs, « *après avoir vendu leur résidence principale ou secondaire et rassemblé leurs économies* ». Les salariés, après plusieurs réunions d'information, décident de verser 700 000 F. C'est la BANEXI (banque d'affaires de la BNP) et la Banque populaire qui donneront le reliquat. La société sera rachetée 11 millions de francs au moyen d'un prêt sur sept ans consenti par la BNP régionale, la Banque populaire du Quercy et la CEPME (Crédit d'équipement des PME).

« *Ce sont les dispositions de la nouvelle loi qui ont rendu notre part possible* », reconnait M. Allanic. L'entreprise fait 5 millions de bénéfices par an. Or la nouvelle loi prévoit que le Trésor accordera à l'entreprise un crédit d'impôts (1,5 million de francs par an environ), qui lui permettra de rembourser les intérêts de ses emprunts. L'entreprise est néanmoins condamnée à faire des bénéfices, afin de faire face à ses échéances. Ses directeurs le savent.

Afin d'assouplir le système, la loi sur les fonds communs de placement sera également appliquée. Un fonds commun de placement permettra aux employés, qui ont acheté leurs actions pour sept ans (le temps pour l'entreprise de rembourser ses emprunts), de récupérer leur mise en cas de besoin. Il sera alimenté par la réserve de participation et par un plan d'épargne entreprises (épargne volontaire des salaires), avec versement complémentaire de Quercy-Finances (abondement) et permettra de racheter leurs actions aux salariés qui le désirent.

Le plein emploi assuré

Sur les cent quatre-vingt-six salariés, cent ont acheté des actions (dont le prix a été fixé à 100 francs), l'ensemble des cadres, la quasi-totalité des agents de maîtrise et trente-deux employés. M. Luc Etienne, membre du comité d'entreprise, a versé cinq mille francs. « *C'était pour marquer mon accord avec la solution qui avait été trouvée. La pérennité de l'entreprise est assurée, ainsi que le plein emploi. D'autre part, je ne crois pas à l'autogestion dans des sociétés qui emploient cent quatre-vingt-six personnes ; il faut bien un patron.* »

Mme Monique Coste, quant à elle, a fait un placement. « *On nous a expliqué que le prix des actions allait augmenter* (au fil du remboursement de l'emprunt). *Chacun d'entre nous détient une petite épargne ; j'avais placé mon argent dans une agence d'assurances ; j'ai désormais des actions à Quercymétal.* »

Le délégué syndical de la CFDT (seule représentée dans l'entreprise, elle syndique 10 % des salariés) n'est pour sa part pas convaincu : « *Les salariés ont des actions, soit, mais ils n'ont aucun pouvoir supplémentaire dans la société, et les conditions de travail ne vont pas changer.* »

Pour la BANEXI, le cas de Quercy-Finances est exemplaire, mais, affirme son directeur général adjoint, M. Gérard Noïs, « *nous avons d'autres dossiers en attente* ». La loi du 8 juillet « *n'est pas la panacée* ». Sans doute permet-elle d'assurer le maintien d'entreprises, notamment des PME lors du départ de leur fondateur. « *Mais il faut que nous ayons des garanties : une société rentable, des dirigeants compétents et dynamiques ; enfin, nous devons trouver un équilibre entre notre participation et celle des autres actionnaires.* »

A Cahors, où on est condamné à réussir, les employés sont désormais « *plus motivés* » et les directeurs « *heureux d'avoir délaissé leur poste de cadre pour vivre une aventure* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

M. GATTAZ CHEZ M. FABIUS

Un entretien constructif

déclare le président du CNPF

Reçu le 2 août pendant une heure et quarante minutes par M. Laurent Fabius, M. Yvon Gattaz, qui était entouré de sept vice-présidents du CNPF sur neuf, a qualifié l'entretien qu'il a eu avec le nouveau premier ministre de « *constructif* ».

Le président du CNPF a ajouté : « *Je connais bien M. Laurent Fabius avec qui j'avais eu, en janvier 1983, une face-à-face télévisé ferme mais courtois, qui avait démontré le poids énorme des charges des entreprises. Le premier ministre a été confronté depuis aux problèmes des entreprises par ses deux fonctions ministérielles, ce qui l'aidera dans sa mission difficile de renouveau économique.*

» *Nous avons attiré son attention sur l'urgente nécessité de rattraper notre retard vis-à-vis des pays étrangers qui croissent, exportent, investissent et, même, créent des emplois.*

» *Si l'économie de la France connait quelques coins de ciel bleu, ceux-ci restent étroits dans un ciel très couvert et même orageux, comme en témoigne la situation du bâtiment, des travaux publics, de l'automobile et d'autres secteurs.*

» *Il faut que la France retrouve la croissance des pays modernes par l'investissement, l'emploi et l'initiative.*

» *Pour l'investissement, une incitation fiscale s'impose rapidement, comme elle existe à l'étranger.*

» *Pour l'emploi, nous avons proposé plus de quatre cent mille emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA), dont nous confirmons, une fois de plus, l'efficacité. Les chômeurs eux-mêmes attendent une réponse du gouvernement sur ce point.*

» *Nous avons rappelé au premier ministre la nocivité de la taxe professionnelle, qui pénalise précisément l'investissement et l'emploi. Le gouvernement doit trouver, dès maintenant, un palliatif pour atténuer une hausse inconsidérée en novembre 1984.*

» *Quant à l'initiative, les chefs d'entreprise n'en manquent pas. Ils continueront à faire preuve d'audace et de tonus pour peu que l'on supprime les contrôles des prix et des changes, contraintes spécifiquement françaises, et qu'on leur laisse, enfin, un peu d'oxygène à respirer.* »

Le coup de chapeau

Voilà bien longtemps que M. Gattaz n'avait pas qualifié de « *constructif* » un entretien avec un responsable gouvernemental. En conclure pour autant que s'amorce une lune de miel entre le patronat et le gouvernement serait aller vite en besogne.

Il est vrai que le CNPF ne pouvait politiquement se permettre de donner l'impression d'une hostilité systématique envers une nouvelle équipe qui ne comporte pas de ministre communiste. Il n'est pas moins vrai que M. Gattaz a sans doute dialogué plus facilement avec un Laurent Fabius incarnant la « modernité » qu'avec un Pierre Mauroy, statue du commandeur du socialisme « traditionnel ».

Enfin, le CNPF ne pouvait pas ne pas être sensible à l'évolution du discours économique d'un pouvoir qui parle aujourd'hui au moins autant de croissance que de rigueur et qui, par la voix du nouveau premier ministre lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, avait souligné que la responsabilité de la modernisation reposait sur les entreprises.

Si le discours patronal a changé dans la forme, il reste en revanche le même sur le fond. M. Gattaz, comme à l'ordinaire, a réclamé une incitation fiscale à l'investissement rentable et productif, dénoncé les contraintes administratives, fiscales et sociales qui pèsent selon lui sur les entreprises françaises, pourfendu la taxe professionnelle, rappelé enfin l'engagement pris de créer quatre cent mille emplois supplémentaires sous réserve d'un assouplissement des conditions de licenciement et d'embauche... Bref, les gouvernements passent, mais le CNPF, lui, ne change pas. Il est vrai que cette obstination lui a valu dans le passé quelques succès.

Ph. L.

Les négociations salariales dans la fonction publique devraient s'engager en septembre

Les négociations salariales dans la fonction publique s'engageront « *probablement en septembre* », a indiqué M. Roger Flattet, président de la Fédération CGC de ce secteur, après avoir été reçu le 2 août par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État à la fonction publique, qui achevait ses consultations. M. Flattet a précisé que « *la CGC est contre une globalisation de ces négociations pour les années 1984 et 1985. Nous voulons des négociations séparées. En tout état de cause, 1984 devra se terminer par des réindexations des salaires sur les prix, notamment pour les fonctionnaires retraités qui subissent depuis 1983 un préjudice considérable* ».

M. Le Garrec a confirmé à la délégation de la CFTC, conduite par M. Clovis Faki, que l'augmentation de 1 % au 1er avril 1984 n'était pas un rattrapage, pour 1983, mais une première mesure pour 1984. M. Mauroy avait déjà levé toute ambiguïté sur ce 1 %. La CFTC souhaite « *discuter de la perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier de cette année* ».

Pour la Fédération générale autonome des fonctionnaires, M. Perrignon a demandé une augmentation des traitements de 4 % au 1er août, avertissant M. Le Garrec que, « *s'il ne prenait pas des mesures rapidement, il y aurait de sérieux risques d'explosion sociale dans la fonction publique* ».

M. Jean-Pierre Delhomenie, secrétaire général des fonctionnaires CFDT, a demandé l'attribution d'une augmentation uniforme et intégrée au salaire pour tous les fonctionnaires du bas de l'échelle (jusqu'à l'indice 344, soit un salaire mensuel de 7 300 F).

Reçue par M. Fabius

LA FEN DEMANDE UNE RÉORGANISATION DE LA POLITIQUE DE RIGUEUR

A l'issue de son entretien avec M. Laurent Fabius, jeudi 2 août, M. Jacques Pommatau a exprimé de nouveau sa déception. « *Le pouvoir d'achat ne cesse de baisser. Aussi, la FEN est-elle pour une politique de rigueur dans le sens d'un redressement économique.* » « *Le premier ministre*, a-t-il ajouté, *doit prendre une mesure, le 1er septembre 84, égale à 2 %*, pour le traitement des fonctionnaires (*le Monde* du 2 août).

Dans le domaine éducatif, le secrétaire général de la FEN a indiqué que « *les prévisions budgétaires pour 85 étaient catastrophiques* ». « *Le budget*, a-t-il déclaré, *est en deçà des perspectives du plan. Ce qui n'est pas en faveur de la relance et de la formation.* »

Le projet Savary étant retiré, M. Pommatau, au cours de cette rencontre, a mis l'accent sur la question laïque. « *La FEN est pour la création du grand service d'unification du système éducatif. Aussi, nous refusons toute proposition si elle n'a pas de perspective d'unification.* »

M. Pommatau a conclu en indiquant que « *M. Laurent Fabius a promis un projet de loi au cours de l'automne prochain* ».

ÉNERGIE

M. Michel Leclerc relance la polémique sur les prix des carburants

M. Michel Leclerc, frère d'Edouard Leclerc, qui dirige un réseau de trois cent cinquante stations-service – à l'enseigne de l'Emir. – a relancé, jeudi 2 août, la polémique sur les prix des carburants. Lors d'un discours prononcé à Valogne (Manche), où l'un de ses affiliés livre depuis deux semaines une concurrence acharnée au gérant d'une station Esso voisine en pratiquant des rabais de 40 centimes par litre sur le super, M. Leclerc a annoncé que « *dès le 12 août, les autres stations à l'enseigne de l'Emir afficheront une baisse de 20 à 30 centimes* ».

D'ici à la fin août, une trentaine de ces stations appliqueront même, a-t-il ajouté, le rabais record de 40 centimes par litre, jusqu'ici pratiqué seulement à Valogne, alors que le rabais légal est au maximum de 18 centimes.

M. Michel Leclerc a mis en cause la politique de prix des pouvoirs publics, assurant qu'il espérait ainsi « *pousser le gouvernement à annuler la hausse de 10 centimes prévue* [le 10 août]. *Une hausse mal venue en pleine période de vacances, d'autant que le marché du pétrole s'effondre à Rotterdam* ». M. Leclerc a ajouté que la baisse récente des prix du pétrole sur le marché libre compensait la hausse du dollar : « *On trouve actuellement du brut à 22 dollars par baril sur tous les marchés internationaux, ce qui représente une baisse d'environ 25 %*, a-t-il précisé, *le dollar n'a pas augmenté dans ces proportions. La hausse des prix français ne se justifie pas.* »

[Les chiffres cités par M. Michel Leclerc semblent excessifs. Sur les marchés libres au jour le jour, où se traite le pétrole ne faisant pas l'objet de contrats, la baisse des prix du brut n'a guère dépassé, depuis le mois de juin 10 %. M. Leclerc a néanmoins raison de souligner que cette baisse compense la hausse du cours du dollar pour le pétrole acheté à Rotterdam. Si les prix des carburants en France étaient fixés sur cette base, la hausse prévue en août n'aurait sans doute pas été nécessaire. Mais les pouvoirs publics doivent également tenir compte des grandes sociétés de raffinage, qui n'achètent qu'une partie de leurs bruts sur ce marché, l'essentiel de l'approvisionnement français restant lié à des contrats pour lesquels les prix sont nettement supérieurs. Les compagnies ont vu le coût en francs de leurs achats s'alourdir considérablement. Si la totalité des carburants vendus en France était importée par des distributeurs comme M. Leclerc, les prix intérieurs seraient sans doute moins élevés. L'ennui est qu'il faudrait pour ce faire fermer la totalité des raffineries françaises et renoncer à la sécurité d'approvisionnement découlant des contrats. – V.M.]

● **L'Argentine achète du pétrole soviétique.** – Le secrétaire d'Etat argentin à l'énergie a annoncé que l'Argentine allait acheter pour environ 500 millions de dollars de pétrole à l'Union soviétique (soit, au cours officiel du brut soviétique, l'équivalent de 2,3 millions de tonnes). Selon la presse argentine, il s'agirait d'un accord complexe : l'Argentine revendrait ultérieurement à l'URSS une partie de ce pétrole sous forme de produits raffinés, ce qui lui laisserait un bénéfice au niveau du raffinage de 20 millions de dollars ; en outre, l'URSS achèterait à l'Argentine deux navires et des produits manufacturés pour un total de 300 millions de dollars. – (*AFP.*)



AFFAIRES

CONTESTANT LE RETRAIT D'AGRÉMENT DE SON « PLAN GEMMES »

La Compagnie diamantaire d'Anvers veut intenter une action en justice contre la COB

Le 31 juillet dernier, la Commission des opérations de Bourse (COB), qui dispose à présent d'une mission de contrôle étendue aux placements en produits divers, avait décidé de retirer le numéro d'enregistrement qu'elle avait délivré le 20 septembre 1983 au « plan gemmes », une formule de placement en diamants voisine d'une vente à terme, mise au point par la Compagnie diamantaire d'Anvers (CDA). A l'appui de sa décision, la COB faisait valoir que le système élaboré consistait à attribuer à l'épargnant un certain nombre de points en échange de ses versements. Or, « *pendant la durée du plan, les souscripteurs ne deviennent pas propriétaires, au fur et à mesure de leurs versements, du stock de diamants constitué* ».

La Commission avait donc demandé à la société de trouver, « *au plus tard à la fin de l'année 1983* », une solution au problème de ce stock, « *susceptible de garantir également les créances sur la société de personnes autres que les souscripteurs* ». Estimant que le délai fixé était expiré depuis plus de six mois, la COB a donc « *décidé de mettre fin à la validité du numéro d'enregistrement attribué au document d'information et d'éviter que de nouveaux souscripteurs se voient proposer à l'avenir des « plans gemmes* ».

De son côté, la Compagnie diamantaire d'Anvers, devenue le numéro un français du placement-diamant, après la déconfiture de l'ex-UDD, s'insurge contre cette décision, dont elle assimile les motifs à des « *prétextes* ». Son président, M. Yves Delcourt, par ailleurs président de la chambre syndicale nationale des conseils en diamant-investissement et pierres précieuses (SDIP), estime que la COB « *n'a pas le droit de retirer un numéro d'enregistrement* » délivré préalablement. Invoquant l' « *abus manifeste de pouvoir* », M. Delcourt nous a confirmé qu'une action en justice dirigée contre la COB allait être intentée.

A la tour Mirabeau, siège de la Commission, où l'on prévoyait une riposte de cette nature, on se borne à rappeler qu'en l'espace d'un an la COB a déjà opéré de la sorte auprès d'une bonne demi-douzaine de sociétés de placement en biens divers (essentiellement en conteneurs). Il est vrai, admet-on, qu'à l'avenir, la COB se montrera plus sévère sur les « *placements-miracles* », de façon à éviter les « *dérives* » qui peuvent se produire entre les renseignements contenus dans la note d'information et la réalité des produits proposés par la suite à l'épargnant.

S. M.

Le compromis avec la CEE

« NOUS SOMMES SATISFAITS » déclare le président d'IBM

Commentant l'accord de compromis signé le 1er août avec la CEE, M. John Opel, président d'IBM, a déclaré : « *Nous sommes heureux qu'un arrangement ait pu être obtenu. Il satisfait les désirs de la Commission européenne et met un terme à cette affaire, sans qu'il nous force à changer notre façon de faire de façon significative.* »

Dans un communiqué publié aux Etats-Unis, IBM écrit que, aux termes de cet accord, il devra livrer des informations sur les interfaces des ordinateurs 370 « *dans certains délais* », ainsi que des informations techniques pour son réseau SNA, mais qu'il « *ne livrera aucun détail* » relevant du droit de propriété.

De quoi sans doute rassurer ses actionnaires..., qui, d'ailleurs, ne semblent pas s'inquiéter. Après la signature du compromis, aucun mouvement particulier n'a été observé à Wall Street sur le titre IBM.

LA CGE S'INTÉRESSE AU MARCHÉ BELGE

La CGE a signé le 3 août un accord avec la Société générale de Belgique dans le domaine des « hautes technologies ». Le domaine couvert comprend notamment les télécommunications, les énergies nouvelles, la productique, l'intelligence artificielle et les mémoires optiques numériques.

La CGE au travers de son nouveau partenaire belge espère obtenir une part du marché public des centraux téléphoniques aujourd'hui détenue par les groupes américains ITT (80 %) et GTE (20 %). Les deux sociétés pourraient, en outre, échanger quelques participations dans certaines de leurs filiales.

La Société générale de Belgique est un holding financier qui détient 100 % de l'Union minière, diverses participations dans des établissements financiers, dans des sociétés spécialisées dans l'énergie et 51 % de Sibeka, spécialisée dans les diamants. La valeur de son portefeuille était, fin 1983, de 41,8 milliards de francs belges (6,3 milliards de francs français) et son bénéfice de 182 millions de francs français.

NOMINATIONS

Dans les cabinets ministériels

● **M. Frédéric Saint-Géours reste directeur de cabinet de M. Emanuelli.** — M. Frédéric Saint-Géours, administrateur civil, a été confirmé à son poste de directeur de cabinet de M. Emanuelli, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget. Ancien élève de l'ENA, M. Saint-Géours est né le 20 avril 1950 à Clamart (Hauts-de-Seine).

● **Au cabinet de M. Rocard.** — M. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet de M. Michel Rocard.

[Né en juillet 1946, énarque, M. Huchon était déjà directeur de cabinet de M. Rocard lorsque celui-ci était ministre du plan et de l'aménagement du territoire (de 1981 à 1983). Il l'a suivi ensuite au ministère de l'agriculture où il conserve les mêmes fonctions. M. Huchon est également premier adjoint de M. Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).]

FAITS ET CHIFFRES

● **Fenwick : les pouvoirs publics locaux se mobilisent.** — Le groupe allemand Linde qui doit reprendre Fenwick manutention en dépôt de bilan a décidé de la fermeture de l'usine de Troyes (515 personnes). M. Jean Poyer, commissaire de la République, a créé un comité d'action industrielle et sociale pour chercher et aider l'implantation d'industries nouvelles sur place. Les entreprises sous-traitantes de Fenwick ont créé un groupe de défense.

● **Liquidation de biens de l'UDD.** — Le tribunal de commerce de Paris a transformé, le 26 juillet dernier, en liquidation de biens la procédure de règlement judiciaire appliquée le 7 juillet à l'Union de diamantaires-Diamantaires de France (UDD-DDF) et aux autres sociétés du groupe (Co-diamant, Média...) Rappelons que, après la chute de l'UDD-DDF (*le Monde* du 30 août 1983), cette société avait été reprise en location-gérance par une nouvelle entité, UDD-DDF American Company, laquelle devait, à son tour, être mise en liquidation de biens le 14 juin 1984, après huit mois d'existence.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,8690	8,8710	− 10	+ 5	− 20	− 0	− 60	+ 60
$ can.	6,7671	6,7702	− 75	− 48	− 134	− 103	− 328	− 217
Yen (100) ...	3,6341	3,6364	+ 163	+ 174	+ 330	+ 343	+ 994	+ 1054
DM	3,0667	3,0690	+ 152	+ 163	+ 309	+ 322	+ 846	+ 901
Florin	2,7162	2,7175	+ 117	+ 125	+ 242	+ 252	+ 672	+ 717
F.B. (100) ...	15,1763	15,1836	− 4	+ 61	+ 18	+ 104	+ 314	+ 677
F.S.	3,6296	3,6319	+ 208	+ 223	+ 428	+ 446	+ 1256	+ 1324
L (1 000) ...	4,9917	4,9942	− 126	− 104	− 263	− 231	− 896	− 789
£	11,6503	11,6592	− 75	− 38	− 115	− 62	+ 54	+ 256

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 3/8	11 1/2	11 7/16	11 9/16	11 5/8	11 3/4	12	12 1/8
DM	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	6 3/16	6 5/16
Florin	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 7/8
F.B. (100) ..	11 3/4	12 1/4	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4
F.S.	2 3/8	2 5/8	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 7/8	5
L (1 000) ..	13 5/8	14 5/8	14	14 1/2	14 1/4	14 3/4	15	15 7/8
£	12 1/4	12 1/2	12 3/16	12 1/4	12 3/16	12 5/16	12 1/8	12 1/4
F. franç. .	11 1/4	11 7/16	11 7/16	11 9/16	11 9/16	11 3/4	12 5/8	12 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LU

« PATRON DE DROIT DIVIN », de Roger Martin

Trente ans d'histoire d'un groupe industriel

Modernisation, redéploiement, mobilisation industrielle, sidérurgie, électronique, Creusot-Loire, Citroën, déficits, sureffectifs,... Pas un jour sans qu'un de ces termes ne fasse la « une » des médias. Longtemps ignorés, les problèmes industriels, la vie des entreprises, ont désormais droit de cité. Réhabilitée et promue au rang de reine de la bataille économique par ceux-là mêmes, qui l'ont regardé avec défiance pendant des décennies, l'industrie sort enfin du ghetto culturel où les différentes composantes de la société française l'avaient confinée.

Après les médias, l'industrie et l'entreprise gagnent maintenant le monde littéraire. La publication chez Gallimard des Mémoires de Roger Martin, ancien président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, est à cet égard un signe qui ne trompe pas. Certes, ce n'est pas le premier ouvrage traitant de ces questions. Mais il s'agissait le plus souvent d'hagiographies à diffusion confidentielle, financées par et pour la gloire d'une entreprise ; de thèses de doctorat, ou d'analyses sectorielles souvent rébarbatives ; d'ouvrages sur la politique industrielle parfois roboratifs, mais qui s'apparentent plus à des essais sociologiques ou politiques. Bien rares étaient les récits, les analyses, traitant de la vie, de l'histoire d'une entreprise, d'un dossier industriel, mettant en lumière les motivations de leurs dirigeants, les processus de prise de décision. Œuvres le plus souvent de ces historiens de l'instant que sont les journalistes, écrits à chaud par des témoins extérieurs, ces ouvrages, même s'ils apportent leur pierre à cette histoire de l'industrie française qui reste à écrire, ne sauraient être exhaustifs.

Avec *Patron de droit divin*, c'est d'autre chose qu'il s'agit. Pour la première fois, un acteur, et pas n'importe lequel, retrace à partir de ses notes, des archives officielles, de ses souvenirs, trente ans de la vie d'un des principaux groupes industriels français.

Patron ? Oui. De droit divin ? Certes non. Car Roger Martin n'est pas un héritier. Une famille modeste de la petite bourgeoisie ; des études chez les Bons Pères, puis au lycée ; Polytechnique et le Corps des Mines. Un cursus, une formation désormais classiques, mais qui, à l'époque, ont favorisé cette relève progressive d'un capitalisme familial de plus en plus défaillant, incapable de trouver en son sein les hommes et les capitaux nécessaires pour suivre l'évolution industrielle. Roger Martin est l'exemple type de cette nouvelle génération de patrons, de « managers », qui a peu à peu remplacé à la direction des grandes entreprises les représentants du capital. Ces transformations, il les fait vivre au lecteur avec un indéniable talent littéraire à travers l'histoire de Pont-à-Mousson et des trente-deux années qu'il passa dans la compagnie.

Le désengagement de la sidérurgie, la fusion avec Saint-Gobain, les rapports avec Suez et... Paribas, l'internationalisation du groupe, le choix des hommes, les relations avec les pouvoirs publics, le virage vers l'électronique, le roman-feuilleton de l'industrie papetière, etc. Sur tous ces sujets et bien d'autres, Roger Martin apporte une multitude de détails souvent méconnus. Il permet aussi au lecteur de mieux comprendre les motivations, les problèmes et contraintes de tous ordres auxquels est confronté un chef d'entreprise, le cheminement de sa pensée avant une prise de décision.

Sans doute, certaines des réflexions dont l'auteur émaille son volumineux ouvrage sont-elles sujettes à discussion. Roger Martin est, comme tant de chefs d'entreprise, fasciné par les méthodes anglo-saxonnes. Il piaffe devant les pesanteurs de notre société qui enserrent l'entreprise dans un carcan, et, derrière l'urbanité de son propos, perce l'irritation à l'égard de la classe politique. Pourtant, l'application de recettes qui ont fait ailleurs leurs preuves n'est pas toujours la panacée. Chaque peuple a ses particularismes et il faut faire avec ! Tout comme un chef d'entreprise doit tenir compte des diverses composantes de sa société, des individus et des individualités, l'homme politique doit prendre en charge l'ensemble des problèmes, y compris l'héritage culturel de la collectivité nationale. C'est là toute la différence entre le souhaitable et le possible.

Avec le passage du groupe qu'il dirigea dans le secteur public et la suppression de l'Institut Auguste-Comte qu'il présidait, le gouvernement socialiste a planté deux épines dans le cœur de Roger Martin. On débattra longtemps de ces nationalisations. Une chose est sûre : si l'industrie française avait eu plus de managers comme M. Roger Martin, elle serait aujourd'hui en meilleure santé... et la prise en charge par le contribuable de ces gouffres que sont la sidérurgie, les chantiers navals, etc., ne se serait peut-être pas posée avec la même acuité...

J.-M. QUATREPOINT.

★ Gallimard : 578 pages, 95 francs.

AGRICULTURE

Une centaine d'éleveurs normands ont manifesté à Paris

Une centaine d'éleveurs de bovins, montés de Normandie à Paris, ont manifesté jeudi matin 2 août, pendant plus de deux heures, en amenant une vache sur le parvis de la tour Montparnasse où se trouve le siège de l'Office des viandes (OFFIVAL) pour protester contre l'effondrement des cours de la viande.

En s'adressant au public regroupé sur le parvis pour regarder la manifestation, un éleveur normand a déclaré : « *On n'a pas voulu bloquer les routes de vos vacances.* » « *C'est dommage que pour se faire entendre à Paris, il faille se faire accompagner d'une vache* », a-t-il ajouté. « *Cette vache vaut moins cher qu'il y a deux ans* », a déclaré M. Verhaeghe, vice-président de la Fédération bovine, qui a poursuivi : « *Mais la viande de bœuf augmente à la consommation. Pourquoi ?* »

Le directeur de l'Office des viandes, M. Mazeran, descendu sur le parvis de la tour Montparnasse devant le siège de l'organisation, a indiqué que les interventions décidées à Bruxelles auront lieu à partir du 20 août sur toutes les catégories de carcasses de bovins, au prix d'intervention, c'est-à-dire à un niveau de 14 % supérieur à celui actuellement observé sur le marché.

Expliquant que l'Office risque de connaître des problèmes de stockage, M. Mazeran a déclenché une véritable tempête de protestations des éleveurs, qui affirment que « *les frigos sont pleins de viande d'Argentine et d'Allemagne de l'Ouest ou de l'Est mais pas de France* ».

Les prix du bœuf ont baissé de 15 % à 20 % en deux ans, expliquent-ils, et l'accroissement des abattages de vaches, du fait de la réduction de la production laitière ordonnée par Bruxelles, aggrave considérablement la situation sur ce marché déjà *excédentaire*.

ÉTRANGER

LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DE L'ONUDI

Entre l'espoir et le réalisme

De notre correspondante

Vienne. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a ouvert jeudi 2 août à Vienne la quatrième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Seule conférence Nord-Sud importante de l'année, elle permettra aux représentants de cent trente-cinq pays — dont pour la première fois la Chine — de discuter jusqu'au 13 août des problèmes les plus aigus du tiers-monde et de dresser un bilan de l'évolution économique depuis la dernière conférence de l'ONUDI qui s'est tenue à Delhi en 1980.

La réunion s'est ouverte dans un climat de pessimisme général. M. Perez de Cuellar a évoqué « *les conditions actuelles insatisfaisantes dans les pays en voie de développement* » et a fait appel à la conférence pour mettre au point des mesures d'urgence afin de relancer l'industrialisation du tiers-monde et de maîtriser le problème de l'endettement.

Les thèmes principaux inscrits à l'ordre du jour de la conférence sont l'adaptation des technologies modernes aux besoins du tiers-monde, l'amélioration de la coopération entre « riches » et « pauvres », la formation professionnelle de la population des pays en voie de développement et la relance de la production industrielle et énergétique. La question du financement de ces mesures risque de provoquer — comme ce fut le cas à Delhi en 1980 — des affrontements oratoires *entre* pays en voie de développement et pays industrialisés appelés à mettre à disposition les crédits nécessaires.

M. Abdel Rahman Khane, directeur exécutif de l'ONUDI, a mis l'accent, dans son rapport, sur la nécessité d'une plus grande libéralisation des échanges commerciaux pour ouvrir aux pays en voie de développement l'accès aux marchés mondiaux. En vue de régler progressivement le problème de leur endettement, M. Khane a estimé que 25 % seulement des revenus tirés des exportations devraient être consacrés aux remboursements pour permettre aux pays concernés de poursuivre leurs programmes d'industrialisation. Il a notamment fait appel à la conférence pour qu'elle adopte un plan d'aide urgente d'un volume de 200 millions de dollars pour l'Afrique couvrant la période 1985-1990. En Afrique, a précisé M. Khane, trente-quatre pays sont frappés de sécheresse, vingt-quatre manquent de denrées alimentaires, vingt-six passent pour des pays « les moins avancés » et vingt et un ont été classés par la Banque mondiale parmi les pays aux revenus les plus bas.

Si les précédentes conférences de l'ONUDI, à Vienne en 1971, à Lima en 1975 et à Delhi en 1980, étaient celles des programmes ambitieux, des espoirs et aussi des illusions, la réunion de Vienne est bien partie pour entrer dans l'histoire de l'ONUDI comme celle du réalisme. Dans les milieux de la conférence on ne s'attend guère à l'adoption de mesures concrètes, mais on espère que la conférence de Vienne donnera au moins des nouvelles impulsions au dialogue Nord-Sud actuellement au point mort.

WALTRAUD BARYLI.

Le chômage en Europe

● **RFA : + 4,5 %**

Le marché du travail s'est nettement aggravé en RFA en juillet, le chômage progressant de 4,5 % et frappant 2 202 000 personnes contre 2 112 600 en juin, a annoncé jeudi 2 août à Nuremberg le président de l'Office fédéral du travail, M. Heinrich Franke. En données brutes, 8,9 % de la population active salariée ouest-allemande est à la recherche d'un emploi (contre 8,5 % en juin), soit autant qu'en juillet 1983.

La montée du chômage a frappé principalement les jeunes de moins de vingt ans venant généralement de terminer leur scolarité ou leur apprentissage. Ils étaient 170 400 fin juillet à la recherche d'un travail, soit 32 000 de plus qu'en juin. — *(AFP).*

● **GRANDE-BRETAGNE : 12,7 % de la population active.**

Le nombre des chômeurs en données corrigées des variations saisonnières, à l'exclusion des jeunes à la recherche de leur premier emploi, a augmenté en Grande-Bretagne de 15 900 en juillet, à 3 053 900 (12,7 % de la population active), atteignant un nouveau record, révèlent les statistiques du ministère de l'emploi. L'augmentation est de 96 600 par rapport à juillet 1983.

En données brutes, et en ne comptant pas les 166 000 jeunes, qui viennent de terminer leur scolarité, le nombre de chômeurs britanniques officiellement secourus est de 3 100 529, contre 3 029 723 en juin. — *(AFP).*

● **BELGIQUE : + 5 %.**

Le nombre de chômeurs en Belgique a augmenté au mois de juillet de 25 221 personnes, soit une hausse de 5 % par rapport à juin dernier, indiquent les statistiques publiées jeudi 2 août à Bruxelles par l'Office national de l'emploi (ONEM). La Belgique comptait, au 31 juillet 1984, 519 491 chômeurs complets indemnisés, soit 12,4 % de la population active. Le ministère belge de l'emploi attribue cette hausse importante à un phénomène saisonnier. — *(AFP).*

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

UNE HAUSSE DE CARACTÈRE HISTORIQUE

Si les Jeux olympiques de Los Angeles comportaient une épreuve boursière, Wall Street serait monté, jeudi, sur le podium pour recevoir la médaille d'or. Pour la troisième journée consécutive, le marché a monté. Déjà en bien meilleure forme la veille, il a établi au cours de cette nouvelle épreuve une performance époustouflante. A l'issue de la course menée de bout en bout à une allure d'enfer, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 1 166,07, enregistrant ainsi une hausse de 31,47 points, une des plus fortes de toute l'histoire de Wall Street, longue de cent quatre vingt-douze ans. Le record absolu avait été établi le 30 novembre 1982 avec une avance de 36,43 points. Désormais le Dow se retrouve à ses niveaux du 10 mai dernier (1 167,19). De surcroît, le marché fait preuve d'une incroyable énergie. En matière d'actualité, un record historique est cette fois tombé avec 172,3 millions de titres échangés contre 127,52 millions.

Quant au bilan de la journée, il est éloquent. Il y eut six fois plus de hausses que de baisses et sur 1 958 valeurs traitées, 1 458 ont monté, 255 ont fléchi et 272 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, l'euphorie était à son comble. Avec cette frénésie d'ordres d'achats (buying panic), les « brokers » se déclaraient à peu près convaincus que la campagne d'été avait bel et bien commencé. Certains disaient même que le marché était entré dans un second cycle de hausse comparable à celui de l'été 82 qui avait mené Wall Street en quelques mois au sommet. Par prudence, ils employaient cependant le conditionnel. Les raisons de cette victoire éblouissante ? La détente des taux sur les Federal Funds, la conviction renforcée par les dernières statistiques que M. Paul Volcker avait vu juste en évoquant la perspective d'un ralentissement de l'expansion, qui éloigne la menace d'une surchauffe. La promesse du président de la FED de ne pas durcir la politique monétaire n'en a pris que plus de poids. Ajoutons, que beaucoup s'attendaient à une contraction de la masse monétaire, effectivement annoncée après la séance (– 1,7 milliard de dollars).

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Alcoa	31 1/2	33 7/8
A.T.T.	17 7/8	18 7/8
Boeing	48	49 1/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 5/8
Eastman Kodak	74 1/2	75
Exxon	38 7/8	38
Ford	40 1/2	41 5/8
General Electric	53 3/8	54 1/2
General Foods	56 1/8	58
General Motors	70	70 5/8
Goodyear	24 5/8	26 1/8
I.B.M.	112 7/8	115
I.T.T.	24 1/2	25
Mobil Oil	24 5/8	24 3/8
Pfizer	33 1/2	33 7/8
Schlumberger	41 1/2	42 3/8
Texaco	32 5/8	32 5/8
U.A.L. Inc.	38 3/8	38 3/4
Union Carbide	50 1/8	51 1/2
U.S. Steel	23	23 3/4
Westinghouse	23	24 1/2
Xerox Corp.	35 1/4	35 7/8

PARIS, 3 août

Satisfaction

A Wall Sreet, c'était pratiquement l'euphorie jeudi soir, mais, au palais Brongniart, ce n'était pas mal non plus vendredi.

En hausse de 1,4 % dès le premier son de cloche, les valeurs françaises gagnaient plus de 1,6 % à l'approche de la clôture, portant à près de 2 % l'avance de la cote cette semaine (à 4 % depuis la dernière liquidation et à 6,5 % par rapport à fin 1983).

Mais c'est surtout du côté des valeurs étrangères qu'il faut aller chercher les plus fortes hausses, notamment sur quelques titres américains (Amax : + 15 %), tandis que de nombreuses mines d'or (Président Brand, Free State, Western Deep) gagnaient plus de 10 %, sous l'effet d'une importante demande. Déjà, la veille, on avait porté à 67 millions de francs le montant des transactions en valeurs étrangères (contre 159 millions de francs au RM sur les actions françaises), soit une augmentation de 50 % sur la séance de mercredi.

Naturellement forte de ces achats (alors qu'on constatait la baisse du billet vert : 8,8250 F en séance officielle après 8,9250 jeudi midi), le dollar-titre s'est nettement repris. Déjà, la veille, il avait flirté avec la barre des 10 F, mais vendredi le dollar-titre allait bien au-delà en inscrivant, en séance, une « fourchette » de 10,52/57 F. Dans le même temps, la prime du dollar-titre grimpait de 11 % à 19 % d'un jour à l'autre.

Au fil des compartiments, Chargeurs Réunis, Majorette et Dumez s'octroyaient 6 % à 8 % de hausse tandis que Ciments français, ADG, Presses de la Cité, Imétal, Sanofi, Peugeot, Accor, gagnaient 3 % à 4 %.

Hausse de l'or international, à 347,50 dollars l'once (contre 343,15 la veille au premier fixing) dans la City. A Paris, le lingot a gagné 250 F, à 98 650 F, tandis que le napoléon s'adjugeait 6 F, à 617 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SIEMENS. – Le bénéfice net du premier fabricant allemand de matériels électriques progresse de 19 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 1983-1984 et atteint 642 millions de deutschemarks. Le chiffre d'affaires du groupe augmente de 10 % à 45 milliards de deutschemarks.

NORSK HYDRO. – Pour le premier semestre, le bénéfice après impôts a doublé par rapport à la période correspondante de 1983. Son montant s'élève à 1 163 millions de couronnes contre 570 millions. Toutes les divisions, sauf une, l'agriculture et la chimie, ont participé à cette forte amélioration avec des résultats d'exploitation en très vive hausse : + 47 % pour le pétrole, + 409 % pour l'aluminium, + 389 % pour la pétrochimie, + 1 875 % pour les autres activités. S'agissant de la branche agriculture-chimie, son bénéfice d'exploitation s'élève à 451 millions de couronnes contre 458 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	1er août	2 août
Valeurs françaises	105,6	107,1
Valeurs étrangères	88,4	84,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er août	2 août
Indice général	157,6	160,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 août .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 août	3 août
1 dollar (en yens)	244,30	244,20

BOURSE DE PARIS Comptant 3 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 525
5 %	40 70	2 527
3 % amort. 45-54	....	0 025
Emp. 7 % 1973	9180	..
Emp. 8,80 % 77	116 10	1 780
9,80 % 78/93	90 85	0 618
8,80 % 78/86	93 35	5 674
10,80 % 79/94	93 45	9 895
13,25 % 80/90	101 60	2 251
13,80 % 80/87	103	11 048
13,80 % 81/99	101 80	7 618
16,75 % 81/87	109 95	15 057
16,20 % 82/90	112 05	9 030
16 % juin 82	112 30	2 455
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 131
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 50	2 395
Ch. France 3 %	127 60	..
CNB Bques janv. 82	102 45	1 203
CNB Paribas	102 65	1 203
CNB Suez	102 65	1 203
CNI janv. 82	102 44	1 203

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46	46
A.G.F. (St Cent.)	395	395
A.G.P. Vie	5420	5400
Agr. Inc. Madag.	72	....
Amrep	92 50	96 20
André Roudière	138	136
Applic. Hydraul.	305	....
Arbel	28 50	28
Artois	512	513
At. Ch. Loire	9 90	9 50
Aussedat-Rey	42 80	44
Bain C. Monaco	85 60	85 10
Banania	422	....
Banque Hypoth. Eur.	250	250
Blanzy-Ouest	330	339
B.N.P. Intercontin.	130	....
Bénédictine	1675	1673
Bon-Marché	130	135 d
Boris	....	....
Bras. Glac. Int.	800	804
Calif	440	450
Cambodge	238	238
C.A.M.E.	104	104
Campenon Bern.	152 50	152 50
Caout. Padang	354 50	355
Carbone-Lorraine	77 40	74 40
Carnaud S.A.	190	190
Caves Roquefort	920	930
C.E.G.Frig.	272	272
C.E.M.	38 60	34 25
Centen. Blanzy	881	881
Centrest (Ny)	100	100
Cerabati	34 60	34
C.F.F. Ferrailles	240	....
C.F.S.	715	....
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	117	118
Chambon (M.)	410	410
Chambourcy (M.)	811	....
Champex (Ny)	99 90	....
Chim. Gde Paroisse	87 80	87 20
C.I. Maritime	432	432
Citram (B)	130	....
Clause	530	531
Cofradel (Ly)	420	....
Cogifi	243 10	241
Comiphos	169 10	162 30
Comp. Lyon-Alem.	209	210
Concorde (La)	290	290
C.M.P.	12 05	11 55
Conte S.A. (Li)	45	44 40
Crédit (C.F.B.)	190 40	....
Créd. Gén. Ind.	475	475
Cr. Universel (Cie)	494	495
Créditel	124 60	....
Darblay S.A.	240	249 60 d
Darty Act. d. p.	790	798
De Dietrich	375	355
Degremont	120	118
Delalande S.A.	660	660
Delmas-Vieljeux	715	....
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115 80	115
Didot-Bottin	800	800
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	156	158
Duc-Lamothe	145	150 80
Eaux Bass. Vichy	1660	....
Eaux Vittel	1000	1010
Ecco	2450	....
Economats Centre	446	447
Electro-Banque	240	245
Electro-Financ.	477	....
Elf-Antargaz	179	185
E.L.M. Leblanc	765	788
Enafi-Bretagne	127	129 80
Entrepôts Paris	241	245
Epargne (B)	1010	1010
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	395	400
Eurocom	800	800
Europ. Accumul.	30 15	....
Eternit	350	....
Félix Potin	1220	1230
Ferm. Vichy (Ly)	111 90	110 o
Finalens	98	....
FIPP	130 60	130 80
Fnac	275	....
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	240	247
Fonc. Agache-W.	186	209 20
Fonc. Lyonnaise	1770	....
Foncina	171 10	....
Forges Strasbourg	151	151
Forinter	1125	....
Fougerolle	52	50
France I.A.R.D.	107	109
France (La)	721	719
Frankel	189	188 90
Fromageries Bel	740	....
From. Paul Renard	359	360
GAN	704	708
Gaumont	503	....
Gaz et Eaux	1259	1284
Gerny S.A.	280	....
Gerveis	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25
Gerland (Ly)	449	441
Gévelot	264	259
Gr. Fin. Constr.	210 50	212
Gds Moul. Corbeil	82	81
Gds Moul. Paris	300	302
Groupe Victoire	786	780
G. Transp. Ind.	181	182
Hutchinson	207 30	208 30
Hydro-Energie	200	....
Hydroc. St-Denis	43 50	42 20
Immindo S.A.	212	213 80
Immoinvest	166	166
Immobail	347 80	....
Immobanque	536	625
Immob. Marseille	2202	2211
Immofice	415	415
Industrielle Cie	880	880
Invest. (Sté Cent.)	981	....
Jaeger	14	....
Lafitte-Bail	328	324
Lambert Frères	46	44
Lampes	121	122
La Brosse-Dupont	104 80	....
Lille-Bonnières	280 20	249 80
Locabail Immob	500	....
Loca-Expansion	215	215
Locafinancière	281	281
Locatel	335	....
Lordex (Ny)	110	109
Louvre	440	445
Luchaire S.A.	275	282
Machines Bull	35 95	34 50 o
Magasins Uniprix	58	55 50
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	141 10	....
Marocaine Cie	42 70	45 70 d
Métal Déployé	309	296 80 o
M. H.	105	101 o
Mic	....	....
Mors	230 10	251 60 d
Nadella S.A.	165 50	166 90
Naval Worms	127	127
Navig. (Nat. de)	61	58 60
Nicolas	280	289
Nobel Bozel	6 35	6 45
Nodet-Gougis	71 50	73
OPB Paribas	142 50	140 50
Optorg	123	125
Origny-Desvroise	101 80	....
Palais Nouveauté	290	290
Paris France	85	86
Paris-Orléans	158	157
Part. Fin. Gest. Im.	276 70	271
Pathé-Cinéma	270	....
Pathé-Marconi	115	110 40 o
Piles Wonder	108 80	....
Piper-Heidsieck	325	325
P.L.M.	95 10	96
Porcher	176 90	180
Prouvost et Lain.R.	70 30	75 30
Providence S.A.	425	420
Publicis	1365	1380
Raff. Souf. R.	124	125
Ressorts Indust.	48 90	....
Révillon	400	....
Ricqlès-Zan	126	....
Rochefortaise S.A.	85 70	86
Rochette-Cenpa	21 80	....
Rosario (Fin.)	114	120
Rougier et Fils	51	51
Rousselot S.A.	820	830
Sacer	40 30	38 70
Saclier	3 05	3 26 d
SAFAA	123	125
Safic-Alcan	235	234
SAFT	235	....
Saunier Duval	14 60	15 20
Saint-Raphaël	76	76 10
Salins du Midi	263	255
Santa-Fé	145 60	146
Senam	45 80	44 80
Savoisienne (M)	83	....
SCAC	137 30	135
Selfer-Leblanc	286	270
Senelle Maubeuge	171 60	....
S.E.P. (M)	180	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Serv. Equip. Véh.	33	32
Sicli	33 10	32
Sicotel	262	262 40
Sipra-Alcanel	422	480
Simvim	138	134
Sph (Plant. Hévéas)	195	202 d
SMAC Acièroïd	127	126
Sofal financière	418	418
Soffo	185	192 50
Soficomi	481	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	802	805
Sogepal	216	....
Soudure Autog.	80	80
Sovabail	590	580
Speichim	119	118
S.P.I.	328	328
Spie Batignolles	138	143 50
Stemi	250 60	252
Taittinger	790	790
Testut-Aequitas	480	486
Thann et Mulh.	95 50	....
Tour Eiffel	349 50	335 50
Ufiner S.M.D.	96	98
Ugimo	229	228 50
Ugine Gueugnon	13 05	....
Unibail	560	567
Unidel	80 10	80
U.A.P.	596	....
Union Brasseries	75 50	68 80 o
Union Habit.	270 50	272
Un. Imm. France	289	288
Un. Ind. Crédit	314	314
Usinor	1 97	2 05
U.T.A.	240	240
Vicat	238	239
Virax	56	....
Vuitton	529	531
Waterman S.A.	250	250
Brass. du Maroc	146	....
Brass. Ouest-Afr.	29 50	29

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	250	268
Alcan Alum	240	....
Algemeine Bank	980	992
Am. Petrofina	545	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Central	110	....
Banco Santanders	81 70	82
Bco Pop Espanol	99	98
B. Régl. Internat.	28000	28010
Barlow Rand	71	....
Blyvoor	106	....
Bowater	29	29
British Petroleum	55 50	....
Br. Lambert	342	351
Caland Holdings	97	....
Canadian-Pacific	300 80	....
Cominco	262	282
Commerzbank	495	511
Dart. and Kraft	705	....
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	276	305
Dresdner Bank	490	....
Femmes d'Auj.	60 30	....
Finoutremer	225	235
Gén. Belgique	282	306
Gevaert	482	....
Glaxo	109	116 d
Goodyear	240	255
Grace and Co	410	....
Gulf Oil Canada	110 50	120
Hartebeest	58	61 20
Honeywell Inc.	500	....
Hoogovan	123	127
I. C. Industries	468	500
Int. Min. Chem	325	....
Johannesburg	1020	....
Kubota	11 50	12 60
Latonia	233	253
Mannesmann	473	....
Marks-Spencer	26	15 d
Midland Bank Plc	43	43
Mineral-Ressourc.	61 60	69 d
Nat. Nederlanden	630	....
Noranda	138	....
Olivetti	23 50	....
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	330	350
Phoenix Assuranc.	80	85 50
Pirelli	9 70	....
Procter Gamble	520	....
Ricoh Cy Ltd	37	37
Rolinco	170 70	....
Robeco	180 10	....
Rodamco	393 90	417 30
Shell fr. (port.)	70 50	79 20
S.K.F. Aktiebolag	203	223
Sperry Rand	373	....
Steel Cy of Can.	150	....
Stilfontein	122	....
Sud. Allumettes	255	....
Tenneco	338 50	....
Thorn EMI	56	56
Thyssen c. 1 000	265	260
Toray indust. inc	16 35	....
Vieille Montagne	530	....
Wagons-Lits	320	332
West Rand	58	64

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1693	1720
C.D.M.E.	520	521
C. Equip. Elect.	220	220
Daisa	307	307
Dauphin O.T.A.	1530	1505
Guy Degrenne	740	....
Merlin Immobilier	1530	....
Métallurg. Minière	143 50	....
M.M.B	252	256
Om. Gest. Fin.	261	251
Petit Bateau	431	420
Petrofigaz	530	....
Poron	425	428
Salomon	1326	1339
S.C.G.P.M.	265	....
Far East Hotels	0 96	1 08
Sofibus	215	217
Sovac	512	....
Zodiac	1060	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Cellulose du Pin	28	....
C.G.M.	4 50	4 20 o
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	505	514
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 20	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	601	641
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	37 30 o
S.P.R.	148	135 30
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	298	....

SICAV 2/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	221 77	211 71
Actions-Investiss.	255 95	244 34
Actions sélectives	330 88	315 86
Aedificandi	349 87	334
A.G.F. 5000	239 69	228 82
Agimo	373 76	356 81
A.G.F. Interfonds	342 98	327 43
Atout	210	200 48
A.L.T.O.	179 98	171 80
Amérique Gestion	434 13	414 44
A.M.I.	216 68	205 90
Assoc. St-Honoré	11617 29	11559 49
Associc	23805 21	23805 21
Bourse-Investiss.	287 80	274 75
Bred Associations	2176 97	2170 46
Capital Plus	1308 39	1308 39
Colombia (ex W.I.)	625 93	597 55
Convertimmo	267 55	255 42
Cortexa	907 92	866 75
Credisor	355 90	339 76
Crois. Immobil.	361 01	344 64
Déméter	12138 51	12114 28
Drouot-France	304 35	290 55 ◆
Drouot-Investiss.	672 63	642 13 ◆
Drouot-Sécurité	181 43	173 20 ◆
Drouot-Sélection	112 11	107 03 ◆
Energia	217 90	208 02
Eparcic	50869 22	50818 60
Eparcourt Sicav	6285 85	6270 17
Epargne Associations	22898 71	22830 22
Epargne-Capital	5674 11	5617 93
Epargne-Croiss.	1284 16	1225 93
Epargne-Industr.	403 96	385 64
Epargne-Inter	612 84	585 05
Epargne-Long-Terme	1066 70	1018 33
Epargne-Oblig.	172 58	164 75
Epargne-Unie	815 34	778 37
Epargne-Valeur	327 99	313 12
Eparoblig	1179 69	1177 34
Euroce	8107 34	7739 70
Euro-Croissance	384 38	366 95
Europe Investiss.	999 25	953 94 ◆
Foncier Investiss.	632 03	603 37
Foncival	146 58	139 93
France-Garantie	274 40	269 02
France-Investiss.	391 41	373 66
Fr.-Obl. (nouv.)	390 74	373 27
Francic	232 28	221 75
Fructidor	215 26	205 50
Fructifrance	428 23	408 81
Fructivar	62598 82	62442 71
Fructi-Associations	1049 51	1047 42
Fructi-Première	10267 41	10115 67
Gestilion	55284 72	55146 85
Gestion Associations	108 54	105 88
Gestion Mobilière	532 10	507 97
Gest. Rendement	458 34	437 56
Gest. Sél. France	373 41	356 48
Haussmann Oblig.	1207 44	1152 69 ◆
Horizon	698 24	675 96
I.M.S.I.	368 69	351 96
Indo-Suez Valeurs	583 11	556 67
Ind. française	12576 58	12329 99
Interoblig.	9289 52	8868 28
Intersélect France	287 59	274 55
Intervaleurs Indust.	388 19	370 59
Invest. net	11303 67	11281 11
Invest. Obligataire	13182 12	13156 81
Invest. Placements	736 75	703 34
Invest. St-Honoré	624 91	596 57

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	104 11	99 39
Laffitte-crt-terme	112754 76	112754 76
Laffitte-Expansion	601 62	574 34
Laffitte-France	195 41	186 53
Laffitte-Japon	210 47	200 93
Laffitte-Oblig.	137 19	130 97
Laffitte-Placements	104865 88	104751 11
Laffitte-Rend.	189 78	181 17
Laffitte-Tokyo	879 10	839 24
Lion-Associations	12066 18	12066 18
Liouplus	52858 98	52335 62
Livret portefeuille	451 27	438 13
Mondiale Investissem.	324 02	309 33
Monecic	52701 81	52701 81
Multi-Obligations	426 45	407 11
Mutuelle Unie Sél.	102 95	98 28 ◆
Natio.-Assoc.	24445 72	24396 93
Natio.-Epargne	12190 47	12069 77
Natio.-Inter.	874 92	835 25
Natio.-Obligations	426 90	407 54
Natio.-Placements	59934 38	59934 38
Natio.-Valeurs	492 58	480 70
Oblifon	1062 24	1014 07
Oblisem	152 90	145 97
Pacifique St-Honoré	381 07	363 79
Paribas Epargne	12094 03	12045 85
Paribas Gestion	508 16	485 12
Patrimoine-Retraite	1205 12	1181 49
Phénix Placements	233 17	232 01
Pierre Investiss.	416 61	397 72
Placement crt-terme	56450 06	56450 05
Province Investiss.	264 23	252 25
Rendem. St-Honoré	11336 19	11279 79
Sécur. Mobilière	390 58	372 87
Sél.court terme	11425 52	11340 47
Sélec. Mobil. Div.	304 58	297 15
Sélection-Rendem.	168 88	161 20
Sélect. Val. Franç.	191 55	182 86
Sicav-Associations	1125 19	1122 94
S.F.I. fr. et étr.	429 78	410 29
Sicavimmo	462 85	441 86
Sicav 5000	214 17	204 46
Slexfrance	347 66	331 89
Silvam	302 14	288 44
Silvarente	188 45	179 90
Silvinter	318 80	302 43
S.I.-Est	908 99	867 77
S.I.G.	709 18	676 25
S.N.I.	957 45	914 03
Sofinvest	417 10	398 19
Sogepargne	342 58	327 05
Sogevar	793 98	767 96
Sogister	1025 80	979 28
Soleil Investiss.	385 13	385 13
Technocic	1020 89	974 60
U.A.P. Investiss.	326 79	311 93
Uni-Associations	110 08	110 08
Unifrance	255 46	243 87
Unifoncier	679 37	648 56
Uni-Garantie	1056 61	1034 88
Unigestion	615 88	587 95
Uni-Japon	1038 32	991 24
Uni-Régions	1525 28	1456 11
Unirente	1694 43	1638 71
Univar	139 54	139 54
Univers-Obligations	1017 79	984 32
Valorem	334 82	334 49
Valorg	1175 81	1174 64
Valrex	127086 65	126968 88

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1722	1728	1728	+ 0 34
3535	C.N.E. 3 %	3560	3580	3580	....
1360	Electricité T.P.	1350	1360	1360	+ 0 74
1070	Renault T.P.	1075	1074	1074	– 0 09
1340	Rhone-Poul. T.P.	1322	1320	1320	– 0 15
1175	St-Gobain T.P.	1189	1188	1188	– 0 08
1243	Thomson T.P.	1135	1138	1138	+ 0 26
210	Accor	213	219 50	219 50	+ 3 05
855	Agence Havas	825	825	825	....
500	Air Liquide	518	520	520	+ 0 38
540	Als. Superm.	540	540	540	....
88	A.L.S.P.I.	87 60	90	89 80	+ 2 51
179	Alsthom-Atl.	184	185 50	185 50	+ 0 81
280	Applic. gaz	240	250	250	+ 4 16
415	Arjom. Prioux	421	438	438	+ 4 03
740	Aux. Entrepr.	738	765	765	+ 3 65
405	Av. Dass.-Br.	445	445	450	+ 1 12
230	Bail-Equipem.	235 50	235 10	235	– 0 21
555	Bail-Investiss.	555	555	555	....
490	Cie Bancaire	517	520	520	+ 0 58
148	Bazar H.-V.	148	147 50	147 50	– 0 33
280	Béghin-Say	266	266	270	+ 1 50
385	Bic	414	417	415	+ 0 24
245	B.I.S.	240	247	247	+ 2 91
1290	Biscuit (Géné.)	1345	1355	1355	+ 0 74
1550	Bongrain S.A.	1635	1640	1650	+ 0 91
570	Bouygues	588	595	598	+ 1 70
2430	B.S.N.	2450	2475	2475	+ 1 02
1370	Carrefour	1425	1452	1454	+ 2 03
850	Casino	863	870	870	+ 0 81
585	Cedis	594	585	585	– 1 51
325	Cetelem	328	350	350	+ 6 70
595	C.F.A.O.	612	612	614	+ 0 32
74	C.F.D.E.	78	78 50	78 50	+ 0 64
325	C.G.I.P.	333	338	334	+ 0 30
300	Chargeurs S.A.	305 50	322	330	+ 8 01
22	Chiers-Châtil.	23 95	24 50	24 80	+ 3 54
230	Ciments franç.	234 80	245	245	+ 4 34
1010	C.I.T. Alcatel	1049	1054	1054	+ 0 47
850	Club Méditerr.	885	890	889	+ 0 45
108	Codetel	119	118	118	– 0 84
225	Cofimeg	207 20	207 50	207 50	+ 0 14
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2490	Essilor	2550	2600	2600	+ 1 96
590	Esso S.A.F.	591	595	595	+ 0 67
800	Eurafrance	800	805	805	+ 0 62
685	Euromarché	670	661	661	– 1 34
815	Europe n° 1	854	860	860	+ 0 91
820	Facom	806	810	810	+ 0 49
875	Fichet-Bauche	682	673	673	– 1 31
176	Financial	182	180	180	– 1 09
275	Fives-Lille	265	264	264	– 0 37
38	Fonderie (Gén.)	36 60	35 50	35 50	– 3
75	Fraissinet	71	71 90	71 90	+ 1 26
325	Francarep	320	315	315	– 1 56
188	Gal. Lafayette	194	194	194	....
770	Gén. Géophys.	775	780	780	+ 0 64
210	GTM-Entrepose	210	219	219	+ 4 28
290	Guyenne-Gasc.	304	308	308	+ 1 31
1500	Hachette	1485	1500	1500	+ 1 01
395	Hénin (La)	323	333	333	+ 3 09
73	Imétal	76 50	79	79 50	+ 3 92
330	Imm. Plaine-M.	329 90	340	339 90	+ 3 03
1230	Inst. Mérieux	1218	1248	1248	+ 2 46
390	Interbail	395	400	400	+ 1 26
1450	Intertechnique	1512	1550	1550	+ 2 51
150	J. Lefebvre	146	151	151	+ 3 42
640	Lab. Bellon	630	650	650	+ 3 17
310	Lafarge-Coppée	312	319	319	+ 2 24
780	Lebon	770	740	740	– 3 89
1780	Legrand	1855	1910	1910	+ 2 96
1030	Lesieur	1105	1138	1138	+ 2 98
270	Locafrance	271	276	276	+ 1 84
655	Locindus	670	690	690	+ 2 98
695	Lyonn. Eaux	700	705	705	+ 0 71
192	Mais. Phénix	197	198 50	198 50	+ 0 76
1060	Majorette (Ly)	1050	1120	1120	+ 6 66
98	Manurhin	93 80	95	95 50	+ 1 81
90	Mar. Wendel	88	88 70	88 70	+ 0 79
1760	Martell	1841	1889	1880	+ 2 11
1080	Merlin-Gerin	1121	1150	1150	+ 2 58
1350	Metra	1365	1395	1395	+ 2 19
785	Michelin	781	792	792	+ 1 40
1620	Midi (Cie)	1610	1590	1598	– 0 74
172	Midland Bk S.A.	180 20	173	174	– 3 44
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
525	Penhoet	550	555	555	+ 0 90
760	Pernod-Ricard	774	780	783	+ 1 16
235	Pétroles (Fse)	226	230	231	+ 2 21
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
179	Amer. Teleph.	181 50	200	200	+ 10 19
138	Anglo Amer. C.	134 10	142 60	142 60 c	+ 6 33
915	Amgold	915	993	993	+ 8 52
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
488	Gen. Electr.	535	577	577	+ 7 84
655	Gen. Motors	699	739	740	+ 5 86
60	Goldfields	64	68	68 60	+ 7 03
40	Gd Metropolitain	39	42 70	42 70	+ 9 48
165	Harmony	168	180 60	181 50	+ 7 39
30	Hitachi	34 20	37	36 90	+ 7 89
535	Hoechst Akt.	571	600	600	+ 5 07
69	Imp. Chemical	74 70	84 90	84 90	+ 13 65
88	Inco. Limited	106	113 30	113 30	+ 6 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1030	IBM	1129	1210	1210	+ 7 17
73	Ito-Yokado	78 50	88 30	88 30	+ 12 48
230	ITT	247	262 20	265	+ 7 28
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
177	T.D.K.	219	240 80	240	+ 9 58
15	Toshiba Corp.	15 90	17 70	17 75	+ 11 63
745	Unilever	778	850	850	+ 9 25
325	Unit. Techn.	359 80	406	407	+ 13 11
925	Vaal Reefs	968	1062	1055	+ 8 98
395	West Deep	400 50	441	435	+ 8 61
375	West Hold.	383	418	425	+ 10 96
330	Xerox Corp.	358	376	376	+ 5 02
1 88	Zambia Corp.	2 15	2 21	2 23	+ 3 72

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 925	8 825	8 560	8 980
ECU	6 877	6 875	....	....
Allemagne (100 DM)	306 940	306 890	293	313
Belgique (100 F)	15 189	15 183	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 740	272	261	281
Danemark (100 krd)	83 940	83 250	79	87
Norvège (100 k)	106 840	106 800	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 884	11 885	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 792	7 747	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	5 001	5 003	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	362 270	364 250	352	373
Suède (100 krs)	106 060	105 620	101	108
Autriche (100 sch)	43 720	43 670	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 424	5 400	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 890	5 880	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 837	6 720	6 530	6 870
Japon (100 yens)	3 831	3 831	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	98800	98950
Or fin (en lingot)	98400	98650
Pièce française (20 fr)	611	617
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	578
Pièce latine (20 fr)	561	569
Souverain	712	724
Pièce de 20 dollars	4205	4195
Pièce de 10 dollars	2160	2110
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3890	3890
Pièce de 10 florins	583	585

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Corse

LE DÉMÉNAGEMENT PRÉCIPITÉ DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Les responsables de la Mutuelle des motards, installée à Ajaccio, ont quitté précipitamment la Corse le 1er août. Un départ qui fait suite au déménagement en catimini de trois tonnes de dossiers dans un Fokker spécialement affrété. Dans un communiqué, les responsables de la Mutuelle des motards expliquent leur départ par les pressions auxquelles ils affirment avoir été soumis de la part de l'ex-FLNC.

Fondée en 1982, sur l'initiative du Mouvement des « motards en colère », la Mutuelle compte aujourd'hui 50 000 adhérents. L'installation en 1982 du siège de la Mutuelle en Corse avait été fortement encouragée par l'assemblée régionale qui avait voté une aide de 10 millions de francs. Dans un texte justifiant un attentat commis contre la Mutuelle le 17 avril, le FLNC assurait que sur *« vingt emplois créés, dix-huit avaient été affectés à des non-Corses »*.

A B C D F G H

EN ITALIE

Un juge d'instruction est dessaisi d'une importante enquête compromettante pour le Parti socialiste

De notre correspondant

Rome. – Il s'agit sans doute de la plus importante affaire de trafic international d'armes et de drogue de l'après-guerre en Italie. L'enquête a duré quatre ans, et près de deux cents personnes sont inculpées. M. Palermo, le jeune juge d'instruction de Trente, d'où est partie l'enquête, vient cependant d'être dessaisi du dossier.

La cour d'appel de Trente a en effet accueilli, le jeudi 2 août, la demande de récusation du juge présentée par un avocat des inculpés, Me Ruggiero. Celui-ci, ainsi qu'un de ses collègues, avait été arrêté en avril 1983 sur ordre du juge Palermo, sous l'inculpation de divulgation d'informations couvertes par le secret professionnel. Les deux avocats furent par la suite relaxés. Ils ont présenté, le 12 juillet dernier, une demande de récusation du juge. Celle-ci ayant été acceptée, le dossier a été transmis à l'un des collègues du juge Palermo, qui s'est cependant affirmé entièrement solidaire de son prédécesseur.

Depuis plusieurs mois, l'enquête du juge Palermo a suscité bien des polémiques dans le monde politique. Le 11 juillet dernier, l'épais dossier (50 kilos de documents) a été transmis à la commission parlementaire d'enquête. Le jeune juge aurait en effet établi l'existence de violations par le PSI de la loi sur le financement des partis politiques. En outre, sur la liste des personnes soupçonnées d'avoir participé au gigantesque trafic, figureraient les noms de politiciens et d'hommes d'affaires membres du PSI ou proches de cette formation.

La réaction indignée du Parti socialiste avait été immédiate. Dans un communiqué, sa direction affirmait *« l'inexistence absolue des faits concernant les financements illicites dont il est question »* et proclamait *« être l'objet d'une action diffamatoire »*. Le document du PSI poursuivait : *« Il est exclu que le juge Palermo ait pu formuler des accusations concrètes qui sont d'ailleurs connues uniquement en raison des manquements au secret de l'instruction »*. De son côté, M. Craxi, s'adressant à des journalistes, leur avait annoncé des procès contre les journaux relatant ces rumeurs.

Ce qui apparaît certain, c'est que le juge Palermo a dévoilé un trafic d'armes et de drogue qui avait son quartier général à Milan et à Trente et qui impliquerait des membres des services secrets, des politiciens et des hommes d'affaires. En quelques années, le trafic aurait permis de vendre 116 chars et 20 hélicoptères à la Somalie, 208 chars, une dizaine d'avions C-130 et des missiles Harpoon à Taiwan, des vedettes aux Philippines, des missiles Cian-7, des fusils Kalachnikov à l'Irak, etc.

Parmi les projets avortés, la vente de missiles français Exocet à l'Argentine pendant la guerre des Malouines. Un trafic estimé à quelque 2 500 milliards de dollars. En échange des armes, des kilos d'héroïne et de morphine base étaient livrés, notamment de Turquie via la Bulgarie. Les trafics d'armes vers le Proche-Orient se seraient faits à l'ombre de certains réseaux des services secrets italiens.

La piste politique

Dès qu'il a commencé son enquête en 1980, le juge Palermo a dû travailler seul. L'enquête est partie de rien ou presque : la découverte dans la région de Trente de dépôts clandestins d'héroïne puis d'armes légères. Le juge est loin d'avoir reçu l'aide nécessaire de la part soit de ses collègues, soit des autorités de l'Etat dans son enquête. Mais les choses se sont gâtées, surtout lorsqu'il s'est aventuré sur la *« piste politique »* du trafic.

A la fin de l'année dernière, le juge Palermo soumit à un long interrogatoire un jeune financier, M. Ferdinando Mach de Palmstein, membre du PSI. Selon les indiscrétions rapportées par la presse italienne, son attention aurait été attirée sur ce dernier par des documents faisant référence aux sociétés qu'il dirige et par une lettre dans laquelle est mentionné le nom de M. Craxi à propos de la construction du métro de Buenos-Aires. Dans le cadre de son enquête, le juge Palermo interrogea également M. Palleschi, beau-frère du président du conseil.

Le juge Palermo décidait en outre de faire perquisitionner chez M. Mach. Il était apparemment convaincu que la SOFIN-IM, un holding au capital de 1 milliard de lires, dont 99 % des actions appartiennent au PSI, pouvait avoir été au centre d'un circuit d'argent d'origine peu claire, servant à financer le parti de M. Craxi. Il dut pourtant renoncer à faire perquisitionner le siège du holding à la suite d'une intervention du président du conseil auprès du procureur de la République de la Cour de cassation.

Les ennuis du juge Palermo commencent à cette époque. Non seulement c'est la guerre ouverte avec le PSI et M. Craxi – qui demande une action disciplinaire contre le magistrat pour avoir cité son nom dans le mandat de perquisition chez M. Mach, – mais encore il se voit dénoncé devant le Conseil de la magistrature par les avocats des inculpés.

Le jeune juge tient bon, déclarant que l'action du président du conseil *« va à l'encontre des garanties d'indépendance de l'autorité judiciaire »*. D'après lui, le trafic dont il a démêlé partiellement l'écheveau n'aurait pu exister sans de fortes protections politiques.

PHILIPPE PONS.

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1984 a été tiré à 429 798 exemplaires

LE SUPER AUGMENTERA DE 10 CENTIMES PAR LITRE LE 10 AOUT

La hausse des prix des carburants, définitivement arrêtée, atteindra : 10 centimes par litre pour le super, qui passera à 5,44 F par litre dans la région parisienne, 8 centimes par litre pour l'essence ordinaire (5,11 F le litre), 6 centimes par litre pour le gazole (4,02 F le litre) et 4,10 F par hectolitre pour le fuel domestique (277,10 F l'hectolitre). Ces hausses applicables à compter du 10 août sont finalement moins élevées que prévu (*le Monde* du 2 août 1984).

Elles résultent de l'application de la formule automatique de fixation des prix et reflètent la hausse des cours du dollar, l'un des principaux paramètres. Elles intègrent également une majoration, prévue de longue date, de la taxe destinée à alimenter le Fonds spécial grands travaux. Au total, depuis le début de l'année, le prix du super a augmenté de 48 centimes, l'essence de 45 centimes, le gazole de 31 centimes, et le fuel domestique de 17,20 F par hectolitre.

M. FRANÇOIS GUILLAUME A DEMANDÉ AU PREMIER MINISTRE DES MESURES EN FAVEUR DU REVENU DES AGRICULTEURS

Continuant ses entretiens avec les différents partenaires sociaux, M. Laurent Fabius, premier ministre, a reçu vendredi matin 3 août M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), puis M. Michel Teyssedou, président du Centre national des jeunes agriculteurs.

Le premier ministre *« a reconnu le rôle prépondérant de la FNSEA dans le monde agricole »*, a affirmé M. Guillaume. *« L'année va se terminer avec une chute importante du revenu agricole,* a-t-il poursuivi, *et nous avons demandé au premier ministre que des mesures soient prises dans les plus brefs délais pour limiter les coûts de production et éventuellement trouver une formule équivalant aux avantages accordés aux producteurs allemands »* lors du sommet de Fontainebleau.

Les agriculteurs, a ajouté M. Guillaume, sont préoccupés par l'évolution des marchés de la viande, du lait, du vin et même des céréales. Ils sont également très inquiets de l'évolution de la politique agricole commune *« car l'accord au sommet de Fontainebleau n'a pas réglé le problème budgétaire et des incertitudes subsistent quant au financement de ce secteur en 1984 et 1985 »*.

En ce qui concerne le budget du ministère de l'agriculture, M. Guillaume a déclaré : *« J'ai cru comprendre que le premier ministre allait faire un effort. »* Quant à la réforme de la fiscalité, M. Guillaume a fait valoir à M. Laurent Fabius qu'elle n'est *« pas conforme au vœu des agriculteurs »*, qu'elle a des conséquences *« néfastes »*.

« Cette réforme de la fiscalité agricole pourra être revue », a déclaré le même jour M. Teyssedou, reçu quelques heures plus tard par M. Fabius. Ce dernier aurait expliqué au président du CNJA que le ministre de l'agriculture examinait notamment comment l'investissement pourra être encouragé au travers de la fiscalité.

Les explosions en mer Rouge

WASHINGTON A DÉPÊCHÉ EN ÉGYPTE QUINZE SPÉCIALISTES DE DÉMINAGE

Deux navires ont été endommagés mercredi 1er août dans le sud de la mer Rouge par des explosions qui pourraient avoir été provoquées par des mines, a-t-on appris, jeudi 2 août, de sources proches du Pentagone.

A la suite de ces informations, qui ont accru l'inquiétude des Etats-Unis quant à l'éventuelle extension de la menace contre la navigation dans la région, les autorités américaines ont lancé un nouvel appel à la prudence aux capitaines des bateaux empruntant cette voie maritime.

Un avertissement similaire pour la zone du golfe de Suez avait été donné le mardi 31 juillet par le Pentagone à la suite d'informations selon lesquelles trois navires marchands avaient été endommagés le week-end dernier dans ce golfe par des explosions peut-être dues à des mines (*le Monde* du 2 août). Selon les mêmes sources, un navire chinois et un bateau ayant à bord un équipage danois ont subi des *« dégats mineurs »* au cours des incidents du 1er août qui se sont produits à proximité du détroit de Bab-el-Mandeb, au sud de la mer Rouge. Le porte-parole du Pentagone, M. Michael Burch, avait indiqué, plus tôt dans la journée, que les Etats-Unis avaient envoyé, à la demande du Caire, une équipe de quinze spécialistes du déminage en Egypte.

De son côté, la Conférence générale des armateurs britanniques (General Council of British Shippings, GCBS) a incité les navires britanniques à observer une *« extrême prudence »* dans le golfe de Suez. – *(AFP.)*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ A ÉTÉ AUTORISÉ A SÉJOURNER UNE SEMAINE EN ÉGYPTE

Après la mesure d'expulsion dont il avait été l'objet de la part des autorités égyptiennes jeudi 26 juillet (*le Monde* du 28 juillet), notre ancien correspondant au Caire (1) Jean-Pierre Péroncel-Hugoz s'est rendu de nouveau en Egypte où il a été autorisé à séjourner une semaine.

Auparavant, l'ambassadeur d'Egypte à Paris, M. Ali Samir Safouat, avait indiqué au directeur du *Monde*, M. André Laurens, ainsi qu'au ministre de la culture, M. Jack Lang – lequel s'apprêtait à se rendre au Caire, – que notre collaborateur avait été victime d'une *« regrettable erreur »*. Cependant, à sa nouvelle arrivée à l'aéroport de la capitale égyptienne, samedi 28 juillet, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz ne s'est vu accorder qu'un visa d'une semaine *« pour rencontrer le cinéaste Youssef Chahine »*, alors que l'avant-veille, la police égyptienne, avant il est vrai de revenir sur sa décision, lui avait donné un visa d'un mois, et sans restriction.

M. Lang – qui a assisté près de la pyramide de Sakkarah, les 29 et 30 juillet, en compagnie de plusieurs journalistes français, au tournage de scènes de la coproduction franco-égyptienne que Youssef Chahine est en train d'achever sur l'expédition de Bonaparte dans la vallée du Nil – a manifesté au Caire son étonnement devant le traitement discriminatoire réservé à notre collaborateur.

Nous relevons, d'autre part, que notre journal, qui n'avait été saisi par la censure égyptienne que trois fois en 1983, l'a été sept fois depuis le début 1984, selon les distributeurs cairotes du *Monde*. En outre, les correspondants de la presse étrangère en poste au Caire se sont vu retirer le *« privilège »* que leur avait accordé le président Sadate de recevoir *« pour leur bonne gouverne »* les numéros interdits de leur propre organe ou de ceux de leurs confrères.

(1) Correspondant du *Monde* en Egypte depuis 1973, J.-P. Péroncel-Hugoz en avait été expulsé une première fois en septembre 1981, par ordre du président Sadate, pour avoir écrit que des intégristes islamiques s'infiltraient dans l'armée égyptienne. Cette mesure avait été annulée dès novembre 1981, après l'assassinat du raïs par des militaires intégristes.

REPLI DU DOLLAR

La baisse du dollar s'est poursuivie, vendredi matin 3 août, sur les différentes places financières internationales, dans des marchés qualifiés de chaotiques.

La devise américaine s'est traitée à 8,8250 F à Paris (contre 8,926 F), à 2,9050 DM à Francfort (contre 2,9110 DM) et à 2,44 FS à Zurich (contre 2,4570 FS).

Sur le vif

Boîte aux lettres

Il y a une semaine, j'ai croisé mon concierge. Il m'a dit : *« Vous avez vu votre boîte ? Elle rétrécit. »* Nous nous trouvions dans le vaste hall d'entrée de mon immeuble, une tour de vingt étages : deux cents logements, deux cents boîtes aux lettres.

Je jetai un coup d'œil à MA boîte : elle arborait un sourire maussade, légèrement affaissé et pincé, et sa paroi de plastique était toute gondolée. Je restai interdit. J'avais bien remarqué, depuis quelque temps déjà, mais sans y attacher beaucoup d'importance, une légère déformation, que j'attribuais à la chaleur estivale et aussi à une indigestion carabinée de prospectus divers et électoraux.

« Vous croyez que c'est grave ?

– Je pense bien : votre boîte, elle dépérit, tout simplement. Une boîte aux lettres, par définition, ça s'alimente avec des lettres, de vraies et authentiques lettres, si vous voyez ce que je veux dire : lettres d'amour, lettres d'amis, lettres de parents... Les boîtes, ça aime les petits mots gentils, les grands secrets, les potins, les histoires drôles, les baisers qui n'en finissent pas et la tendresse un peu partout, quoi, bref, tout ce qui fait le charme de la vie. Les quittances, la pub, tout ça, c'est pas des aliments bien solides. C'est finalement un peu comme les gens, les boîtes, ça a un cœur. Vous voulez que je vous dise ? Eh bien votre boîte, elle est malade, malade d'autisme, tout simplement, enfin c'est manière de parler.

– D'autisme ? m'écriai-je horrifié.

– Vous pouvez le demander à tous les vieux facteurs, les jeunes ils n'y connaissent rien, ils vous le confirmeront. C'est de l'autisme clair et net. C'est un phénomène, hélas, de plus en plus courant. A tel point qu'ils ont dû créer un service spécialisé au ministère de la communication. D'ailleurs, si ça continue, faudra que je les prévienne. C'est la loi.

– La loi ?

– Oui. Pour supprimer la boîte, quoi. Car si elle continue à dépérir ainsi, ça risquerait de contaminer toutes les autres. C'est comme quand les tissus manquent d'oxygène, ça peut gangréner tout un membre. Vous imaginez un peu les conséquences si toutes les boîtes se mettaient à refuser lettres, quittances et prospectus, hein ? Tout ça viendrait chez moi. Ça en ferait une pagaille dans ma loge et aux PTT. J'aurais plus qu'à déménager. »

J'étais atterré : en perdant ma boîte, les gens perdraient aussi ma trace.

Alors, depuis une semaine, j'envoie à tous mes amis de véritables SOS, même à ceux qui habitent à l'autre bout du monde, pour qu'ils m'écrivent et qu'ainsi ma boîte retrouve le sourire et la vie.

Mais depuis, je vis dans une terrible angoisse en me demandant à chaque instant : et si je n'avais plus d'amis ? S'ils étaient morts sans m'en avoir fait part ?

PIERRE ARONEANU
(Paris).

Le dixième tir d'Ariane prévu pour le 4 août à Kourou

Un tir du lanceur européen Ariane est prévu, samedi 4 août, à Kourou. La fenêtre de tir s'ouvre à 14 h 04 (heure de la métropole) et dure environ deux heures. Le tir diffère des précédents par l'emploi d'une version du lanceur, dénommée Ariane-3. Son objectif est de mettre en orbite deux satellites opérationnels de télécommunications, Telecom-1A et ECS-2. Le premier est un satellite français, principalement destiné à fournir aux entreprises un service de télécommunications adapté à la vidéotransmission et aux transferts de données informatiques. Le satellite assurera aussi des transmissions téléphoniques avec les départements d'outre-mer ; il est enfin l'élément spatial du système Syracuse de communications militaires. Quant à ECS-2, c'est un satellite de l'Agence spatiale européenne qui sera exploité par l'organisation Eutelsat pour des télécommunications entre pays d'Europe, en parallèle avec le satellite ECS-1 déjà en orbite.

Les deux satellites sont installés sous la coiffe du lanceur, équipée pour l'occasion du SYLDA (Système de lancement double pour Ariane). Il s'agit d'une coquille ovoïde de fibre de carbone ; Telecom-1A est à l'intérieur de la coquille, ECS-2 est porté par elle. Lors de la mise en orbite, ECS-2 s'écartera d'abord, puis le SYLDA s'ouvrira et libérera Telecom-1A.

Utilisant Ariane-3 et SYLDA, ce tir est le type même des lancements commerciaux qu'assurera la société Arianespace, responsable depuis le vol précédent des tirs d'Ariane. Le marché des services de lancement est, en effet, essentiellement celui des satellites de télécommunications, d'une masse au sol voisine de 1 200 kilogrammes. Les prochains tirs doivent aussi voir le lancement de couples de tels satellites. Telecom-1A et Telecom-1B, Gstar-1A et Gstar-1B, Spacenet-2 et Spacenet-3, ECS-2, Marecs-B2, SBTS-1, Arabsat-A, ces dix satellites de télécommunications doivent en principe être mis en orbite entre ce jour et mars 1986, à raison d'un tir tous les deux mois. Le calendrier est serré : ce sont les conséquences de retards résultant des adaptations qu'il fallut faire après l'échec du cinquième lancement d'Ariane. Les dirigeants d'Arianespace craignent sans doute moins l'échec en lui-même que ses conséquences sur leur planning. Non moins attentifs au succès seront les responsables des PTT – le ministre, M. Louis Mexandeau, accompagne à Kourou M. Hubert Curien, nouveau ministre de la recherche et de la technologie – et les dirigeants de Matra, puisque cette société a été maître-d'œuvre de la construction de Telecom-1 et qu'elle a largement contribué à celle d'ECS-2.

M. A.

En RFA

PRÈS DE 160 000 TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ONT ACCEPTÉ L'AIDE AU RETOUR

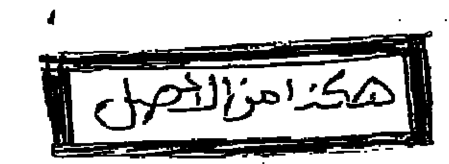
Avec les aides prévues pour le retour dans leur pays d'origine, on estime, au ministère du travail de la République fédérale d'Allemagne, que 300 000 ressortissants étrangers – les travailleurs immigrés et leurs familles – ont décidé de quitter définitivement l'Allemagne fédérale.

Seize mille huit cents travailleurs immigrés, dont 14 459 Turcs, ont ainsi choisi de recevoir la prime d'aide au retour instituée par une loi adoptée le 10 novembre 1983 et qui prévoyait le versement, jusqu'en septembre 1984, d'une somme de 10 500 Deutschemarks, augmentée de 1 500 DM par enfant à charge, à tout chômeur total ou partiel qui accepterait de regagner son pays.

Cent quarante mille travailleurs immigrés, dont 120 000 Turcs, ont demandé à bénéficier d'une autre mesure, également décidée au même moment, et qui s'adressait aux salariés en activité. Il s'agissait d'une prime de retour constituée par le paiement anticipé des prestations de retraite.

L'ensemble de ce programme, que le gouvernement n'a pas l'intention de prolonger, a coûté environ 1,7 milliard de DM. Dans un certain nombre de cas, des entreprises ont également versé des primes de départ aux travailleurs immigrés.

● *Le Sénat et le statut de la Polynésie.* – Le Sénat a adopté définitivement, jeudi 2 août, les conclusions de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française. Tout en regrettant que le gouvernement *« ait cru devoir remettre en cause »* l'accord réalisé en CMP, M. Roger Romani (RPR Paris) avait recommandé au Sénat l'adoption de ce texte au nom de la commission des lois, dont il était le rapporteur, malgré les amendements apportés par le gouvernement *(le Monde du 2 août)*.



هكذا من الأصل

Le Monde
Loisirs



Supplément au nº 12293. Ne peut être vendu séparément. Samedi 4 août 1984.

La Bretagne aux oiseaux

Trois sanctuaires sur la mer.



Le macareux-moine (ou « perroquet de mer ») aime les sommets herbeux de la falaise. A l'aide de ses pattes et de son bec bariolé, il déloge le lapin de son terrier. Le poussin séjourne plusieurs semaines dans ce trou obscur.

AVEC ses côtes tourmentées ou paisibles, ses îles disloquées ou plates, ses poussières d'îlots et de rochers, la Bretagne constitue, pour la majorité des oiseaux de mer, un habitat privilégié.

Les goélands, dont les cris mêlés au bruit des vagues en constituent le fond sonore familier, y sont présents toute l'année. Ces grands oiseaux, blancs et gris clair pour le goéland argenté, gris foncé pour le goéland brun et gris anthracite pour le goéland marin, sont très souvent confondus avec les mouettes rieuses qui ont aussi une robe blanche et grise mais dont la taille est inférieure. Les deux espèces voisinent fréquemment, d'où la confusion.

Aussi à l'aise sur terre, sur mer que dans les airs, les goélands, oiseaux vigoureux, ont un vol superbe. Soutenus par les courants aériens et l'envergure de leurs ailes qui atteint 1,50 mètre et plus chez le goéland marin – le plus grand des trois, – ils peuvent planer inlassablement, tels des oiseaux de proie.

Ils forment des bandes importantes, poursuivant sans effort les embarcations de pêcheurs, scrutant la mer de leur œil jaune, se précipitant sur les déchets de poissons balancés par-dessus bord dans une mêlée âpre et bruyante. Ils ne craignent pas la présence de l'homme et sont bien acceptés par ce dernier.

Plusieurs dictons marins attestent le respect inspiré par les goélands : « *Qui tue un goéland met la mort entre ses dents* » et « *Tue le goéland, marin méchant, bientôt tu te noieras et crabe te mangera* ». Bénéficiant d'une nourriture facile et abondante et de la protection de l'homme, les populations de goélands argentés ont considérablement augmenté au détriment d'autres espèces plus fragiles qu'ils parasitent (en détruisant leurs œufs et leurs poussins) ou chassent en s'installant sur leurs lieux de nidification. Conscients de ce problème, les scientifiques bretons tentent de limiter leur expansion.

Victimes des goélands, mais aussi des dérangements causés sur leurs sites de nidification par les plaisanciers, les sternes nichent encore régulièrement en Bretagne. Vêtue, comme la mouette et le goéland, de blanc, de gris et de noir, couleurs dominantes chez les oiseaux de mer, la sterne doit son surnom « hirondelle de mer » à sa ressemblance, en vol, avec l'hirondelle.

Sternes Pierre-Garin au bec et aux pattes rouges et sternes Caugek au bec jaune et aux pattes noires quittent l'Afrique à la fin de l'hiver pour retrouver les rivages bretons jusqu'à la fin de l'été. Elles installent leurs colonies sur des îlots marins où des parades nuptiales très élaborées précèdent les accouplements au cours desquels le mâle présente à la femelle l'offrande d'un petit poisson. Celle-ci l'accepte et l'avale pour manifester son accord.

Guillemots, pingouins, cormorans, macareux, mouettes tridactyles, fous de Bassan, regagnent au printemps les falaises sauvages de Bretagne, le temps d'assurer la continuité de l'espèce. Certains, comme les pingouins ou les mouettes tridactyles, arrivent du grand large ; d'autres, comme les fous de Bassan, viennent de côtes plus lointaines. Les cormorans, au plumage noir orné de reflets verts et dominé par une courte huppe, se rencontrent sur la majorité des rochers bretons. Excellents plongeurs, ils poursuivent les poissons en nageant avec leurs pattes et leurs ailes. Ils descendent jusqu'à 20 mètres de profondeur et peuvent rester immergés environ 1 minute. Après la pêche, ils sèchent leur plumage perméable en déployant et en agitant légèrement leurs ailes dans l'attitude de l'aigle héraldique.

Un autre merveilleux plongeur, le fou de Bassan, au manteau blanc immaculé, pratique une technique de pêche différente. Son corps fusiforme se prête parfaitement au plongeon à la verticale. D'une hauteur de 20 à 30 mètres, l'oiseau se précipite dans la mer, jusqu'à 5 ou 6 mètres de profondeur, et capture sa proie, un hareng ou un maquereau, à la remontée. La pêche en groupe, au-dessus d'un banc de poissons (cinq à dix oiseaux se précipitant et disparaissant dans les flots écumants), est un spectacle extraordinaire et inoubliable.

Bien que fort peu représentés, les alcidés : macareux, pingouins et guillemots se reproduisent en quelques falaises de Bretagne. A mi-hauteur de la muraille, les guillemots déposent leur unique œuf sur une étroite saillie. Comme les guillemots, les pingouins ne bâtissent pas de nid et ne pondent qu'un œuf. Toutefois ces derniers préfèrent les endroits plus abrités, comme les crevasses et les cavernes.

Deux à trois semaines après l'éclosion, les poussins de guillemots et de pingouins, encouragés par les parents, se précipitent dans la mer après une chute parfois vertigineuse. Là, ils apprendront à voler, à plonger et à pêcher. Près des guillemots, les mouettes tridactyles accrochent leurs nids de mousse et d'algues cimentés par les déjections sur les plus petits rebords, si petits que les nids débordent parfois au-dessus de l'abîme.

Le macareux-moine, quant à lui, préfère le sommet herbeux de la falaise. A l'aide de ses pattes et de son bec bariolé, il creuse son habitat ou déloge tout simplement de son terrier un malheureux lapin. Le poussin séjourne plusieurs semaines dans ce trou obscur où il est nourri par les parents transportant, calés méthodiquement dans les crans du bec, une dizaine de petits poissons.

Tous ces oiseaux peuvent être observés sur une grande partie du littoral breton. Dans un but de protection, aussi bien contre les atteintes directes sur la faune (dérangements, destruction) que contre les atteintes indirectes (urbanisation galopante), la majorité des sites de nidification a été érigée en réserves naturelles. Certaines de ces réserves se visitent, d'autres sont interdites d'accès. Mais dans ce cas, il est possible de voir évoluer les oiseaux aux alentours des colonies. C'est le cas pour les sternes.

La plus prestigieuse de toutes les réserves est sans aucun doute celle des Sept-Iles. C'est la plus ancienne réserve ornithologique de Bretagne, créée en 1913 par la Ligue pour la protection des oiseaux, à la suite des massacres répétés du macareux. Au large de Perros-Guirrec, dans les Côtes-du-Nord, l'archipel se compose de trois rochers : Ar-Zer, Enez-Plad, Enez-ar-Rezed et de quatre îles : Jantilez ou île aux Moines (sur laquelle se trouve le phare), Bonno, Mellban et Riouzig. Ces deux dernières reçoivent la presque totalité des oiseaux nicheurs et notamment, à Riouzig ou Rouzic, l'unique colonie française de fous de Bassan qui dépassent actuellement quatre mille couples.

C'est, pour cet oiseau, la station de reproduction la plus méridionale d'Europe. Rouzic et Mellban, ou Malban, abritent la plus importante colonie française de macareux, hélas, sujette à des fluctuations considérables : sept mille couples en 1950 ; un peu plus de deux cents couples en 1982.

Plusieurs causes sont à l'origine de ce déclin, dont la plus grave reste la pollution des mers par le pétrole et, plus précisément, les pollutions accidentelles : 1967 *Torrey-Canyon*, 1978 *Amoco-Cadiz*, 1980 *Tanio* et *Olympic-Bravery*. Goélands marins, bruns, argentés, mouettes tridactyles, guillemots, pingouins, fulmars, cormorans, huîtriers-pies (grands limicoles noirs et blancs) et tadornes (espèces de gros canards très colorés) se reproduisent aux Sept-Iles

L'archipel constitue une réserve intégrale et tout débarquement est interdit, sauf sur l'île aux Moines. Au départ de Perros-Guirrec, sur la plage de Trestaou, la compagnie « les Vedettes blanches » organise, deux fois par jour, du 1er juillet au 31 août, des excursions régulières autour des îles (1).

Le bateau longe les îles et offre un excellent aperçu des colonies d'oiseaux. Photographes,

(1) Départ 9 h, retour 12 h et départ 14 h, retour 17 h. Prix : 50 F pour les adultes. (Tél. : (96) 23-22-47). Chaque samedi matin, une représentante de la LPO accompagne les visiteurs et commente la promenade.



مكان الأصل

Les Sept-Iles (L.P.O.)
Cap Fréhel (S.E.P.N.B.)
Archipel d'Ouessant
Baie de Morlaix
Ile des Landes (S.E P N B)
Molène
Crozon – Tas de pois
Cap Sizun (S.E.P.N.B.)
PNR d'Armorique
PARC NATUREL REGIONAL
Pointe du Raz
Iles Glénan
Falguérec Séné
Golfe du Morbihan
PNR de Brière
PARC NATUREL REGIONAL
Belle Isle en Mer
Koh-Kastell
(S.E.P.N.B.)

Réserve intégrale
(Ne pas déranger les oiseaux)
Réserve accessible au public
(Oiseaux de la mer)
Réserve accessible au public
(Oiseaux des vasierès)
* Très bon point d'observation

JAMY

cinéastes amateurs, à vos appareils, la moisson sera bonne !

Au préalable, une petite visite au centre d'information de la réserve, à Pleumeur-Bodou (île Grande) répondra à toutes les questions concernant les oiseaux.

Dominant la mer de leurs 70 mètres, les falaises roses, rouges et grises du cap Fréhel, bordées par le bleu profond ou émeraude de la mer, forment un des sites les plus grandioses de la Bretagne. La réserve occupe six kilomètres de côtes incluant les îlots de la Teignouse, de la Fauconnière, l'Amas du Cap et l'îlot de la pointe du Jas ainsi que la lande côtière dite Lande de Fréhel.

Les colonies d'oiseaux occupent la moitié des falaises (2). Du parking situé à côté du phare, un chemin piéton suit le bord supérieur de la falaise jusque devant la Fauconnière. A cet endroit, une vue plongeante sur l'îlot permet d'observer aisément la colonie de goélands argentés. Cris, bagarres, empoignades agitent tout ce petit monde.

Le vacarme couvre parfois celui des vagues qui se brisent au bas de la falaise. Un sentier pratiqué en contrebas de la falaise commence ici. Il est sans danger, par temps sec, et offre des perspectives superbes sur les falaises et sur ses habitants. En saison, un service quotidien de vedettes, au départ de Dinard, longe la côte jusqu'au cap Fréhel. C'est de la mer que les falaises sont le plus impressionnantes.

Située dans la baie de Douarnenez, à quelques kilomètres de la pointe du Van et de la pointe du Raz, se trouve la réserve du cap Sizun, gérée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. On peut y observer toutes les espèces d'oiseaux marins rupestres de Bretagne, mais surtout la spectaculaire colonie de mouettes tridactyles : quelque huit cents nids accrochés dans la falaise de Castel ar roc'h. La muraille, blanchie par la fiente des oiseaux et constellée de nids, ressemble à un colombier où règne une effervescence sans pareil dans le reste de la réserve.

Au printemps, un grand oiseau noir, très reconnaissable à sa queue cunéiforme et à sa gorge hérissée de plumes, anime le ciel de ses vols nuptiaux acrobatiques. C'est le grand corbeau, géant des passereaux, qui niche, lui aussi, dans la falaise.

Près de l'observatoire, face à la falaise de Castel ar roc'h, le garde, M. Bozec, accueille les visiteurs et les aide dans leurs observations grâce à une longue-vue permettant de voir plusieurs espèces de très près. Le « clou » de la visite est sans doute le spectacle du garde offrant, à bout de bras, des poissons que des goélands argentés, alertés par un « appel spécial », happent au passage, s'excitant mutuellement de leurs cris puissants. La réserve est ouverte du 15 mars au 31 août, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Très caractéristiques de l'avifaune marine bretonne, ces trois sites permettent une excellente observation car les oiseaux, peu à peu habitués à la présence humaine, y sont moins farouches qu'ailleurs.

FRANÇOISE et MARC CHOKOMIAN.

(2) L'accès à la réserve est libre et gratuit à condition, toutefois, de respecter les mesures de protection précisées par des panneaux. Les oiseaux sont présents de mars à août.

Chasseur photographe

Un sport de patience.

POUR profiter pleinement du spectacle offert par les oiseaux, une paire de jumelles est indispensable. Il y en a pour tous les goûts (et pour tous les prix), mais les jumelles à visée directe (mise au point interne) s'imposent. Elles sont légères, peu encombrantes et d'une grande luminosité. Un grossissement de 8 à 12 fois est tout à fait satisfaisant pour ce type d'observation. Par exemple, les jumelles 12 X 36 DCF de chez Nikon seront une excellente acquisition.

Comme pour l'observation, la qualité de la prise de vue photographique reste également liée à la qualité du matériel utilisé. Pour le chasseur photographe sérieux, les appareils 24 X 36 Reflex présentent le maximun d'avantages : prix raisonnable, grande maniabilité, poids et encombrement réduits, objectif interchangeable, adaptation d'accessoires divers. Les objectifs de 300 ou 400 mm offrent un grossissement suffisant pour une approche raisonnable, mais l'utilisation d'un trépied stable est indispensable.

Les objectifs à focale variable, ou zooms, bien que très pratiques, ne présentent pas toujours la même qualité optique que les objectifs à focale fixe. Le moteur s'avérera par la suite très utile, car certaines prises de vues doivent être effectuées avec rapidité (en vol).

Quant aux films les plus couramment employés, ce sont les positifs couleurs ou dispositives. Très appréciée pour la fidélité de ses couleurs, la pellicule KR 64 ASA de chez Kodak développe également une finesse de grains précieuse. Les prises de vues à vitesse importante nécessitent un film plus sensible (200 ou 400 ASA), mais il est bon de savoir que plus la sensibilité est élévée, plus le grain est important.

La réussite de bonnes photographies d'oiseaux nécessite également, en plus d'un bon matériel, une connaissance minimum de la vie et des mœurs des oiseaux. Quelques ouvrages vous apporteront ces notions indispensables (1).

Précisons que les personnes qui trouveraient un oiseau mort bagué sont priées de faire parvenir au Muséum d'histoire naturelle (2) la bague avec la date et le lieu où l'oiseau a été trouvé, ainsi que tous les éléments complémentaires (mazoutage, mort par balle, choc d'une automobile sur la route, etc.). Ces renseignements sont très utiles aux scientifiques qui étudient l'avifaune européenne.

(1) *Le Guide des oiseaux d'Europe*, de Peterson, Montfort, Hollom, Huxley, Géroudet. Delachaux et Niestlé. *Tous les oiseaux d'Europe*, de B. Bruun, A. Singer. Elsevier, *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*, de Y. Guermeur et J.-Y. Monnat. SEPNB et ministère de l'environnement, éditeurs.

(2) Centre de recherches sur la biologie des populations des oiseaux (CRBPO), 55, rue Buffon, 75005, Paris.

Une Maison sur la Somme

Pour les habitants du marais.

SANS les chasseurs à la hutte, la côte picarde serait le paradis des oiseaux : la baie de la Somme leur offre un site nourricier d'une telle richesse qu'elle est un relais privilégié des migrateurs. On a dénombré plus de deux cents espèces dans les parages, notamment sur les marais du Hable-d'Ault, et le parc ornithologique du Marquenterre, plus au nord, permet d'observer tranquillement les oiseaux dans leur cadre naturel.

Un nouvel équipement s'est ouvert en juillet à proximité de Cayeux-sur-Mer, sur la commune de Lanchères : la Maison de l'oiseau. Au départ, la volonté de préserver une collection de trois cent trente-quatre oiseaux naturalisés, patiemment rassemblés par M. Gilles Becquet, un spécialiste qui fut président de l'association de chasse du domaine public maritime de Cayeux et de Mers. Le maître d'ouvrage (le Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte de Picardie, présidé par M. André Leduc), l'architecte, M. J.-P. Beriaux, et le scénographe, M. Billa, ont voulu, en bâtissant cette maison, créer un événement culturel.

Force est de constater que leur initiative suscite un très grand intérêt. On espère trente mille visiteurs cette année et quarante-cinq mille en 1985.

A partir de quelques bâtiments subsistant d'une ferme traditionnelle, on a édifié la Maison de l'oiseau en matériaux nobles, essentiellement le bois et la tuile. Les deux corps de bâtiment sont reliés par deux galeries vitrées, ouvrant sur le patio intérieur. Quelque huit cents mètres carrés de surface utile sont consacrés pour moitié aux salles d'exposition et pour moitié à des locaux d'administration, d'animation, de divertissement et de restauration.

Le financement global de cette opération s'est élevé à environ 5 à 6 millions de francs. En préservant jalousement les caractéristiques locales, a ainsi été réalisé « *un équipement moderne et évolutif* » qui s'intègre fort bien au site harmonieux et paisible de la baie de la Somme.

Une triple vocation a été assignée à cette Maison de l'oiseau, sans doute unique en France. D'abord, une vocation muséographique et artistique. Autour de la collection de M. Becquet, on développera des manifestations artistiques liées à l'oiseau et à la nature. Ainsi, pour l'ouverture, une vingtaine d'œuvres ont été commandées à des artistes plasticiens. Un seul thème : le vent.

Ensuite, une vocation de formation qui s'exercera par des salles de modelage ou de dessin (où les jeunes visiteurs pourront s'exprimer librement) et par des locaux d'initiation à l'environnement (oiseaux, hommes, nature, chasse, histoires locales). Quant au divertissement, il prendra la forme de spectacles audiovisuels qui s'intégreront dans la visite même du musée.

Abrité dans une belle et agréable maison, ce musée vivant célèbre l'oiseau et la nature (mouvements, formes, lumières, couleurs), l'oiseau et l'homme (techniques de la chasse, reconstitution de huttes, traitement de la plume) et, enfin, l'oiseau et l'art.

G. S.

En passant par l'Auvergne

IMPORTANT lieu de passage et de séjour d'oiseaux, l'Auvergne propose des stages d'ornithologie. Dans le Cantal, l'association Espaces et Recherches s'intéressera, du 15 au 20 octobre (prix du stage, 1 100 F), aux migrations d'oiseaux au col du Prat-de-Bouc : détermination des oiseaux de passage ; observation des modalités de la migration ; étude de comportement et de morphologie.

Le Club ornithologique d'Auvergne propose, du 27 août au 1er septembre (600 F tout compris avec hébergement dans une maison forestière), « L'oiseau dans le milieu naturel en pays de Tronçais », célèbre forêt de l'Allier.

● Comité régional de tourisme, 43, avenue Julien, BP 395 63011 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 93-04-03.

Points de chute

- LPO : Ligue pour la protection des oiseaux. BP 263, La Corderie royale, 17305 Rochefort Cedex. Tél. (46) 99-59-97.
- SEPNB : Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne, 186, rue Anatole-France, BP 32, 29276 Brest Cedex. Tél. (98) 49-07-18.
- SNPN : Société nationale de protection de la nature, 57, rue Cuvier, Paris (5e), BP 405, 75221 Paris Cedex 05. Tél. 707-31-95.

Comme un moine en Bulgarie

Le circuit aux cent merveilles.

C'EST une histoire que colportent tous les guides de la très officielle agence Balkantourist aux visiteurs qui font connaissance avec la Bulgarie. *« Quand Dieu procéda au partage du monde, les représentants de tous les peuples étaient là, mais manquait le Bulgare. Il était resté aux champs, à travailler, et arriva en retard. Alors, après avoir distribué aux autres les morceaux du monde, Dieu lui donna une part du paradis. »*

Dire que la Bulgarie symbolise aujourd'hui – à l'heure où la guerre froide entre l'Est et l'Ouest va bon train – le paradis sur terre serait évidemment faux. D'abord parce que les touristes à la recherche de montagnes verdoyantes, de plages ensoleillées, d'art et d'histoire, ont à leur disposition, de par le monde, bien d'autres destinations séduisantes. Ensuite parce que cette Bulgarie communiste, fidèle à Moscou parmi les fidèles, ne montre que ce que l'Etat veut bien montrer et ce qui a été programmé dans les circuits.

D'où l'importance des voyages de groupe, des contrats passés avec les agences de voyages et du tourisme organisé, même si les formules de séjour à la carte, sur un thème (chasse, musique) ou encore chez l'habitant peuvent être mises en place. Dès qu'il s'agit de gagner des devises (qui permettront au pays d'acheter des biens d'équipement de bonne qualité, dont il a besoin, dans les pays occidentaux), l'Etat bulgare, pragmatique et commerçant, est prêt à vous organiser un séjour « à votre main ». Vous aimez la chasse au cerf royal, à l'ours brun, capturé dans la chaîne des Balkans ou du Rodope ? Qu'à cela ne tienne, que vous soyez suisse, américain, français ou hongrois. Parmi les quatre-vingts guides d'Interhotel, on vous en désignera un, cultivé et aimable, qui vous accompagnera jusqu'au repaire. Aventure, émotion, trophée garantis. Mais, attention, les bois d'un très beau cervidé, digne d'une médaille d'or, peuvent vous coûter jusqu'à 14 000 dollars.

Mais il est des loisirs moins dispendieux et combien plus enrichissants ! Le circuit des monastères par exemple. On en a recensé plus de cent dignes d'intérêt, dont certains ont été placés sous la protection de l'UNESCO. Nichés dans des vallées reculées, fortifiés, refuges de l'art et de l'architecture européo-byzantine, havres de retraite et de méditation, ils attirent une foule considérable, y compris celle des enfants des écoles, qui, après la fin des classes, ont droit à des excursions organisées vers les joyaux du patrimoine national.

Voilà donc le monastère de Rila, à quelque 120 kilomètres au sud de Sofia. Passé le combinat métallurgique de Pernik, la montagne ouvre ses vallées où scintillent les torrents. Au bord de la route, des paysans vendent des fraises odorantes. Ce monastère s'ouvre sur une grande cour intérieure à arcades et colonnades peintes en blanc et en beige. C'est à la fois une forteresse et un musée où s'accumulent les fresques murales, les bibles anciennes, les parchemins, un crucifix superbe en bois de buis travaillé pendant douze ans, entre 1790 et 1802 par le moine Raphaël, avec pour seul outil une aiguille, et toujours ces icônes d'un éclatant cinabre !

La cathédrale Alexandre Nevski à Sofia. A l'intérieur, une véritable débauche d'icônes.

A quelque trois heures de voiture, dans un défilé de la rivière Tchaïa, le monastère de Batchkovo, plus petit, est aussi l'un des plus anciens de Bulgarie. Fondé en 1083 par les frères Grégoire et Abassi Bakourian (deux Géorgiens alors au service de Byzance), il retient surtout l'attention par de riches collections d'ornements et de monnaies anciennes, par une bibliothèque d'incunables et de manuscrits originaux.

Dans l'église où est enterré l'ancien et très savant patriarche bulgare Cyrille (1901-1971), les fidèles vénèrent une icône miraculeuse du douzième siècle. Les guides vous font visiter l'ancien réfectoire qu'on découvre après avoir poussé une lourde porte de bois grinçant sur ses gonds. Une fresque célèbre représente l'arbre généalogique de Jésus, qui pousse ses ramifications dans des strates à la fois religieuses et laïques, puisque y apparaissent les philosophes de l'Antiquité, Diogène, Socrate, Platon et Plutarque. La table sur laquelle les hommes d'Eglise prenaient leurs repas, toute de marbre, est gravée 1601. Quant au chaudron de cuisine, on pouvait, assure-t-on, y mettre deux veaux entiers.

Des charpentiers, aujourd'hui, agrandissent une dépendance du monastère pour aménager des chambres d'hôtel. Elles donnent sur l'église Saint-Nicholas, avec une fresque du jugement dernier due à Zacharie Zographe (mort en 1862), l'un des artistes bulgares de l'art sacré les plus renommés.

Il faudrait faire une halte aussi à Troian, à Rojen, à Drianovo, à Ivanovo, non loin du Danube, pour avoir une vue plus exacte des monastères bulgares. Il faudrait aussi vivre quelques jours parmi les moines pour savoir si, comme le prétendent les guides, ces hommes à toque et à longue robe noire *« n'ont pas grand-chose à raconter et n'aiment pas être dérangés pendant leur sieste »*.

La luxueuse Mercedes jaune d'Interhotel roule à vive allure dans la plaine de Thrace. Vergers d'amandiers, de cerisiers, de pommiers. Champ de tabac. Vignes à perte de vue (la Bulgarie est le sixième exportateur mondial de vin). Bergers et troupeaux. Des paysannes en tablier bleu, fichu sur la tête, nettoient les sillons ou rassemblent le foin avec des râteaux en bois. Toute l'agriculture est collectivisée... sauf : chaque paysan a le droit de posséder une petite parcelle et de vendre ses produits (tomates, salades, concombres, fruits) sur le marché libre. Il a droit aussi à cinq porcs et quinze moutons, une vache et de la volaille en quantité indéterminée.

Voilà Stara Zagora et ses HLM lugubres devant lesquelles sont parquées des automobiles auxquelles les propriétaires enlèvent les essuie-glaces (on manque à ce point de pièces détachées et les vols sont si fréquents que les Bulgares ôtent de leur voiture tout ce qui n'est pas absolument nécessaire pour rouler). Consolation : c'est là qu'est fabriquée la meilleure bière.

Plovdiv, deuxième ville de Bulgarie, s'honore d'avoir accueilli Lamartine, malade, lors de son voyage vers l'Orient. Les maisons symétriques de la vieille ville, ocre, noires, dorées, jaunes, vert-de-gris, les ruelles pavées, les fins lampadaires, les portes de pierre recouvertes de vignes grimpantes, les demeures historiques aux plafonds de bois sculpté proposent un beau décor à qui voudrait tourner un film adapté du *Sceptre d'Ottokar*.

Plus au Nord-Ouest, la vallée de Roses s'étend sur près de 100 kilomètres au pied des Balkans et autour de Kazanlik. La Bulgarie tient en effet le haut du pavé mondial pour l'essence de rose, dont 1 litre (extrait à partir de trois tonnes de pétales de fleurs rouges ou roses) vaut plus cher que 1 kilo d'or. Un parfum entêtant, tenace, et surtout convoité, qui permit l'édification de fortunes au dix-neuvième siècle, celle des Papazoglov, des Orosov ou des Christov. L'essence franchissait les frontières dans des petits récipients dénommés *coucouml*. Aujourd'hui, rien n'a été perdu des traditions et, au début juin, la rose oléagineuse est reine. Des bacchanales concluent les opérations de cueillette commencées avant l'aube, avant que le soleil ait effleuré les pétales couverts de rosée. Amoncelées dans des mannes par des mains féminines adroites, les fleurs sont acheminées à la hâte vers les distilleries du village. Rien ne doit se perdre et surtout pas les effluves inestimables.

Sur un sommet des Balkans, un immense monument a été érigé aux fondateurs du Parti communiste bulgare en 1891. Un peu plus loin l'église à bulbes dorés de Chipka, à flanc de colline, commémore le sacrifice de deux cent mille victimes russes, qui ont aidé en 1876-1878 la Bulgarie à briser le joug turc.

La route file vers la mer Noire que les anciens appelaient la « mer Hospitalière », Varna, Burgas, la Côte du Soleil. Une vraie « usine à tourisme ». Des milliers de parasols identiques plantés sur un sable convenablement entretenu. Cent huit hôtels sur quelques kilomètres de littoral, dont les plus anciens ont vingt-cinq ans et mériteraient une petite cure de rajeunissement. Fiacres, petits trains, vélos, restaurants immenses, marchands de glaces, théâtre de verdure, allées qui serpentent, prix abordables, excursions proposées pour Istanbul, Moscou, Léningrad ou, moins loin, à Nessebar, une petite ville-musée fondée en 500 avant Jésus-Christ par des Grecs, protégée aujourd'hui par l'UNESCO à cause de ses églises et de ses maisons harmonieuses et dont on dit que ses habitants sont les plus fortunés de Bulgarie. Voilà la Côte d'Azur de l'Est.

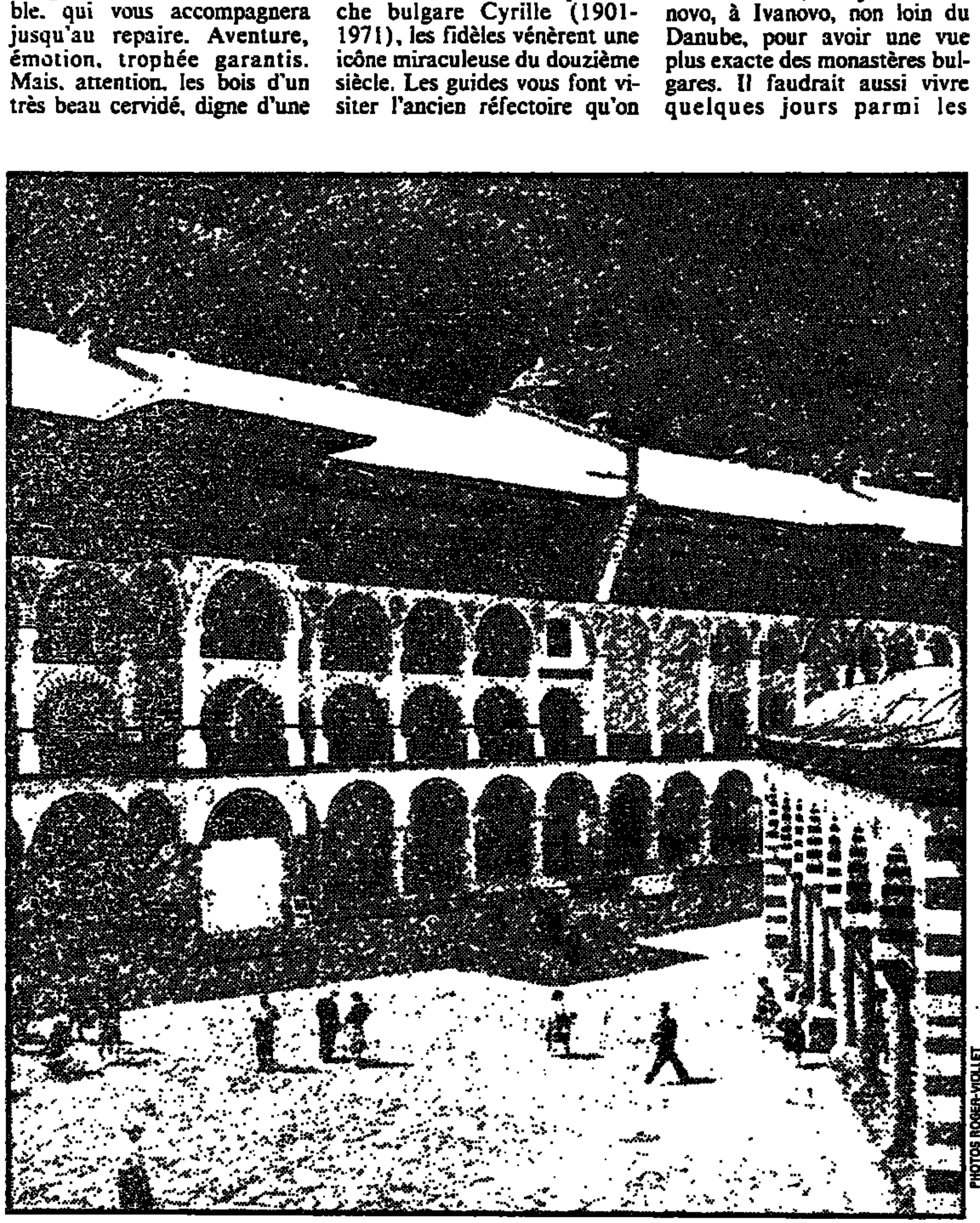
Et pour ceux qui voudraient, le soir, découvrir un aspect du folklore local, on ne peut que conseiller le Piknik, un restaurant à la belle étoile où les touristes peuvent monter à califourchon sur des ours, se laisser bercer par les fifres des bergers ou admirer la danse de la braise, dont les héros, pieds nus et dans la nuit, marchent, comme en les effleurant, sur des charbons ardents. Tout finit par des sarabandes et des claquements de mains au son, bien sûr, de *Ka ka lin*...

Parfum de retour... Sofia est verdoyante et animée, touchante même, avec ses marchés miniatures et ses tramways bringuebalants. Froide aussi à l'ombre de la maison de la culture d'une immensité géométrique. Les bâtiments officiels, édifiés à l'époque où le culte de la personnalité n'était pas un simple slogan (c'est-à-dire jusqu'à 1956), écrasent les places les plus larges que sillonnent les Mercedes noires des ministres.

Planté devant l'ancien château des tsars, transformé en musée, le mausolée du héros national, Georges Dimitrov (1882-1949, il est mort à Moscou), est plus sobre et la relève toutes les heures des deux gardes en tenue des insurgés de 1876 attire toujours une foule de chasseurs d'images. Un coup d'œil à la cathédrale Alexandre-Nevski, entourée de frondaisons de tilleuls, sa très rare iconostase de marbre et sa crypte-trésor : c'est en effet une véritable débauche d'icônes, dont beaucoup viennent des églises de Nessebar et dont les plus anciennes, avec des Jésus aux yeux légèrement bridés, datent du treizième siècle, mais gardent toujours une luminosité presque magique. A ces maîtres anonymes aussi, on a envie de dédier ce mot que Malraux adressait à Rembrandt : *« Il avait fait une découverte extraordinaire : la puissance émotive de la lumière. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Office national de tourisme de Bulgarie, 45, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 261-69-68.**



PHOTOS ROGER-VIOLLET

La cour intérieure du monastère de Rila, à 120 kilomètres au sud de Sofia.

Devises fortes

L'AN dernier, 5,77 millions de touristes sont venus en Bulgarie, soit 2,2 % de plus qu'en 1982. Mais ces résultats, apparemment satisfaisants, méritent d'être nuancés, car de ce total il faut défalquer quelque 2,7 millions de personnes en simple transit (quarante-huit heures), notamment des travailleurs turcs qui rentrent chez eux ou se rendent sur leur lieu de travail (RFA).

Si le nombre de visiteurs en provenance de Pologne, de Hongrie, d'Allemagne de l'Est s'accroît, si celui des Soviétiques (333 000) reste stable, en revanche, la Bulgarie a enregistré avec déplaisir une régression du courant des visiteurs occidentaux (– 3 %) porteurs de devises fortes. Entre 1982 et 1983, les Allemands de l'Ouest sont passés de 162 000 à 149 000, les Britanniques de 53 000 à 49 800, les Grecs de 163 000 à 125 000, les Français de 42 100 à 37 700 (67 000 en 1980). Mais les responsables tablent sur une augmentation en 1984 de l'ordre de 5 à 10 %, grâce notamment à l'instauration d'une prime de change de 80 % (1).

Quelque 35 000 personnes travaillent pour le secteur du tourisme, qui est « coiffé » par un organisme comparable à un ministère, l'Association bulgare du tourisme et des loisirs.

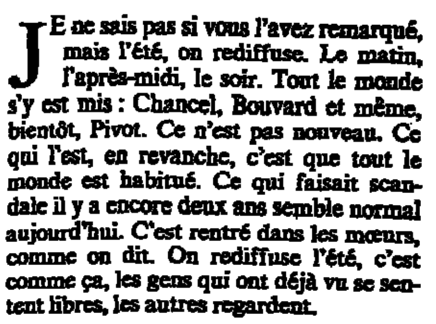
Les officiels n'indiquent pas le montant des revenus du tourisme dans le produit national, mais certaines sources (la revue *Voyages et Contact*) l'estiment à 800 millions de dollars, ce qui placerait cette « industrie » au troisième rang pour les rentrées de devises.

(1) Le cours officiel, au début de l'été, était 100 F = 12,01 leva et le cours touristique 100 F = 21,61 leva. Il y a aussi un troisième cours, celui du marché noir...



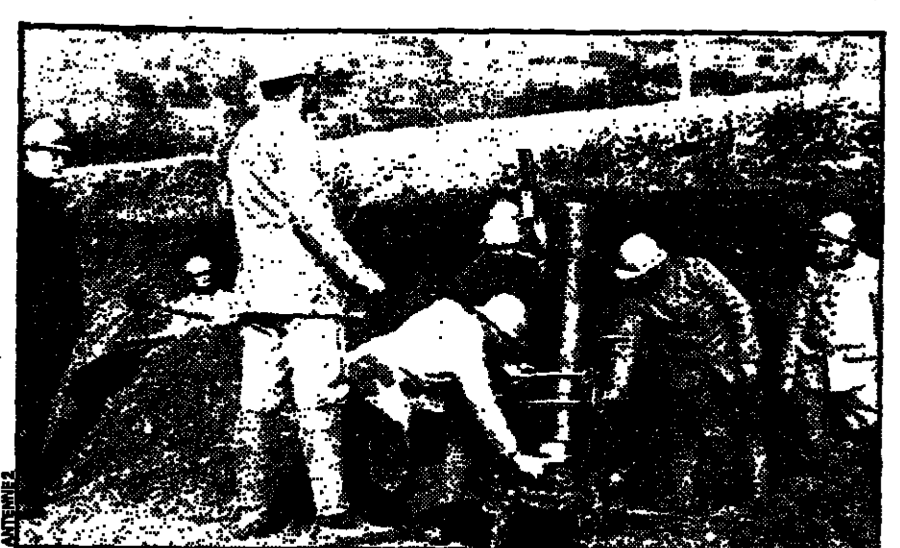
Les petits côtés de la Grande Guerre

A 2 et TF 1 nous parlent de 14-18.



JE ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais l'été, on rediffuse. Le matin, l'après-midi, le soir. Tout le monde s'y est mis : Chancel, Bouvard et même, bientôt, Pivot. Ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est, en revanche, c'est que tout le monde est habitué. Ce qui faisait scandale il y a encore deux ans semble normal aujourd'hui. C'est rentré dans les mœurs, comme on dit. On rediffuse l'été, c'est comme ça, les gens qui ont déjà vu se sentent libres, les autres regardent.

Le principe semble être admis : on veut bien que les chaînes profitent de la relative chute d'écoute (surtout l'après-midi) pour faire des économies, on est même content de revoir certains téléfilms ou films (*l'Espagnol*, de Jean Prat, *I Vitelloni*, de Fellini), mais il est inadmissible de rediffuser des dossiers d'actualité.



Les « Mardis de l'information », sur TF 1, et les magazines « Vendredi », de FR 3, nous « refourguent » quelques-uns de leurs reportages. On aurait pu admettre de les revoir en fin d'après-midi, mais, à 20 h 30, non ! Veut-on nous faire croire que les guerres, les conflits s'arrêtent, que les problèmes sociaux disparaissent ? Est-ce qu'on imagine la presse écrite réimprimant, l'été, ses enquêtes ?

Vous l'avez sans doute remarqué aussi, quand la télévision tient un thème, elle ne le lâche pas. Brusquement, on le retrouve, à toute heure, sur toutes les chaînes. Depuis le début de l'été, on a deux séries sur l'automobile (*« Cent ans d'automobile »*, sur A 2 ; *« Votre auto a cent ans »*, sur TF 1). Ce n'était sans doute pas assez, TF 1 rediffuse maintenant *« Des autos et des hommes*, une série montrée en 1976. La semaine passée, on découvrait la Révolution, avec Jean-François Kahn (*« Chantez-le-moi »*, A 2) avec Pascal Sevran (*« Laissez passer la chanson »*, FR 3) et avec Renoir (*la Marseillaise*, TF 1).

Cette semaine, le thème, c'est la guerre de 14-18. Normal, dira-t-on, c'est un anniversaire, le soixante-dixième. Mais, tout de même, l'harmonisation... Samedi donc, on chantonnera avec Jean-François Kahn *Avec l'ami Bidasse, C'est un oiseau qui vient de France, les Bonbons français, le Cri du poilu*, et autres trésors sur l'armée, le pinard, la guerre. Lundi, A 2 à nouveau propose un grand document intitulé *14-18*, un film de montage réalisé par Georges Alepée, coproduit avec le ministère de la défense.

On pouvait craindre le pire ! Il n'en est rien. Les images, en provenance des archives de l'Etablissement cinématographique des armées (ECPA) et de cinémathèques étrangères, sont souvent exclusives et inédites. Elles sont, pour la plupart, de bonne qualité, constituent un témoignage exceptionnel sur des aspects plus ou moins connus du conflit. Insolites comme les images des brouettes blindées, cocasses comme les images du théâtre aux armées. Spectaculaires ou dramatiques, elles évoquent non seulement les principaux événements militaires, mais les à-côtés de la vie d'un pays en état de guerre.

Le commentaire écrit, et dit par Jean-Claude Dassier, raconte les bouleversements de la société, et introduit des jugements qui n'ont pas toujours été reconnus par les historiens de la Grande Guerre. Le plus important, peut-être, est que ce film nous rappelle que 14-18 fut *« la plus grande boucherie de l'histoire moderne »*.

Mercredi, on revient encore sur le sujet, avec « L'Histoire à la une », la série préparée par Pierre Miquel et Gérard Follin pour TF1. Pierre Miquel, historien, spécialiste de la communication, qui vient de publier un ouvrage de synthèse sur la Grande Guerre (Editions Fayard), s'est demandé comment, brusquement, alors que l'Europe vivait en paix depuis plus de quarante ans, celle-ci s'est brusquement enflammée. *« Il n'y a pas de cause,* disent Pierre Miquel et Gérard Follin, *c'est une guerre sans cause ; on trouve des prétextes, mais on ne trouve pas de causes. »* Tous deux ont fouillé les archives de la Gaumont et de Pathé, utilisé des archives russes et des films de fiction pour tenter d'analyser le système de guerre mis en place par petits morceaux. Pour la première fois, des officiers allemands s'expliquent sur les raisons de leur échec.

A part cela, signalons quand même les « inédits » de la semaine, présentés comme tels maintenant à la télévision : le reportage adorable, merveilleux, sur un bébé panda né à la suite d'une insémination artificielle et filmé pour la première fois par une équipe japonaise (mardi, sur TF 1), la soirée chinoise (jeudi sur A 2), l'émission sur Jacques Brel (lundi, A 2) et la série qui s'ouvre sur Léo Ferré (FR 3). Côté musique, on est d'ailleurs gâté cet été. Eclectisme, qualité. Après *Carmen, la Finta Giardinera*, on regardera le Festival interceltique, en direct de Lorient (samedi, sur FR 3) et les grandes stars brésiliennes (jeudi sur TF 1).

Les Jeux olympiques suivent leur cours. Un milliard de téléspectateurs, paraît-il, pour la cérémonie d'ouverture ! De quoi donner le vertige. Les « Dossiers de l'écran » traitent cette semaine du « dopage » des sportifs. Une bonne idée.

CATHERINE HUMBLOT
et ANTOINE BOUDET.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 5 AOUT

La Poursuite sauvage

Film américain de Daniel Mann (1972), avec W. Holden, S. Hayward.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

La femme et les enfants d'un fermier ont été massacrés par les Indiens. Il « embauche » six repris de justice pour châtier les assassins. On reconnaîtra Roger Hanin parmi ces mercenaires de la vengeance. Et, de toute façon, ce western, réalisé de façon assez médiocre, ne vaut que par l'interprétation (dont Susan Hayward dans son dernier rôle) et une séquence d'attaque mise au point par le réalisateur de la seconde équipe technique.

Les Amoureux ■

Film italien de Mauro Bolognini (1955), avec A Lualdi, F. Interlenghi (v.o. sous-titrée. N.)

FR 3, 22 h 30 (82 mn).

Chassés-croisés de l'amour chez des jeunes gens d'un quartier populaire de Rome. L'anecdote est mince mais l'observation sociale assez corrosive, sous un aspect pittoresque. Cinéaste de l'ambiguïté, Bolognini, comme il fit, ensuite, dans les Jeunes Maris *et les* Garçons, *dépasse la comédie néo-réaliste, par des touches d'amertume, des coups de griffes donnés au romanesque sentimental.*



LUNDI 6 AOUT

Les Maudits ■

Film français de René Clément, 1946, avec P. Bernard, H. Vidal. N.)

TF1, 20 h 35 (100 mn).

La fuite en sous-marin, d'Oslo en Amérique du Sud, d'un groupe de nazis, de fascistes et de collabos qui veulent échapper à la défaite de l'Allemagne hitlérienne. Le scénario réunit des types caractéristiques, l'idée du châtiment inéluctable pèse sur cette débâcle. L'époque le voulait ainsi. Mais la mise en scène de René Clément, dans l'espace clos d'un sous-marin, reproduit grandeur nature, traque les visages, les gestes, les affrontements de ces êtres condamnés par l'histoire. La direction d'acteurs est impeccable. Curieusement, le jury du Festival de Cannes 1947 donna à cette œuvre de circonstance le Grand Prix... du film d'aventures !

MARDI 7 AOUT

De l'or au bout de la piste (Golden girl) ■

Film américain de Joseph Sargent (1979), avec S. Anton, J. Coburn.

A 2, 20 h 35 (100 mn).

Un savant allemand, émigré aux Etats-Unis, entraîne scientifiquement sa fille adoptive pour qu'elle devienne championne de course à pied aux Jeux olympiques (ceux de Moscou en 1980... où les Américains ne sont finalement pas allés !) Inédit en France, ce film pose, d'une façon schématique — ce n'en est pas moins un thème de discussion, — le problème des cobayes humains, des rapports entre le sport et l'argent.

La Bonne Soupe

Film français de Robert Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot (N.)

FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Une rombière de casino raconte à un croupier sa jeunesse et son ascension sociale grâce à la galanterie en tous genres. La pièce de Félicien Marceau ne brillait déjà pas de finesse ni de subtilité. Cette adaptation cinématographique, (trop souvent diffusée) est un brouet peu ragoûtant, mitonné par un gargotier du cinéma de boulevard.

JEUDI 9 AOUT

Projection privée ■

Film français de François Leterrier (1973), avec F. Fabian, J.-L. Bideau.

FR3, 20 h 35 (90 mn).

Un cinéaste écrit et prépare un film inspiré par un épisode de sa propre vie, dix ans auparavant, dont il a le remords. La réalité reparaît dans la fiction, un secret enfoui se révèle. Jeux de miroirs entre le passé et le présent, jeux pirandelliens entre ceux qui ont vécu l'événement et les comédiens qui doivent le représenter. La complexité du scénario devient passionnante, grâce à la mise en scène juxtaposant deux récits dramatiques en une seule coulée narrative, grâce, aussi, à une brillante distribution.

VENDREDI 10 AOUT

La Triple Mort du troisième personnage ■

Film franco-belgo-espagnol d'Helvio Soto (1979), avec J. Sacristan, B. Fossey.

A 2, 23 h (95 mn).

Angoisse et fantasmes d'un écrivain latino-américain, réfugié politique en Europe et qui, pour avoir écrit un livre sur son expérience de la dictature et de la prison, se sent menacé, ainsi qu'un autre rescapé qu'il cherche à sauver. Sans être autobiographique, ce film d'Helvio Soto reflète son identité chilienne, son propre exil après la chute du gouvernement Allende. D'admirables images créent une atmosphère fantastique dans une réalité apparemment banale, conduisent à une fable sur le destin de l'homme moderne, surveillé, même dans les démocraties, par des forces occultes. Il faut toujours se battre pour la liberté.

Samedi

4 août

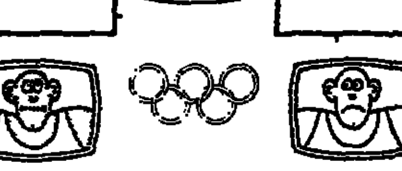
TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques.
13.00 Journal.
13.35 Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.
14.15 Dessin animé : Snoopy.
14.45 C'est super.
Pour émerveiller les enfants : des reportages sur la nature.
15.00 Croque-vacances.
En balade avec la garde républicaine ; les rubriques habituelles.
16.30 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.00 Starter.
17.15 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.45 Série : La nouvelle malle des Indes.
18.35 Trente millions d'amis.
SOS animaux perdus, spécial été.
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeux olympiques. (Résumé.)
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : la Fessée.
de Jean de Letraz. Mise en scène J. Mauclair. Avec Amarande, M. Perrin, O. Valery... (Redif.)
Une aristocrate ruinée accepte d'épouser un Français un peu « beauf » pour réparer son vieux château de famille. Elle se console de sa mésalliance en prenant des poses à sa fenêtre... jusqu'à ce qu'une photographie, prise par un voisin (du mari en train de fesser sa femme), déclenche un premier scandale. Le second étant que les ouvriers en grève du laboratoire veulent utiliser la photo comme symbole du peuple corrigeant la réaction. Du comique de Boulevard avec gags à la chaîne.
22.25 Alfred Hitchcock présente... « le Manteau ».
Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
Une histoire de piège réciproque avec amant qu'on cache et mari qui en profite.
22.55 Journal.
23.10 Fréquence vidéo.
Ce petit magazine de la vidéo, proposé par Richard Adaridi, parle aujourd'hui — en images — d'érotisme. Avec Gotlib.
23.45 Le tour de France à la voile.
0.00 Documentaire : l'environnement culturel de Los Angeles.
1.00 Jeux olympiques en direct de Los Angeles.
Finales : athlétisme, natation, gymnastique.

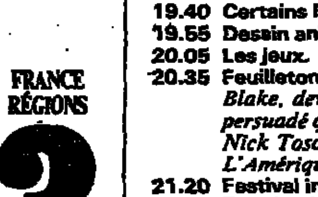
ANTENNE 2

8.00 Journal et météo.
8.05 Jeux olympiques (résumé).
10.15 Antiope.
11.45 Journal des sourds et des malentendants.
12.00 Vidéomaton.
12.15 Platine 45.
Richard Gotainer, Phil Collins, Lydia Murdock, Nick Kershaw, Zoof Bok, Rockwell.
12.45 Journal.
13.35 Lancement de la fusée Ariane.
En direct de Kourou (Guyane). Avec Guy Schwartz et des invités sur le plateau de Paris.
14.30 Série : Le retour du saint.
15.25 Les jeux du stade.
Spécial Jeux olympiques.
18.00 Les carnets de l'aventure.
La conquête des abîmes : l'historique de l'exploration des cavernes de 1840 à nos jours, par A. Baptizet.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Chantez-le-moi.
Emission de J.-F. Kahn. Francis Lalanne et Jean-François Kahn évoquent « ceux de 14 », et la troupe (Caroline Clerc, Pierre Reggiani, Cathy Albert, etc.) chantera le Clairon, Avec l'ami Bidasse, les Bonbons français *et autres trésors sur et autour de la guerre. Avec des documents d'archives.*
21.55 Magazine : les enfants du rock.
Rockline été, avec : Public Image, Dance Society, Broomsky Beat ; Special vampires : Manœuvre et Dionnet ont compilé avec une maniaque précision les clips d'horreur, d'épouvante, de folie. Clips de Ray Parker Junior, Annabel Lamp, Cramp, Billy Idol, Golden Earring...
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.
0.00 Jeux olympiques à Los Angeles.





FRANCE RÉGIONS 3



19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Certains l'aiment froid : cuisine d'été.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Blake, devenu aveugle après l'explosion de sa voiture, est persuadé que l'accident a été préparé par Logan Rhinewood. Nick Toscanni supplie Krystle de divorcer pour l'épouser... L'Amérique en feuilleton.
21.20 Festival interceltique de Lorient.
Emission de Ch. Imbert.
Le Festival de Lorient est devenu l'un des plus grands festivals traditionnels d'Europe : quatre mille cinq cents musiciens, danseurs, artistes, écrivains, viennent représenter pendant dix jours les sept pays celtiques : Bretagne, Cornouaille, Ecosse, Galice, Ile de Man, Irlande et Pays de Galles. Une énorme rencontre, près de cent soixante-dix manifestations, deux cent cinquante mille spectateurs. FR3 retransmet la soirée de samedi en direct. Avec Six Pipe-Band, Desbordes et Guénégan, Folk Manxois, Bagad d'Auray, Chorale de Cornouaille, Dros Dro, Albert Fry, Harpe celtique, Alan Stivell et son orchestre...
22.05 Journal.
22.25 Festival interceltique de Lorient (suite).

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 19 h 25, Chewing-rock ; 20 h 30, Un shérif à New-York ; 22 h 10, Spécial Jeux Olympiques ; 22 h 30, Capitaine X.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Variétés ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Le Plaisir*, film de M. Ophuls ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Le naturaliste en campagne ; 20 h 30, *Sous le signe de Rome*, film de G. Brignone ; 22 h 10, Variétés : Black Caps.
- **R.T.B.-TELE 2**, 17 h 30, Spécial Jeux olympiques.
- **T.S.R.**, 20 h 5, *Yoyo*, film de P. Etaix, 21 h 40, Eurythmics ; 22 h 55, Jeux olympiques.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 5 août

9.00 Emission islamique.
Symbole de l'oiseau.
9.15 A Bible ouverte.
Histoire de David.
9.30 La source de vie.
Le bout du monde.
10.00 Présence protestante.
Rencontre avec Paul Romane Musculus.
10.30 Le jour du Seigneur.
L'Auvergne l'été... mais aussi l'hiver.
11.00 Messe célébrée en la paroisse de Tauves (Puy-de-Dôme). Préd. P. André David.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques (résumé).
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne, en direct de Hockenheim. Hippisme en direct de Deauville.
17.35 Les animaux du monde.
Affût au point d'eau... en Afrique.
18.00 Série : Des autos et des hommes.
De H. de Turenne et A. Barret, réal. Cl. Savarit.
L'auto s'en va-t-en guerre (1914-1924) : de celles qui transportent les troupes au front à celles d'après-guerre, la 5 CV, la 6 CV, etc.
19.00 Série : Jesse Owens.
L'épopée du grand champion noir américain.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Poursuite sauvage.
Film de Daniel Mann.
22.20 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.
23.05 Journal.

Lundi 6 août

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. Résumé.
12.55 Consommer sans pépins.
Emission du secrétariat d'Etat à la consommation.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14.10 Accroche-cœur.
Avec Dominique Lavanant, extrait du film la Crime, *de P. Labro ; conseils pour toutes les femmes à lunettes.*
14.25 Un homme averti en vaut trois.
Emission de J.-C. Vernier : *La meilleure façon d'utiliser la caisse d'allocations familiales.*
14.35 Document : La guerre de l'espace.
Rediffusion d'une émission où l'on réalise grâce à de nombreux documents soviétiques et américains, que la guerre des étoiles n'est plus tellement une fiction.
15.25 Téléfilm : Objets trop identifiés.
De A. Dhouailly et V. Haim.
Un satellite soviétique bourré de matières radio-actives avait échappé au contrôle de ceux qui l'avait lancé. Une affaire qui fit bien du bruit à l'époque : les réalisateurs ont choisi de la traiter avec humour.
16.30 Croque-vacances.
Isidore et Clémentine, dessins animés, variétés, infos-magazine...
18.10 Série : Votre auto a cent ans.
La reine de la route : la 7 CV à traction avant.
18.20 Série : la France des années 30.
De Cl. Fleouter et R. Manthoulis.
Toute une époque, à travers ses spectacles, ses chansons, ses vedettes populaires, avec en toile de fond les événements de la vie politique, économique et sociale. Des archives rares, parfois émouvantes, Charles Trenet bien sûr, et Mireille et Jean Sablon.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Point : Prix vacances.
19.40 Jeux olympiques (résumé).
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : les Maudits.
Film de René Clément.
22.15 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
L'émission est consacrée à des cinéastes ou à des comédiens qui ont marqué le dernier Festival de Cannes, Harry Dean Stanton, Lars von Trier, Christine Boisson, Mrinal Sen, Yasmine Khalt, John Huston.
23.10 Journal.
23.25 Le jeune cinéma français de court métrage.
Eau forte, de Serge Viallet, *Un jeu pour dimanche*, de Jean-Claude Ventura.

Mardi 7 août

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. (Résumé.)
12.55 Consommer sans pépins.
Emission du secrétariat d'État à la consommation.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14.20 Micro-puce.
Magazine de l'informatique.
16.30 Croque-vacances :
Dessins animés, bricolage, infos-magazine, feuilleton.
18.00 Dessin animé : Woody Wood Pecker.
18.10 Série : Votre auto a cent ans.
Le rêve de l'après-guerre : la 4 CV Renault.
18.20 La France des années 30.
Années 1936-1939 : Le Front populaire ; la guerre civile espagnole, Maurice Chevalier, Fernandel, Joséphine Baker. Série de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Point : Prix vacances.
19.40 Jeux olympiques. (Résumé.)
20.00 Journal.
20.35 Les animaux de l'été : Baby Panda.
Émission spéciale proposée par Marlyse de la Grange.
Film de Sosuke Yasuma.
Il est si petit et si brun qu'il se perd dans la paille de sa cage. Puis il grandit, se « maquille » en noir les yeux, les oreilles, les pattes, la queue. A six mois, il daigne se montrer à la foule enthousiaste qui l'attend et l'aime déjà. Bébé Panda (Pandounet pour les intimes) montre tout ce qu'il sait faire – sauter, courir, grimper aux arbres – avant de saluer son public de sa gamelle, devenue pour la circonstance son chapeau de gala. Pour la première fois au monde, une équipe japonaise a pu filmer la naissance d'un bébé Panda dans un zoo, celui de Madrid. Inséminée artificiellement, la mère a mis au monde une petite boule de 110 grammes aidée par une équipe enthousiaste. Transformé par la voix de Jean-Pierre Chabrol en un conte de fées, ce documentaire est un ravissement. – E. B.
21.40 Dessin animé : Popeye.
21.50 Journal.
22.00 Jeux olympiques. En direct de Los Angeles.

ANTENNE 2

Dimanche 5 août

9.00 Journal et météo.
9.05 Les chevaux du tiercé.
9.20 Jeux olympiques (en différé de Los Angeles).
12.00 Récré A2. Les Schtroumpfs.
12.15 Les voyageurs de l'histoire.
12.45 Journal.
13.20 Magic International à Vienne.
14.20 Série : Les mystères de l'Ouest.
15.10 Dessin animé.
15.20 Variétés : Si on chantait.
Cette fois à Hainaut, en Belgique, avec P. Bachelet, J. Gréco, H. Auffray, R. Coutteure...
16.15 Feuilleton : Les amours des années grises.
Histoires de famille vers la fin de la guerre d'Indochine.
17.20 Série : Les dames de la Côte.
De N. Companeez, avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Ardant.
A 2 rediffuse le fameux feuilleton de Nina Companeez. Le sort, la vie de quelques femmes pendant quinze années-charnière, de 1912 à 1925.
18.50 Stade 2. Les Jeux olympiques de Los Angeles.
19.55 Téléchat.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Puno, au Pérou, avec des candidats de Grenoble.
21.40 Faits divers : Venise en hiver.
D'après le roman d'E. Roblès, réal. J. Doniol-Valcroze. Avec Y. Folliot, C. Giraud, V. Silver.
Deuxième et dernier épisode. *Dans une Venise quotidienne, André cherche Hélène qui n'a plus d'yeux que pour Hugo. Attente, souffrance, jalousie. Du « fait divers » psychologique sur fond de gondole romantique.*
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.
0.00 Jeux olympiques.
En direct de Los Angeles.

Lundi 6 août

8.00 Journal et météo.
8.05 Jeux olympiques. Résumé.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.10 Série : les Globe-Trotters.
12.30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
13.35 Série : Chaparral.
14.30 Sports été. Jeux olympiques à Los Angeles.
18.00 Récré A 2.
Télétactica ; Kum Kum.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Document : Jacques Brel.
F. Rossif et C. Fléouter.
Jacques Brel écrivait ses chansons comme Breughel peignait. Brumes, ciels bas, canaux, champs de blés, beffrois, ont été les décors de cet homme du Nord qui, comme Piaf, accomplit l'acte de chanter avec ses tripes. Ce film raconte l'aventure individuelle du grand poète, et cette errance solitaire construite sur la notion de liberté qui finit dans le bleu irréel des mers du sud.
22.10 Document : 14-18.
Réal. G. Alépée. A l'occasion du 70e anniversaire de la guerre. Conseiller historique : le général Lesouef ; commentaire : J.-C. Dassier. Coprod. Vision 7 - ministère de la défense.
(Lire notre article.)
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.
0.00 Jeux olympiques.
Toronto, port maritime, un reportage d'Yves Bruneau et Christian Gaudin.

Mardi 7 août

8.00 Journal et météo.
8.05 Jeux olympiques.
10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.10 Série : Muppets show.
12.30 Série : Les amours de la Belle Époque.
13.35 Série : Chaparral.
14.30 Sports été. Jeux olympiques à Los Angeles.
18.00 Récré A 2.
Yakari ; Émilie ; Barrières ; Latulu et Lireli.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Les dossiers de l'écran : De l'or au bout de la piste.
Film de Joseph Sargent.
22.05 Débat : Qu'est-ce qui fait courir les athlètes ?
Plus de huit mille athlètes de cent quarante nations participent cette année aux J.O. de Los Angeles. Pour gagner, certains n'hésitent pas à recourir au dopage... chimique qui fabrique en coulisse des surhommes. La bataille est engagée contre les produits proscrits, mais les chercheurs vont plus vite que la « liste rouge ». Le sport rongé par la gangrène de la tricherie ? Avec MM. Guy Lagorce, journaliste ; le docteur André Noret ; deux sportifs : Roger Pingeon et Patrick Proisy ; et des médaillés olympiques : Guy Drut, Kiki Caron, Micheline Ostermeyer, Karlo Kangasniemi.
23.15 Journal.
23.30 Jeux Olympiques. En direct de Los Angeles.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 5 août

18.30 Emissions pour la jeunesse.
Les aiguillages du rêve, Inspecteur Gadget, Saint-Exupéry, Cot-Cot, Mamemo, Moi tu m'aimes, Cuisine sans cuisson, La minute de Spirale.
19.40 RFO hebdo.
20.00 Wayne and Schuster.
Le duo comique le plus connu au Canada.
20.35 La Terre des vivants... et le royaume des morts.
Préhistoire de la survie des hommes : les trois millions d'années de la pierre, réal. R. Chanas, textes dits par J. Piat.
Seconde émission où l'on voit comment, peu à peu, les premiers humains se dégagèrent des singes et comment l'évolution du cerveau amène, après une interminable stagnation, à un bond soudain.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty, avec Ross Stompkins, Snooky Young.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : les Amoureux.
Film de Mauro Bolognini (cycle cinéma italien).
23.40 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi majeur », de Scarlatti, interprétée par Marek Drewnovksi au piano.

Lundi 6 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le Carrousel de Saumur.
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les Jeux.
20.35 Série : Kennedy.
Un avion américain est abattu au-dessus de Cuba. Robert Kennedy menace : l'épisode cubain vu par les Américains dans un feuilleton typiquement... américain.
21.30 Journal.
21.50 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Toronto, port maritime, un reportage d'Yves Bruneau et Christian Gaudin.
22.35 Histoire de l'art : le Sarcophage étrusque.
Aujourd'hui, ce sarcophage qui témoigne d'une société raffinée et de son culte des morts.
22.50 Prélude à la nuit.
« Temporal variation », de Benjamin Britten, interprétée par Maurice Bourgue au hautbois et Colette Kling au piano.

Mardi 7 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les vieux gréements.
L'un des plus importants rassemblements de vieux voiliers en Europe.
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : la Bonne Soupe.
Film de Robert Thomas.
22.10 Journal.
22.30 Les derniers témoins : Henri Fabre, marin du ciel.
Émission de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud, présentée en hommage à Henri Fabre, récemment disparu.
L'histoire de l'inventeur de l'hydravion dans le contexte de l'histoire de l'aviation.
23.20 Histoire de l'art : le Trésor de Boscoreale.
Aujourd'hui, l'exceptionnel ensemble de vaisselle en argent trouvé dans les décombres d'une villa patricienne.
23.35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de César Franck, interprétée par Erik Friedman au violon et Laurent Petitgirard au piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 5 août

- R.T.L., 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 35, *Star*, film de R. Wise ; 22 h 30, Spécial sports ; 23 h 55, Capitaine X.
- T.M.C., 20 h 5, A vous de choisir, 21 h 40, Série : l'Île fantastique.
- R.T.B., 20 h 20 ; Si on chantait ; 21 h 15, *la Maison bleue*, téléfilm de R. Mazoyer.
- R.T.B.-TELE 2, 17 h 30, Spécial Jeux olympiques.
- T.S.R., 20 h, Festival de Salzbourg : *le Chevalier à la rose*, opéra de Richard Strauss ; 23 h 35, Jeux olympiques.

Lundi 6 août

- R.T.L., 19 h 25, Série : *les Espions* ; 20 h 30, Téléfilm : *le Retour de Mongo* ; 21 h 50, Spécial J.O. ; 22 h 10, La cloche tibétaine.
- T.M.C., 19 h 45, Dallas ; 20 h 45, jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Crépuscule sur l'océan*, film de J. Pevney ; 23 h, Les carnets de l'été ; 23 h 10, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, l'Ecran-témoin : *le Gang Anderson*, film de S. Lumet.
- R.T.B.-TELE 2, 17 h 30, Spécial Jeux olympiques.
- T.S.R., 20 h 10, Série : *le Parrain*, de F.Ford Coppola ; 23 h 10, Jeux olympiques.

Mardi 7 août

- R.T.L., 19 h 25, Série : Aux frontières du possible ; 20 h 30, *le Secret de la planète des singes*, film de T. Post.
- T.M.C., 19 h 45, La petite maison dans la prairie ; 20 h 45, Jeux : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Caprices*, film de L. Joannon ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Clip'n'roll ; 23 h 30, Entr'amis.
- R.T.B., 20 h, Les sentiers du monde (Laddakh ; tradition et modernisme) ; 21 h 10, *Nana*, téléfilm de M. Cazeneuve.
- R.T.B.-TELE 2, Spécial Jeux olympiques.
- T.S.R., 20 h 10, Variétés, Si on chantait... ; 21 h, série ; Dallas ; 21 h 50, Document : André Masson ; 22 h 5, Jeux olympiques.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 8 août

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Jeux olympiques.** (Résumé.)
12.55 **Consommer sans pépins.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : La conquête de l'Ouest.**
15.40 **Monte-Carlo show.** Avec Ploum.
16.30 **Croque-vacances.**
Dessins animés ; divertissement ; variétés ; feuilleton.
17.55 **Dessin animé : Woody Woodpecker.**
18.05 **Série : Votre auto a cent ans.**
Les temps modernes : après une incroyable épopée industrielle, Peugeot créé la 203.
18.15 **Série documentaire : Des paysans.**
Rediffusion d'une série sur et autour des paysans, réalisée par Jean-Claude Bringuier, mélange de réflexions sagaces, d'un folklore un peu facile ou complaisant, recherche d'une identité ou d'un certain état d'esprit paysan.
19.15 **Emissions régionales.**
19.38 **Point : Prix vacances.**
19.40 **Jeux olympiques.** (Résumé.)
19.53 **Tac-o-Tac.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Série : Dallas.**
JR et Katherine complotent contre Pam et Bobby, etc. Il paraît qu'on a droit à vingt-neuf nouveaux épisodes, et il paraît qu'il y en a qui regardent encore.
21.25 **L'Histoire à la une : En désespoir de causes.**
Emission de G. Lauzun. Réal. G. Follin. Avec l'historien P. Miquel. A l'occasion du 70e anniversaire de la guerre de 14-18.
Film de montage avec documents d'archives et témoignages de MM. I. Geiss, spécialiste allemand du problème des origines de la guerre ; G. Soutou, chercheur ; J.J. Becker, historien ; le docteur Pelz, enseignant à la Führungs Akademie de Hambourg ; le lieutenant-colonel Mourrut, du service des archives du fort de Vincennes.
(Lire notre article.)
22.55 **Journal.**

Jeudi 9 août

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Jeux olympiques.** (Résumé.)
12.55 **Consommer sans pépins.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : la Conquête de l'Ouest.**
14.10 **Objectif santé.**
A la retraite j'écris ma vie. Ecrire ses mémoires ou un journal.
15.15 **Quarté en direct d'Enghien.**
16.00 **Documentaire : Abbayes de France.** Chartres.
16.15 **Histoires sans paroles.** Les animaux dans la maison.
16.30 **Croque-vacances.**
18.00 **Dessin animé : Woody Woodpecker.**
18.10 **Série : Votre auto a cent ans.**
L'aventure de la course : la Gordini.
18.20 **Série documentaire : Les paysans**
De J.-Cl. Bringuier. (Redif.)
La campagne, une mode ? Pourquoi ce rêve ou cette utopie ? Georges Duby, historien, parle de l'origine de nos mentalités complexes (et contradictoires) à propos du paysan.
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Point : prix vacances.**
19.40 **Jeux olympiques.** (Résumé.)
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Brasil stars.**
Réal. J.-L. Cap
Pour la première fois, les musiciens de la jeune génération brésilienne ont joué le 12 décembre 1983 ensemble dans une grande fête consacrée à la musique de leur pays. C'était à l'Espace Balard. Il y avait là autour de Chico Buarque, le chef de file de ce mouvement engagé dans la vie politique, Joao Nogueira, Joao Bosco, Paulhino Da Viola, Francis Hume, Edu Lobo, Pepeu Gomes Fagner.
21.50 **Téléfilm : Egmont.**
D'après Goethe. Réal. Franz Peter Wirth. Avec C. Frot, R. Boysen, R. Becker...
En 1566, la Hollande est sous la domination espagnole. Philippe II a placé sa sœur, Marguerite de Parme, à la tête du gouvernement des Pays-Bas. La restriction des libertés occasionne des troubles suivis de répressions. Les espoirs du peuple se tournent alors vers le comte d'Egmont. Cette adaptation de Goethe, d'un style classique, est réalisée avec beaucoup de finesse dans la psychologie des personnages, que ce soient les bourgeois ou les grands de la scène politique, dans des décors et des costumes raffinés. Manfred Zapatka, au visage doux et sincère, donne au personnage grandeur et simplicité – P.-J.
23.50 **Journal.**

Vendredi 10 août

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Jeux olympiques.** (Résumé.)
12.55 **Consommer sans pépins.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : la Conquête de l'Ouest.**
15.20 **Santé sans nuages.**
Nouvelles de la santé ; Mots pour maux : hydrocution ; Le jardin de la santé : le café ; Plus loin sur les gestes qui sauvent en vacances.
16.30 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, bricolage, infos-magazine, feuilleton.
18.00 **Dessin animé : Woody Woodpecker.**
18.10 **Série : Votre auto a cent ans.**
Quatre places sous un parapluie : les 2 CV Citroën.
18.20 **Série documentaire : Des paysans.**
A travers deux portraits de paysans sont évoquées les valeurs liées à la terre : les champs, la solitude, la vie communautaire. Rediffusion.
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Point : Prix vacances.**
19.40 **Jeux olympiques.** Résumé.
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Salut les Mickey.**
Proposé par TF1 et Walt Disney Production.
Des dessins animés, des extraits, Donald, Mickey, Merlin l'enchanteur, Bongo... et l'invité cette fois est Michel Jonasz.
21.45 **Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.**
Série d'émissions réalisées par J.-Cl. Bringuier.
Biologiste, écrivain, pamphlétiste, moraliste, Jean Rostand vit isolé à Ville-d'Avray depuis cinquante ans – il en a aujourd'hui quatre-vingt-dix – dans une grande maison entourée d'arbres. Jean-Claude Bringuier propose un portrait en plusieurs volets, comme une pièce en trois actes, de l'homme, de ses sentiments, de ses lectures, de ses enthousiasmes scientifiques comme de ses partis pris. Premier décor, celui de l'enfance, la grande maison d'Arnaga, au Pays basque.
22.45 **Temps X : la quatrième dimension.**
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Nan Adams aperçoit pour la troisième fois sur le même autoroute le même auto-stoppeur, elle tente de garder son sang-froid.
23.05 **Journal.**
23.15 **Les Tympans fêlés.**
Emission de J.-F. Bouquet.
Hard-rock, avec Blue Oyster Cult, Survivor, M. Bolton.

ANTENNE 2

Mercredi 8 août

8.05 **Jeux olympiques.**
10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.10 **Série : Muppets show.**
12.30 **Série : Les amours de la belle époque.**
13.35 **Série : Chaparral.**
14.30 **Sports été :** Jeux olympiques à Los Angeles.
18.00 **Récré A 2.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Rubis.**
D'après R. Silverberg, réal. D. Moosmann. Avec P. Vaneck, C. Mathieu, S. Bouy...
Au vingt et unième siècle, en Avignon, un homme subit une sévère punition. Frappé au front d'un rubis, il cesse d'exister pour les autres. Malheur à ceux qui lui tendront la main, qui lui parleront, croiseront son regard. Malheur à lui qui sera puni de surdité ou d'énucléation. Un science-fiction sur le thème de la solitude totale.
22.10 **Série : Cent ans d'automobile.**
Du teuf-teuf au turbo. N° 6 : cette voiture qui fait rêver. Série de J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equet.
Au début du siècle, les partisans du mouvement futuriste n'hésiteront pas à déclarer qu'une voiture de course est plus belle que la Victoire de Samothrace. Affichistes, artistes... les constructeurs ont compris que pour vendre il faut faire rêver et créer une image de marque. Hervé Poclain, commissaire priseur et historien de l'art automobile, est le fil rouge de cette sixième émission faite pour le temps des vacances.
22.40 **Sport : Catch.**
23.10 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**
0.00 **Jeux olympiques.**

Jeudi 9 août

8.05 **Jeux olympiques.**
10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.10 **Série : Muppets show.**
12.30 **Les amours de la Belle Epoque.**
13.35 **Série : Chaparral.**
14.30 **Sports été.** Jeux olympiques à Los Angeles.
18.00 **Récré A 2.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**

Soirée chinoise.

20.35 **Club des télévisions du monde : République populaire de Chine. Téléfilm : l'Autre rive,** de Wang Lan.
A sa sortie de prison, une jeune délinquante revient dans sa famille qui la rejette. Elle demande alors d'être envoyée à la campagne. La vie est dure mais elle réussit à se faire accepter et par se marier. Inspiré par un fait divers survenu dans la province de Liaoning en 1981.
21.55 **Publicité.**
Spots publicitaires pour des produits chinois.
Le savon Moette au soufre parfumé, la radio-cassette Mei-Duo, la crème aux perles et aux champignons blancs, le baume du deuxième printemps... pas très marxiste-léniniste tout ça !
22.05 **Cuisine chinoise.**
Comment accommoder le concombre. A voir absolument, dit-on.
22.10 **Les arts martiaux.**
Venus de toute la Chine, les représentants des diverses écoles d'arts martiaux font une démonstration spectaculaire.
22.25 **Journal.**
22.45 **Jeux olympiques.**

Vendredi 10 août

8.05 **Jeux olympiques.**
10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.10 **Série : Muppets show.**
12.30 **Série : Les amours de la Belle Epoque.**
13.35 **Série : Chaparral.**
14.30 **Sports été :** Jeux olympiques à Los Angeles.
18.00 **Récré A 2.**
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Super bug.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Naumachos.**
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora, A. Cuny...
Deuxième épisode : Vicenzo ramène chez lui le corps de son fils tué par des contrebandiers pour avoir détourné près de 50 millions de marchandises. Il doit les restituer sous peine de voir ses autres enfants exécutés.
21.30 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : hommes de caractère, sont invités : Robert Escarpit (les Voyages d'Hazembat, marin de Gascogne), *Jérôme Hesse* (Cher James), *Hervé Le Boterf* (le Brave Général Cambronne), *Pierre Montlaur* (Imhotep, le mage du Nil), *Norbert Rouland* (les Lauriers de cendre).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-été : La Triple Mort du troisième personnage.**
Film de Helvio Soto.
0.35 **Jeux olympiques.**

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 8 août

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Circuit musical des châteaux.**
Une halte au château de Kerousere, dans le Finistère. Avec les musiciens de la vallée de l'Argent, l'Ensemble Bicinia, les Chœurs de Cambridge.
19.55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Document : Léo Ferré** (2e partie).
Léo Ferré se fait rare à la télévision. Il se fait rare également sur scène. C'est pourtant au cours d'un récital au Théatre des Champs-Elysées, les 6 et 7 avril 1984, que Guy Job et son équipe l'ont enregistré pour une série de quatre émissions. Guy Job, c'est le monsieur qui a mis en boîte les spectacles de Barbara, Johnny Hallyday, Yves Montand, Henri Salvador, et d'autres encore. Il sait saisir sur la scène immense, dans le faisceau d'un projecteur, les émotions de l'artiste seul, assis devant son piano noir auréolé d'une crinière blanche. Hélas ! Que ne le laisse-t-on chanter ! Le spectacle est malheureusement régulièrement interrompu par des entretiens avec Pierre Bouteiller sur le show-biz, le pouvoir, l'argent, l'anarchie, Dieu... – A. B.
21.35 **Série : Opération Open.**
Les voleurs de moutons. De P. Sèbon, réal. Patrick Jamain.
Dexter débarque cette fois en Allemagne pour résoudre un curieux problème : les moutons de la région refusent de manger et le sol du parc se dégrade. Ce deuxième numéro de la série policière a été tourné en RFA dans la réserve naturelle de Luneburger Heide.
22.20 **Journal.**
22.40 **Histoire de l'art : Charles VII.**
Le portrait austère, peint par Fouquet, d'un roi peu connu.
22.55 **Prélude à la nuit.**
« Fantaisie opus 34 pour flûte et piano » de Charles-Marie Widor, interprétée par M. Debost, flûte et C. Ivaldi, piano.

Jeudi 9 août

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le désancraoudeur**
Un reportage sur l'envoûtement en Bretagne. La clientèle du désancraoudeur, celui qui rompt les charmes maléfiques, quadruple, paraît-il, dès que les touristes arrivent.
19.55 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Projection privée.**
Film de François Leterrier.
22.05 **Journal.**
22.25 **Tous bandits d'honneur.**
Emission de Michel Sibra
Le 9 septembre, la Corse fêtera le 40e anniversaire de sa libération. Ce documentaire donne la parole à ceux qui firent cette histoire, vieux Corses qui évoquent leurs souvenirs avec la saveur d'un humour lucide, l'émotion à fleur de voix. Témoignages étayés parfois par des documents d'archives qui donnent l'image d'une Corse resistante différente de ce qui est proposé habituellement.
23.20 **Histoire de l'art : Balthazar Castiglione.**
Un des plus beaux portraits – fresque monochrome – de Raphaël de l'humaniste et homme de lettres.
23.35 **Prélude à la nuit.**
« Cinquième suite pour violoncelle seul » de J.-S. Bach, par André Navarra, soliste.

Vendredi 10 août

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le triangle.**
Compétition de planches à voiles à la Baule.
19.55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20.05 **Les Jeux.**
20.35 **Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard : Sois belle ma fille, ce soir nous serons la miss France.**
Magazine d'information d'André Campana. (Redif.)
Quinze mille concours de beauté par an en France. Qui sont ces candidates ? Toujours des jeunes filles de condition modeste, poussées par leur maman (ou leur papa). Anne Gaillard et Pierre Leherle ont suivi l'itinéraire de quelques-unes de ces « miss », asticoté les mères, regardé avec lucidité – un rien de férocité ? – la préparation, la sélection... Un reportage assez impressionnant et qui a fait du bruit.
21.30 **Série : Mazarin.**
de P. Moinot. Réal. P. Cardinal, avec F. Périer, J.-P. Dubois.
4e épisode, Mazarin, en exil en Espagne, continue de gouverner la France à distance. Une série historique classique.
22.25 **Journal.**
22.45 **Histoire de l'art : l'atelier du peintre.**
Aujourd'hui, le tableau-manifeste, à double lecture, de Gustave Courbet.
22.50 **Prélude à la nuit.**
Diorama de Lionel Duffau par les philarmonistes de Châteauroux sous la direction de Janos Komives.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 8 août

- **R.T.L.**, 19 h 25, Simon et Simon ; 20 h 25, *Les murs ont des oreilles*, film de J. Girault ; 22 h 5, Spécial J.O. ; 22 h 25, La cloche tibétaine.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Les brigades du Tigre (dernier épisode) ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Sans foi ni loi*, film de E. Bellamy ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Jeu : La chasse aux trésors (à Carthagène) ; 21 h 10, Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 22 h 5, Série : L'homme et la musique (Yehudi Menuhin) ; 23 h 25, Un autre regard.
- **R.T.B.-TELE 2**, 17 h 30, spécial Jeux olympiques.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Le grand frisson : *SSSnake*, film de B.L. Kowalski : 21 h 50, Document : André Masson ; 22 h 45, Jeux olympiques.

Jeudi 9 août

- **R.T.L.**, 19 h 25, Le fou du désert ; 20 h 30, *l'Incident*, film de L. Pearce ; 22 h 15, Spécial J.O. ; 22 h 45, La cloche tibétaine.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série ; Magnum ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Cartes sur tables*, film de J. Franco ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, *La bataille de Midway*, film de J. Smight ; 22 h 15, Carrousel aux images.
- **R.T.B.-TELE 2**, 17 h 30, spécial Jeux olympiques.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Ecrans du monde : La turlute des années dures ; 21 h 5, série : Dallas ; 22 h 10, *le Jour le plus court*, comédie de P. Kast ; 23 h 35, Jeux olympiques.

Vendredi 10 août

- **R.T.L.**, 19 h 25, Série : Kojak ; 20 h 25, *Celles qu'on a pas eues*, de P. Thomas ; 22 h 25, Spécial Jeux olympiques ; 22 h 45, La cloche tibétaine.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Feuilleton : Dynastie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Galia*, film de G. Lautner ; 22 h 45, Les carnets de l'été ; 22 h 55, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Série : Boula Matari, suivie d'un débat sur l'économie ; 22 h 25, Profession : directeur photo.
- **R.T.B.-TELE 2**, 17 h 30, spécial Jeux olympiques.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Festival du cinéma suisse ; *Repérages*, film de M. Soutter ; 21 h 35, Danse : Jiri Kylian, (le Nederlands Dans Theater) ; 22 h 15, Juke Box Heroes ; 22 h 45, Jeux olympiques.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 11 août

11.30 TF 1 Vision plus ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Jeux olympiques ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rogers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Starter ; 17.10 Casaques et bottes de cuir ; 17.40 Série : Aurore et Victorien ; 18.30 SOS animaux perdus : spécial été de Trente millions d'amis ; 18.40 Auto-moto ; 19.15 Émissions régionales ; 19.40 Jeux olympiques (résumé) ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Théâtre : le Sexe faible.
d'E. Bourdet, mise en scène R. Hanin et P. Vielhescaze, avec B. Haller, C. Gensac, F.-E. Gendron...
22.10 Alfred Hitchock présente : la Valise en crocodile.
23.05 Journal.
23.20 Fréquence vidéo.
23.55 Journal de voyage avec André Malraux.
A la recherche des arts du monde entier. Manet ou la naissance de l'art moderne.
1.00 Jeux olympiques.
En direct de Los Angeles.

Dimanche 12 août

9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Jeux olympiques ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.30 Sports-vidéo ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Des autos et des hommes ; 19.00 Série : Jessie Owens ; 20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Airport 80 Concorde.
Film de David Lowell Rich.
22.25 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23.15 Journal.
23.30 Document : Marlène Dietrich.
0.35 Téléfilm : la Dernière mission.
de J. Wam Baugh.
2.10 Jeux olympiques.
En direct de Los Angeles, marathon et cérémonie de clôture.

A2

Samedi 11 août

8.05 Jeux olympiques (résumé) ; 10.30 Antiope ; 11.45 Journal des sourds et des malentendants ; 12.00 Vidéomaton ; 12.15 Platine 45 (Alain Chamfort, Georges Kranz, Matt Bianco, Vivien Savage, Irène Cara, Elton John) ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Le retour du Saint ; 14.30 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure (sur les traces du père Babel, au Québec) ; 18.50 Jeu : des chiffres et des lettres ; 19.15 Émissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 Le petit monde de Fernand Contandin, dit Fernandel.
De C.-J. Philippe.
21.35 Magazine : Les enfants du rock.
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.
23.50 Jeux olympiques.

Dimanche 12 août

9.05 Les chevaux du tiercé ; 9.20 Jeux olympiques (résumé) ; 12.00 Récré A 2 ; 12 h 15 Les voyageurs de l'histoire ; 12.45 Journal ; 13.20 Magiquement vôtre ; 14.15 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.05 Dessin animé ; 15.20 Si on chantait ; 16.15 Les amours des années grises ; 17.20 Série : Les dames de la côte ; 18.50 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Carrare (Italie).
21.35 Jeux olympiques à Los Angeles (et à 1.00) **: cérémonie de clôture.**
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.
00.00 Variétés : Spécial Supertramp.

FR3

Samedi 11 août

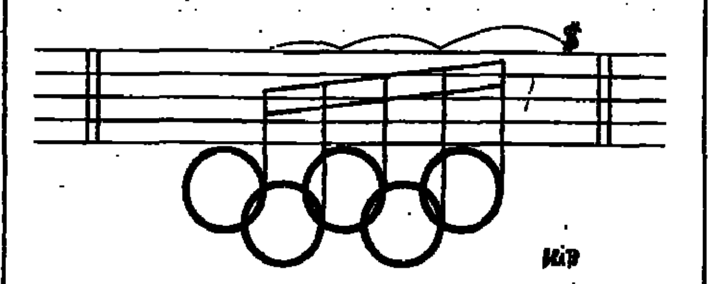
19.03, Jeu : Mots en tête ; 19.15, Actualités régionales ; 19.40, Les Festivités de Jacques Cartier ; 19.55, Dessin animé : Les petits diables ; 20.05, Les Jeux.

20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.20 La Dernière manchette.
Émission de Gérard Jourd'hui. Avec Stephane Collaro et Serge Michel.
22.30 Journal.
22.50 Histoire de l'art : La liberté éclairant le peuple de Delacroix.
23.05 Musiclub.

Dimanche 12 août

18.30 FR 3 jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and Shuster, humoristique canadienne.

20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.
Préhistoire de la survie des hommes : Des temps farouches à l'âge de fer.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Émission de J.-C. Averty. Avec Dabbo Smith et Danny Barker.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Théodora, impératrice de Byzance. (cycle italien) Film de Riccardo Freda.



France-Culture

SAMEDI 4 AOUT

7.00 Les parlers régionaux : l'Auvergne.
7.45 Musique : Courant d'airs (Hélène Delavault, mezzo soprano.
8.00 L'envers de la lettre.
9.05 Pour atteindre le fleuve Amour : Le Transsibérien.
10.35 Agora.
11.00 Musique : L'ailleurs.
12.00 Panorama.
12.30 Chronique des livres politiques.
13.30 Feuilleton : Aimé de son concierge.
14.00 Baudelaire, archives (l'esprit et la pierre).
19.00 Revue de presse internationale.
19.10 Musique : Egarements (Mara Laporte). Interprétation-transgression.
19.30 Mise en page.
20.30 Les tarots d'Ulysse.
21.00 Devant les rêves.
21.30 Atelier de création radiophonique : Finnitudes.

DIMANCHE 5 AOUT

7.03 Il n'y a pas que le sable chaud.
7.45 Horizon, magazine religieux.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France.
10.00 Messe à Tessé-la-Madeleine (Orne).
11.00 Passion, opus 1 : Mélancolies.
12.00 Radios publiques de langue française : Les lettres du Québec.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 La matinée des autres : le tango.
14.15 La Comédie-Française présente : « l'Etrangère », d'A. Dumas fils, avec F. Chaumette, B. Dhéran...
17.00 Orwell : 1984, les visions du réel.
19.00 Chronique sportive.
19.10 L'improbable ou la magie en Sicile.
21.30 Quatrième festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : Duo de pianos P. Badura-Skoda- J. Demus (œuvres de Mozart, Schubert).

LUNDI 6 AOUT

7.00 Matinales à Montignac-les-Eyzies.
7.30 Revue de presse.
8.00 Pages entomologiques, de Jean-Henri Fabre : Le scorpion languedocien.
9.05 Un métier comme art : L'horloger.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : La voix ici et ailleurs (autour des stages ateliers à l'abbaye de Royaumont) : les nouvelles techniques vocales.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : L'Algérie et le choc colonial.
15.00 Embarquement immédiat : La Thaïlande.
15.30 Musique : Itinéraire tchèque (carnaval).
16.30 Promenades ethnologiques en France : L'instituteur de Tournissan (Aude).
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Chez Jean Dewasne (la modernité et sa préhistoire).
18.00 La deuxième guerre mondiale : le pacte germano-soviétique (23 août 1939).
19.30 Itinéraires de la solitude féminine : Les domestiques.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental : le démon du voyage.
20.30 « Au beau rivage », de René Fallet, avec P. Trabaud, M. Bozzufi, M. Bourbon...
22.00 La criée aux contes autour du monde : hauts plateaux d'Indochine.
23.00 Bestiaire : Le cygne.
23.20 Musiques limites.
23.40 Place des étoiles.

MARDI 7 AOUT

7.00 Matinales : à Montignac-les-Eyzies.
7.30 Revue de presse.
8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre : les carabes.
9.05 Un métier comme art : le pâtissier de la Nouvelle Orléans.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : la voix ici et ailleurs (du récit actif au « traitement live » de la voix).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : Bangladesh et Inde, politique de la famine.
15.03 Embarquement immédiat : L'Argentine.
15.30 Musique : Itinéraire tchèque (connexions).
16.30 Promenades ethnologiques en France : Histoire d'un domaine Cucurnis (Aude).
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Chez Jean Dewasne (les années 50 : des réalités nouvelles).
18.00 La deuxième guerre mondiale : La campagne de Pologne et la déclaration de guerre.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine : Vocations sans voile.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental : Les têtes brûlées.
20.30 « La tête à couper », de Marc Desclozeaux : Avec D. Ivernel, P. Trabaud, P. Leproux...
21.30 Quatrième festival de piano de la Roque d'Anthéron : Youri Egorov (œuvres de Schumann, Schubert, Debussy).

MERCREDI 8 AOUT

7.00 Matinales : à Montignac-les-Eyzies.
7.30 Revue de presse.
8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre : Le grand paon.
9.05 Un métier comme art - Le fondeur de bronze.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : La voix ici et ailleurs (traitement de textes, poésie sonore).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : Le Japon, l'autre pôle du monde industriel.
15.03 Embarquement immédiat : L'Ouzbekistan.
15.30 Musique : itinéraire tchèque (méditation).
16.30 Promenades ethnologiques en France : L'écriture du souvenir, souvenirs sans écriture.
17.30 Entretiens-arts plastiques : chez Jean Dewasne (la création et sa « longue marche »).
18.00 La deuxième guerre mondiale : La guerre en France.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine : Destinées de femmes seules.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental : Secouer le cocotier.
20.30 « Une parole devant la lumière », de J.-P. Coles, avec C. Sellers, J. Topart, P. Vaneck, S. Artel...
22.00 La criée aux contes autour du monde : En Suisse (Edith Montelle).
23.00 Bestiaire : le barbeau.
23.20 Musiques limite.
23.40 Place des étoiles.

JEUDI 9 AOUT

7.00 Matinales : Montignac-les-Eyzies.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du Bocage : l'ancolie.
9.05 Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, le bâtisseur.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : la voix ici et ailleurs.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : l'Afrique, terre du symbolisme et de la conservation.
15.03 Embarquement immédiat : la Hongrie.
15.30 Musique : itinéraire tchèque (connexions).
16.30 Promenades ethnologiques en France : l'écriture du souvenir, souvenirs sans écriture.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : chez Jean Dewasne (sculptures, peintures et anti-sculptures).
18.00 La deuxième guerre mondiale : la bataille d'Angleterre.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine : les dames des postes.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental : Paris, port international.
20.30 « Où donc est la nuit ? », de M. G. Valentini ; avec J. Magre, M. Lonsdale, M. Eyraud...
21.30 4e Festival international de piano de la Roque d'Anthéron : Zoltan Kocsis (œuvres de J.-S. Bach, Schubert).

VENDREDI 10 AOUT

7.00 Matinales à Montignac-les-Eyzies.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du Bocage : d'un fût gélif.
9.05 Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, le bâtisseur.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : la voix ici et ailleurs (le plaisir du son).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : imaginaire et technique dans les galaxies et sur la terre.
15.03 Embarquement immédiat : le Kenya.
15 h 30 Musique : itinéraire technique (par les bois et les prés de Bohême).
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : chemins de traverse (Drôme et Cévennes).
17.30 Entretiens - Arts plastiques : chez Jean Dewasne (la pureté fait peur).
18.00 La deuxième guerre mondiale : la Méditerranée.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine : le démographe et la femme seule.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental : le légionnaire ou le poète combattant.
20.30 « Revoir la mer », de Jean-Pierre Thibaudat ; avec H. Surgère, E. Karsen...
21.35 Disques.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Madagascar.
23.00 Bestiaire : le chimpanzé.
23.20 Musiques limite : Espagne.
23.40 Place des étoiles.

France-Musique

SAMEDI 4 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : Bela Bartok ; à 2.15, Chansons de Jacques Brel ; à 3.00, Œuvres de Bridge, Glière, Gesualdo ; à 6.40, Jazz : le blues du Mississipi.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Hoffmann, Puccini, Martinu, Vierne...
9.10 Iberia : Anthologie de la musique espagnole pour piano.
11.05 Opéra : « Guillaume Tell », de Rossini. Avec M. Caballé, G. Bacquier, N. Gedda, G. Howell, L. Hendrickx, M. Mesplé... et l'Orchestre philharmonique royal.
15.00 L'art d'être mécène : Tyrans éclairés et lignes budgétaires. Œuvres de Lully, Haendel, Aperghis, Marcello, Bartok, Haydn, Offenbach, Chostakovitch, J.S. Bach...
18.02 Les cinglés du music-hall trouvailles pucières. Avec l'orchestre R. Blareau, Roland Dorsey et ses cadets, Charlie « Dizzy » Lewis...
19.05 Concert : Musique traditionnelle arabo-andalouse, Mohamed Khaznadji.
20.00 Présentation du concert.
20.30 Concert (donné le 17 juin au Grosse Musikvereinsaal de Vienne) : « Le martyre de saint Sébastien pour soli, chœur et orchestre », texte de G. d'Annunzio, Debussy, par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Wiener Jeunesse-Chor, dir. G. Prêtre, sol. S. Ghazarian, C. Ludwig, R. Bollen, P.E. Deiber, D. Raymond ; à 22.10, Chansons madécasses, de Ravel, poèmes de Mallarmé et chants populaires, par J. Norman, A. Marion, J. Gomez, D. Fischer-Dieskau.
23.00 Les soirées de France-Musique : L'esprit de famille ou l'abolition du droit d'aînesse (œuvres de Mozart, Scarlatti, Haydn, Weber...

DIMANCHE 5 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique. : motets de de Lassus ; à 2 h 40, Concert : œuvres de Strauss, Chopin et Brahms par l'Orchestre national de France ; à 4 h 25, Concerto K 314 de Mozart ; à 5 h 05, Quatuor à cordes de Schoenberg ; à 5 h 40, Chanson (Charles Trenet) ; à 5 h 55, « Partita n° 1 BWV 1002 » de Bach ; à 6 h 20, à 6 h 45, Musique et chant courtois de la Chine du Sud.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère...
8.00 Cantate.
9.10 Le salon de musiques : la danse, œuvres de Torre, Valderrabano, Nola, Schein, Sweelinck...
11.00 Concert (Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum) : Mozart matinée, par l'Orchestre du Mozarteum et les Chœurs du Festival de Salzbourg, dir. R. Walkert, soliste P. Aronsky au piano.
13.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Mozart, Schubert, Mahler.
17.00 Comment l'entendez-vous ? « Cosi fan tutte » de Mozart.
19.05 Jazz vivant : le New Michel Portal Unit.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 3 décembre 1983) : « Symphonies n° 4 et 7 » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
23.00 Les soirées de France-Musique : nuit dans les jardins d'Espagne.

LUNDI 6 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvre de Zemlinsky ; à 2 h 50, concert : œuvres de Scarlatti et Vivaldi, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France ; à 4 h 30, œuvres de Ives ; à 5 h 5, Lekeu, à 5 h 35, Schumann ; à 6 h 5, Jazz ; à 6 h 30, Œuvres de Saint-Saëns ; à 6 h 45, N. Rota, Bley, Fisher.
7.10 Petit matin : œuvres de Wolf, de Falla, Rachmaninov et Bartok.
9.05 Le matin des musiciens : les aventures du célèbre Rifregus Wachoma. Lectures d'été (le Passage de J. Reverzy) ; à 10 h, Pianistes 1984 ; à 11 h, Mahlérienne.
12.05 Concert : (donné à la Philharmonie de Berlin) : œuvres de Verdi, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin et les chœurs de la cathédrale Sainte-Hedwige.
13.30 Equivalences : Litaize, Bach.
14.04 Repères contemporains : musique française d'aujourd'hui (Schwarz, Marcland).
15.00 Carte blanche à... « Le sublime », œuvres de Scriabine, Onslow, Mozart, Schmitt, Haendel.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven, Mozart.
19.00 Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazzwomen.
20.00 Œuvres de Robert Schumann interprétées par K. Ferrier, contralto, et J. Newmark au piano.
20.30 Concert, (échanges internationaux) donné au Grosse Musikvereinsaal, à Vienne le 7 juin 1984, à l'occasion du festival de Vienne : Davidsbundlertänze, et Concerto sans orchestre en fa majeur, de Robert Schumann et Ballade n° 1 en sol mineur, Sonate n° 2 en si bémol mineur, op. 35 « Marche funèbre », de Frédéric Chopin interprétés par Maurizio Pollini au piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Debussy, Stravinsky, Ohana.

MARDI 7 AOUT

6.00 Musique légère.
7.07 Petit matin : œuvres de Mozart, Moussorgski, J.-S. Bach, Stamitz...
9.05 Le matin des musiciens : Les aventures du célèbre Rifregus Wachoma ; Lectures d'été (le Tartuffe de Molière et les Noces de Figaro de Mozart) ; à 10 h, Pianistes 84 ; à 11 h, Mahlériennes.
12.05 Concert (donné le 15 août 1983 en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, dans le cadre du festival de Paris), œuvres de Popov, Spasov, Obretenov, Koutev, Stoikov, Manolov... par le chœur bulgare Rodna Pessen.
13.30 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Musique française d'aujourd'hui, œuvres de Jean Prodromidès.
15.00 Carte blanche à... « Les Amours du poète », œuvres de Monteverdi, Liszt, Boulez, Schumann.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven et Mozart.
19.00 Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazzwomen.
20.00 Premières loges : Germaine Martinelli (1887-1985).
20.30 Concert donné au Centre culturel de Herne le 3 décembre 1983, Journées de musique ancienne : Sonate pour flûte traversière, de Kirnberger, Trois pièces pour flûte et clavecin, de Pietro Domenico Paradies, Sonate pour flûte avec basse continue, de Johann Gottfried Muehtal, Sonate pour flûte avec basse continue de Charles de Lusse, Les Indes galantes, extraits de Jean-Philippe Rameau, Sonate en sol pour clavecin obligé et flûte traversière de Carl Philipp Emmanuel Bach, avec Stephan Preston à la flûte et Robert Wooley au clavecin.
22.00 Œuvres de Bach, Telemann, Saint-Georges.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du « Music Halles » le Trio du pianiste Zool Fleisher.

MERCREDI 8 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : Concerto pour violon et orchestre de Roger Sessions ; à 2.30, l'Octuor de Berlin, œuvres de Kreutzer et Schubert ; à 4.00, Giovanni Battista Bononcini ; à 4.15, Jazz ; à 4.35, Œuvres de Scriabine, Fauré...
7.07 Petit matin : œuvres de Mozart, Schumann, Purcell, Debussy...
9.05 Le matin des musiciens : Les aventures du célèbre Rifregus Wachoma ; Le guide de navigation des Glénans ; 10.00, Pianistes 1984 ; 11.00, Mahlériennes.
12.05 Concert donné le 4 décembre 1983 au Centre culturel de Herne, œuvres de Mozart et Poulenc.
13.30 Les chants de la terre.
14.04 Repères contemporains : Musique française d'aujourd'hui, œuvres de Charpentier.
15.00 Carte blanche à... « De l'Italie et de son influence à l'époque baroque », œuvres de Monteverdi, Haendel...
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.
19.00 Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazz women.
20.00 Soirée lyrique (échanges internationaux) : donné le 26 juillet 1984 au Festival de Bayreuth : « Parsifal », de Richard Wagner, par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth, sous la direction de James Levine, chef des chœurs N. Balatsch, solistes S. Estes, M. Salminen, P. Hofmann...

JEUDI 9 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Novak ; à 2.45, Nouvel Orchestre philharmonique, œuvres de Schumann ; à 4.10, Jazz ; à 4.20, œuvres de Reger, Magnard, Beethoven, Berg, Gabrieli...
7.07 Petit matin : œuvres de Nola, Vivaldi, Mozart, Schubert...
9.05 Le matin des musiciens : Les aventures du célèbre Rifregus Wachoma, lectures d'été (Nietzsche, tome 1) ; à 10.00, Pianistes 84 ; à 11.00, Mahlériennes.
12.05 Concert donné le 23 août 1980 dans le cadre du Festival estival de Paris, œuvres de Brahms, Vieuxtemps et Stravinsky, par la Philharmonie d'Anvers.
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Musique française d'aujourd'hui, œuvres de Jolivet.
15.00 Carte blanche à... « L'Espagne au temps de Cervantès », œuvres d'anonymes, de Cabezon, Morales, Victoria, Ortiz, Geminiani...
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Schumann.
19.00 Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazzwomen.
20.00 Concours international de guitare, œuvres de Koshkin par V. Mikulka.
20.30 Debussy : Etudes (deuxième livre) par J. Demus au piano.
21.00 Concert en direct de la salle des fêtes de la mairie du cinquième arrondissement à Paris, dans le cadre du Festival estival de Paris : Quatuor à cordes de Claude Ballif et Quatuor à cordes n° 4 de Bela Bartok, par le Quatuor Arditti.
23.00 Les soirées de France-Musique : A boire et à manger, œuvres de Francœur/Rameau/Rebel/Dauvergne/de Mondonville, Walton, Carissimi, Strauss/Berg, Severac...

VENDREDI 10 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Scriabine/Nemtine ; à 2.41, œuvres de Beethoven, Stravinsky, Szymanowsky ; à 4.20, œuvres de Mozart ; à 4.46, Jazz, avec J. Kern-Hammerstein, Gershwin ; à 5.06, Œuvres de Debussy, Goldmark ; à 6.00, Musique traditionnelle du Pérou ; à 6.10, Œuvres de Haydn, Moussorgski.
7.07 Petit matin : œuvres de Poulenc, Debussy, Roussel, Tarrega, Lalo...
9.05 Le matin des musiciens : Les aventures du célèbre Rifregus Wachoma ; à 10.00, Pianistes 1984 ; à 11.00, Mahlériennes.
12.05 Concert (échanges internationaux), donné le 24 janvier 1983 ; œuvres de Gesualdo, Couperin, d'Aquin...
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Musique française d'aujourd'hui, œuvres de Messiaen, Tessier.
15.00 Carte blanche à... « Juan Crisostomo de Arriaga ».
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazzwomen.
20.00 Avant-concert : Mozart.
20.20 Concert : (cycle d'échanges franco-allemands) émis de Paris : Symphonie n° 34 en ut majeur, Concerto pour cor et orchestre n° 3 en mi bémol majeur de W.A Mozart, et La nuit transfigurée de A. Schoenberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction de E. Krivine, soliste, J.-J. Justafré au cor ; complément de programme Sonate n° 1 pour violoncelle et piano op. 32 de C. Saint-Saëns.
22.15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Berlioz, Saint-Saëns... ; à 1.00, Musiques traditionnelles.

Les petits plats dans les grands

Service soigné.

POUR les aoûtiens de Paris, un peu de fantaisie autour de l'appétit ne nuira pas, au contraire.

Ils admireront, par exemple, le nouveau décor du *Grand Café* (4, bd des Capucines, 9ᵉ, tél. 742-75-77). Signé Pierre Pothier, à qui l'on doit les Maxim's exportés, il est merveilleusement Belle Epoque, et en situation puisque la maison est équidistante des logements de Rossini d'un côté, d'Offenbach de l'autre.

Très belle carte aussi, on s'en doute, singulièrement de fruits de mer et de poissons. Et, chose rare de nos jours, ce *Grand Café* est ouvert tous les jours, et jour et nuit !

Du vivier, la carte propose entre autres le homard, ajoutant « *les connaisseurs le préfèrent à l'américaine* ». Peut-être pas, mais l'amusant est de penser qu'à cette place, à la fin du siècle dernier, était le Café américain ouvert par Pierre Fraisse, venu de son Peter's où il avait créé, justement, le homard à l'américaine. Le bon fantaisiste Jacques Meyran nous cita à ce propos le quatrain de Robert Destez :

Une Américaine était
[incertaine
Sur la façon de cuire un
[homard.
Si nous remettions la
[chose à plus tard
Disait le homard
[à l'Américaine...

De la gratinée noctambule au sorbet « Années folles » (au champagne), la carte du *Grand Café* est tentatrice et le décor « appétitif ».

∴

Au soleil de midi, dans la tiédeur des soirs, se retrouver dans la verdure (1) mais au milieu des gratte-ciel... Etrange, étrange... C'est l'évasion que propose le *Montparnasse Park Hôtel* (19, rue du Commandant-René-Mouchotte, 14ᵉ, tél. 320-15-51). Il y a certes son très bon restaurant *Montparnasse 25*, mais aussi, haut perché, ce restaurant-jardin *Le Park*, avec ses déjeuners d'été (95 F net café compris) où l'on tourne et retourne au buffet des entrées et des desserts avant de se faire servir un rôti au choix à la broche. Les dîners, en musique, participent du même principe : le prix de la grillade choisie (de 95 F à 140 F la darne de saumon en passant par le paillard de veau (115 F) et le pavé d'aloyau (130 F) comporte le choix des entrées et des desserts du buffet à volonté et le café. Les vins sont de 40 à 65 F la bouteille.

C'est l'Amérique civilisée par l'imagination bien de chez nous, la tour Eiffel est à deux pas, et le Louvre et la Seine mais... Mais, enfermée dans ce cercle d'une « ville debout » (comme disait Bardamu de New-York), une oasis inattendue sollicite l'évasion et le bien-être.

∴

Au demeurant, la cuisine y est excellente. Jacques Meyran, toujours lui, me citait ce mot du docteur Véron (un contemporain d'Offenbach et de Rossini) : « *On ne peut savoir si l'on a bien dîné que le lendemain matin.* »

J'avais déjeuné au *Park* sous un parasol tout enrubanné de chlorophylle. Je dînais au *Don Camilo* (10, rue des Saint-Pères, 7ᵉ, tél. 260-20-31) où ce chansonnier fait partie d'un excellent programme. C'est le seul cabaret ouvert en cette saison, et le dîner-spectacle vin et service compris est, en semaine, à 180 F ! Une excellente salade au roquefort, un faux-filet grillé maître d'hôtel, la tarte « maison », arrosés d'un honnête bordeaux. C'était là aussi, en août, de l'inattendu.

Pour un peu, en sortant, je serais allé souper au *Grand Café* !

LA REYNIÈRE.

(1) Vraie verdure et vrai gazon (arrosé et tondu régulièrement) et non pas, comme l'a écrit un chroniqueur bien renseigné, du gazon synthétique ! Que n'a-t-il été y voir, même en... express !

Les Tables de la Semaine

Le Relais basque

Sympathique petite maison provinciale où Lucie et Jean Sorhondo servent parfaitement leur folklore : ttoro (soupe de poissons), pieds de porc Saint-Jean, piperade comme à Macaye, confit de canard, boudin du Pays basque, paëlla, avec en entrée l'andouille basque, le jambon de Bayonne et un excellent foie gras frais avec son verre de jurançon doux (72 F). Le fromage des Pyrénées « Ardi Gasna » est lui aussi proposé, avec un verre de xérès cette fois. Gâteau basque et glace à l'izarra. Vins du pays et service dès 18 h 30 pour l'avant-théâtre. Un menu à 62 F. Ouvert en août.

● **2, rue Saint-Lazare (9ᵉ), tél. 878-29-27.**

Le Relais de Sèvres

C'est le restaurant du Sofitel Sèvres. La carte d'été, bien imprimée, mériterait de ne pas souffrir d'une faute d'orthographe (sauterne sans « s » final). A noter un flan d'asperges aux béatilles (68 F), un cul de lapin à la tapenade aux raviolis de champignons... Tiens ! voilà le « s » inattendu à ravioli qui compense celui manquant au sauternes ! (88 F). Le chef Roland Durand fut meilleur ouvrier de France en 1982. Ouvert en août.

● **8, rue Louis-Armand (15ᵉ), tél. 554-95-00.**

Taverne Kronenbourg

Certes, le temps n'est pas à la choucroute, mais les huîtres sur banc réfrigéré, le fromage blanc à la ciboulette, la brochette de lotte, d'excellentes viandes, et, le soir, une atmosphère de fête de la bière... Et, de reste, les bières ici coulent de source avec pour seuls rivaux des vins d'Alsace. Ouvert en août.

● **24, bd des Italiens (9ᵉ), tél. 770-16-64.**

La Bûcherie

Les touristes s'enchantent de cette vue sur Notre-Dame, mais les Parisiens savent que la cuisine de M. Bosque est intéressante, sa cave riche en vins à prix honnêtes. Ouvert en août.

● **41, rue de la Bûcherie (5ᵉ), tél. 354-78-06.**

Auberge des Templiers

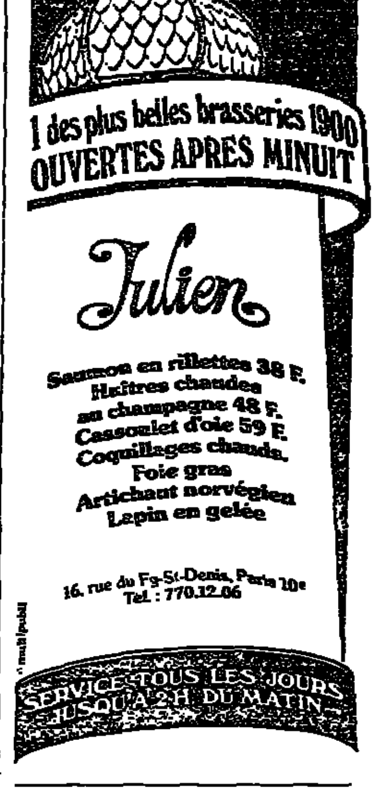
Qui ne connaît cette halte admirable des Relais et Châteaux, œuvre de Jacques Dépée, disparu l'autre année ? La carte de printemps de Philippe Dépée et de son chef est éblouissante (germiny de volaille à l'oseille, saumon fumé au bois fruitier à l'auberge, mousse blonde de foies de volaille aux raisins, fricassée de sole de petit bateau au basilic, ragoût de morilles fraîches, ris de veau rôti aux primeurs, pigeonneau au jus à l'embeurrée de choux verts, etc. Jusqu'au feuilleté léger de fraises d'Orléans. Importante carte des vins (un des meilleurs sommeliers de France) où ne sont pas omis les « petits » régionaux. Découvrez donc sur le foie gras au naturel la rarissime coulée de Serrant !

● **Sur la RN 7, aux Bézards (137 km de Paris) ; tél. 31-80-01.**

La Marine

Vue imprenable sur la Seine. La vieille maison de M. Lalonde reprend vie sous la houlette de Mᵐᵉ Charlet (dommage seulement que l'on n'y trouve plus une spécialité savoureuse, le poulet aux tripes !). A la carte, un sauté de foies de volaille et langoustines, le homard breton au safran, l'assiette des mareyeurs, le canard rouennais à la goutte de sang. Crêpes soufflées aux pommes parmi les desserts. Menu 120 et 160 F (sans fromage) et dégustation (280 F).

● **A Caudebec-en-Caux (175 km de Paris), 18, quai Guilbaud ; tél. 96-20-11.**







échecs

N° 1084

Y avait-il du danger ?

(URSS - Reste du monde, Londres, 1984)

Blancs : G. Kasparov (URSS)

Noirs : J. Timman (Hollande) Gambit de la D.

1. d4	Cf6	18. Tç1!(n)	Db6
2. ç4	é6	19. Db7!	Tf8
3. Cf3	d5(a)	20. Dh5!(o)	Dd6
4. Cç3	Fé7	21. é4!	Cç6
5. Fg5	0-0	22. Fd5	a6
6. é3	h6	23. Dxb7	Cé5
7. Fxf6(b)	Fxf6	24. Tç8!	Txç8
8. Dç2(c)	ç5(d)	25. Dxç8+	Rh7
9. dxç5(é)	Da5	26. Dç2!	Rg8
10. çxd5(f)	éxd5	27. Cd2!(p)	g5
11. 0-0-0(g)	Fé6(h)	28. a3	Rg7
12. Cxd5(i)	Tç8!(j)	29. Cf1!(q)	Db6
13. Rb1!!(k)	Fxd5	30. Cg3	Rg6
14. Txd5	Cç6(l)	31. Ra2	h5
15. Fç4!	Cb4	32. Dç8!	h4
16. Dd2!(m)	Txç5	33. Dg8+	Fg7(r)
17. Txç5	Dxç5	34. Ch5! abandon(s)	

NOTES

a) Refusant d'entrer dans une « Indienne de la D », début qui permit à Kasparov de remporter de nombreux succès.

b) Après 7. Fh4, Cé4 ; 8. Fxé7, Dxé7 nous retrouvons la vieille « défense Lasker » et, après 7. Fh4, b6 la « variante Tartakower » à la mode depuis quelques années. Le coup du texte (« variante moderne », selon Taimanov) est assez riche de sens en ce qu'il ne laisse plus aux Noirs de choix dans l'ouverture ; au contraire, les Blancs décident ici eux-mêmes de la suite des événements : sans perdre de temps en reculant leur F-D, ils peuvent envisager de se lancer, après ç4xd5, éxd5, dans une « attaque de minorité » avec un temps de plus ou de se jeter dans un combat tactique aigu en effectuant le grand roque suivi de l'envoi des pions de l'aile – R sur le roque ennemi déjà affaibli par l'avance b7-h6. L'inconvénient de la variante moderne est la perte de la paire de F et la facilité pour les Noirs de se dégager par ç7-ç5.

c) Les suites principales sont 8. Tç1 : 8. Db3 ; 8. Dd2 et 8. Dç2. On trouve la suite 8. Dç2 pour la première fois dans une petite partie Opocensky-Alekhine (Munich, 1941).

d) 8..., ç6 laisse les Blancs agir comme ils le souhaitent : 9. 0-0-0, Cd7 ; 10. h4, Té8 ; 11. g4, Cf8 ; 12. Fé2, g6 ; 13. Cé5, Fxh4 ; 14. f4 (Satjar, Plater, Varsovie, 1947) ; de même, si 8..., b6 ; 9. 0-0-0, Fb7 ; 10. çxd5, éxd5 ; 11. g4 suivi de h4.

e) 9. Td1 ne semble pas logique, la variante 8. Dç2 comportant l'idée du grand roque ; par exemple, 9..., çxd4 ; 10.Cxd4, Cç6 ; 11. Cxç6, bxç6 ; 12. çxd5, çxd5 ; 13. Fé2, Da5 et les Noirs sont bien (Grau-Guimard, Buenos-Aires, 1937). 9. 0-0-0 suivi de l'attaque de l'aile – R paraît risqué : 9..., çxd4 ; 10. éxd4 (si 10. Cxd4, Cç6 ; 11. Cf3,Da5 !), Cç6 ; 11. h4, Dç7 ; 12. Rb1, Df4 ; 13. Cé2 (ou 13. a3, Td8 ; 14. ç5. é5 comme dans la partie Nikolaievsky-Bondarevsky, 1963), Dé4 ; 14. Dxé4, dxé4 ; 15. Cd2, Fxd4 ; 16. Cxd4, Cxd4 ; 17. Cxé4, é5 et les Noirs sont bien (Tal-Krogius, 1956).

f) 10. Fé2, dxç4 (et non 10..., Dxç5 à cause de 11. 0-0 !, dxç4 ; 12. Cé4, Dé7 ; 13. Cxf6+ avec avantage aux Blancs) ; 11.0-0, Fxç3 ; 12. Dxç3, Dxç3 ; 13. bxç3, Cb-d7 ; 14. ç6, bxç6 donne un jeu égal (Winter-Boleslavsky, match URSS-Grande-Bretagne, 1947). On a essayé aussi 10. b4, Cç6 ; 11. g4, Cb4 ou 10. çxd5, éxd5 ; 11. Td1 et 11. Dd2 et aussi 10. Tç1, Cç6 ; 12. a3.

g) Le grand roque semble dangereux pour les Blancs dans cette position mais Kasparov est apparemment confiant.

h) Si 11..., Fxç3 ; 12. Dxç3, Dxa2 ; 13. Fd3 menaçant 14. Rd2 et 15.

Maintenant, les Noirs menacent, après Tç8 et Ca6, d'obtenir une attaque écrasante.

i) Gagnant un pion au prix d'un retard de développement, malgré les dangers qui planent sur le R blanc. 12. Cd4 ou 12. Fd3 qui vont de soi, sont en réalité, anodins. Kasparov gagne un deuxième pion et démontre qu'il n'a peur de rien.

j) Une riposte qui effraierait n'importe qui avec les Blancs. Si 12..., Dxa2 ; 13. Cxf6+, gxf6 ; 14. Cd4 (menaçant 15. Cxé6, Dxé6 – si 15..., fxé6 ; 16. Dg6+ ; 16. Fç4) et les Blancs ont l'avantage et un pion de plus. Si 12..., Fxd5 ; 13. Txd5, Dxa2 ; 14. Fç4, Da1+ ; 15. Db1, Fxb2+ ; 16. Rç2, Dxb1+ (si 16..., Da4+ ; 15. Fb3 !) ; 17. Txb1, Ff6 ; 18. Txb7 avec un pion de plus. Ou bien 12..., Fxd5 ; 13. Txd5, Dxa2 ; 14. Fç4, Da1+ ; 15. Db1, Da4 ; 16. Cd2.

k) Il est temps, grand temps de mettre le R blanc à l'abri. Ce que fait Kasparov avec sang-froid mais aussi avec perfidie : si 13..., Txç5 ; 14. b4 !, Txç2 ; 15. Cxf6+ !, gxf6 ; 16. bxa5 et les Noirs peuvent difficilement prendre sur a2 ou sur f2 en raison de l'entrée de la T blanche en d8 bloquant le développement du Cb8 et de la Ta8 ; après 16..., Tç8 ; 17. Cd4 les Blancs maintiennent leur avantage.

l) Si 14..., Ca6 ; 15. Fxa6 suivi de 16. é4 et de 17. é5. Les Noirs menacent 15..., Cb4 avec gain de la qualité.

m) Menace 17. a3.

n) L'attaque des Noirs n'est plus qu'un souvenir. Les Blancs ont une bonne position, un pion de plus et menacent de gagner la D par 19. Fxf7+.

o) Sans D, la finale serait encore plus facile pour les Blancs.

p) Menace 28. f4.

q) L'effondrement des Noirs qui semblaient disposer de tant de cartes offensives après le grand roque des Blancs est aussi spectaculaire que la facilité du jeu des Blancs dans cette phase d'exécution.

r) Si 33..., Rh6 ; 34. Fxf7 et 35. Cf5 mat.

s) Si 34..., Rxh5 ; 35. Dxg7, etc.

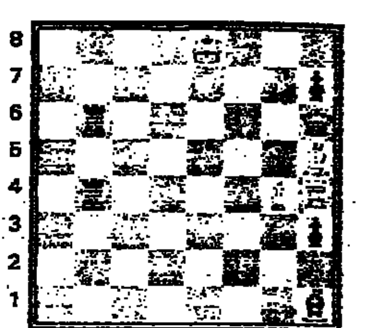
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1083
M. Mikhailov, 1956.

(Blancs : Rb3, Cé4 et é5, Pf5 et g6. Noirs : Ré7, Fç1, Cd1 et h5, Pa3.)

1. g7 !, Cxg7 ; 2. f6+, Rf8 ; 3. Cç5 !! (menaçant 4. Cd7+), a2 ; 4. Rxa2, Cç3+ ; 5. Rb3, Fa3 ; 6. Rxa3, Cb5+ ; 7. Rb4, Cd6 ; 8. Cç-d7+, Rg8 ; 9. f7+, Cxf7 ; 10. Cf6+ et 11. Cg6 mat.

ÉTUDE

S. Roumiantzev
(1982)



Blancs (5) : Ré8, Th4, Fé7 et h5, Pg4.

Noirs (6) : Rh6, Tb6 et b4, Fh1, Ph3 et h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1082

La coupe Del Duca

Un bon stratagème en flanc est parfois la seule façon de faire chuter un contrat comme dans cette donne du tournoi par paires organisé chaque année par Mme Cino Del Duca pour honorer la mémoire de son mari, un mécène du bridge.

♠ D 3
♡ A D 10 9 3
♢ A R D 7 2
♣ 5

♠ 7 5
♡ 8 7 6 2
♢ 10 8 4
♣ R 8 6 2

(N / O E / S)

♠ R V 8 6 2
♡ R V
♢ V 9 5
♣ V 10 4

♠ A 10 9 4
♡ 5 4
♢ 6 3
♣ A D 9 7 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 ♡	1 ♠	1 SA
Passe	3 ♢	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 7 de Pique pour la Dame, le Roi et l'As du déclarant qui a joué immédiatement le 5 de Cœur et a fourni le 9 du mort. *Comment Bergheimer, en Est, a-t-il joué*, et à la suite de quelle mésaventure le déclarant a-t-il chuté TROIS SANS ATOUT ?

Réponse :

Bergheimer a pris le 9 de Cœur *avec... le Roi* (comme s'il n'avait pas le Valet), puis il a contre-attaqué *le... 4 de Trèfle* (comme s'il n'avait pas Valet, 10). Pour essayer de faire le plus de levées possibles (une tactique indispensable en tournoi par paires), le déclarant mit la Dame de Trèfle. L'impasse échoua et Ouest rejoua le 2 de Trèfle pour le 10 et l'As de Sud qui, en toute quiétude, rejoua Cœur de sa main et fournit le 10 de Cœur du mort. Mais, catastrophe, *le Valet de Cœur* sortit comme un diable de la main d'Est pour faire chuter le contrat avec au total *cinq* levées : le Roi de Cœur, le Roi de Trèfle, le Valet de Cœur, le Valet de Trèfle et le Roi de Pique!

Certains lecteurs vont crier « haro sur le déclarant » sans se rendre compte qu'ils auraient peut-être joué comme lui! Certes, quand on voit les quatre jeux, on s'aperçoit que l'on pouvait faire au moins dix levées. En fait, la plus grosse erreur de Sud a peut-être été de n'avoir pas laissé passer le Roi de Pique à la première levée.

Transfert à Sofia

Même quand on regarde les mains adverses, il n'est pas facile de trouver comment réussir ce chelem chuté à l'autre table au cours d'un match contre les Tchèques au « Championnat des pays de l'Est » auquel la France avait participé en 1981.

♠ R D 6 2
♡ R 9 3
♢ R 6 2
♣ D 10 4

♠ 7 4 3
♡ D 10 8 5
♢ 10
♣ V 8 6 5 2

(N / O E / S)

♠ A 10 9 8
♡ 6 2
♢ 7 4
♣ A R 9 7 3

♠ V 5
♡ A V 7 4
♢ A D V 9 8 5 3
♣ ---

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Meyer	Y...	Le Royer
–	1 ♣	passe	2 ♢
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ♢
passe	5 ♢	passe	6 ♢...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle, le déclarant a pris soin de jouer le 4 du mort, et Est (n'osant pas fournir le 9) a mis le Roi de Trèfle. *Comment Gérard Le Royer a-t-il gagné* CE PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense?

Note sur les enchères :

Le Royer a déclaré « 6 Carreaux » sur « 5 Carreaux » en pensant que le chelem dépendrait peut-être d'un squeeze ou d'une impasse à Cœur ou à Pique.

Il savait que Nord avait une ouverture minimum avec une distribution régulière et l'As ou le Roi de Pique (d'après l'enchère de « 3 Piques »).

PHILIPPE BRUGON.

scrabble®

N° 195

Bronzez à l'intérieur de la tête

Pour vous changer de la bronzette tous azimuts, des coups de soleil, des coups de fusil, de la pêche à la crevette, de la drague à la sirène, de la brasse papillon, du cerf-volant, du frisbee, des requins-chagrins, des baigneuses de joie, de la planche à voile, du vaporetto, du topless, du sot-l'y-laisse, voici un petit puzzle :

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1					T	A				T
2		T		H	A	N		P		O
3	L	E					S	I	U	M
4		R	A	T		T	E			B
5	E	N	R	A	Y	E			M	A
6	M	I	S			E	C	H	E	
7	E	T								
8	T	E		F			N	E		
9		S		A	H			T	A	
10				T	O	C	S		S	U

Complétez la grille ci-dessus en utilisant, *une à une*, les lettres suivantes : A, C, EE, F, H, O, RR, SSSS, TT, Y, Z. Chaque fois que vous posez une lettre, vous *devez* former un mot valable au scrabble. Solution en fin d'article. Ce puzzle a été proposé aux finalistes d'un concours organisé par Scrabblerama * à l'occasion du festival de Vichy.

Scrabble Etoile, 7, rue Le Sueur, 75116, Paris. 3 février 1984.

Tournois lundi, vendredi et samedi 21 h ; mercredi, vendredi, samedi, 14 h 30 et 17 h.

N°	TIRAGE	MOT TROUVÉ	RÉF.	PTS
1	EEQSSUU			
2	S+ANOPUU	QUEUES	H 4	42
3	NU+AANST	POQUAS	4 F	15
4	BEEORTU	SAUNANT	I 8	64
5	ACFISTW	BROUTEE	3 I	85
6	CFI+EFLO	WATTS	14 F	36
7	CO+DEHRR	EFFILE	O 3	48
8	ALMNOPZ	DEROCHER (a)	6 B	74
9	NO+HIJRX	LAMPEZ (b)	C 2	56
10	–EEIMMNO	XI	N 6	64
11	ACGIISV	INNOMMEE (c)	11 H	70
12	CIS+DIRR	GRAVAI	J 2	33
13	IR+ABLLY	DECRIS	O 10	36
14	–EJLRTUV	OSAI	K 3	34
15	RTV+NNOO	JUMEL	M 9	42
16	NORV+BEE	TON	L 6	21
17	EORV+IK?	BENI	14 L	26
18	ERV+EGNY	KI(L)OWATTS	14 B	52
19	EGN+AAET	VOYER	E 5	34
20	AEET+HS?	GAN	15 A	25
21	DEEILLT	HEL(I)ASTE(d)	2 A	74
		DETELAI	12 D	23
				951

NOTES

(a) Vt, enlever les roches d'un chenal.

(b) Ou PALMEZ.

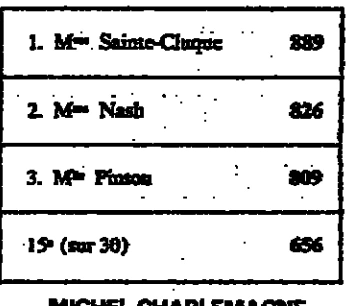
(c) Ou INNOME, E ; cf INNOMINE, E.

(d) Magistrat grec dont les audiences commençaient au lever du soleil.

* Abonnement 1 an (11 numéros) : affilié FFSc, 70 F. Non affilié et étranger, 85 F.

Scrabblerama, BP 123, 75023 Paris Cedex 01.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro allant de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une *lettre*, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.



1. Mme Sainte-Cluque	889
2. Mme Nash	826
3. Mlle Pinson	809
15e (sur 30)	656

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

SOLUTION DU PUZZLE

Horizontalement : 1. TE, ETAYA ; 2. TCHAN, PRO ; 3. LEZ ; 6. MISS, ECHES ; 8. NERF ; 9. SHAH, TAO.

Verticalement : 12. ETERNITES ; 13. CZARS ; 14. EH, TAS ; 15. TAS ; 16. TEES ; 18. API ; 19. RU, METRAS ; 20. TOMBAS, FOU.

(Si vous jouez « APIS » plutôt que MISS, vous faites tilt, car API est invariable).

MOTS CROISÉS

N° 313

Horizontalement

I. Vertus antiques ou bicentenaires. – II. A fui ou a été chassée. Abrite de sa fin. – III. Des loyers particuliers. Introduit. – IV. Début d'une science hasardeuse. Sert de frontière. Souvent cité. – V. Exhale sa fureur. Article. On y régla bien des affaires. – VI. Peuvent toujours servir à d'autres qu'aux notaires. Frappant sur la terre. – VII. Que d'eau, que de vin ! Juste. – VIII. Parle. Eus quelque hésitation. – IX. Ses trésors, on les trouve aussi à Londres. Bosse. A relever. – X. Elle nous fait rougir.

Verticalement

1. A l'ordre du jour pour celles du I et pour leurs compagnons. – 2. Là, il faut faire vite. – 3. Elles vont en Afrique ou dans les océans. – 4. Une voile, mais pas de planche. La même chose. Quand il faut en finir. – 5. S'ouvrent vers l'extérieur. Vient des montagnes. – 6. Il est comme ça quand il n'est pas chargé. Ce n'est pas du beau langage. – 7. Va au fond, et de bas en haut. Pour la coupe. – 8. Elles font sauter ou sursauter. – 9. Article. Bien mal massé. – 10. Il est bien parti. Attache ou se promène. – 11. Bien arrivée. Surpris en flagrant délit. – 12. Redemande. Comme une princesse. – 13. N'en revient pas.

SOLUTION DU N° 312

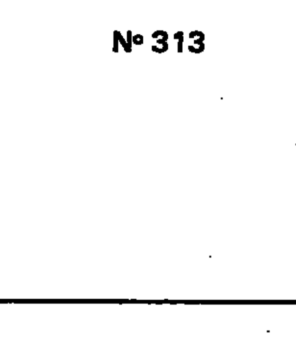
Horizontalement

I. Débrouillarde. – II. Eclat. Nitreux. – III. Présents. Avec. – IV. Août. Oeta. Ere. – V. Nu. Apyre. Cros. – VI. Ney. Réelles. – VII. Espoirs. Inini. – VIII. Ouessant. Iv. – IX. Surir. Egorgée. – X. Entreprenants.

Verticalement

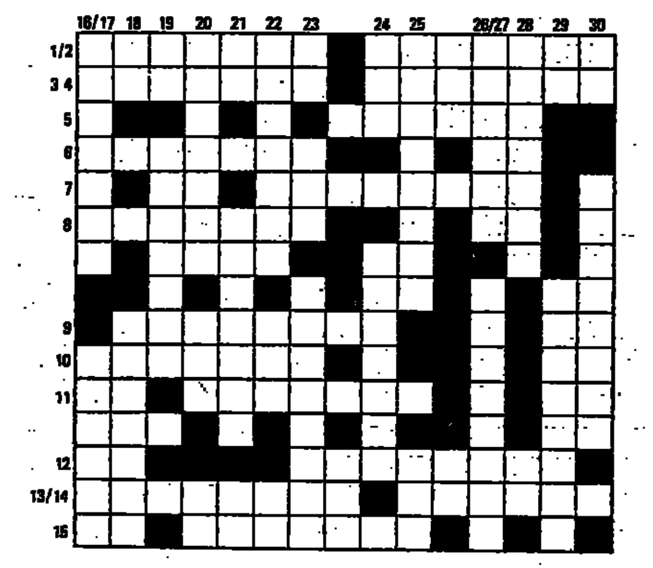
1. Dépanneuse. – 2. Ecroués. Un. – 3. Bleu. Yport. – 4. Rasta. Ouir. – 5. Ote. Prière. – 6. Noyers. – 7. Intéresser. – 8. Listel. Age. – 9. Lt. Linon. – 10. Ara. Centra. – 11. Reversi. Gn. – 12. Duero. Niet. – 13. Excessives.

FRANÇOIS DORLET.



ANACROISÉS®

N° 313



Horizontalement

1. CEEGINO. – 2. ACESSTU (+ 2). – 3. ADINNOS (+ 2). – 4. AEISTUV (+ 1). – 5. EELPRS (+ 3). – 6. AEINRUV. – 7. ACEEINST. – 8. EGIILNT. – 9. EIOQSSTU. – 10. CEGHIRU. – 11. AINSTUV. – 12. DEHIPRSY. – 13. EGIIMNRS. – 14. ALNOOS. – 15. AAEIILN.

Verticalement

16. AALNRSV. – 17. CEEHIR (+ 1). – 18. GHNOSSU. – 19. EEGNRTU. – 20. ADNOORT. – 21. EGIIRRU. – 22. CEEFINT. – 23. EIIMSSUV (+ 1). – 24. EEILNRS (+ 3). – 25. ACEFRSSU. – 26. EEITUV. – 27. DEEHILSU. – 28. CEILLNT. – 29. AEHNNOPT. – 30. DEEIMNU.

SOLUTION DU N° 312

Horizontalement

1. OPTIMAL. – 2. NAVIGUA. – 3. ANALYSE. – 4. OMICRON. – 5. PIRANHA. – 6. DUOPOLE, monopole à deux. – 7. NEREIDE. – 8. SUSCITA. – 9. SUSPECT. – 10. REGOLITE, débris géologique. – 11. SETACEE, en forme de soie de porc. – 12. ONTIQUE, qui relève de l'étant (TONIQUE). – 13. ALPESTRE (PALESTRE, PERLATES, PLATREES, SALPETRE). – 14. INULINE. – 15. ROSATRE (ROTERAS).

Verticalement

16. OVOIDES. – 17. ROUMAIN. – 18. ULULER. – 19. TRIPOUS. – 20. GERFAUT. – 21. OSEILLE (OISELLE). – 22. MARCONI, grand-voile triangulaire. – 23. ISOLENT. – 24. LANCERA (RELANçA, RENACLA). – 25. NAUPLIUS, première forme larvaire des crustacés. – 26. UNCINEES (bot.) pourvues d'un crochet. – 27. VAURIENS (ENSUIVRA). – 28. PREFIXAT. – 29. GYMNASTE (SYNTAGME). – 30. CERAUNIE, arme préhistorique. – 31. AERAIENT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Disques

Dutilleux et Ligeti par le Quatuor Via Nova

Poursuivant son exploration audacieuse du répertoire contemporain, la firme Erato vient de publier quatre disques, dont l'un, interprété par le Quatuor Via Nova, permet de découvrir deux œuvres très différentes, mais qui se rejoignent quelque peu par leurs titres respectifs.

Henri Dutilleux, le grand classique parmi les compositeurs français d'aujourd'hui, écrivit *Ainsi la nuit*, pour quatuor à cordes, en 1976. L'ouvrage, qui se joue sans interruption, dure dix-sept minutes.

Il n'est donc pas très long, mais comprend quand même sept mouvements, dont certains reliés par de brèves *Parenthèses*. Il faut notamment, pour réussir une telle partition, une très grande clarté dans la définition des climats expressifs.

Et de fait, dans ces mouvements qui ont nom *Nocturne*, *Miroir d'espace*, *Constellations* ou *Temps suspendu*, Dutilleux fascine en mêlant étroitement changement et durée. Ce chef-d'œuvre dense et concis, sans une note de trop, n'avait jamais été enregistré auparavant.

Intitulé *Métamorphoses nocturnes*, composé à Budapest en 1953-1954 et déjà gravé plusieurs fois, le *Quatuor n° 1* de György Ligeti n'a pas la notoriété du *Quatuor n° 2* de


ZODIAQUE

Henri Dutilleux

1968. Mais il est heureux que Ligeti en autorise à nouveau l'exécution, car ce quatuor de vingt-trois minutes, lui aussi d'un seul bloc, est un des plus grands jamais écrits, dans la descendance directe de ceux de Bartok.

Son originalité n'en est pas moins évidente, et, curieusement, il annonce davantage les œuvres récentes de Ligeti que celles nées juste après son installation en Occident, vers 1960.

Un disque à marquer d'une pierre blanche.

MARC VIGNAL.

● **Erato, STU 71546.**

Quatuors et quintettes : Dvorak, Mendelssohn, Borodine, Glinka

Tandis que les répertoires symphonique ou pianistique, labourés en tous sens, ne gardent plus guère de secrets, mis à part le reliquat des injustices du passé, la musique de chambre recèle encore bien des trésors cachés, même chez des compositeurs célèbres.

Connaissez-vous les deux *Quatuors pour piano et cordes* d'Anton Dvorak, ce semeur inépuisable ? On ne se lasse pas de réécouter le premier en ré majeur, tant il a de jeunesse, d'élan, de « gestes » mélodiques inoubliables, de sève divine qui jaillit de la source la plus fraîche. Les développements d'une pureté schubertienne enrichissent les thèmes d'une parure instrumentale toujours neuve et exquise, et toute cette musique ne cesse de danser dans nos têtes des chevauchées enthousiastes.

Le 2e Quatuor en mi bémol, vingt-quatre ans plus tard, d'un grand lyrisme à la Brahms, plus ramassé et structuré, plus mûr, n'a plus le même charme natif, mais toujours cette admirable floraison d'idées lumineuses, débordantes, qui rappelle celle de la *8e Symphonie*, proche dans le temps. Et l'interprétation des quatre Tchèques (qui tous se prénomment Josef !), le piano léger et fringant de Josef Hala, le violon séraphique de Josef Suk, etc., respirent à l'unisson de cette musique, dans ces vastes espaces sonores où chaque instruments déploie le velours de sa sonorité et la richesse de ses accents les plus personnels.

En complément de ces quatuors, trois adorables surprises que nous réservait Dvorak : les *Bagatelles pour deux violons, violoncelle et harmonium* (ce dernier aux réjouissantes sonorités creuses et savoureuses), op. 47, les *Miniatures pour alto et deux violons*, op. 75, et une *Gavotte pour trois violons*, des pages qui me font irrésistiblement penser à l'effusion, à la bonne grâce, au bonheur d'expression de... Luigi Boccherini en ses quintettes !

Peut-être faudrait-il écouter auparavant les deux *Quintettes à cordes* de Mendelssohn, auxquels la spontanéité radieuse de Dvorak porte quelque ombrage. Pourtant, à dix-sept ans, quel métier chez le jeune Félix, quelle jolie musique ensoleillée qui part de Mozart et se retrouve vite dans son pays favori des elfes ! Mais on reste sur des coteaux modérés, et plus encore dans le *2e Quintette* de ses trente-sept ans, où les idées sont élégantes, mais les développements fort convenus. Bonne interprétation de Gérard Caussé et du jeune Quator Viotti, que l'on aimerait retrouver dans des œuvres plus significatives.

On entend parfois le *2e Quatuor en ré majeur* que Borodine écrivit à quarante-huit ans, très chantant, avec des mélodies slaves un peu trop caractéristiques et raccrocheuses, où l'on côtoie parfois la musique de genre. Mais comment en vouloir de cet attendrissement à l'auteur du *Prince Igor*, quand on apprend qu'il voulait évoquer dans ce quatuor sa rencontre avec sa future épouse dans la romantique Heidelberg ?

Le grand *Quatuor en la majeur*, auquel il se consacra quatre années auparavant, est beaucoup plus intéressant. Il s'y met à l'école de Beethoven (empruntant même un de ses thèmes), avec de belles introductions lentes, des fugues, un travail contrapuntique très poussé, parfois maladroit, mais plein d'idées originales, d'accents, de traits de caractère, qui s'enchaînent dans un certain désordre harmonique. Un tempérament et une étonnante liberté créatrice.

Le superbe Quatuor de Prague déploie ce lyrisme avec toute sa richesse et sa profondeur, et il y ajoute une curiosité : le *Quatuor en la majeur* de Michaël Glinka, une œuvre joliment écrite à la viennoise : impossible de deviner l'auteur de *la Vie pour le tsar* dans cette agréable musique d'un petit frère du premier Beethoven !

JACQUES LONCHAMPT.

● **Dvorak : deux disques Supraphon, 1111.3491/92.**

● **Mendelssohn : Erato, NUM 75.094.**

● **Borodine et Glinka : deux disques Supraphon, 1111.3721/22.**

« Pygmalion », de Rameau

Un an après la fête-anniversaire, la fièvre ramiste brûle encore, avec une production discographique privilégiant toujours l'homme de théâtre et le magicien de la voix.

Ainsi de cette nouvelle version de *Pygmalion*. Sans doute, cet acte de ballet avec son cadre intimiste ne met-il pas en scène le dramaturge génial d' *Hippolyte et Aricie* ou le glorieux rythmicien des *Indes galantes*. Reste que l'ouvrage est révélateur du registre voluptueux de la sensibilité de Jean-Philippe. En effet, le musicien a beaucoup mis ici de lui-même, et d'abord cette tendresse éperdue qui passe si bien dans l'éveil ébloui de la statue à la vie et au sentiment amoureux.

Détaillant à son tour les mille charmes de la partition, Nicholas McGegan cisèle les danses avec un goût exquis et une dimension orchestrale que nous avions déjà remarqués dans ses séduisantes gravures de *Naïs* et de *la Princesse de Navarre*.

L'orchestre virtuose (instruments baroques à tous les pupitres) du Bach Festival demeure égal à sa réputation (attention quand même à certaines flûtes désinvoltes) et les chœurs sont excellents. Reste le problème des voix solistes, avec un Pygmalion (Michaël Goldthorpe) qui raffine et polit à loisir son doux émoi jusqu'à verser dans le maniérisme. Marilyn Hill Smith (la statue, Céphise) réussit une jolie leçon de chant, mais ne sait pas faire passer cette surprise et cette incertitude aussi, gages d'une féminité toute neuve. Une exception pourtant, qui confirme que Rameau ne se livre qu'à ceux et à celles qui possèdent (avec l'intimité de la langue française) une diction sans reproche : Anne-Marie Rodde est parfaite dans le rôle de *l'Amour*, servie par un chant très pur et une prosodie toujours attentive à l'impact du mot.

En guise de conclusion (provisoire), je ne pense pas que la pimpante approche de McGegan, caractéristique de l'image presque trop ornée que beaucoup d'Anglais (qui ne sont pas Gardiner) se font de Rameau, soit de nature à remettre en cause la suprématie de l'enregistrement Leonhardt, plus soucieux du ton poétique profond de la musique. En attendant que William Christie, qui, avec ses Arts florissants, nous en a donné de superbes versions de concert l'an passé, grave à son tour l'ouvrage pour la vérité de Rameau et notre bonheur à tous !

R. T.

● **Erato, STU 71507.**

« Le livre Vermeil » de Montserrat

A l'écoute de trois cultures (l'arabe, la juive, la chrétienne), la musique occidentale du quatorzième siècle est une « *musique de convivialité* » que les recherches actuelles pimentent délibérément de toutes les fascinations exotiques, instruments traditionnels (saz, zarb, bendhir, etc.) à l'appui.

L'époque, au reste, fut une époque de crise, caractérisée par l'irruption de l'humain dans le domaine spirituel et tendant à remettre en question la fonction liturgique de l'art.

Image de l'identité catalane où aimait à se reconnaître Pablo Casals — *El libre Vermell (le Livre vermeil)*, — illustre à merveille ce glissement des mentalités et du sentiment religieux vers de « *nouvelles ambiguïtés* ». L'auteur en est inconnu, mais il est probable qu'il s'agit d'un moine ou d'un groupe de moines de Montserrat. Dix chansons de pèlerinage nous sont ainsi parvenues, qui rythmaient la dévotion, les réjouissances et le repos des fidèles affluant à la célèbre abbaye.

L'origine du livre est indéniablement populaire, et l'interpénétration du profane et du sacré y est telle que l'on peut se demander si sa diffusion n'a pas été, en partie, assurée par des jongleurs ou des troubadours locaux.

C'est à ce visage populaire et humain qu'est précisément sensible le Groupe vocal et consort Caillard-Hayward. Ainsi a-t-il retenu la dimension quasi processionnelle du chant, avec ce martèlement caractéristique de tant de répertoires médiévaux, des *Organa* de Pérotin aux jeux sacrés, comme le *Danielis Ludus* de Beauvais.

Inlassablement reprise, la prière vire à la litanie dansée, ponctuée par d'opiniâtres percussions. Et sans doute, dans l'esprit des interprètes, cette insistance n'est-elle que le miroir de l'homme du quatorzième siècle qui, poussé par son angoisse existentielle, n'en finit pas d'interroger le ciel, la terre et l'au-delà (l'étonnante danse macabre *Ad mortem festinamus*, où la mort saisit le vif, comme sur les fresques de La Chaise-Dieu).

Il se peut, malgré tout, que certains soient rebutés par les partis pris de la démonstration et par cette couleur sonore radicale que, de toute évidence, l'ensemble est allé chercher dans les musiques de l'Islam.

Bien sûr, une volonté d'expressivité maximum a guidé nos chantres et instrumentistes (ceux-ci d'une rare virtuosité), mais l'on sait que, dans ce genre de reconstitution, musicologues et exécutants en sont réduits au jeu des hypothèses, car les sources y sont plus fragiles qu'ailleurs.

Reste un élan de vie irrésistible et un ton de certitude que je trouve personnellement plus séduisant que la sèche vérité historique. A écouter et à faire écouter.

ROGER TELLART.

● **Erato, NUM 75122.**

Jazz

Solal joue Hodeir

C'est à Martial Solal que revient le mérite d'avoir choisi, pour le 26 octobre 1983, dans le cadre du Festival de jazz de Paris, au Théâtre de la Ville, la musique d'André Hodeir que l'on n'avait pas entendue en concert depuis longtemps. Le disque qui vient de paraître est constitué des pièces données au festival et qui étaient, toutes, jusqu'à ce jour, inédites.

L'enregistrement initial n'a pas été retenu. Jean Deloron en a effectué un nouveau, dans le studio 103 de l'avenue Kennedy, au début du printemps de cette année, enregistrement qui traduit plus fidèlement les nuances des textes et des exécutions orchestrales. Le succès que va connaître le recueil réalisé sous les auspices de MFA (comme ce fut le cas pour le *Bekummernis*, dont on a récemment parlé ici) incitera peut-être des éditeurs à faire jouer d'autres inédits d'Hodeir ou à reprendre quelques albums déjà publiés, mais dont les exemplaires se font rares : *Essais I* (1955), *Essais II* (1956), *Clarke-Hodeir* (1957), *Alphabet* (1957), *Jazz et Jazz* (1960), nous ne parlons que d'œuvres instrumentales, celles de caractère vocal étant plus récentes comme *Bitter Ending* (succédant à *Anna Livia*), sorti chez Epic voici tout juste dix ans.

Arte della Commedia dell' est un concerto pour clarinette, un thème et quatorze variations, où Di Donato passe allègrement de phrases écrites dans la manière de l'invention spontanée à cette invention elle-même. L'ombre tutélaire de Duke Ellington se promène dans cette plage en compagnie du merveilleux fantôme de Barney Bigard. *Transplantation* se présente comme la sœur jumelle de *Flautando* (qu'exprimait autrefois les flûtes en ut et en sol de Guiot) : même tonalité, même tempo, même structure. Toutefois, les idées, qui s'y déploient différemment, et le son du ténor de Debarbat font que cette gémellité vraie des œuvres, imitant en cela celle des hommes, se partage en destinées séparées et distinctes. A l'inverse, *le Désert* (conçu pour le film *Tripes au soleil*) réapparaît ici comme simplement récrit pour l'orchestre de maintenant, d'où son appellation de *Désert recommencé*.

Avec *Comin'on the Hudson* (solistes : Ceccarelli et Guérin) et *Crepuscule with Nelly*, prolongement de formes proposées par Monk, Hodeir réalise une part d'un projet ancien. *Catalyse* met en évidence Jeanneau et Alvim, tandis que *D or No*, adoptant le rondo (ce titre est un anagramme), donne la parole à Solal, dont toutes les interventions, cette fois, sont entièrement improvisées. Le jazz, qui n'a jamais été un folklore, mais, tout au contraire, une grande affaire universelle, manifeste là, de surcroît, un aspect sophistiqué de lui-même, dans une admirable passion sublimée.

LUCIEN MALSON.

● **MFA-Carlyne 008.**

Philatélie n° 1855

Les Nations unies et ses seize...

... drapeaux, sont émis pour la cinquième année consécutive par son administration postale. Cette émission prévue pour le 21 septembre prochain représentera les drapeaux des seize Etats membres suivants :

Burundi	Tanzanie
Pakistan	Emirats ar. unis
Bénin	Equateur
Italie	Bahamas



Pologne	Paraguay
P.-Nle Guinée	Bhoutan
Uruguay	Centrafricaine
Chili	Australie

La présentation est comme celle des émissions précédentes, soit quatre feuilles de seize timbres. Chacune des feuilles est combinée par quatre drapeaux disposés par des blocs de quatre par pays.

Impression hélio, par SA Courvoisier (Suisse). Tirage 3 500 000 par drapeau (à 0,20 c), soit 875 000 feuilles par groupe de quatre pays.

Chaque drapeau = 700 000 $, les seize totalisant 11 200 000 $ soit environ quelque 95 200 000 de nos francs. Une affaire juteuse qui dure depuis cinq ans et il y en a encore pour autant !

LE RETRAIT des timbres des seize drapeaux émis le 23 septembre 1983 aura lieu le jour de l'émission de la nouvelle série ci-dessus annoncée.

Le 19e congrès de l'Union...

... Postale Universelle, se déroula à Hambourg et un « Salon de la Philatélie » a eu lieu du 19 au 26 juin. Signalons quelques pays africains participant par des émissions.

Bénin : 90 fr. ; par Abayi, offset Edila ;

Gabon : 125 F et 1 000 fr. b.-f., P.A. ; Cl. Andreotto, Edila ;



Mali : 135 fr., P. Lambert/C. Guillâme, t. d., Périgueux ;

Niger : 300 fr., A. Larrivière, t. d. Périgueux.

Toute information complémentaire à l'ACTPOM, 85, avenue de La Bourdonnais, Paris-7e.

Calendrier des manifestations

40e anniversaire des batailles, débarquements et de la Libération :

⊙ **83310 Cogolin** (mairie), 15/VIII.
⊙ **92160 Antony** (Sélect), 24/VIII.
⊙ **40000 Mont-de-Marsan** (minoterie), 23/VIII.
⊙ **34190 Ganges** (mairie), 24/VIII.
⊙ **58560 Alligny Cosne** (s. des fêtes), 27/VIII.
⊙ **69000 Lyon** (inf. munic.), 1er 2/IX.
⊙ **80000 Amiens** (64, r. Legrand-Daussy), 2/IX.
⊙ **28400 Nogent le Rotrou** (s. poly), 9/IX.
⊙ **76290 Fontaine la Mallet** (mairie), 9/IX.
⊙ **50140 Mortain**, 9-10/IX.
⊙ **88150 Taon-lès-Vosges** (rotonde), 22-23/IX.

Musique, scoutisme et sport

⊙ **59440 Dourlers** (château), 4/VIII.
⊙ **17630 La Flotte**, 11/VIII.
⊙ **19110 Bort-les-Orgues** 11/VIII.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Repas d'été

DE nouveaux produits alimentaires aident à éliminer préparations et cuissons, fastidieuses pendant les vacances.

Un saucisson, à saveur poivrée ou fumée, est présenté en bâtonnets, faciles à picorer (Calixte). Le paquet de vingt-sept mini-saucissons emballés sous vide est vendu 11,50 F environ. A déguster avec un vin blanc d'apéritif des Charentes, aromatisé à la pêche, à la cerise ou à la groseille (Ambrosy, la bouteille 28,50 F environ).

Les germes de soja en salades, tout le monde connaît. Suzi-Wan, spécialiste en la matière, suggère de les utiliser aussi comme légumes et sort un nouveau conditionnement en boîte 4/4 (11 F environ), plus avantageux que les bocaux en verre. Grâce à une fabrication en continu de la germination du soja à sa conservation, trente minutes seulement s'écoulent entre la récolte et la pasteurisation, ce qui permet de conserver le produit pendant dix-huit mois.

Grignotage à toute heure avec deux nouveaux fromages frais au lait de vache. Leur pâte onctueuse a une saveur de chèvre ou de brebis (« Chicotin » et « Cevrinol », Saint-Moret, 7,50 F environ la barquette de 150 grammes.) Pour les jeunes, qui raffolent des crèmes glacées, Gervais a créé la « glace à l'américaine », agrémentée de morceaux croquants : chocolat et amandes pralinées, caramel et amandes chocolatées ou vanille et amandes caramélisées (28 F environ). Cette crème est présentée en grand pot de 0,75 litre.

JANY AUJAME.

LES VACANCES DES AUTRES

L'Espagne casanière

Des gens, non des paysages.

LES compatriotes de Pizarre et de Balboa n'ont pas l'âme voyageuse. Tout au moins ne peuvent-ils pas se le permettre. Quant aux privilégiés qui se déplacent, ils songent davantage à retrouver des parents qu'à découvrir des sites nouveaux. Telles sont les principales conclusions de l'« Enquête sur les vacances des espagnols » publiée annuellement par le secrétariat général au tourisme à Madrid.

La réalisation de cette enquête représente déjà, en soi, une innovation. Durant des décennies, les autorités espagnoles ont associé le mot « touriste » à l'adjectif « étranger ». Ce n'est que depuis la fin des années 70 qu'elles ont commencé à s'interroger sur les vacances de leurs nationaux. Et elles ont ainsi pu constater que, si l'Espagne reste pour l'Europe le paradis du tourisme, ses habitants n'ont pas, dans leur majorité, accès à l'éden. Si l'on en croit l'enquête de 1982 (la dernière publiée), 69 % des Espagnols ne sont pas partis en vacances durant l'année (au lieu de 59 % en 1981).

Les raisons de cette sédentarité ? Pour 62 % de ceux qui sont restés chez eux, elles sont d'ordre économique. La crise fait des ravages dans le budget des familles au sud des Pyrénées, dans ce pays qui compte le taux de chômage le plus élevé du monde occidental (20 % de la population active). De plus, le revenu *per capita* continue d'être bien inférieur à celui des pays de la CEE, et la part consacrée aux loisirs reste modeste. Si l'équipement touristique espagnol apparaît toujours très abordable pour l'heureux détenteur de dollars ou de marks, il l'est beaucoup moins pour celui qui se voit rémunéré en pesetas.

Le gouvernement socialiste espagnol, au pouvoir depuis décembre 1982, peut-il promouvoir un tourisme populaire à l'intention de ces Espagnols casaniers par obligation ?

M. Ignacio Fuejo, secrétaire général au tourisme, reste prudent, et ne semble pas tenté par la bienfaisance. « *Nous ne pouvons pas faire de miracles,* affirme-t-il, *car en période d'austérité les subventions au tourisme ne peuvent constituer une priorité pour le gouvernement. Nous pouvons, certes, stimuler les voyages en augmentant la durée des congés payés ou en réduisant le nombre d'heures de travail hebdomadaire. Mais les Espagnols ne prendront davantage de vacances que lorsque leur revenu croîtra.* »

L'économie est-elle, d'ailleurs, la seule en cause ? Les psychologues font doctement allusion au caractère traditionnellement sédentaire des Espagnols, dans cette société longtemps agraire où l'attachement à la terre reste très fort : on ne la quitte que par obligation, pour survivre, et non par plaisir. De plus, le relatif isolement politique du pays à l'époque de la dictature franquiste a conduit beaucoup d'Espagnols à se refermer sur eux-mêmes, à tourner le dos à l'extérieur, émoussant leur volonté de découverte. L'explication vaut ce qu'elle vaut !

Ceux qui voyagent, de leur coté, ne semblent pas tentés par les frissons de la nouveauté : 46 % d'entre eux se déplacent pour rendre visite à des parents ou à des amis. Pourcentage qui en dit long sur la vigueur soutenue de l'institution familiale...26 % des Espagnols partant en vacances se rendent dans leur résidence secondaire. 16 % seulement indiquent comme raison de leur préférence l'intérêt intrinsèque du site choisi. « *Mes compatriotes voyagent pour voir des gens et non des paysages,* conclut M. Fuejo. *C'est d'ailleurs dans la nature de ce peuple plus communicatif que contemplatif. Ils aiment surtout à se retrouver entre eux, ce qui explique le succès de foule que rencontre n'importe quelle fête de village.* »

Plutôt le sable que l'Alhambra

Où les Espagnols vont-ils en vacances ? En Espagne, bien évidemment. En 1982, 7 % seulement de ceux qui ont voyagé ont choisi l'étranger (dont un tiers la France, le pays le plus visité). Le gouvernement se prononce certes avec enthousiasme pour la « *libre circulation des touristes* », dans ce pays qui reçoit tous les ans 40 millions de visiteurs (1 par habitant !) ; ainsi les Espagnols peuvent-ils obtenir sans difficulté, pour un voyage de tourisme, l'équivalent en devises de 400 000 pesetas par an (environ 22 000 F), une quantité qui peut d'ailleurs être élargie. Mais le goulet d'étranglement de la crise, là aussi, décourage de sauter les frontières. D'autant que la dépréciation de la peseta n'incite pas à partir à la conquête des pays à monnaie plus vigoureuse !

Les Espagnols qui voyagent dans leurs pays semblent tentés par les mêmes endroits que les étrangers venus leur rendre visite. Pour eux aussi, le sable est roi : 39 % choisissent la plage, un pourcentage toutefois en régression (48 % en 1981), sans doute à cause de l'augmentation des prix de l'infrastrucutre touristique dans les zones du littoral, 19 % indiquent leur préférence pour la campagne, et 4 % seulement affirment réaliser un « *voyage itinérant* » dans plusieurs endroits du pays. Par régions visitées, c'est l'Andalousie qui vient en tête, grâce aux plages de la Costa del Sol (la province de Malaga est la première de toutes) plutôt qu'à la mosquée de Cordoue ou à l'Alhambra de Grenade. La perspective de découvrir des sites nouveaux ne semble pas faire office de stimulant : 56 % des personnes interrogées affirment aller toujours en vacances au même endroit.

Nul doute, donc, que le tourisme représente aujourd'hui un luxe pour la majorité des Espagnols. Une fois écartée la thèse, peu conforme à la politique de « *réalisme économique* » des socialistes, de subventionner le secteur (« *le tourisme doit-être pour le gouvernement une source de devises et non de dépenses* », affirment les autorités), est-il possible de remédier à cette situation ? En encourageant une forme de tourisme plus modeste, explique-t-on chez les responsables du secteur, en stimulant les voyages courts dans l'Espagne de l'intérieur, aux prix plus abordables mais aux richesses culturelles nombreuses, en incitant les citadins à « *rayonner* » davantage dans les campagnes qui les entourent, dans ce pays dont la densité monumentale est l'une des plus élevées d'Europe.

Le transfert des attributions de tourisme aux différentes « communautés autonomes », dans le cadre de la régionalisation en cours, devrait favoriser cette entreprise. On espère, à Madrid, qu'une saine émulation entre les différentes régions vantant chacune leurs attraits permettra de diversifier l'offre touristique, la rendant plus accessible à chacun. Ce n'est d'ailleurs pas qu'un problème de loisirs : le tourisme interrégional n'a-t-il pas son rôle à jouer dans l'intégration nationale, dans ce pays encore soumis aux chants de sirène du séparatisme ?

THIERRY MALINIAK.


J.K. MAGNUM

Un bastion dans la Sierra

A l'assaut des Pics de l'Europe.

LA route asphaltée s'arrête ici, brusquement. On ne voit pas, d'ailleurs, comment elle pourrait aller plus loin. Devant, à gauche, à droite, la paroi rocheuse, abrupte, verticale, paraît infranchissable. Cet amphithéâtre naturel enserre le visiteur, l'emprisonne entre ses murs déchiquetés. Pour s'échapper, il faut prendre le téléphérique qui, tel un ascenseur, vous emmène en trois minutes 800 mètres plus haut, à mi-chemin du ciel, au sommet de la paroi. Nous sommes à Fuente De, au cœur des Pics de l'Europe, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Santander. Un *parador* (hôtel géré par le gouvernement), la station de téléphérique, trois maisons et, tout autour, l'à-pic de la roche : c'est le point de départ pour l'aventure.

On connaît bien sûr l'Espagne des plages, de la Costa Brava à la Costa *del* Sol. On connaît aussi celle des monuments, de l'Alhambra de Grenade à la cathédrale de Tolède. On connaît moins celle des montagnes. Les Espagnols, eux, l'apprécient à sa juste valeur, et ont fait des Pics de l'Europe, aux confins des Asturies et de la province de Santander, un de leurs lieux de villégiature favoris. Ils y escaladent des pics ou, plus modestement, crapahutent entre les montagnes le sac au dos, de refuge en refuge, dans des paysages de roche désolés aux allures de fin du monde. Les moins jeunes louent une jeep pour sillonner la montagne de part en part, en dormant sous la tente.

Les Espagnols, dit-on, sont peu portés à la solitude, et sont plutôt friands de grandes concentrations humaines : ce sont des êtres sociaux par excellence. En venant chaque année en masse aux Pics de l'Europe, ils font mentir la légende. Fuyant la canicule de la *meseta,* le plateau castillan, ou le flot humain qui se déverse sur les côtes, nombreux sont ceux qui viennent chercher refuge au creux de la sierra. Et quelle région se prête mieux à ce retour sur soi-même que les Pics de l'Europe ?

C'est un étrange phénomène naturel : un quadrilatère parfaitement délimité, d'environ 35 kilomètres sur 20, dont le profil tailladé s'élève tout d'un coup, à l'improviste, au milieu des vallées herbeuses de la côte cantabrique. Trois massifs culminant à 2 650 mètres, s'élèvent côte à côte, séparés par d'étroits cañons. Le paysage est tout en extrêmes : au vert profond des vallées succède sans transition la rigueur de la roche, pailletée de blanc à l'époque des neiges (c'est-à-dire durant la majeure partie de l'année). Les rivières se faufilent au fond de gorges encaissées, entre des parois abruptes qui semblent sur le point de se toucher.

Pour les Espagnols, les Pics de l'Europe représentent également l'un des bastions du nationalisme ibérique. Les habitants de la région furent apparemment, tout au long de l'histoire, des durs à cuire, résistant plus longtemps que leurs compatriotes aux invasions étrangères : celle des Romains d'abord, des musulmans ensuite. Et c'est là qu'un petit seigneur féodal wisigoth appelé Pélage, ancien dignitaire de la cour de Tolède, fit mordre pour la première fois la poussière, en 722, aux troupes de l'émir de Cordoue venues pacifier cette turbulente région.

Les Espagnols voient dans cet épisode le début de la « *Reconquista* ». Et, comme toujours, c'est à la Vierge qu'ils attribuent le succès de leurs soldats sur l'« *infidèle* » étranger. Aussi lui élevèrent-ils un autel dans la petite grotte où Pélage attendit l'ennemi, et, à côté, sur un mamelon, une énorme basilique d'un néogothique prétentieux. Aujourd'hui, ils viennent par milliers, toute l'année, défiler devant l'autel en suivant le sens giratoire qu'il a fallu installer pour canaliser la foule.

Dix kilomètres après la basilique, c'est un autre monde : on entre au cœur de la montagne. La fédération espagnole d'alpinisme a parsemé de refuges les petits sentiers qui tortillent entre les pics. Les amoureux de la nature y serpentent entre le dédale des roches, dégringolant vers les vallées encaissées, partant à l'assaut des pics. Au hasard de la randonnée, on découvre quelques maisons agrippées à flanc de colline, comme à Bulnes, « *village ami des montagnards* », si l'on en croit le petit écriteau planté à l'entrée – une dizaine de petites masures en pierre au toit de tuiles rouges – qui sert de « camp de base » avant l'ascension des sommets voisins. Marbella et Torremolinos sont bien loin ! A l'écart du tohu-bohu de la côte méditerranéenne, c'est une autre Espagne touristique qui semble restée le patrimoine des plus avisés de ses voyageurs.

Th. M.